N° 318 — Tome LXXXVII 16 Septembre 1910

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt et unième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois

HENRI ALBERT, EDMOND BARTHÉLEMY, R. DE BURY, ERNEST GAUBERT,
JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH,
RUDYARD KIPLING (LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON *trad.*),
WL. KOROLENKO (J.-W. BIENSTOCK *trad.*), LEGRAND-CHABRIER,
CHARLES MERKI, MARCEL MONTANDON,
ADOLPHE PAUPE, DOCTEUR ALBERT PRIEUR, PIERRE QUILLARD,
RACHILDE, ERNEST RAYNAUD, ANDRÉ ROUVEYRE,
PAUL SOUCHON, A. VAN GENNEP.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net* | **Étranger : 1 fr. 50**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMX

SOMMAIRE

—

N° 318 — 16 SEPTEMBRE 1910

Adolphe Paupe	*Seize lettres inédites de Prosper Mérimée à Sutton Sharpe*	193
André Rouveyre	*Visages : XLIX. Henri Poincaré*	211
Wl. Korolenko (J.-W. Bienstock *trad.*)	*La Peine Capitale* (*mœurs russes*) (I-V)	212
Ernest Raynaud	*Apothéose de Jean Moréas, poète français*, sonnets	239
Legrand-Chabrier	*Aspects humains d'Ambroise Paré*	249
A. van Gennep	*Légendes, Chansons, Jeux, Coutumes et Croyances de la Haute-Savoie* (suite et fin)	273
Rudyard Kipling (Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson *trad.*)	*Les Petits Renards*, une des histoires de la chasse de Gihon	293

REVUE DE LA QUINZAINE

Remy de Gourmont	*Epilogues : Académie Goncourt. Le Subjonctif et l'Université*	318
Pierre Quillard	*Les Poèmes*	321
Rachilde	*Les Romans*	325
Jean de Gourmont	*Littérature*	327
Edmond Barthèlemy	*Histoire*	330
Docteur Albert Prieur	*Psychiâtrie et Sciences médicales*	337
Charles Merki	*Archéologie. Voyages*	340
Charles-Henry Hirsch	*Les Revues*	346
R. de Bury	*Les Journaux*	352
Ernest Gaubert	*Les Théâtres*	356
Paul Souchon	*Chronique du Midi*	360
Henri Albert	*Lettres allemandes*	365
Marcel Montandon	*Lettres roumaines*	369
Mercure	*Publications récentes*	375
—	*Echos*	375

La reproduction et la traduction des matières publiées par le « Mercure de France » sont interdites.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI^e^)

H.-G. WELLS

La Guerre dans les airs, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. in-18 ..... 3 50

ÉMILE MAGNE

Femmes galantes du XVII^e^ Siècle : Madame de Chatillon. (Isabelle-Angélique de Montmorency). Portrait et documents inédits. Vol. in-18 ..... 3 50

CÉCILE SAUVAGE

Tandis que la Terre tourne, poésies. Vol. in-18 3 50

AUREL

Jean Dolent. Vol. in-18 ..... 1 »

LOUIS DUMUR

Le Centenaire de Jean-Jacques, roman, illustré de 64 dessins par GUSTAVE WENDT. Vol. in-16 gr. jésus 3 50

REMY DE GOURMONT

Sixtine, roman. Vol. in-18 ..... 3 50

HUBERT PERNOT

Anthologie populaire de la Grèce moderne. Vol. in-18 ..... 3 50

LÉON SÉCHÉ

Delphine Gay (M^me^ de Girardin), ses rapports avec **Lamartine, Victor Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Dumas, Eugène Sue et George Sand.** Documents inédits. Portraits et autographes. Vol. in-8 ..... 7 50
Le même ouvrage, sans les portraits. Vol. in-18 ..... 3 50

JULES TROUBAT

La Salle à manger de Sainte-Beuve. Vol. in-18 ..... 3 50

JEAN DE GOURMONT

Muses d'Aujourd'hui, Essai de Physiologie poétique (*Comtesse de Noailles, Gérard d'Houville, Lucie Delarue-Mardrus, Marie Dauguet, Renée Vivien, Elsa Kœberlé, Hélène Picard, Jane Catulle Mendès, Cécile Sauvage, Jeanne Perdriel-Vaissière, Laurent Evrard*), avec 11 portraits et 11 autographes. Vol. in-18 ..... 3 50

JEAN MORÉAS

Variations sur la Vie et les Livres ... Vol. in-18. 3 50

Félix ALCAN, Editeur, 108, boulev. St-Germain, PARIS (6e)

Viennent de paraître :

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Romantisme et religion, par **A. JOUSSAIN**. 1 vol. in-16..... **2 fr. 50**

L'année sociologique publiée sous la direction de M. **Em. DURKHEIM**, professeur à la Sorbonne. **Tome XI (1906-1909)**. 1 fort vol. in-8..... **15 fr.**

récédemment parus :

1re année (*1896-1897*) à 5e année (*1900-1901*), chacune 1 vol. in-8..... **10 fr.**
6e année (*1901-1902*) à 10e année (*1905-1906*), chacune 1 vol. in-8..... **12 fr. 50**

L'éducation des anormaux. **Principes d'éducation physique, intellectuelle, morale,** par le Dr **J. PHILIPPE**, chef des travaux au laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, professeur à l'Ecole Arago, et le Dr **G. PAUL-BONCOUR**, médecin en chef de l'Institut médico-pédagogique, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16... **2 fr. 50**

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La France et les alliances, *La lutte pour l'équilibre (1871-1910)*, par **A. TARDIEU**, premier secrétaire d'ambassade honoraire, professeur à l'Ecole des Sciences politiques. 3e édition, refondue et complétée. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (*couronné par l'Institut*)..... **3 fr. 50**

Notre empire colonial, par **H. BUSSON**, professeur au lycée Carnot, **J. FÈVRE**, professeur à l'Ecole normale de Dijon, et **H. HAUSER**, professeur à l'Université de Dijon. 1 vol. in-8 avec 108 grav. et cartes dans le texte..... **5 fr.**

La politique de Pie X (1906-1910). **Modernistes. Affaires de France. Catholiques d'Allemagne et d'Italie. Réformes romaines. La correspondance de Rome et la France, etc.,** par **M. PERNOT**. Préface de M. E. Boutroux, de l'Institut. 1 vol. in 16..... **3 fr. 50**

Histoire de la Philosophie en Belgique, par **M. DE WULFF**, prof. à l'Université de Louvain membre de l'Académie de Belgique, 1 vol. gr. in-8..... **10 fr.**

Les Penseurs de la Grèce. *Histoire de la philosophie antique*, par **Th. GOMPERZ**, membre de l'Académie impériale de Vienne, correspondant de l'Institut de France. Traduction Aug. Reymond (*Couronné par l'Académie française*). — Tome III et dernier. *L'ancienne Académie. Aristote et ses successeurs : Théophraste et Straton de Lampsaque.* 1 vol. grand in-8..... **10 fr.**

Précédemment parus :

Tome I. **La philosophie anté-socratique.** 2e édit. 1 vol. gr. in-8..... **12 fr.**
Tome II. **Athènes. Socrate. Les Socratiques. Platon.** 2e édit. 1 vol. gr. in-8. **10 fr.**

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

ÉTUDES D'HISTOIRE ET D'ESTHÉTIQUE PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN CHANTAVOINE

Chaque volume in-8 écu de 250 pages environ..... **3 fr. 50.**

COLLECTION HONORÉE D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

Vient de paraître :

HÆNDEL

par **ROMAIN ROLLAND**

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI[e])

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
FRÉDÉRIC NIETZSCHE

Publiées sous la direction de

HENRI ALBERT

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction Publique

EN VENTE

PAGES CHOISIES, publiées par Henri Albert, avec une préface. Portrait de Frédéric Nietzsche, gravé sur bois par Julien Tinayre, 1 fort vol. in-18. 3.50

L'ORIGINE DE LA TRAGÉDIE ou *Hellénisme et Pessimisme*, traduit par Jean Marnold et Jacques Morland. Un vol. in-18..... 3.50

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES (*David Strauss, Les Études historiques*), traduit par Henri Albert. Un volume in-18..... 3.50

HUMAIN, TROP HUMAIN (1re partie), traduit par A.-M. Desrousseaux. Un volume in-18..... 3.50

LE VOYAGEUR ET SON OMBRE (**Humain, trop humain**, 2e partie), traduit par Henri Albert. Un volume in-18..... 3.50

AURORE (*Réflexions sur les Préjugés moraux*), traduit par Henri Albert, Un volume in-18..... 3.50

LE GAI SAVOIR (*La Gaya scienza*), traduit par Henri Albert, Un volume in-18..... 3.50

AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA, traduit par Henri Albert. Un volume in-18..... 3.50

PAR DELA LE BIEN ET LE MAL, *Prélude d'une philosophie de l'avenir*, traduit par Henri Albert. Un volume in-18..... 3.50

LA GÉNÉALOGIE DE LA MORALE, traduit par Henri Albert. Un volume in-18..... 3.50

LE CRÉPUSCULE DES IDOLES. **Le cas Wagner, Nietzsche contre Wagner, L'Antechrist**, traduit par Henri Albert. Un vol. in-18..... 3.50

LA VOLONTÉ DE PUISSANCE, Essai d'une transmutation de toutes les valeurs, traduit par Henri Albert. Deux volumes in-18..... 7.00

ECCE HOMO suivi des POÉSIES, traduit par Henri Albert.... 3.50

SOUS PRESSE

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES (2e série)..... 1 vol.

The Literary Success of the Year

To those who wish to read the best in current English Literature

The English Review

especially appeals.

A FEW CRITICISMS

THE STANDARD

" An astonishing galaxy of literary talent has been got together by the conductors of 'The English Review.' "

THE GLOBE

" We have come to the conclusion that it deserves very foremost place amon its monthly contemporaries

T.P.'S WEEKLY

" A Magazine that has printed more real literature in eighteen months than all the others have printed in three years. "

Can be obtained from the leading Booksellers and Railway Book-stalls throughout the United Kingdom, or direct from 11, Henrietta Strett, London, W. C.

ANNUAL SUBSCRIPTION, 1 l. sterl. 5s., post-free.

SEIZE LETTRES INÉDITES
DE PROSPER MÉRIMÉE A SUTTON SHARPE

—

Nous devons à l'extrême obligeance de la famille Sharpe la copie de ces lettres, où l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* se révèle tout entier ou plutôt s'y confirme à nos yeux avec les qualités qui donnent tant d'attrait à ses moindres écrits.

Les futurs biographes de Mérimée trouveront là des indications précieuses sur sa vie littéraire, administrative et sentimentale, et sur les distractions de sa trentième année.

De brèves annotations sur le monde de la politique, des arts et des lettres du temps de la Restauration et de Louis-Philippe ; des pages émouvantes sur la mort de Cuvier et de Victor Jacquemont augmentent encore l'intérêt de cette correspondance.

Nous ne saurions trop remercier la famille Sharpe de cette communication, et notre reconnaissance est d'autant plus vive qu'une deuxième série de lettres nous est promise dans un avenir rapproché.

ADOLPHE PAUPE.

I

(22 jan. 1829) (1).

6 janvier 1829.

Permettez-moi de vous présenter M. Labensky, secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres. C'est un homme d'esprit comme vous et, comme vous, ennuyé du pays qu'il habite. Il me semble que cette conformité de qualités et de positions doit vous rapprocher. Il faut que « vous vous consoliez entre

(1) Date de réception indiquée par M. Sutton Sharpe.

vous ». Voulez-vous aussi présenter M. Labensky de ma part à notre bonne Giuditta (1), quand elle reviendra vous rendre à la vie, car je sais que vous ne vivez guère, éloigné d'elle...

Tout à vous

P^r MÉRIMÉE.

Sutton Sharpe Esq.
Lincoln's Inn.
Honoured by M. Labensky.

II

(12 jan. 1829).

Janv[ier] 8-1829.

Illustrissime nec non ornatissime causidice !

J'ai pris la licence de vous adresser M. Labensky, secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres et ami d'un de mes amis intimes. Il m'a paru homme d'esprit et bon diable, et m'a conté d'un ton fort piteux comme quoi, ayant passé trois ou quatre ans au milieu de la meilleure société de Londres, il s'était trouvé, au bout, de tant de temps, ne connaître personne dans la grande ville, surtout personne avec qui causer. Je lui ai conseillé de voir les filles, mais comme c'est un homme intellectuel, je vous l'adresse pour que vous causiez avec lui quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

[Dites donc un peu de bien de moi à M^lle Sophie (2). Je vois assez clairement qu'elle me méprise fort et qu'elle me regarde comme un apprenti scélérat, qui fait honneur à son maître en fait de crimes, c'est-à-dire Beyle. Figurez-vous qu'elle, et sa mère surtout, sont scandalisées tout à fait, jusqu'à m'appeler imposteur, menteur, trompeur, etc., le tout parce que j'ai prétendu attraper mes concitoyens en leur donnant *la Guzla* comme une traduction. Je m'attends à être banni du Jardin des Plantes un de ces jours, ou, ce qui serait pis, à être enfermé dans la ménagerie, en qualité de monstre. Ces dames sont devenues terriblement susceptibles; quand on n'est pas confit en vertus, et que l'on parle avec éloge de ce qui est passionné, on est un Don Juan, un fanfaron de méchanceté... Après tout, M^lle Sophie est toujours très aimable, mais M^me sa

(1) M^me Judith Pasta.

(2) M^lle Sophie Duvaucel, belle-fille de Cuvier. Cf. *Notes intimes* sur *Georges Cuvier*, par le D^r E.-T. Hamy, 1906, *passim*, et *Correspondance de Stendhal*, 1908, tom. II, *passim*. (A. P.)

mère est intolérable et nous craignons qu'elle ne nuise à sa fille. Je regrette beaucoup d'avoir été présenté dans cette maison par Beyle, car il m'a chargé de sa mauvaise réputation et j'ai bien assez de la mienne (1).]

Vous êtes bien aimable de m'offrir votre chambre et votre salon. Un grenier et un lit de sangle suffisaient. Mais je ne prévois guère quand j'irai à Londres. Et, en vérité, je suis si heureux à Paris en ce moment que je ne voudrais pas le quittez pour aller en Paradis. Mme Schiassetti (2), qui connaissait à fond les *hommes*, me disait jadis qu'un homme ne valait tout ce qu'il pouvait valoir que de 25 à 27 ans. Je suis entré depuis trois mois dans cet âge heureux et je profite de mon temps... Il se pourrait, mais je ne puis en répondre, que j'eusse un congé de trois semaines au mois de mai. Je viendrais alors vous faire une petite visite, supposé que vous fussiez encore à Londres. Si j'étais bien sûr de ne vous causer aucun embarras, vous pourrez penser du plaisir que j'aurais à demeurer avec vous.

Vous savez que Béranger est en prison pour neuf mois. J'ai été lui faire ma première visite aujourd'hui et il m'a dit que l'on avait demandé sa grâce au Roi. — Et comment la recevrait-il ? demanda S. M. — Mais, Sire, peut-être pas avec toute la reconnaissance convenable. — Eh bien ! qu'il aille *se promener !* —

Le baron Gérard, votre ami, a mal à un œil, ce dont il peste fort. Un autre de vos amis, que vous avez vu chez Mme Ancilla (3), M. Auger, classique s'il en fut, a fini d'une manière romantique : il s'est jeté à la rivière (4). Mme Ancilla parle de vous quelquefois en soupirant. Beyle est gros et gras, mais quand par hasard il voit sa maîtresse, il est triste pour toute la soirée. Notre ami le président, au contraire, en était plus gai et jurait deux fois davantage. Mareste est malade, et triste comme un bonnet de nuit. Delacroix, qui était un peu engraissé

(1) A propos de « Stendhal et ses amis » nous avons déjà publié ce fragment, qui se trouve remis à sa place ici. Cf. *Mercure de France*, 16 janvier 1910, p. 377. (A. P.)

(2) Adélaïde Schiassetti, cantatrice italienne, amie de Beyle et de Mérimée. Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, 20 juin 1909. (A. P.)

(3) Mme Virginie Ancelot. Cf. *Sept Lettres de Mérimée à Stendhal*.

(4) Le secrétaire perpétuel de l'Académie française s'était suicidé, en se jetant dans la Seine, le 2 janvier 1829. Son corps fut retrouvé trois semaines après, dans ce fleuve, aux environs de Meulan. (A. P.)

à la campagne, de retour à Paris, est devenu transparent.

On a des nouvelles de Jacquemont. Il arrivait à Rio-de-Janeiro au moment où un bâtiment anglais allait mettre à la voile pour l'Europe. Il était en bonne santé, et une lettre qu'il a écrite de Ténérife n'est pas arrivée. Le passage de la ligne a été fort gai, mais la pudeur de J[acquemont] avait eu à souffrir des chansons des officiers.

Adieu, tenez-vous en joie.

(*s.s.*)

Sutton Sharpe,
2 old square,
Lincoln's Inn, London.

III

(16 january 1829).

12 janvier 1829.

Vous êtes bien aimable, c'est ce qui fait que je trouve vos lettres trop courtes. Donnez-moi donc des nouvelles et du scandale à force. M^me^ Ancilla a reçu votre lettre et en est enchantée. Elle me charge de vous faire parvenir la lettre ci-jointe. C'est, sans doute, un *enfiletur* pour cet été. Je vous félicite. Je n'ai pas encore pu voir M^me^ Gérée (?), mais je vous fais parvenir ses remercîments. Adieu. Je vais voir M^lle^ Sophie et lui porter ce paquet-ci.

P^r^ M.

IV

Paris, 23 mars 1829.

Depuis plus de trois semaines, je veux vous écrire et je n'en ai jamais le temps. Vous me connaissez pour le plus oisif de tous les hommes, mais comme je n'ai pas d'ordre, je suis toujours pressé pour tout faire et à court de temps. En outre, le carnaval a été fort gai. Tous les jours bals et concerts. Je n'ai guère dormi qu'après le lever du soleil. De là, migraines et tout ce qui s'en suit. Enfin, le carême a commencé, je suis guéri de mes migraines et je vous écris. Hélas! je ne vous verrai pas à Londres cette année. Pourtant j'en avais grande envie. Mais l'homme propose et *les femmes* disposent. Une volonté plus forte que la mienne me retient à Paris, et je vous avouerai que malgré tout le plaisir que j'aurais eu à passer quelques jours avec vous, je n'ai pas la force de m'en affliger.

Ainsi, à cet automne, car j'espère bien que vous nous ferez une visite selon votre bonne habitude. Surtout ne parlez pas à M^lle^ Sophie du motif qui contremande mon voyage.

Le Consul de France à Londres, M. Séguier, a été quelque peu estomaqué dernièrement par le poids d'un énorme paquet qu'il a dû affranchir pour notre ami Victor à Calcutta. Le père de Jacquemont voudrait ne pas lui donner, outre l'ennui de prendre soin de sa correspondance, le désagrément de la payer. Or, il ne sait comment s'y prendre. Il me semble que le meilleur parti serait d'ouvrir un crédit chez un banquier à Londres, lequel rembourserait M. Séguier des frais de ports de lettres qui seront assez considérables, j'imagine, car les lettres de Victor arriveront toutes à son adresse et c'est le M^r^ S. qui les enverra en France. Ne pourriez-vous pas vous charger de cette grave négociation auprès de M^r^ S.? Peut-être est-il en affaire à Paris avec quelque ami auquel on pourrait remettre les fonds à mesure ou bien tous les six mois? Il me semble que cela serait plus simple et que cela éviterait à M. Séguier le désagrément d'aller toucher deux à trois livres sterling chez un banquier. Pour un parfait gentleman, il est bien dur de réclamer une aussi petite somme. Bref, vous avez carte blanche, ce que vous ferez sera bien fait.

On m'a dit que vous êtes bien triste en ce moment. Quoique je ne sois pas un trop bon consolateur, cependant je suis fâché de ne pas vous voir. J'ai retenu plusieurs belles harangues qui m'ont été adressées quand j'étais dans des accès de spleen. Je vous les répéterais et peut-être feraient-elles sur vous plus d'effet que sur moi...

B[uchon] (1) est à Gênes en ce moment. On ne sait s'il voyage pour sa santé ou pour visiter les Bibliothèques. Les mauvaises langues racontent qu'il évite ainsi des visites ennuyeuses de créanciers indiscrets. Je viens de publier un assez mauvais roman (2). Comme vous avez la collection complète de mes œuvres, je vous l'aurais envoyé cependant si j'avais trouvé une occasion. Le volume vous attend dans un coin de ma bibliothèque et j'espère que les rats le respecteront jusqu'à votre arrivée dans ce pays.

Nous avons découvert une dame auprès de laquelle Ancilla

(1) L'historien (1791-1846).
(2) *1572. Chronique du règne de Charles IX.*

n'est plus qu'une étoile de troisième grandeur. B. en est amoureux fou et il y passe toutes ses soirées ; c'est une femme extraordinaire, très spirituelle, jolie et brouillée avec son mari. Elle n'a que 24 ans. D'ailleurs, elle fait profession d'une grande franchise et elle cause de tout comme un homme. Un Anglais serait souvent bien ébahi en l'entendant causer. Venez à Paris, et, en votre qualité de Français, nous vous y présenterons.

Adieu. Donnez-moi promptement de vos nouvelles et n'imitez pas ma paresse.

Voulez-vous excuser la liberté grande et mettre la lettre ci-incluse à la petite poste? Dites à M^rs Shelley que je suis horriblement paresseux. Avez-vous vu M. de Labensky?

(*s.s.*)

V

Paris, 3 juin 1829.

Mon chèr ami,

Si vous répondez aux consultations que l'on vous fait comme aux lettres qu'on vous adresse, je plains vos clients. Je vous avais demandé comment il fallait faire passer de l'argent à Londres pour rembourser M. Séguier des frais de la correspondance de Victor : à quoi vous avez répondu en me disant que vous vous chargiez des frais susdits. C'est reculer la difficulté. En conséquence, d'après les intentions de M. Jacquemont père, j'ai remis à M. Pentland, pour vous, 127, 50, ce qui doit faire cinq livres sterling, que vous êtes prié d'employer en affranchissements, ports de lettres, etc. Quand les cinq livres seront épuisées, veuillez nous en prévenir.

Je suis bien fâché de vous savoir si mélancolique. M^lle Sophie dit que vous êtes amoureux, moi je dis que vous désespérez de ne trouver personne de qui devenir amoureux, qui de nous a raison?... Je ne sais si vous trouverez Beyle à Paris cet été, car je compte sur vous cet été. Il dit qu'il s'y ennuie beaucoup et qu'il ne peut trouver un salon amusant. En attendant, il fait une cour toujours fort assidue à M^me A[ucilla]. Revenez et recueillez les fruits du *new years gift* que vous avez donné à cette dame. Delacroix est amoureux jusque pardessus les oreilles. Il a quitté son ancienne maîtresse... Il en

a maintenant une autre chez qui nous allons souvent passer la soirée.

C'est une femme très originale et remplie d'esprit. Je vous ferai faire sa connaissance. Il me reste à vous parler de votre très humble serviteur. Je ne m'ennuie pas, mais je ne m'amuse guère, surtout en dînant en famille avec M. Cuvier, accident arrivé jeudi dernier et dont je me repens encore. Après tout, je trouve que c'est bien la peine de vivre..... Donnez-moi donc des nouvelles politiques. Allez-vous faire la guerre aux Russes ? Je le désire de tout mon cœur, ayant toujours été l'admirateur le plus chaud du Sultan Mahmoud. Nous nous amusons beaucoup en ce moment de la brioche de S. M. qui a dit tout haut que certains députés recevaient de lui un traitement de 1.000 fr. par mois. Un aide de camp du roi, M. Alexis de Noailles, à qui j'en parlais, me dit : « Que voulez-vous ? il est en enfance. » Nous allons au jour le jour, sans majorité décidée, au point que le plus habile politique ne pourrait jamais dire d'avance quel sera le résultat d'un scrutin. — *Marino Faliero*, de Casimir Delavigne, a eu du succès à la Porte-Saint-Martin. C'est une tragédie en vers qu'il a fait jouer par des acteurs de mélodrame pour se venger de la Comédie Française. On a joué le même jour deux vaudevilles, tous les deux tirés des *Espagnols en Danemark* de Cl [ara] Gazul. On y a fait certains légers changements ; ainsi, les Espagnols sont tirés de l'Ile de Fionie par une flotte *américaine*. L'officier de la Garde Impériale est un officier polonais, etc. En somme, cela compose un galimathias à faire crever d'ennui. Adieu, portez-vous bien et tâchez de secouer vos humeurs noires. Je vous attends d'ici à deux mois.

P. M.

VI

Cabinet du Ministère du Commerce et des Travaux Publics.

Paris, le 15 mai 1832.

Donnez-moi donc signe de vie, cher ami, et surtout donnez-nous des nouvelles de votre pays. Allez-vous être bridés et entravés ou bien allez-vous ruer et cabrioler ? *This is the question*. Vous me feriez un grand plaisir en m'écrivant quel-

ques lignes dans les moments où les procès, l'amour et la politique vous laissent la main droite libre. Quand cette lettre vous parviendra, vous aurez sans doute appris la mort de ce pauvre M. Cuvier. Elle a été bien prompte et inattendue. Il avait une grande peur du choléra et pendant tout le temps de ses ravages à Paris il s'était tenu renfermé chez lui et là travaillait comme un cheval. Lundi dernier, après avoir fait quelques recherches dans le cabinet d'anatomie, il se plaignit d'un engourdissement dans les bras, mais c'était peu de chose, et il alla au Conseil d'Etat, comme à l'ordinaire. Revenu chez lui avec un grand appétit, il s'écria tout d'un coup qu'il ne pouvait plus avaler. Le pharynx venait d'être paralysé, les bras le furent bientôt après. Il comprit tout de suite que son état était très grave, car un des médecins qui étaient accourus lui ayant dit d'avoir bon espoir et que ce n'était rien, M. C [uvier] lui répondit tout de suite : « Je sais ma position, elle est désespérée. Les muscles qui font mouvoir le pharynx se rattachent à la moelle épinière, et il faut qu'il y ait de ce côté-là une lésion qui sera mortelle. » Il s'occupa avec beaucoup de présence d'esprit de quelques arrangements en cas de mort. La tête a été libre presque jusqu'à la fin. Vous pouvez vous figurer la consternation et la douleur de sa femme et de M^lle^ Sophie. Je crains bien que M. C [uvier] ne laisse rien à sa veuve, et notre gouv [ernement] est si ladre qu'il est bien possible qu'il ne fasse rien pour elle.

Malgré votre rupture, dont la cause est un mystère pour moi (1), vous feriez bien, je crois, d'écrire quelques lignes à Mad [ame] C [uvier].

Galiano a été fort malade et on m'a dit qu'il avait quitté Paris. Il paraît qu'on a retranché quelque chose à la pension qu'il touchait, et qu'il lui a été impossible de demeurer un plus long temps. On a donné un concert dont le produit lui a été destiné. Pauvre récompense, par le temps qui court. Si vous avez de ses nouvelles, je vous serai fort obligé de m'en donner.

I shall now embark into the feature upon which my letter hinges. Je suis chargé par un de mes amis, homme docte, homme de suffisance et de capacité, très bien informé et d'opinions libérales, de vous demander si vous pourriez lui ouvrir

(1) Cf. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, 1898, p. 35.

quelque journal quotidien influent en Angleterre, pour y insérer de temps en temps des articles sur nos affaires en France. Elles sont assez mal comprises chez vous en général. Je crois que ces relations ne pourraient être que très agréables à l'éditeur du journal qui accueillerait ces communications. Il ne m'est pas permis de dire le nom de la personne qui se chargerait de cette correspondance, mais je puis vous affirmer que cette personne, par sa position et par ses études et par ses liaisons, est parfaitement en état de vous donner les meilleures et les plus sûres nouvelles.

Tout va très mal chez nous. Périer [Casimir] se meurt ; on ne croit pas qu'il soit vivant la semaine prochaine. Sebastiani radote complètement, les autres sont bêtes.

Au milieu des inquiétudes et des agitations de notre situation, le *King* est radieux. Il ne dissimule pas sa joie de voir Périer éloigné des affaires. Sa grande manie est de gouverner : il se croit un grand politique et passe son temps en basses petites intrigues. Il jouit d'une haine assez violente chez les uns, du mépris chez les autres et d'une indifférence complète chez la plupart. Heureusement qu'il n'y a pas d'*hommes* dans le parti ou pour mieux dire dans les partis opposés.

La société est tout à fait en déroute. Le choléra, outre qu'il a tué bon nombre d'honnêtes gens, a fait fuir à la campagne les jolies femmes. On est maintenant dans un véritable embarras pour finir ses soirées.

... [Beyle est toujours à Civita Vecchia (*déchiré*) révolution et croit que c'est par dissimulation seulement que les Romains sont si lâches] (1). Mareste va bien et vous dit mille tendresses. Laglandière part pour le Tyrol. Delacroix est au Maroc. Koreff (2) a fait rage de saigner, de purger, de disséquer. M^me^ Ancelot a perdu sa mère, elle est laide à faire peur...

Malgré tant de malheurs, venez nous voir cet été ; il y a encore moyen de rire. Adieu.

P^r^.

VII

Paris, 21 novembre 1832.

Mon cher ami, je crois qu'à moins de circonstances que je

(1) Cf. *Mercure de France*, 16 janvier 1910, p. 377.
(2) Médecin, ami de Beyle et de Mérimée. Cf. Paul Bonnefon : « Un original oublié. » *Revue Bleue*, 17 et 24 mars 1906.

ne puis prévoir je mangerai cette année du *roastbeef* de la vieille Angleterre. Je partirai probablement de Paris le 2 ou le 3 décembre. Vos élections doivent commencer le 8 ou le 10, m'a-t-on dit. On m'a promis une lettre pour M. Hume, qui me mettrait à même de voir convenablement tous les coups de poing qui se donneront dans l'élection de Middlesex. Voulez-vous me présenter à votre club, à tout hasard, et Royer-Collard (1) aussi ? Pour un appartement, je vous écrirai deux jours avant de partir.

Je voudrais vous donner des nouvelles, mais il n'y en a pas. L'homme qui a tiré le coup de pistolet n'est pas pris (2) et les libéraux en font les honneurs à notre ami 1/3 [Thiers]. Vous savez que les libéranx sont encore plus bêtes que les carlistes.

J'ai vu hier M. Bulwer, le frère de l'auteur d'*Eugène Aram*. Il se croit obligé par affection fraternelle de se donner un peu les airs d'un *Pelham*. C'est d'ailleurs un homme aimable et de manières distinguées.

Le frère de Gérard est mort, ce qui le rend fort triste. Grimblot est à Marseille et m'écrit qu'il attend votre ami. Je lui ai envoyé une lettre pour le Caire. Il y a eu avant-hier, au Divan, une mêlée horrible entre des Polonais et des Anglais. Ces derniers ont été repoussés avec perte, mais tous les verres et une partie des tables sont cassés.

Adieu, tout à vous.

P^r^ MÉRIMÉE.

VIII

Bureau de poste
Chambre des Députés
des Départements
(Port payé).

[26 *novembre* 1832. s. s.]

Mon cher ami,

... Je crois que je partirai dans le commencement de la semaine prochaine. Il est possible que nous venions toute une caravane : le Divan en masse. Quant à moi, le fait est certain, mais je vous écrirai vendredi prochain et je vous indiquerai le jour précis de mon départ et je vous prierai de prendre un

(1) Hippolyte, frère du doctrinaire. Cf. Félix Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, 1902, *passim*.

(2) Attentat du 19 novembre, contre Louis-Philippe, attribué à Louis Bergeron. (A. P.)

logement pour moi et pour Hipp. Royer-Collard, s'il peut venir avec moi...

Tout à vous,

P^r M.

26 novembre 1832.

IX

Cabinet du Ministre du Commerce et des Travaux Publics (P. payé Paris).

Paris le [1^er décembre 1832. s. s.]

Je pars lundi soir, cher ami. Je serai probablement jeudi matin à Londres ou mercredi soir, cela dépendra du paquebot qui ira de Calais à Londres. Voulez-vous avoir la bonté de retenir deux chambres à coucher et un salon? Laglandière vient avec moi. R. Collard est retenu par la maladie de Guizot. Je crains bien qu'il ne puisse venir. J'écrirai à Nourrit... Je suis horriblement pressé, mais je vous en conterai plus long *viva voce*. J'ai reçu la lettre du club et vous en remercie.

Mille et mille amitiés,

P^r M.

X

Cabinet du Ministre de l'Intérieur.

Paris, le 20 janvier 1833.

Mon cher ami,

Je recommande à votre obligeance M^me et M^lle Schiassetti qui viennent passer quelques mois à Londres. M^lle Schiassetti est engagée à l'Opéra Italien. Une très belle voix, une jolie figure lui garantissent, je crois, un bon accueil; mais il faut encore des *puffs* et je vous conjure de ne pas les épargner.

Vous trouverez deux femmes très aimables et très capables de vous apprécier. Elles sont les amies de tous vos amis : Beyle, Mareste, Jacquemont. Vous les connaissez déjà, sans doute, de réputation. M^me Schiassetti est le type d'une Romaine de Beyle, de ces femmes dont le moule est cassé. Je suis sûr que vous deviendrez bientôt grands amis et que vous me remercierez de vous avoir procuré leur connaissance. M^lle Schiassetti est fille du général de ce nom, mort par suite des fatigues

de la campagne d'Espagne. Sa mère est baronne. Il faut dire cela à vos ladies. Mlle Adelaïda est très instruite, parfaitement élevée; elle doit être parfaitement vue de votre aristocratie. Vous trouverez en elle, vous qui êtes du nombre des *happy few*, une excellente personne, tout à fait sans prétentions, aimante et dévouée à ses amis. Ce sera pour vous un salon agréable où vous passerez gaiement le temps...

Enfin, vous m'obligerez infiniment en rendant à ces dames tous les petits services que votre obligeance vous suggérera.

Adieu. Je vous écrirai plus amplement et je vous enverrai une relation exacte de l'aventure de Boulogne et de ses suites (1).

Tout à vous,

Pr MÉRIMÉE.

XI

[1833. *April.* s. s.]. Paris, 3 avril.

Mon cher ami,

Je recommande à votre obligeance M. Fillonneau qui vous remettra cette lettre. C'est un garçon fort aimable et que nous vous recommandons tous, c'est-à-dire Hippolyte [Royer-Collard], Chegaray, et *tutti quanti*. Veuillez le piloter un peu dans Londres et lui faire faire connaissance avec cette excellente French et d'autres *femmes de la Société*.

Vous ne regrettez pas Paris avec plus d'intensité que je ne regrette Londres. Seulement vous avez la certitude de revoir Paris dans quatre mois... Tandis que je n'ai pas même la ressource d'espérer dans un avenir prochain une visite à Londres.

Je viens de recevoir une lettre de Victor Jacquemont. Il a eu le choléra à Bombay, mais il s'est heureusement tiré d'affaire. Il sera probablement à Paris, en janvier ou février 1834. Sa lettre contient des détails curieux sur Rundjet-Singh, son bon ami, et sur les goûts de ce grand monarque, goûts tant soit peu bizarres pour les pages et les jeunes palefreniers (2).

Adieu, cher ami. Rappelez-moi au souvenir de tous nos

(1) Première entrevue de Mérimée avec l'*Inconnue* (Jenny-Dacquin) racontée dans la lettre du 29 janvier 1833. Cf. *Mercure de France*, 16 février 1908, pp. 757-760. (*A. P.*)

(2) Jacquemont étant mort à Bombay le 7 décembre 1832, il est vraisemblable que la lettre dont parle Mérimée est celle du 14 septembre 1832, qu'il rappelle dans la lettre suivante à Sutton Sharpe. Cette lettre figure bien sur la nomenclature dressée par Jacquemont lui-même, mais elle n'a pas été publiée. (*A. P.*)

amis, particulièrement de M. Rogers, de M. Wigram et de Bulwer si vous le rencontrez à l'Athenæum.

Tout à vous,

P^r MÉRIMÉE.

XII

Bureau de Poste
Chambre des Députés.

[Cachet de la poste anglaise]: Ap(ril) 30-1833.

Mon cher ami,

J'ai recours à votre obligeance dans une circonstance bien triste. Les dernières nouvelles que nous avons reçues de Victor Jacquemont sont de Poonah et à la date du 14 septembre 1832. Il annonçait que, le lendemain 15, il se remettait en route pour Bombay. Depuis nous n'avons plus de lettres de lui. Comme il envoyait ordinairement ses lettres par Pondichéry, il n'est pas extraordinaire que les derniers vaisseaux venus de Bombay n'aient pas apporté de ses nouvelles.

Mais voici qui est bien plus inquiétant. L'*Asiatic Journal*, dans son dernier numéro, dit que, le 11 novembre, M. J[acquemon]t « *was dangerously ill* à Bombay ». Cette nouvelle a été copiée par les journaux français et a un peu alarmé son père et son frère qui ne savent pas cependant que la date est postérieure à celle de leurs dernières lettres. Ils croient que l'annonce de cette maladie se rapporte au choléra que Victor a eu au mois d'août d[ernie]r et dont il s'est heureusement tiré. Maintenant voici qu'un colonel Fagan, au service de la compagnie, écrit à M. de Tracy que son fils, qui est dans l'Inde, lui a écrit à la date du 31 décembre : *You know that my admirable friend is no more.* Ce qui fait douter un peu de cette triste nouvelle, c'est que M. Fagan ne dit pas dans quelle partie de l'Inde son fils se trouve à présent, ni la date de la mort de Jacquemont, rien de plus enfin que cette phrase que j'ai citée. Nous espérons encore que le jeune Fagan a pu être trompé s'il n'était pas dans la même province que Victor. En outre, il paraît assez étrange que, s'il était mort, ses amis n'aient pas écrit en France par l'Angleterre, et vous voyez que l'on a des lettres de Bombay du 31 décembre. Sa mort, si elle avait eu lieu, aurait dû produire beaucoup de sensation et aurait été, sans doute, annoncée positivement. Malgré ces faibles motifs d'espérer, vous pouvez juger de notre inquié-

tude. Le père et le frère de Jacquemont ne savent rien et sont tranquilles. Je crains pourtant qu'ils n'apprennent un jour cette nouvelle qui, vraie ou fausse, les mettra au désespoir. Soyez assez bon, vous qui avez beaucoup de connaissances parmi les Indiens, de prendre quelques informations et de me les envoyer. Si vous pouvez aussi vous procurer la Gazette de Bombay (s'il y en a une) lisez les derniers numéros : il est impossible que la mort de J[acquemon]t, s'il est mort à Bombay, n'y soit pas relatée. Enfin, je m'en rapporte à votre amitié et à votre complaisance pour prendre les renseignements les plus sûrs et les plus prompts. Mon père et ma mère se portent bien et vous disent mille choses aimables. Rappelez-moi au souvenir de tous mes amis.

Tout à vous,

P^r MÉRIMÉE.

XIII

Paris, 26 juillet 1833.

Mon cher ami,

Voici que le mois d'août approche et avec lui l'époque de votre visite à Paris. J'imagine que Londres n'a pas cette année des attraits extraordinaires qui vous retiennent et nous comptons sur vous. Pour commencer par les affaires sérieuses et ennuyeuses, je vais vous donner des commissions :

1° Voulez-vous me rapporter une demi-douzaine de foulards, à 5 ou 6 *schillings*, comme ceux que j'ai achetés près de Leicester sq. avec vous ;

2° *Item.* — Une boîte contenant du fil de coton et trois petites boîtes d'aiguilles, si cela ne vous embarrasse pas trop à faire passer ;

3° Trois cols noirs en soie à gros grains forts comme il suit.

Le bout B est passé dans l'ouverture C, ce qui permet de faire un nœud très commodément par devant, et ne donne pas lieu au gros paquet incommode que produit une cravate de soie sur la nuque. Un de ces cols est pour moi, les deux autres

pour Hippolyte et Chegarai. J'en ai acheté nº 174 Piccadilly, chez Ludlam, la trois ou quatrième boutique à gauche, en sortant de Saint-James st. L'étoffe est très forte et à petites raies excessivement serrées comme ceci [ici un petit dessin représentant le rayé de l'étoffe], ces raies ont une très légère saillie. A Paris on appelle cela *gros grain*.

Je vous demande pardon de toutes ces impertinentes commissions que vous ne ferez qu'autant qu'elles ne vous ennuieront pas trop.

Le 28 septembre 1833, à 11 heures *P[ost]M[eridiem]*, j'aurai trente ans. Vous saurez que ma trentième année m'a été annoncée comme très funeste par trois sorcières. Effectivement s'est passée et se passe encore pour moi toute une succession de chagrins et de malheurs grands et petits. J'ai perdu une tante et un oncle, Jacquemont ; une femme que j'aimais beaucoup et sur l'amour de qui je comptais absolument m'a congédié. J'ai quitté le ministère du Commerce pour aller à l'Intérieur ; enfin je ne finirais pas si je vous faisais le détail exact de toutes mes tribulations. Si je dois survivre à cette année fatale je vivrai longuement et heureusement.

Vous savez le proverbe qui dit que c'est la queue d'une anguille qu'il est le plus difficile d'écorcher. J'ai imaginé que le meilleur moyen de finir ma trentième année était d'attendre à table, au milieu de mes amis, le dernier coup de 11 heures. Je donne à souper donc le 28 et je vous engage. Vous y trouverez des gens de connaissance et des dames très aimables provenant de l'Opéra et autres bonnes écoles pour les mœurs.

[Beyle a une grande envie de venir à Paris, mais il craint que sa langue ne lui fasse du tort. Je crois qu'à son ordinaire il s'exagère l'importance de ses actions et de ses paroles, et je l'ai engagé à venir. S'il vient, ce sera vers le milieu du mois prochain ; ainsi vous vous rencontrerez] (1). Laglandière est parti pour les Eaux des Pyrénées. Sa santé est très dérangée et l'on craint sérieusement pour sa poitrine. Vous savez comme il est triste de caractère et combien il est difficile *to rouse him*. Je crois que ce voyage va l'achever. Il va avec sa mère et sa sœur qui lui disent à chaque instant : « Comme tu as l'air de souffrir ! Ah ! mon pauvre Eugène, si tu allais mourir ! » et autres consolations. J'ai conseillé à Laglandière de partir à

(1) Cf. *Mercure de France*, 16 janvier 1910. (*A. P.*)

cheval avec un ami et de s'en aller par monts et par vaux sans s'inquiéter des bons et mauvais gîtes. Un de mes amis s'est guéri de cette manière. Mais le pauvre L. est trop habitué à être dorloté pour essayer un remède aussi énergique.

Adieu, mon cher ami, la vie est toujours embrouillée, comme dit Fiori ; cependant nous y jetons de temps en temps quelques fleurs, comme dit Malitourne. Thiers va être en Angleterre ; si vous êtes encore à Londres, allez le voir : vous lui serez bien utile et il vous amusera par ses airs ; au demeurant, il est toujours bon enfant. Rappelez-moi au souvenir de M. Rogers et de M. Wigram.

Tout à vous,

Pr M.

XIV

[9 août 1833. s. s.]

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre hier au soir et comme je ne pouvais aller moi-même rue Le Peletier, j'ai chargé Royer-Collard de retenir votre appartement. J'imagine que cela sera fait aujourd'hui. Je m'en assurerai d'ailleurs par moi-même.

Voici la hauteur des cols que j'ai achetés et qui me paraît bonne. Mesurez depuis le point A jusqu'au point B.

A ——————————— B

Comme il faut tout prévoir, s'il était impossible d'avoir l'appartement de la rue Le Peletier, vous en seriez prévenu par une lettre, poste restante, à Calais et à Dieppe, qui sont je crois vos seuls points de débarquement.

Nous avons passé hier une soirée fort agréable. Après avoir dîné avec « les femmes de la société », nous les avons menées chez Leriche (1), où on nous a donné les grandes marionnettes. Le bon, c'est que les filles de Leriche, ont senti un goût très vif pour nos honnêtes amies et qu'elles ont eu beaucoup de peine à ne pas être violées. Elles ont avoué toutes que cet affreux spectacle avait jeté le plus grand trouble dans leurs sens.

Adieu, venez en bonne santé et nous jetterons encore quelques fleurs sur cette sotte vie.

Pr M.

(1) Voir *Sept Lettres de Mérimée à Stendhal*, 1898, p. 36.

XV

[Paris, 1er sept. 1833. s. s.]

Mon cher ami, C. viendra peut-être aujourd'hui vous faire une visite vers 4 heures. Je la suivrai de près. Si vous n'êtes pas engagé, voulez-vous venir dîner quelque part avec moi? Peut-être pourrions-nous amener C. avec nous. Elle nous conterait des horreurs qui faciliteraient la digestion.

Ma mère me charge de vous dire que tous les jours de cette semaine, excepté samedi et mardi, elle sera à vos ordres. Voulez-vous dîner chez nous mercredi prochain? N'oubliez pas le dîner de Sartorius et de Pentland.

Tout à vous,

Pr M.

XVI

[Paris, 6 novembre 1833. s. s.]

Mon cher ami, Je réponds aussi vite que je puis à votre lettre du 1er novembre. J'en ai donné communication aux habitués du Café Anglais..... Je réponds à votre politique par d'autre politique. Nouvelle brouillerie dans le Ministère. Le maréchal Soult demande 72.000.000 pour sa réserve. Humann ne veut pas les donner. Tous les deux s'entêtent et jurent qu'ils se retireront si le Conseil ne suit pas leur avis. Nous avons déjà vu tant de ces querelles se terminer à la table sans que personne sortît du Ministère que, malgré la gravité de celle-ci, on ne croit pas à un changement.

Voici une nouvelle assez curieuse que je vous garantis, mais ne me citez pas. La Reine d'Espagne a donné l'ordre de fusiller Don Carlos aussitôt qu'il serait pris, s'il mettait le pied sur le territoire espagnol. On constatera l'identité et on lui donnera un confesseur. Tout le corps diplomatique est en émoi et des représentations ont été adressées à S. M. C. par la France. On croit assez généralement au succès de la Reine, mais elle aura besoin de beaucoup de vigueur... Aujourd'hui, 6, on n'avait pas encore la nouvelle de la prise de Vittoria. Saarsfield et Wall font d'ailleurs des mouvements si extraordinaires qu'on ne sait que penser... Tous les deux sont fidèles et l'armée est bien disposée, mais c'est encore là, comme en Portugal, des poltrons qui ont affaire avec d'autres poltrons.

Depuis quelques jours, nous nous amusons encore plus bêtement que de votre temps. Nous avons trouvé très drôle d'écrire sur toutes les murailles de Paris : « Feu Duponchel » à l'huile, au crayon, à la craie. Tous les environs de l'Opéra sont déjà barbouillés. Vous savez qui est Duponchel ? c'est le metteur en scène de l'Opéra. Tout Paris se creuse la tête et veut trouver un sens à ces deux mots : *Feu Duponchel*. Le bon, c'est que cela ne veut rien dire du tout ! Hier, de Boignes est allé aux Pompes Funèbres commander un enterrement et donner l'ordre de draper la porte de Duponchel. Des billets d'enterrement ont été distribués et nous espérons ameuter demain devant la porte 500 personnes en deuil. Vous êtes invité à écrire : feu Duponchel, sur les murailles de Londres, et à donner le mot d'ordre à vos amis qui voyagent.

Adieu, cher ami, portez-vous bien. Je serais bien heureux d'aller passer un petit bout de congé dans votre Babylone.

P^r M.

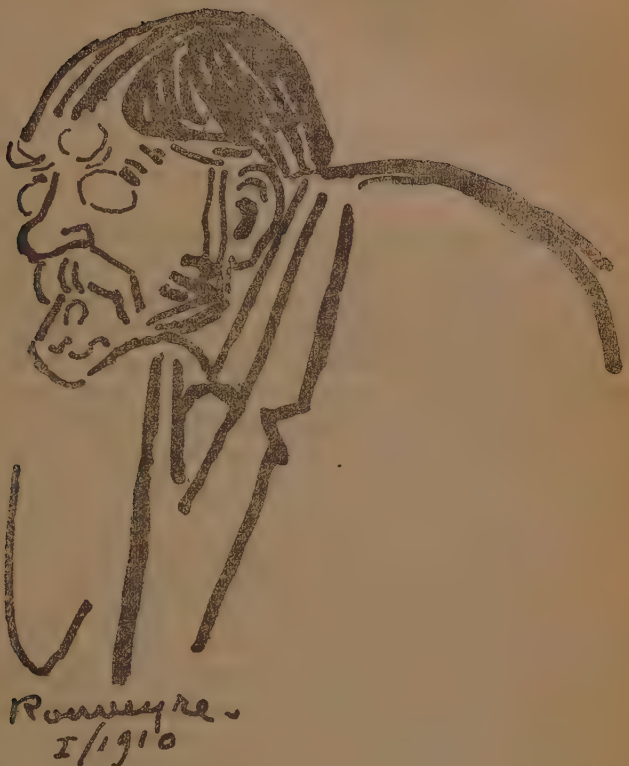

HENRI POINCARÉ

LA PEINE CAPITALE

(MŒURS RUSSES)

—

I

LE 12 MAI 1906

Aucune des séances des trois Doumas de l'Etat ne m'avait laissé une si profonde impression que celle du 12 mai 1906.

Depuis le célèbre manifeste, six mois s'étaient écoulés. On avait derrière soi la guerre terrible : Tsoushima, l'émeute de Moscou, le tourbillon sanglant des expéditions répressives. Le 27 avril, la première Douma de l'Etat, qui devait marquer dans la vie russe et devenir l'intermédiaire entre son passé et son avenir, entrait en fonctions. Dans sa réponse au discours du trône, la Douma s'était déclarée presque à l'unanimité contre la peine de mort.

C'était logique. Il y avait là une exigence réelle, non seulement théorique, mais pleine de sens pratique. Dans le rapport du comte Witte, faisant suite au manifeste, on avouait ouvertement que les désordres qui avaient troublé la Russie « ne pouvaient être expliqués ni par des défectuosités partielles de l'organisation actuelle, ni uniquement par l'activité organisée des partis extrêmes ». « Les causes de ces troubles, — disait le chef du nouveau gouvernement, — sont, sans aucun doute, bien plus profondes. » Elles consistent précisément en ce que « les formes de l'organisation actuelle de la Russie sont devenues surannées », et que « la Russie aspire à une organisation rigoureusement équitable, basée sur la liberté civique ». « L'état de choses actuel, — disait-il dans la même déclaration, — exige que le pouvoir s'y prenne de façon à témoigner de sa sincérité et de la droiture de ses intentions. » Au bas de ce rapport, l'empereur avait écrit : « A prendre en considération. »

Ainsi, quand la première Douma fut convoquée, l'organisation actuelle était reconnue par le pouvoir comme surannée et

ne satisfaisant plus aux exigences nouvelles de la vie russe, et on la tenait pour responsable des troubles et des agitations qui avaient eu lieu. On trouvait que la situation politique arriérée de la Russie n'était due ni à la société, ni aux « partis organisés ». La faute en était uniquement à ceux qui étaient les maîtres et qui dirigeaient sans contrôle. La Douma était parvenue à cette conclusion : laissez là les vieilles façons de lutter, adoucissez les châtiments au nom de la faute commune à toute l'organisation de la vie russe. Ce sera la preuve de la sincérité des intentions dont vous parlez dans la suite du manifeste.

Le pouvoir historique semblait hésitant devant ce nouveau problème. Depuis le 27 avril, — disait le député Karavaeff dans un de ses discours, — pas une condamnation à mort n'a été ratifiée. Au contraire, on lisait constamment que la peine avait été adoucie, et qu'elle avait été commuée. Durant quinze jours, dans toute l'étendue de la Russie, la potence avait chômé ; les bourreaux se reposaient de leur horrible besogne. Au milieu de cette accalmie, la Russie historique se trouvait en face de la Russie de l'avenir et toutes les deux se mesuraient d'un regard inquiet et attentif.

Le 12 mai on reçut la nouvelle que la potence allait travailler de nouveau. L'hésitation avait cessé.

On avait étudié à la Douma le projet de loi des cadets sur l'inviolabilité de la personne. Le projet n'était certainement pas sans quelques défectuosités. On l'attaquait de tous les côtés : pour les uns, il était trop idéaliste, pour les autres, trop modéré. Il était alors hors de doute que s'il avait été réalisé effectivement, au moins en partie, la Russie aurait respiré comme après un cauchemar. Toute la question était de savoir si la Douma était capable d'effectuer quoi que ce soit, ou bien si toutes ses aspirations ne resteraient qu'à l'état de belles abstractions ; si elle avait été convoquée pour un travail réel, ou bien si elle était destinée à représenter une fabrique législative en plein travail, aux cylindres et aux volants en mouvement, mais ne possédant pas de courroies de transmission pour la vie réelle.

L'occasion se présenta bientôt de répondre à cette question. L'étude du projet de loi sur l'inviolabilité de la personne fut interrompue par une demande urgente des travail-

listes : le président du conseil des ministres était informé qu'à Riga on se préparait à huit exécutions capitales simultanées.

Déjà, le 11 décembre 1905, au plus fort des désordres, des révoltes, des répressions et des expéditions répressives, qui précédèrent la Douma, le commissaire Porgitzky avait été tué à Riga. On sait que, dans les provinces baltiques en général, et à Riga en particulier, la crise provoquée par la modification de la vie russe, si encroûtée, avait été particulièrement vive. D'un côté, les meurtres des limiers et des agents du pouvoir; de l'autre les nouvelles effrayantes, que publiaient les journaux, sur les tortures et sur les modes de répression employés par la police. Ici plus qu'ailleurs, il aurait fallu examiner attentivement les manifestations des deux partis, les fautes et les responsabilités de chacun. La sincérité dont avait parlé S. J. Witte aurait certainement exigé que l'affaire fût remise à un tribunal ordinaire avec des garanties réciproques. D'ailleurs la loi formelle l'exigeait.

Le meurtre avait été accompli le 11 décembre. L'état de garde renforcée avait été remplacé par l'état de siège le 24 décembre. Le procès avait commencé le 15 avril. Il arriva que *légalement*, à Riga, il y eut un intervalle pendant lequel la garde renforcée n'agissait plus, tandis que l'état de siège n'avait pas été encore proclamé. Pour retirer l'affaire de la juridiction ordinaire le général-gouverneur dut prétexter « l'état de garde renforcée » qui n'existait plus à ce moment. C'était illégal, et le tribunal militaire supérieur avait déjà cassé un arrêt du même genre dans l'affaire de Johannson et Seegall, les reconnaissant justiciables de la juridiction ordinaire, et avait remis l'affaire au tribunal civil.

Peu de temps auparavant, à une question des députés à propos des exécutions, le ministre de la Justice s'était retranché derrière la légalité *formelle :* tant que la peine de mort est maintenue par la loi, elle est exercée légalement. Une même loi aussi formelle sauvegardait maintenant huit existences. Il n'y avait qu'à l'appliquer, et les huit potences de Riga eussent chômé. L'affaire aurait été étudiée par un tribunal ordinaire ignorant la peine de mort.

Cependant, le tribunal militaire, déjà reconnu illégal, se réunit encore une fois et rapporta huit condamnations à mort.

Les défenseurs portèrent l'affaire en Cour de cassation, et l'on ne doutait plus de son heureuse issue. *Alors, de par son propre pouvoir, le général-gouverneur arrêta l'affaire en cassation.*

On cessait d'hésiter. Le pouvoir exécutif éloignait la juridiction ordinaire, et même mettait à la place des garanties du tribunal militaire le bon plaisir du général-gouverneur de Riga. Autrement dit : l'administration devenait juge et partie, et, se basant sur son tribunal, profondément étranger à l'esprit même des nouvelles institutions, préparait déjà les exécutions.

Sur cette base « légale », autour de ces huit existences commença une lutte qui, si elle ne fut pas sanglante, fut profondément dramatique — la lutte de la nouvelle Douma contre l'ancien pouvoir historique.

Des demandes, des sollicitations, des déclarations furent mises en œuvre. On fit appel à l'humanité, à la générosité, à la justice, à la simple légalité formelle. La défense adressa une plainte au Sénat au sujet de la suspension de la procédure en Cour de cassation, et adressa en même temps une pétition au souverain. Au total la Douma ne pouvait que déclarer l'urgence de l'interpellation. Soixante-six membres de la Douma signèrent une nouvelle pétition.

Le 12 mai, je me trouvais dans la tribune des journalistes et je me rappellerai à jamais le moment de l'interpellation, les discours troublés, gros de pressentiments. Au milieu du profond silence qui s'établissait de temps en temps, on sentait comme un souffle de mort et chacun éprouvait l'impression indéfinissable d'un moment historique décisif. Car l'instant était solennel. Il s'agissait de savoir quelle direction allait prendre la vie politique russe. Irait-elle en avant, vers les nouveaux principes d'humanité et de renouvellement, ou bien en arrière, à l'arbitraire des vieux jours, et à l'écrasement des forces sociales, qui tendaient « à l'organisation équitable basée sur des principes de liberté civique » ?

Kousmine-Karavaeff monta à la tribune. Son discours fut simple, concis, sans mots retentissants. Quelques applaudissements hésitants éclatèrent et se turent aussitôt. Le président mit aux voix la proposition : transmettre l'interpellation immédiatement au président du conseil des ministres, sans

égard aux formalités ordinaires, en indiquant la nécessité d'arrêter l'exécution jusqu'à ce que la question fût résolue en cassation, jusqu'à la réponse à la pétition.

— Que ceux qui s'opposent à cette proposition se lèvent, dit le président.

Personne ne bougea.

La décision fut acceptée à l'unanimité. Ceux qui ne voulaient pas considérer cela comme un simple acte d'équité sentaient quand même la sainteté de la clémence et s'arrêtaient devant l'horreur de huit supplices.

Je me souviens qu'aussitôt cette décision adoptée, quand la Douma passa au projet de loi sur l'inviolabilité, on alluma l'électricité. La lumière inonda la salle de la Douma, la tribune du président, la personne du rapporteur, debout à la tribune, l'amphithéâtre avec les députés... Moi, j'eus une sensation étrange, il me parut que dans cette salle se trouvait encore quelque chose, quelque chose d'invisible, mais de pénible et de mystérieux. Peut-être était-ce l'incertitude d'avoir sauvé ces huit existences, et aussi l'incertitude de bien d'autres choses qui s'étaient liées d'une façon fatale à la destinée de ces huit inconnus de Riga... La Douma venait de faire tout ce qu'elle pouvait. Mais elle n'avait rien fait en somme, — voilà comment on aurait pu s'expliquer cette étrange sensation. Ici on ne pouvait que s'indigner, espérer, souffrir et désirer. Mais là-bas, on pouvait exécuter...

Six jours s'écoulèrent. Le 18 mai, le rapporteur Nabokoff monta à la tribune, pour communiquer la réponse du président du conseil des ministres à l'interpellation de la Douma. La réponse fut brève. D'ailleurs, on en connaissait déjà l'esprit par les journaux : le général-gouverneur de Riga n'avait pas voulu attendre le résultat des réclamations portées contre le verdict d'un tribunal que l'on savait illégal, et avait donné l'ordre urgent d'exécuter les huit condamnés.

Le sens de cette communication était assez clair : à la question de légalité on répondait par une manifestation de violence. On prononça à la Douma des discours pleins d'amertume et d'indignation. « En réponse à notre interpellation, dit le député Lednitzky, on nous a jeté huit cadavres. » « Quelques-uns d'entre eux sont mineurs », ajouta le député Lokott. Et ce fut d'une voix pleine d'amère ironie que le dé-

puté Kousmine-Karavaeff lut la dépêche de Leroy-Beaulieu. Le distingué Français, qui connaît la Russie et l'aime, adressait à la Douma des félicitations à l'occasion de l'abolition de la peine de mort : « Le parlement russe accomplira par là une œuvre de miséricorde et hâtera le développement progressif de l'humanité. » Le député Roditcheff chercha encore à protester contre « le scepticisme » qui envahit le Palais de la Tauride comme un flot sombre après la sinistre démonstration du général-gouverneur, et il ajouta, cherchant à consoler les députés : « Vous créerez une loi sur l'abolition de la peine de mort, elle sera confirmée, et ne peut manquer d'être approuvée. Doutez-vous que la peine de mort en soit à ses convulsions d'agonie ? »

Hélas ! les paroles les plus optimistes sont impuissantes devant un fait. Or le général-gouverneur, d'accord avec le gouvernement, avait dressé huit potences en face d'un flot d'excellents discours et d'excellents projets. C'était tellement convaincant que, dix jours après, dans la même salle, le même député Roditcheff disait avec amertume : « Si nous reconnaissions l'article étudié (concernant l'abolition de la peine de mort) comme une loi, en quoi cela pourrait-il changer la situation ? Etes-vous convaincus que ce paragraphe deviendra une loi et que les supplices cesseront ?... Mais chacun de nous, Messieurs, comprend qu'il n'en est pas ainsi »...

Et en effet, il n'en fut pas ainsi. Qui se souvient aujourd'hui que, dans la séance du 19 juin 1906, on avait présenté à la première Douma le projet de loi suivant :

ARTICLE PREMIER : La peine de mort est abolie.

ARTICLE SECOND : Dans tous les cas où les lois en vigueur établissent la peine de mort, elle sera remplacée par la peine qui la suit directement selon sa rigueur...

Se souvient-on encore que ce projet de loi fut adopté par la Douma ?... Qu'il revêtit la forme d'une loi ?... La nouvelle loi fut emportée par le flot des événements en même temps que la première Douma, et le fait seul resta. La potence se remit à l'ouvrage et jamais peut-être, depuis le règne de Jean le Terrible, la Russie ne connut autant d'exécutions capitales. Jusqu'à l'époque où elle fut « rénovée », la vieille Russie connaissait les disettes chroniques et les épidémies. A ces

phénomènes habituels notre singulière constitution en avait ajouté un nouveau. Aux rubriques ordinaires de la mortalité : Famine, Fièvre typhoïde, Diphtérie, Fièvre scarlatine, Choléra, Peste, il fallait en ajouter une nouvelle : « Pendaison. » Presque tous les jours avant l'aube, quand l'immense pays est plongé dans le sommeil, dans quelque corridor de prison on entend retentir un bruit sinistre de pas, on réveille quelqu'un plongé dans l'étourdissement d'un cauchemar, et on le conduit, sain et plein de forces, vers une tombe ouverte...

Oui, on doit le reconnaître, l'histoire russe suit un chemin qui lui est particulier, un chemin indépendant et inexplicable. Tandis que dans tout l'univers l'inauguration de la constitution a amené, au moins pendant un certain temps, des allègements : amnisties, adoucissements de peine, chez nous, avec la constitution, la peine de mort s'est établie en maîtresse absolue dans la maison de la justice russe. Elle est entrée et s'est installée solidement, pour longtemps ; elle est passée dans les mœurs, d'une façon sédentaire, prolongée, chronique... à laquelle, par conséquent, il faudra s'habituer...

Dans les esquisses suivantes, qui sont loin d'être systématiques et qui ne prétendent pas à épuiser la question, nous chercherons à étudier ces faits qui sont passés dans les mœurs. Il est au moins nécessaire de connaître ce dont nous n'avons pas le pouvoir de nous débarrasser maintenant et, peut-être, de longtemps...

II

LES CONDAMNÉS A MORT DANS LA PRISON DE N...

On connaissait jusqu'à présent dans les prisons russes certaines catégories déterminées de prisonniers. Il y avait ceux « qui faisaient leur temps » ; ceux qui étaient prévenus ; ceux qui devaient être envoyés plus loin, et ceux qui étaient condamnés aux travaux forcés.

Notre « rénovation » donna une nouvelle catégorie : celle des condamnés à mort, auxquels l'argot des prisons sut approprier un nom sinistre : « Smiertniki (1). »

Un homme appartenant à la classe intellectuelle, jeté par un destin contraire dans une de ces prisons de province (qu'il

(1) Ceux qui attendent la mort.

n'a pas voulu nommer), eut l'occasion de se rendre compte sans système et au hasard, par des bribes de conversations, des lettres envoyées secrètement, etc., de la situation de ces êtres, qui attendaient en prison la condamnation à mort, puis sa confirmation : l'exécution. Il a mis à notre disposition les résultats de ses observations, et je veux les faire connaître au lecteur.

Une prison dans un chef-lieu de province. L'architecture est banale. Aux quatre coins du bâtiment principal se trouvent quatre tours. On pénètre dans chaque tour par le corridor de la prison, dans lequel on aperçoit la double rangée silencieuse des judas des cellules. Au fond de chaque aile du corridor se trouve une porte solidement fermée, dont la clef est déposée chez des surveillants qui en ont la charge. Un de ceux-là est toujours de garde à l'entrée de la tour qu'elle commande. Cette entrée conduit dans un couloir sombre au fond duquel on aperçoit une porte. C'est la porte de la salle ronde située dans la tour.

Cette salle représente un cylindre de deux à trois mètres de diamètre. En haut se trouve une petite fenêtre défendue par un double grillage. Le grillage enlève la lumière et, en hiver, quand on pose de doubles croisées, il y fait tellement sombre qu'il est impossible d'écrire ou de lire, même en plein jour. Le soir s'allume une ampoule électrique, suspendue au plafond. Elle est suspendue si haut que, même en se plaçant immédiatement au-dessous, on ne peut lire qu'à grand'peine. Il n'y a dans cette pièce ni lits, ni hamacs. La petite table et les quelques tabourets qui s'y trouvent sont emportés tous les soirs. Pour dormir, il faut se coucher à même le plancher. Les murs sont peints en gris pâle. A un mètre cinquante du parquet environ se trouve une bande de deuil noire.

Les salles des étages supérieurs des tours sont mieux. Elles sont plus sèches, plus claires ; par la fenêtre on peut apercevoir la ville, la place derrière la prison, les passants qui traversent la place. Les salles inférieures sont profondément creusées dans la terre, de sorte que leurs fenêtres, demi-arrondies, sont au niveau de la cour de la prison. Ceux qui les habitent éprouvent la sensation d'être plongés dans un puits obscur, froid et humide. Par les fenêtres ils peuvent apercevoir les pieds des prisonniers qui se promènent dans

la cour. En face de chaque tour se tient un surveillant armé d'un fusil.

Pendant l'année à laquelle se rapportent les observations de notre correspondant occasionnel, il y avait là plus de quarante prisonniers. Presque tous étaient des jeunes gens, pour la plupart des ouvriers d'une forge importante de la localité, condamnés tous pour « expropriation (1) ».

L'administration de la prison fait tout ce qu'il lui est possible pour les isoler des autres prisonniers. On désigne un endroit spécial pour leurs promenades. On les mène au bain à part des autres. Mais, bien entendu, un isolement complet est impossible. Quand on les conduit à l'instruction, au tribunal, ou à la visite, ils traversent les corridors qui sont communs à tous, et les prisonniers regardent à travers les judas pour voir ces hommes déjà marqués du sceau de la mort. Avant l'aube, dans la nuit, on leur fait traverser les mêmes corridors pour aller au supplice, et les prisonniers qui dorment dans les salles s'éveillent en sursaut quand ils entendent les pas sonores, quelquefois les plaintes et les cris, de l'homme qui va mourir et qui fait ainsi ses adieux aux habitants de la prison qui sont en communion avec lui. Ensuite, les pas et les cris plaintifs s'éteignent. Dans une cour éloignée a lieu en grand silence le dernier acte de la terrible tragédie... Dans les salles on ne dort plus et on cherche à deviner lequel a été conduit, plein de santé et de force, vers la tombe ouverte.

Pendant les heures de promenade, les prisonniers entendent parfois des voix qui parlent très haut ou qui discutent et qui semblent venir de dessous terre. Quelquefois, surtout dans la première moitié de l'année dont nous nous occupons, des salles des condamnés à mort se faisaient entendre des chants. Alors le surveillant qui était de garde s'agitait, frappait de la crosse de son fusil et criait :

— La tour ! cesse de chanter ! La tour ! On te dit de te taire !

Si cet ordre restait sans résultat, le sous-directeur apparaissait et on conduisait au cachot un de ces hommes qui attendaient le supplice.

Le cachot est une espèce de boîte sombre, située directement sous l'église de la prison ; une boîte basse, humide,

(1) On donne ce nom, en Russie, aux vols importants commis par les Révolutionnaires pour leur cause.

froide, dont l'air est infect. Il arrivait souvent qu'après trois ou quatre jours de cachot le prisonnier était emporté tout droit à l'hôpital.

Dans ces tours, quelquefois isolés, quelquefois par groupes de plusieurs, les condamnés attendent le verdict, et ensuite son exécution, des jours, des semaines, des mois même, se demandant tous les soirs s'ils reverront le lendemain. A une époque encore fort récente, avant la constitution, un juge du tribunal militaire me disait que quand un délai assez prolongé suivait la condamnation, c'était une chance énorme pour un adoucissement de peine; comment, en effet, exécuter un homme qui a survécu à une horreur si prolongée, pire que la mort? Mais à présent il paraît que ces subtilités psychologiques n'embarrassent plus.

III

LA VIE JOURNALIÈRE DES CONDAMNÉS A MORT

Tout le monde garde encore en sa mémoire l'enthousiasme avec lequel, dans la première période de notre « révolution », ceux qui étaient condamnés, ou bien ceux que l'on fusillait sans procès, marchaient à la mort. Ainsi mouraient des hommes de la classe intellectuelle, des jeunes filles, des ouvriers de chemin de fer, des matelots. Des matelots, qui s'étaient révoltés avec le lieutenant Schmidt, allèrent à la mort en rang uni en chantant la chanson connue des conscrits :

C'est le dernier jour de joie — Que je fête avec vous, mes amis! — Mais demain à peine s'éveillera l'aube — Que toute ma famille pleurera...

Il y avait dans ce spectacle tant d'enthousiasme, tant de foi en la vie, devant la mort inévitable, que cette chanson, paraît-il, a acquis dans le sud de la Russie la signification de la Marseillaise.

Bien des choses ont changé depuis, et à mesure que la peine de mort est passée dans les mœurs à l'état d'événement habituel, l'enthousiasme qu'elle provoquait autrefois disparaît. Il devient sans doute plus pénible de sacrifier sa vie à la cause pour laquelle l'on meurt si souvent à notre époque.

D'ailleurs, notre correspondant prétend que, les premiers jours après la condamnation, maints condamnés se sentent

relativement bien. Dans leurs cellules sombres des tours, ils apportent l'excitation de la récente lutte, pleine de sensations vives, sinon élevées, et une tension de nerfs extrême. Le jugement et la condamnation ne sont que les derniers remous de la même vague. Dans la plupart des lettres écrites pendant les premiers jours qui suivent la condamnation, on remarque une vigueur particulière, de l'ironie même.

Certaines de ces lettres sont bien caractéristiques; en voici quelques extraits, tels que nous les donne notre correspondant.

Je vais vous écrire, — ainsi commence une lettre, — mais je vous préviens que j'écris fort mal, que j'ai peu d'instruction et que je n'ai pas beaucoup lu. *Je me sens très bien.* La mort n'est rien pour moi. Je savais que tôt ou tard cela devait arriver. Quand j'étais libre, j'étais certain que, dans une affaire quelconque, je serais fusillé ou pendu. Aussi, camarade, comment la mort m'effrayerait-elle ? Je ne sais pas ce que ressentent les autres, mais, quant à moi, avant le jugement et après le jugement, je me trouve toujours dans la même disposition d'esprit. Ce qui est contrariant, c'est qu'en même temps que moi on en a condamné un qui était innocent. Au tribunal je n'ai pu m'empêcher de le crier aux juges... Aussi ai-je été attrapé par celui qui commandait l'escorte...

Quelque temps après le même condamné écrit :

Vous me demandez à quoi je passe mon temps. C'est difficile à dire. Je ne puis m'en rendre compte moi-même. Je ne peux dire qu'une chose : *c'est que j'ai l'âme tranquille.* Même bien tranquille. J'ai même l'air gai. Depuis le matin jusqu'au soir je ris, j'ai raconté différentes anecdotes humoristiques, je crois. Sans doute, on songe quelquefois à la vie. On devient rêveur pendant quelques instants et l'on cherche à oublier tout cela, car tout est fini pour moi sur cette terre. Et puisque tout est fini, on cherche à chasser ces pensées. Je vois qu'il me reste fort peu de temps à vivre, et, dans ces courts instants, je ne puis rien décider. Au lieu de se casser la tête en vain, mieux vaut tout oublier et passer les derniers jours aussi gaiement que possible. Je ne saurais me définir moi-même ; j'ai l'air d'être anormal. Quelquefois j'ai envie de m'empoisonner. M'empoisonner quand cela me plaira. Car je n'ai pas du tout envie d'aller mourir dans une cour quelconque, et de plus par un temps humide, ou par la pluie. Avant d'y arriver, on aura le temps d'être trempé. Et cela n'est pas très commode d'être pendu quand on est mouillé. Et puis on nous emmène la nuit. On vient de s'endormir profondément, voilà que l'on vous éveille, que l'on vous dérange... mieux vaut s'empoisonner...

Comme le voit le lecteur, l'auteur de cette lettre a assez de ressort pour plaisanter avec un humour cruel sur sa terrible destinée... « On est trempé et ce n'est pas commode d'être pendu quand on est mouillé... On vient de s'endormir, on vous dérange »... « Je ne me sens pas mal, — écrit un autre condamné. — Je suis même étonné qu'il ne se soit passé aucun trouble dans mon âme. Comme si rien n'était arrivé... » Evidemment, à cause de l'inertie du mouvement dont la vie est pleine, et de son processus organique, l'homme ne saurait s'imaginer qu'elle va bientôt s'interrompre sans causes internes, organiques. Il connaissait sa condamnation, mais n'en ressentait pas encore l'impression...

Soutenir son courage le plus longtemps possible, garder jusqu'à la mort le sentiment de la vie qui continue, ne pas laisser empoisonner son âme par l'horrible vérité, tel est le but de la singulière société qui peuple ces sombres salles. « Oublier et faire oublier les autres », voilà ce qui est devenu comme une règle de sa morale sociale.

Nous nous couchons à trois heures de la nuit, écrit un condamné. C'est l'habitude. R. nous a appris à jouer la préférence (jeu de cartes) et nous nous y passionnons tellement que nous jouons comme si le jeu était intéressé. *On ne s'aperçoit pas que quelqu'un ait perdu courage.* Si l'on nous observait sans savoir que nous sommes condamnés à mort, on nous prendrait simplement pour des prisonniers en train de faire leur temps. Mais si l'on nous observe sachant que la mort nous attend, on peut croire, certainement, que nous ne sommes pas normaux. En effet, je suis étonné moi-même que nous gardions tant de sang-froid. Une de vos phrases m'a donné à penser que vous nous supposez dans un état d'esprit pénible. Figurez-vous que cela n'est pas. Au contraire : il nous arrive d'être gais d'une façon qui n'est pas naturelle. *Souvent le rire, les plaisanteries, les chants et les histoires que nous nous racontons ne cessent pas.* Nous oublions, littéralement, ce qui nous attend. Selon moi, cela provient de ce que l'on n'est pas seul... Dès que l'un de nous s'assombrit, un autre s'efforce, peut-être même inconsciemment, de l'arracher à ses pénibles pensées et de l'entraîner dans une conversation ou autre chose... Il y a des moments où l'on se sent méchant sans raison, on aurait envie de faire du mal à quelqu'un... Autant que j'ai eu l'occasion de l'observer, si on laisse l'homme s'agiter et se soulager en criant des sottises, il finira par se calmer peu à peu. Dans ces moments-là, le chant a une bonne influence. Si l'on entonne quelque chose, il finit par y joindre sa voix.

C'est dans ces moments-là que des tours fermées hermétiquement on entend des chants, et que le garde, dans la cour, s'agite, frappe de la crosse du fusil, et crie à la tour de se taire. Mais il est certainement difficile de faire cesser un pareil chant...

Mon état actuel est satisfaisant, — lisons-nous dans une autre lettre, — mais dans la tête j'ai un véritable chaos. J'aurais voulu rester un jour, deux jours tout seul, en face de moi-même ; mais c'est impossible. Je plains la jeunesse qui se perd. Quant au fait qu'il faudra bientôt mourir, ce n'est pas que j'y songe avec sang-froid, mais cette pensée ne me trouble pas, *je ne l'approfondis pas*. Comment expliquer cela, je n'en sais rien.

L'auteur de cette lettre aurait désiré rester seul; mais c'est précisément l'isolement qui est terrible dans cette situation.

Quand quelque pensée se met à me venir en la tête, — écrit un autre condamné, à propos de la même question, — afin de l'éloigner je cherche aussitôt à me distraire en causant avec les camarades. Ou bien, aussitôt que je sens que je pourrai m'endormir, je tâche de me coucher. Il me semble que si j'étais seul, il y a longtemps que j'en aurais fini avec la vie.

A mesure que le temps passe, la tranquillité disparaît.

Il faut compter les minutes de l'existence, car elle est courte, — écrit un des condamnés, qui passe évidemment ses derniers jours dans la solitude. — J'écris ce billet et je crains que la porte ne s'ouvre et que je n'aie pas le temps de le terminer. Que je me sens mal à mon aise dans ce silence sinistre ! Le moindre bruit fait battre mon cœur d'inquiétude. La porte grince... Mais c'est en bas. Je me remets à écrire. J'entends des pas dans le corridor et je me précipite vers la porte. Non, c'est encore une fausse alarme : ce sont les pas du surveillant. Un calme mort et terrible m'oppresse. J'étouffe. Ma tête me semble de plomb et tombe sans force sur l'oreiller. Mais je veux terminer quand même mon billet. Que voulais-je t'écrire ? Oui, à propos de la vie. N'est-ce pas, il est ridicule d'en parler quand, ici, la mort est à nos côtés ? Oui, elle est tout près de moi. Je sens son souffle glacé; son fantôme effroyable est sans cesse devant mes yeux... On se lève le matin et on se réjouit comme un enfant d'être encore en vie, d'avoir encore toute une journée pour jouir de la vie. Mais en revanche, quelle nuit! Il est difficile d'exprimer tous les tourments qu'elle apporte... Enfin, il est temps de terminer : il est près de deux heures. Je puis m'endormir tranquillement : on ne viendra plus me chercher aujourd'hui.

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, — dit un autre prisonnier dans une de ses lettres. — J'ai eu beau faire travailler mon imagination, mon cerveau malade n'a été capable de rien. En ce moment, je suis dans l'ignorance la plus complète, et cela me tourmente terriblement. Voilà deux mois que je suis condamné, et l'on ne m'a pas encore pendu. Dans quelle intention me garde-t-on? Peut-être est-ce pour me faire souffrir davantage? Peut-être veut-on que je me tourmente chaque nuit en attendant la mort! Vraiment, camarade, je n'ai pas la force d'écrire comme je souffre toutes les nuits! Quoi qu'il doive arriver, que cela vienne vite!

L'homme qui écrivait ces lignes était celui même qui s'étonnait, au commencement, que la condamnation n'ait produit aucun effet sur lui, et qui disait que la mort ne l'effrayait pas du tout... Ces deux lettres sont comme les deux pôles opposés de l'état d'esprit des condamnés : d'abord des nerfs excités et du courage ; ensuite, une horreur grandissante devant le dénouement, une horreur silencieuse et stupide.

IV

LES ILLUSIONS ET LES SUICIDES

Cependant, l'espoir et le rêve apparaisent souvent dans l'intervalle.

Chacun a quelque espoir, — dit l'un des auteurs de ces lettres, — et la fantaisie de chacun atteint la hauteur des colonnes d'Hercule. Quoique nous sachions que l'on emmène l'un après l'autre nos camarades pour les pendre, notre propre exécution prochaine nous paraît incroyable. Comment, moi, bien portant, plein de force, puis-je être emmené et pendu !... Chacun nourrit l'espoir rose de quelque chose, presque d'un miracle. Quelques-uns s'attendent à être graciés. D'autres rêvent de présenter une pétition au souverain et s'imaginent qu'ils sauront venir à bout de l'administration. On parle quelquefois de narcotiques. On devrait, dit-on, s'arranger pour s'endormir et quand on vous aurait enterré, les camarades viendraient et vous déterreraient ; ou l'on imagine de s'entendre avec le docteur pendant l'exécution, et ainsi de suite.

Mais dans la situation d'un condamné à mort, l'espoir lui-même est trompeur et funeste comme le haschich.

Je pense que les rêves trop vastes nous sont nuisibles, — écrit un autre, — car les déceptions sont trop pénibles. Je donnerai un exemple. L'un de nous était absolument convaincu que sa condam-

nation serait annulée, car le tribunal lui-même s'en était occupé, et puis son oncle avait des relations influentes. Quand on vint lui dire, la nuit, qu'on avait reçu sa grâce, il y crut et, tout joyeux, se rendit dans les bureaux. Que dut-il souffrir quand, au lieu de sa grâce, il se vit traîner à la potence. On pourrait me dire que tout cela n'a pas d'importance, car il n'a pu souffrir qu'une heure environ, et même moins. Mais je ne voudrais pas d'un mois d'illusions pour vivre une heure de pareilles souffrances. Mieux vaut s'habituer à la pensée que je dois bientôt mourir. Je ne cacherai pas que moi aussi je fais des rêves et que je me crée des illusions, mais je ne permets pas aux rêves de prendre racine. Contre les rêves de liberté, de retour au milieu de la famille, contre ces rêves-là, je prends mes mesures.

Je cite un autre exemple — celui de P... Lui ne pouvait nourrir absolument aucun espoir. Mais, pour une raison ou une autre, on emmenait les autres, et lui restait là, bien que le délai fût écoulé. Il commença alors à espérer. Et lui qui auparavant était prêt à mourir dans des souffrances bien plus grandes, procurées par le poison qu'on lui avait remis, maintenant n'a plus le courage de s'empoisonner et attend le dernier moment. Il ne le prend que quand on vient lui dire: prépare-toi à être mené à la potence. Le poison lui fait perdre connaissance. On le porte dehors sur un matelas et on le berce à l'air frais... Il revient à lui. Il entre dans le bureau, il écrit des lettres et va à la potence.

Il y a une quantité de pareils exemples, — ajoute l'auteur de la lettre. — Tout cela est la conséquence des illusions : chacun de nous s'accroche à une paille et alors, logique et raison, tout va au diable.

Celui qui a écrit les lignes citées a-t-il réussi, en fin de compte, à rester dans les limites de « la logique et de la raison » ? nous n'en savons rien. Mais ceux qui s'abandonnent passivement aux illusions deviennent facilement des maniaques.

De tous les condamnés à mort,— dit-on dans une lettre,— c'est la première fois que j'en vois un comme N. N. Malgré qu'il ne le dise pas, il est évident qu'il regrette la vie. Il n'a pas présenté de recours en grâce, mais sa mère l'a fait en son nom. Maintenant, il se tire les cartes constamment, pour savoir s'il sera gracié ou non. Il a refusé d'attenter à sa vie. Si j'avais à décrire ses derniers jours, je n'aurais pas grand'chose à dire. Sa vie est excessivement monotone. Le soir il se couche vers six heures, et il se lève vers trois ou quatre heures. Aussitôt levé, il prend les cartes pour se les tirer. Dans la journée il se couche quelquefois, et à ma question : « A quoi pensez-vous ? » il répond habituellement : « Je n'en sais rien moi-même ».

L'auteur des notes dont nous profitons pour notre esquisse écrit qu'il a réussi à voir quelquefois ce N. N., dont il est question dans la lettre précédente.

C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années, au visage allongé et aux yeux bleus, qui paraissent voilés et semblent ne rien voir. En vareuse de prisonnier, bien ajustée, il va lentement à la promenade avec son gardien, et laisse errer un regard fatigué et indifférent le long du corridor. Ce qui attire le plus l'attention, ce sont ses yeux mortellement fatigués, distraits, qui ne voient rien.

On disait dans la prison que N. N. avait promis aux autorités de leur livrer plusieurs hommes, s'il obtenait sa grâce, et qu'on lui avait donné l'espoir de pouvoir éviter le supplice...

Tous, certainement, ne s'abandonnent pas ainsi complètement à de telles illusions. Le désir de bien des condamnés ne dépasse pas celui d'une mort volontaire. Nous avons déjà rencontré plus haut l'expression de cet état d'esprit : « Mourir quand je le voudrai. » Et pendant que la population ordinaire de la prison cherche par tous les moyens à obtenir de l'alcool, du tabac et des cartes, les condamnés à mort rusent de toutes les façons pour se procurer du poison ou un couteau.

Les journaux annoncent constamment des suicides avant l'exécution. Les condamnés ont surtout recours au cyanure de potassium, plus rarement à la morphine ou au couteau. « Chose curieuse, — écrit l'auteur des notes dans lesquelles nous puisons, — dans ces tentatives de suicide, pas un des condamnés n'a recours au lacet ou à la corde, quoiqu'il soit bien plus facile de se les procurer. »

Ces tentatives de suicide et ces suicides ont lieu devant les autres co-détenus.

La mort du camarade Ja., — lisons-nous dans une lettre d'un condamné, — a produit sur moi une impression terrible. Il avait une force de volonté immense, et ce fut le tableau émouvant d'une mort héroïque. Avant sa mort, il était gai, fumait, causait, riait ; aucun trouble ne se remarquait en lui. Soudain, il chercha la place du cœur, tint le couteau d'une main, l'enfonça en frappant de l'autre, et dit ensuite : « C'est bien ! retirez-le. » Il commença à râler et mourut sans une seule plainte.

Il laissait ce billet :

Je termine mon existence par le suicide. Vous m'avez condamné à mort et vous croyez peut-être que j'ai peur de votre condamnation; non! votre condamnation ne me fait pas peur. Mais je ne veux pas de la comédie que vous voulez faire avec votre formalisme. La mort me menace, je le sais et je l'accepte. Je ne veux pas attendre la mort que vous voulez me donner. J'ai décidé de mourir avant. Ne croyez pas que je sois aussi lâche que vous.

Il est évident, que pour cet homme courageux, la mort était le dernier acte sinon de la lutte ouverte, au moins de sa polémique avec ses ennemis.

V

LES DERNIÈRES ENTREVUES

Une foule se rassemble deux fois par semaine à la porte de la prison et attend patiemment que cette porte s'ouvre. Ce sont les pères, les mères, les frères, les sœurs, les fils, les filles et les femmes des prisonniers, qui viennent les visiter. Enfin la porte s'ouvre. On les laisse entrer.

Une pièce longue, étroite, malpropre, peu éclairée par une seule fenêtre, est divisée dans toute sa longueur par deux cloisons; à la partie inférieure les cloisons sont en bois; au-dessus, jusqu'au plafond, elles sont en toile métallique serrée. La distance entre les cloisons est de un mètre cinquante. C'est à cette distance que les prisonniers et leurs parents se voient et causent, à travers les deux toiles de métal... Comme tout le monde parle à la fois, et que le tumulte général assourdit les paroles, au bout de quelques instants, la « salle des entrevues » retentit de bruit et de cris. Chacun cherche à crier plus fort que les autres, s'efforçant de jeter à son cher prisonnier quelques mots. La pièce retentit de ces criailleries désespérantes, du piaillement des voix de femmes; on ne voit que des visages convulsivement tendus, et des sanglots muets et sans force éclatent au bruit des fers...

Voilà une vieille paysanne; elle est venue de son village, situé à 50 kilomètres, et s'accroche, de ses doigts convulsivement recourbés, à la toile métallique. Elle essaye plusieurs fois de crier quelque chose à son fils, mais sa faible voix est noyée dans ce brouhaha et dans ce tumulte. Elle a un geste de désespoir et ne fait plus que regarder de ses vieux yeux troublés par les larmes... Dans six ou sept minutes l'entrevue sera ter-

minée. On chasse tout le monde, et l'on amène de nouvelles séries de prisonniers derrière la cloison en toile métallique pour voir leurs amis « libres ». Les premiers partent, emportant avec eux un sentiment de tristesse et de regret. On avait tant de choses à dire à cet être chéri. On n'a rien dit. En Russie, des milliers d'hommes ont été déjà exécutés. Presque autant de mères et autant de pères, et, peut-être, de frères, de sœurs, de femmes regardent à travers de pareils grillages les êtres qui leur sont chers et que la mort menace. Quand ce sont de simples ouvriers ou des paysans, d'autres membres de leurs familles, s'ils en obtiennent l'autorisation, viennent également leur faire leurs adieux, comme à des mourants. Que de douleur pénible, inoubliable, qui ne sera peut-être jamais pardonnée, ces gens simples emporteront-ils dans les faubourgs des villes et dans les villages éloignés !

Quand le verdict a été prononcé, le condamné obtient un privilège : on lui enlève les fers et on admet ses proches parents à une entrevue avec lui dans les bureaux de la prison. Voilà de nouveau des charrettes qui se traînent le long des routes, pour mener les parents à cette dernière entrevue. La justice militaire est toujours rendue promptement et, pendant que la vieille se traîne à pied ou se fait traîner par sa haridelle étique, souvent l'affaire est terminée. Le portier de la prison, d'un ton sérieux et impassible, comme tout paysan russe qui parle de la mort, les informe que le fils a été pendu à l'aube, alors qu'eux, dans l'obscurité, se hâtaient le long d'une route exécrable. Dernièrement, — raconte notre correspondant, — une de ces mères s'approcha de la prison et supplia qu'on lui accordât une dernière entrevue. Au lieu de l'autorisation demandée, on lui apporta de la prison une mèche de cheveux, tout ce qui restait de son fils. Avant de monter à la potence, son fils avait demandé des ciseaux, avait coupé une mèche de ses cheveux et avait prié qu'on les remît à sa mère. Sa dernière volonté avait été accomplie consciencieusement.

L'an passé les journaux ont publié un cas bien plus douloureux. Le nommé Chourimoff, condamné à la peine de mort à Balacheff, avait adressé à son père une lettre où il le priait de venir lui faire ses derniers adieux. « L'humanité la plus élémentaire, — dit le correspondant qui communiqua ce

fait, — s'il est possible de parler d'humanité auprès de la potence, exigeait ou le refus de transmettre la lettre, ou l'autorisation d'une dernière entrevue. Toute autre alternative semblait impossible. Mais ce fut justement cette autre, douloureuse et monstrueuse dans son inhumanité, qui fut choisie. Le père, un pauvre vieillard malade, ayant ramassé ses derniers sous, se rendit à Saratoff, emmenant avec lui son second fils. Bien entendu, avant tout, il s'adressa au tribunal. Ici, on lui conseilla de se renseigner chez le commandant du corps d'armée. A la question : mon fils est-il encore en vie? on lui répondit : nous n'en savons rien. Le vieillard se rendit à Kazan, mais ici non plus il ne put obtenir de « renseignement ». Il revint à Saratoff et, pendant trois ou quatre jours, dut faire différentes démarches. Il se rendit chez le procureur, chez l'aumônier de la prison, dans les bureaux. Enfin, quelqu'un (la bonne âme!) eut pitié de la peine et des larmes du vieux père et lui annonça que son fils « était déjà pendu ».

Ce vieillard, conclut le correspondant, rentrera chez lui, dans sa famille, dans le cercle de ses amis et de ses proches... De lui, d'une multitude de vieillards pareils, de leurs familles, on exigera d'aimer la patrie, de respecter ses institutions, d'avoir des sentiments patriotiques...

Certainement... Cependant, revenons à notre étude « de mœurs ».

Le bureau dans lequel on accorde aux condamnés une dernière entrevue avec leurs parents est divisé en deux parties inégales par une cloison de bois, à mi-hauteur d'homme. On amène le condamné derrière la cloison, on ferme la porte derrière lui, de chaque côté se placent des surveillants. Les parents qui sont venus à l'entrevue restent de l'autre côté de la cloison.

Les surveillants écoutent les entretiens avec indifférence. L'homme s'habitue à tout, et eux, ils en ont déjà amené beaucoup à ce grillage et à cette potence. Leur devoir est de surveiller, afin que l'on ne transmette rien au condamné, surtout pas de couteau, ni de poison, et ils veillent indifférents et impassibles. Mais ces entrevues produisent une impression ineffaçable sur l'homme qui n'y est pas habitué, comme tout ce qui se rapporte à la vie et à la mort sous une forme palpable.

Notre correspondant s'est trouvé par hasard dans les bureaux pendant la dernière entrevue qu'eut avec sa mère ce même Ja..., qui se suicida avec tant de courage. C'était peu de temps avant son suicide; grand, la figure d'un jaune maladif et les yeux brillants de fièvre, il se tenait auprès de la cloison derrière laquelle étaient deux femmes. L'une d'elles, toute courbée, enveloppée dans un châle, pleurait tout le temps et ne cessait de s'essuyer les yeux avec un bout de son châle. L'autre ne pleurait pas ; ses yeux étaient rouges et secs. Elle ne quittait pas son fils des yeux, mais elle ne trouvait pas ce qu'elle avait à lui dire : des paroles qui touchent, qui attendrissent, qui consolent.

— Alors, comment vas-tu à présent ? — demandait-elle d'une voix douloureuse. — Ta santé ?

— Qu'importe ma santé ? On me pendra bientôt, — répondit le fils d'une voix enrouée en s'efforçant de rire. Mais le rire ne lui réussit pas et il s'arrêta net. Un nouveau silence.

— Tu dois rêver des choses effroyables ? — redemanda la vieille.

— Oui, je vois toutes sortes de choses en rêve, — répondit celui-ci tout pensif ; puis, d'un ton moins pénible et plus simple : — J'ai là-bas un paletot qui est resté... Il faudrait le vendre...

Ils se mirent à causer du paletot, heureux d'avoir trouvé un sujet qui ne se rapportât pas directement à la chose principale qui les occupait tous les deux. L'entrevue se termina bientôt. Les surveillants emmenèrent le condamné dans la tour; la mère s'en alla jouir de sa liberté, qui ne dut pas lui paraître beaucoup meilleure que celle de la tour. On dit qu'elle est devenue folle après l'exécution.

Quand les parents viennent, — écrit un condamné, — on a toujours envie de leur dire quelque chose. Mais il est impossible de le faire. Je sens en ce moment même que j'aurais pu leur dire bien des choses tendres et bonnes, les calmer ; mais dans les bureaux, à côté de moi, il y avait des gens qui me dégoûtaient, et je n'ai rien pu dire, impossible de prononcer un seul mot de tendresse en leur présence, ma langue ne m'obéit pas. Quand on se rend à l'entrevue, on songe à dire une chose et une autre, mais quand on y est, il semble que l'on ait tout oublié. Tout sort de la tête. On ne fait que les regarder,

on écoute ce qu'ils disent, mais soi-même on ne prononce pas une parole.

J'attends l'arrivée de mes parents, — écrit un autre, — ils m'ont envoyé dix roubles, que j'ai remis à ma femme. Voilà une créature qui m'est aveuglément dévouée et qui m'aime ! J'ai positivement honte devant elle. Mais lui parler, lui faire comprendre, l'élever jusqu'à moi m'est tout à fait impossible. Cependant, cela m'est bien pénible ! Nous parlons des langages différents.

L'homme qui a écrit ces lignes attribue cet éloignement pénible des proches à la différence des niveaux intellectuels. Mais il est peu probable que cela en soit vraiment la cause. Tous les condamnés et ceux qu'ils laissent dans ce monde parlent évidemment des langages différents. La langue humaine n'est pas adaptée à de *pareilles* conversations. Les conceptions ordinaires gardent le silence timidement ayant conscience d'être inutiles, déplacées, offensantes. En effet, qu'importe la question de santé à l'homme qui va être prochainement pendu?... Il doit aussi rêver de choses différentes...

VI

L'AUTOBIOGRAPHIE

Quand cela leur est possible, les condamnés écrivent volontiers. C'est un des moyens de faire passer les heures terribles de l'attente et, de plus, de faire un retour sur soi-même et sur sa vie écoulée, tout en s'adressant à un lecteur sympathique. Si l'épistolier continue à se passionner pour l'idée à laquelle l'homme a sacrifié sa vie en pleine conscience, ces lettres prennent des formes qui surprennent et attendrissent même leurs adversaires. Dans ces dernières années, la presse russe a eu fréquemment l'occasion de publier de pareilles adresses des morts aux vivants, et ces voix d'outre-tombe étaient entendues dans les coins les plus reculés et les plus prosaïques, faisant oublier les contradictions et les désaccords pour ne faire penser qu'à la force morale, qui a vaincu et éclairé la terreur de la mort.

Les documents que nous avons eus pour ces esquisses « de mœurs » ne nous ont pas mené jusqu'à des sommets aussi élevés. Nous avons puisé à une source journalière, ordinaire, terre à terre. Les auteurs ne sont pas des hommes hors ligne ; leurs lettres ne sont pas réchauffées par l'ardeur d'une foi

intense. Ce sont plutôt les tristes crépuscules de la pensée et de la conscience civiques. Mais, ici également, les conditions dans lesquelles naissent ces derniers épanchements de victimes vouées à la mort leur imposent un caractère de gravité, leur confèrent un sens douloureux tout particulier. Ils écrivent sans la moindre arrière-pensée, comme cela leur vient, et ils n'ont même pas l'espoir que la lettre ira au delà du cercle restreint de leurs familiers ou de la salle de prison voisine. La proximité de la mort rend les hommes sincères et graves et l'on est obligé de croire ce qui est dit dans de telles conditions.

Nous possédons toute l'autobiographie d'un de ces hommes tout à fait ordinaires. Nous la citons *in extenso*, telle qu'elle nous a été communiquée par notre correspondant.

Vous me demandez de vous parler de mon enfance. Ah! j'y pense tantôt en bien, tantôt avec regret. Je suis né et j'ai grandi dans une très riche famille aristocratique. Mon enfance n'a été qu'un plaisir continu. J'étais entouré de bonnes, de précepteurs. En hiver, j'habitais la ville, en été une belle propriété. Je possédais un fusil, un cheval, en général, tout ce que l'on peut donner à un enfant de mon âge. Ensuite commencèrent mes études. Je passai par trois collèges; puis dix-huit mois dans un corps de cadets avec une bourse, grâce aux mérites de mon père devant la patrie et le trône. Je n'allai jusqu'au bout nulle part et je devins à la fin un fameux vaurien. Ma mère m'aimait à sa façon. Je me souviens fort peu de notre père. Il mourut quelques années après la campagne de Turquie. Nous étions quatre frères et une sœur. Je dois vous dire que, malgré les grandes ressources que possédait notre famille, pas un de mes frères ne termina ses études. En grandissant, chacun chercha à se séparer de la famille et s'arrangea à sa façon. L'un de mes frères s'empoisonna à 18 ans par désespoir d'amour. Un autre épousa à 19 ans une bossue, la fille d'un paysan, ce qui, selon notre mère, déshonora notre famille. Maintenant il est chef de train sur les chemins de fer du Sud-Ouest. Un troisième épousa une actrice d'un théâtre de province et, autant que je me le rappelle, servit dans la police. Maintenant il doit être quelque part commissaire ou secrétaire de préfet. Je me souviens aussi qu'il a été plusieurs fois mis en jugement pour avoir dilapidé les fonds de l'administration et pour débauches; mais, grâce à des protections, il s'en est toujours tiré. Le quatrième, moi, votre humble serviteur, un fameux vaurien, surtout quand il s'agissait de femmes. Je vécus ainsi jusqu'à ce que je me sois mis dans la politique. Cette affaire-là, « la politique », m'a absorbé entièrement. J'ai eu alors une soif de l'étude, une telle soif que je lisais tout ce qui me

tombait sous la main. N'oubliez pas qu'auparavant je ne lisais absolument que des romans. Dans mon enfance, inconsciemment, je témoignais d'un esprit libertaire, ce qui me valait de grands ennuis. Pendant l'été on autorisait les paysans à ramasser des champignons dans notre forêt, mais seulement ceux qui venaient travailler à la journée; les autres n'en obtenaient pas l'autorisation. Evidemment, s'ils ne venaient pas travailler à la journée, c'est qu'ils n'y trouvaient pas leur avantage. Et voilà, on faisait la chasse à ceux-là, et on leur enlevait les champignons qu'ils avaient ramassés. Cela m'indignait, et je rendais les champignons ; ce qui me valait de me battre avec mes frères. On eut beau vouloir raisonner avec moi, je tenais bon. Un jour, cela provoqua enfin une très grosse dispute, après laquelle j'écrivis à peu près le billet suivant : « Quand vous lirez ces lignes, je ne serai plus de ce monde. Je meurs parce que l'on ne me permet pas de rendre les champignons aux paysans. » Ensuite je pris un revolver, je laissai le billet sur la table et je sortis avec l'idée de ne me faire aucun mal. On se précipita à ma poursuite. Je n'eus pas le temps d'atteindre la forêt et fus pris. Mais depuis ce temps-là, on cessa de faire la chasse aux paysans, et je triomphai.

Cet incident est un de mes souvenirs agréables. Nous autres, enfants, nous évitions les grandes personnes : ma mère, mes tantes, mes oncles, et nous cherchions à nous cacher au plus tôt hors de leur vue, malgré que moi je n'aie jamais été puni par eux. On nous amenait à table comme des petits chiens dressés. Nous prononcions des phrases en français, que nous avions apprises par cœur, nous baisions la main de notre mère, nous prenions le thé et nous nous retirions. Nous faisions la même chose quand il y avait du monde. Une pareille éducation ne pouvait nous faire aucun bien. Rien ne m'attachait à la maison paternelle ; ni mes frères non plus, probablement. Ma mère et les autres parents étaient, à vrai dire, des étrangers pour moi, et je n'éprouvais pour eux aucune affection. Si même j'avais trouvé l'occasion d'un entretien sincère, ou d'une caresse, je n'en aurais pas voulu. Je n'ai jamais eu la moindre discussion avec eux. Je leur ai toujours adressé exactement des lettres de souhaits, car je savais que c'était très important pour eux. Jamais je ne leur ai rien demandé. Je leur écrivais que je me portais bien, que je vivais bien, quoique en réalité il me soit arrivé de rester sans manger deux et même trois jours. Pourquoi ne m'adressais-je pas à eux, je ne puis m'en rendre compte. Je n'ai pas parlé de ma sœur. Elle termina ses études au collège de Kieff, épousa un médecin, non par amour, mais parce que son mari lui paraissait un parti avantageux. Elle habite encore à présent N. avec son mari, son fils et notre mère. Son mari est déjà professeur, il a énormément de relations et certainement aurait pu faire beaucoup pour moi. Pendant mes deux années

d'incarcération je ne leur ai pas écrit une seule fois. Je n'ai pas écrit parce que je ne connaissais pas leurs idées et craignais de les compromettre. Maintenant, j'aurais bien voulu leur écrire, mais je ne peux pas leur dire ce que je voudrais et, autrement, ça n'en vaut pas la peine. Je crois que l'on nous considère même, mon frère et moi, comme des monstres. Mais à présent que la mort est devant moi, j'aurais voulu savoir s'ils consentiraient à faire des démarches en ma faveur. Si oui, j'aurais remis le terme de ma mort. Je le répète, une seule pensée me tourmente sans cesse : mourrai-je quand moi-même le voudrai...

Mais je me suis écarté du récit de ma vie. Vers 15 ou 16 ans, après beaucoup d'ennuis avec ma mère, j'obtins son consentement à mon départ. Je reçus une somme de 300 roubles et je me rendis à Odessa. Mon rêve était d'aller en mer. Au bout de quelques mois j'obtins ce que je désirais et je trouvai un emploi sur le bateau à vapeur « Platon », de la Société Russe. Je fis le voyage jusqu'à Batoum et retour. Je servis comme élève pendant deux ans environ, ensuite je tombai malade ; je passai quatre mois à l'hôpital, puis je quittai le service. Bientôt après, guidé par une personne assez expérimentée, je me mis à faire du commerce. Pendant plus de trois ans ma famille ne sut pas où j'étais et ce que je faisais. J'écrivis enfin. La femme de mon frère vint me chercher (l'auteur ne dit pas de quel frère) et me persuada de revenir. Rentré à Kieff, je fis la connaissance d'une jeune fille, de l'institut des demoiselles nobles, une jeune fille très jolie; je nouai une intrigue avec elle, intrigue qui se termina par un accouchement. Je voulais l'épouser, mais sa famille l'emmena et la maria, comme je le sus plus tard...

Voilà comment avait commencé cette bizarre existence grise dans cette famille aussi bizarre et aussi grise, qui produit d'un côté le policier-concussionnaire typique et criminel, qui profite de ses relations pour éviter d'être mis en jugement, et, d'un autre côté, un candidat à la potence. Ici tout a l'air d'être bien à sa place ; tout est convenable : la famille se réunit à la table de thé, les enfants baisent la main et prononcent des phrases apprises par cœur. Mais tous sont profondément étrangers les uns aux autres, si bien que, même quand sa vie est en feu, devant la possibilité d'une exécution, l'homme qui écrit cette étonnante autobiographie n'a pas le courage de tenter une suprême lutte contre ce terrible éloignement familial.

Ni affection, ni religion, ni Dieu ne rapprochent les membres de cette famille. Cependant la négation de la religion et

de la famille n'a encore pu pénétrer ici. Personne ne les a niées. Elles n'ont jamais existé. C'est dans cet état, déjà homme, déjà père, mais toujours errant, étranger dans la société, que l'auteur se jette dans « la politique ».

Je considérais d'abord la politique, dit-il, comme des négociations entre deux pays, mais j'estimais profondément les criminels politiques et les considérais presque comme des sur-hommes...

L'auteur n'explique pas comment il pouvait exister des prisonniers politiques si la politique ne consiste qu'en négociations entre pays, et, certainement, ceci est caractéristique du chaos intellectuel dans lequel erre la pensée civique d'un Russe relativement cultivé. Ici la « politique » devient tout simplement la « négation de l'organisation existante », et l'esprit sans guide tend vers la direction où cette négation est le plus simple et le plus logique.

La première fois, — écrit l'auteur, — je fus arrêté à Kieff. Un capitaine de gendarmerie avait violé une prisonnière politique sans défense, dans la forteresse de Saint-Pétersbourg (1). Les étudiants de Kieff résolurent de faire dire un service mortuaire pour la défunte, mais on leur en refusa l'autorisation. Ils se réunirent, au nombre de trois cents environ. Je m'y trouvais également. On prit tous nos noms, puis on nous laissa aller. Nous nous réunîmes de nouveau, on nous inscrivit de nouveau et on nous envoya en prison. Quatre mois après on nous exila pour un an de Kieff.

Après cela, le jeune homme devient comptable au chemin de fer du Sud-Ouest où son oncle est ingénieur ; mais la fièvre règne dans la localité et il tombe malade. Il part pour Samara, où il réussit à obtenir le poste de commis au chemin de fer. Il devait faire un commis des plus ordinaires, et c'est à peine s'il a conservé la réputation d'un homme suspect au point de vue politique. Mais si l'on avait ouvert le cœur de ce commis de Samara, très ordinaire, on y aurait trouvé la représentation de l'Etat comme une institution à l'abri de laquelle on viole lâchement dans des prisons perdues des jeunes filles

(1) L'auteur cite probablement le scandaleux et mémorable incident survenu, vers la fin du siècle dernier. Une jeune fille, élève des cours supérieurs, emprisonnée dans la forteresse, répandit du pétrole sur ses vêtements et y mit le feu. On parlait beaucoup en ville des causes de sa mort. Mais au lieu de chercher à éclaircir cette sombre énigme, le gouvernement absolu de l'époque préféra étouffer l'affaire, en faisant sa cause d'un crime commis par un fonctionnaire. Cet événement agita la jeunesse de toutes les écoles supérieures. Le nom de la défunte était Vétrova, si je ne me trompe.

sans défense, qui protège ces viols et punit l'expression de l'indignation qu'ils suscitent. C'est dans cet état d'esprit qu'à Samara il fait la connaissance de quelques élèves infirmières, chez lesquelles fréquentaient des personnes suspectes. « C'est là où je connus toute la sagesse. »

L'auteur n'explique pas le genre de sagesse en question, le croyant superflu...

Voilà mon existence,—ainsi se termine sa biographie.—Pourquoi suis-je condamné à la potence ? La mort va venir bientôt, et je vous donne ma parole que je n'ai pris part ni à cette expropriation, ni a aucune autre. Oui, certainement, je n'aurais même pas été capable de tuer qui que ce soit. Par nature je suis très doux et bon jusqu'à la sottise, de sorte que, littéralement, je ne suis pas capable de pareilles choses. Quant à l'affaire pour laquelle j'ai été condamné à mort, je n'ai été coupable que de n'avoir pas dénoncé. Et puis, je ne savais pas exactement comment ils voulaient organiser l'affaire. Et même, si je l'avais su, mes principes ne m'auraient pas permis de faire une dénonciation. Pendant le jugement, j'ai été étonné de voir une foule de petites preuves contre moi. Maintenant je le dis tout à fait sincèrement : dans mon cas il y a eu tout simplement coïncidence. *Ah, mais ! que le diable les emporte* ! *Ça ne vaut pas la peine d'en parler*. J'ajoute, cependant, un fait intéressant : la cour ne m'a reconnu coupable que d'instigation et m'a condamné quand même à la potence...

Si l'on se rappelle que cette lettre envoyée d'une casemate à l'autre, pour être transmise en cachette, à l'insu des autorités, est la simple confession d'un condamné à un de ses codétenus, il est impossible de douter de sa terrible sincérité.

Maintenant, — alors que cette autobiographie est parvenue au jour en passant par les salles de la prison, — la question de cette existence-là doit être résolue depuis longtemps. De quelle façon? Nous ne saurions le dire. Il est plus que probable que « la justice a suivi son cours ». Une existence grise s'est terminée par une justice grise, qui n'a pas su reconnaître les coupables des innocents. Il est peu probable que les derniers instants de cette vie aient été illuminés par l'étincelle d'une foi quelconque. « Que le diable les emporte ! » — telle est la formule qu'en partant il leur jette en guise d'adieux.

Mais ceux qui le jugeaient, qui l'ont conduit au supplice et l'ont accompagné en lui adressant des exhortations avant la

mort, ont l'air de croire à quelque chose et, en outre, exigent des autres la foi. Pensent-ils quelle terrible plainte ce jeune homme incrédule et gris aurait pu porter contre « l'ordre établi », devant cette instance qu'ils reconnaissent, eux, et qui doit être supérieure à tout tribunal terrestre ?...

WL. KOROLENKO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.

(*A suivre.*)

APOTHÉOSE
DE JEAN MORÉAS

POÈTE FRANÇAIS

Πᾶσι γὰρ ἀνθρώποισιν ἐπιχθονίοισιν ἀοιδοὶ
τιμῆς ἔμμοροί εἰσι καὶ αἰδοῦς, οὕνεκ' ἄρα σφέας
οἶμας Μοῦσ' ἐδίδαξε, φίλησε δὲ φῦλον ἀοιδῶν.

HOMÈRE.

Nos regrets en firent un dieu !

ÉCOUCHARD LE BRUN.

I

C'est celui qui aux lois sévères
A fait goûter l'attique miel.

RONSARD.

Muse, il faut ce ministre en premier louanger
Qui mêle à la basoche un relent d'ambroisie,
Ce Barthou ! qui reprit au rivage étranger
Le rameau transplanté de notre poésie.

Nos rois fêtaient la lyre où s'illustrait leur vie.
La Lyre profitable en tirait son loyer.
Ce n'est que de misère, en ce temps dévoyé,
Et du ricanement des gens qu'elle est suivie.

Rétablissant le rite, un garde altier des sceaux
Devant un fils d'Ascrée a ployé les faisceaux,
Et bâti sur sa fosse un échafaud sonore.

Que la Parque, en retour, lui file de l'honneur,
Retrempe ses discours de plus de miel encore,
Et lui pèse un destin au poids de sa valeur !

II

Time doth transfix the flourish set on youth
And delves the parallels in beauty's brow;
Feeds on the rarities of nature's truth
And nothing stands but for his scythe to mow.
SHAKESPEARE.

Toi qui, plein de jeunesse et chaud d'ambitions,
T'élançais dans la vie en conquérant farouche,
Moréas ! je t'ai vu décroître sur ta couche,
Comme un astre au déclin dépouille ses rayons.

Tu nous réconfortais d'une mourante bouche ;
Pâques déjà dans l'air jetait ses carillons,
Un gai soleil dorait la chambre où nous étions,
La sève en mille endroits faisait craquer les souches.

Je n'ose relater ces choses qu'en tremblant,
J'ai vu le catafalque établi, ruisselant
De lumière et de fleurs, luire aux degrés de pierre,

Et j'ai vu, par le toit, se dissoudre en vapeur,
Celui qui fit un peu de clarté sur la terre,
Et qui d'un temps sans foi constituait l'honneur !

III

Tandem Phœbus adest !
OVIDE.

Chacun à tour de rôle avait peint ton mérite,
Dierx, prince élu des vers, Barthou, maître au Palais,
Barrès, qui porte au loin l'orgueil du nom français,
Claretie et Morice, où l'éloquence habite.

Un silence anxieux poignait l'âme en secret,
Quand Louise Silvain, que dis-je ? quand, subite,
Iphigénie en deuil, accablée, interdite
Et pâle, Iphigénie elle-même apparaît.

Elle pleure et c'est comme un bruit de source frêle
L'adieu qu'elle soupire à la saison nouvelle,
Aux fleurs, au ciel vivant qui dore l'Univers.

Le dieu planant sur nous se découvre à mesure
Qu'elle chante et l'on sent passer dans sa voix pure
Le Génie, agité par la flamme des vers.

IV

Τί δ'ἔστιν αὖ κάκιον ἐκ κακῶν ἔτι;
SOPHOCLE.

Monuments de verdure altiers du Luxembourg,
Vous savez, confidents de sa peine secrète,
Quel noir pressentiment agitait le poète ;
Ainsi que Prométhée il portait son vautour.

Quand fléchit aux plafonds l'éclairage de fête,
Que le tabac plus dense erre en cerceaux plus lourds,
Tous ses espoirs traqués et sa bouche inquiète
Cherchaient à s'étourdir et se perdre en discours.

Il allait, en secret mordu de sa blessure,
Par la rue incertaine, à travers l'ombre obscure,
Les Halles résonnaient du bruit des maraîchers;

Cependant que les cieux, frissonnants sous leurs voiles,
Mouvaient leur roue énorme et faisaient trébucher
Aux ruisseaux piétinés l'image des étoiles.

V

Les dieux t'ont laissé vivre assez pour ta mémoire,
Trop peu pour l'univers !
JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU.

Il vole à l'avenir comme une flèche au but.
Son œuvre a pris racine et va croître et s'étendre.
Mais sous la poutre noire ou le feuillage tendre,
Le feu de sa parole est à jamais perdu.

Nos neveux connaîtront son labeur assidu,
Mais comme à ses amis il savait condescendre,
Et ce qu'il leur portait d'obligeante vertu,
Nul n'en aura plus vent que nous qui serons cendre.

Qui dira quelle presse il traînait après lui
Dans les cafés où la sottise fait son bruit,
Où le noir bâillement de l'ennui se prolonge ?

Et quand trop d'amertume accablait les buveurs,
Qui dira que sa bouche ouvrait un jour de songe
Où les nymphes dansaient sur un tapis de fleurs ?

VI

Les destins n'ont jamais de faveurs qui soient pures.
A. CHÉNIER.

Qui nous dévoilera ton commerce, ô Nature ?
Tu découds pour recoudre. On dirait que ton bras
Aime à découronner le Mérite et n'endure
Pas de tête levée au troupeau d'ici-bas.

Sitôt qu'un dieu nous quitte, on voit la ronce obscure
S'employer avec l'herbe à détruire ses pas.
Rien n'interrompt les gens de quêter leur ordure,
Le ciel pourrait s'éteindre, ils n'en pâtiraient pas.

Maître ! en ce soir fumant de ta chaude dépouille,
L'orgie est installée à ta porte et la souille ;
Sa clameur impudique importune les airs.

Je n'en retranche rien de mon effort de gloire.
Je repousse l'orgie et, fêtant ta mémoire,
Je consacre ma veille à relire tes vers.

VII

Reponsa là no Géo eternamente
E viva en cà na terra sempre triste.
CAMOENS.

Voici l'église neuve au campanile droit,
Les ormes alignés en file continue,
Les remparts verdissants et ta fenêtre nue
Qui regarde en rêvant les grilles de l'octroi.

Voici Montrouge où tout nous parle encor de toi,
Le jour succède au jour, mais la mort survenue
N'a rien froissé du front commun de l'avenue,
La même enseigne fait sa tache au même endroit,

L'air vibre au souvenir de ton parler sonore,
Dans la foule, isolé, je me promène encore ;
Comme avant, le train passe avec un sifflement ;

Un tramway corne au loin ; l'heure sonne à l'horloge ;
Le lieu reste banal mais ta mémoire y loge,
Et ma vue en éprouve un secret tremblement.

VIII

Et les moins travaillés des injures du sort
Peuvent-ils pas justement dire
Qu'un homme dans la tombe est un navire au port !
MALHERBE.

J'écarte les soupirs et je renonce aux larmes,
Car tu n'es pas de ceux qu'on pleure lâchement ;
Ton Génie, affranchi des mortelles alarmes,
A la voûte sacrée allume un flamboiement.

Les Muses épuisaient sur ton noble instrument
Ce qu'Athène et Paris avaient de plus doux charmes.
Vois ! leur double trophée orne ton monument,
Et l'envie inutile en a brisé ses armes.

Triomphe ! Ils ne ceindront que décevants lauriers
Ceux qui cherchent la gloire aux combats meurtriers ;
Construire avec l'épée est construire sur l'onde ;

Seule à jamais la Lyre assure un front vainqueur,
Et le bruit qui se fait le plus solide, au monde,
C'est celui d'un beau vers qui découvre un grand cœur !

IX

Che luce é questa, et qual nova beltate ?
PÉTRARQUE.

Je songe à ton matin. Le sang de tes aïeux
D'un besoin d'aventure échauffe ta poitrine ;
L'horizon te réclame et tu suis, tout joyeux,
Le soleil qui descend de colline en colline.

Comme Enée emportait sa patrie et ses dieux,
Tu te donnes relâche aux campagnes marines ;
Une errante ambroisie éblouit tes narines,
Ta libre fantaisie éclate sous les cieux.

Ta pétulance imite, aux villes épuisées,
Le reître qui s'en va tirant l'œil aux croisées,
Le feutre sur l'oreille et la rapière au vent.

On dit : « O tête folle et de vide remplie ! »
Mais une fleur t'arrête et si quelque instrument
Saigne, ton cœur soudain tombe en mélancolie.

X

Schön'res find ich nicht so lang ich wähle
Als in der schönen Form die schöne Seele.
GŒTHE.

Aux routes d'Allemagne, enflammé pèlerin,
D'un beau rêve escorté, tu médites ta gloire ;
Et les rouets chantant te rapportent l'histoire
Des donjons foudroyés qui se mirent au Rhin.

Le vent dans le vieux cloître en ruines se plaint ;
Le clair de lune y poste un fantôme illusoire ;
Lénore et Loreley vivent dans ta mémoire ;
Des sapins droits l'armée à l'horizon se tient.

Sur la route hérissée, un ciel noirci de pluie
T'emplit d'inquiétude et de mélancolie ;
Thulé te livre en proie aux soupirs affligés.

Mais Gœthe brusquement déchire le mystère,
Mignon de sa patrie entr'ouvre la lumière,
Et ton espoir se paît du goût des orangers.

XI

Je marchais vers nos dieux les mains pleines de roses :
LIONEL DES RIEUX.

Tu traverses Venise aux étroits corridors,
Tu respires l'orgie ancienne entrecoupée
De poignards, de poison, d'un cliquetis d'épée ;
Le silence te suit au long des palais morts.

Un nuage de lune enveloppe ces bords ;
La ville de son rêve est encore occupée ;
Tu vois Saint-Marc, au bout de la claire échappée,
Ployer de souvenirs, de mosaïque et d'ors.

Cet empire flottant te montre la matière
En révolte asservie à la Pensée altière.
Véronèse à l'étroit taille un gouffre au plafond.

Le Génie et l'Amour y mêlent leur empreinte.
L'ombre de Desdémone est assise au balcon,
Et l'écho de Manfred a retenu la plainte.

XII

Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue,
Que je ne dise rien qui doive être repris.
LA FONTAINE.

Ta course atteint Florence où le jour est plus doux ;
Tu descends la ruelle en pente vers le Dôme ;
Partout des Médicis t'obsède le fantôme,
L'eau chante et fait sonner les dieux de bronze roux.

Tu flânes sous la Loge ou parmi les bijoux
Du vieux pont à cheval sur l'Arno brusque et jaune.
Aux Cascines, dans sa calèche, Armide trône :
Le feuillage éventé palpite à petits coups ;

Un désir alterné t'aiguillonne et t'arrête.
Comme Hercule égaré, jouet de la tempête,
Le Vice et la Vertu se disputent ton cœur.

Tu ne sais pas choisir ni résoudre ton doute,
Mais Dante, auréolé d'une rouge lueur,
Passe, escortant Virgile, et te montre la route.

XIII

Provence, où le soleil arrête ses chevaux.....
La Chersonèse d'or, gardienne du feu.
RAYMOND DE LA TAILHÈDE.

Pallas t'avait gravé le cœur à ta naissance,
En vain grêlent sur toi les orages du Nord,
Son bras t'en désempêtre et te ramène au Port;
Ta spontanéité lui rend obéissance.

Sa faveur pressentie est ton secret ressort.
Son hameçon t'amorce et tu sens sa puissance
D'Heidelberg à Venise et d'Ombrie en Provence
Et c'est là qu'à la joindre aboutit ton effort,

C'est là que, tout à coup, la vertu reconnue
De Pallas souveraine enfin t'ouvrant la vue,
T'entre dans l'âme avec impétuosité,

Et ta reconnaissance édifie à sa gloire,
D'un vers inaltérable, aux flancs du promontoire,
Un nouvel Acropole où son geste est sculpté!

XIV

Nous voulons être tes disciples, azur de la mer cyprienne.

CHARLES MAURRAS.

Comme Ulysse échappé de la voix des sirènes,
Des récifs, de Protée au multiple contour,
Le lieu de ta naissance accueille ton retour
Puisqu'on dit que Marseille est l'autre nom d'Athènes.

C'est le même rivage où Vénus prit le jour,
Le même sable chaud ruisselant de fontaines
Où la cigale chante et, tordu dans les plaines,
Le même olivier pâle où Pallas fait séjour.

Un goût de coquillage âcre se mêle aux plantes.
Voici la Cannebière aux bâches ondoyantes,
Sa foule et son ciel bleu, de mâts enchevêtré.

La fortune, au milieu des suppliants en groupe,
Lève, selon le rite, un breuvage sacré,
Et s'apprête à t'élire en remplissant ta coupe.

XV

Peuples ! considérez sous cette tempe ardente
Paris, de vos soupirs l'antique confidente
Augure et caution du monde émancipé.

MAURICE DU PLESSYS.

Il voit Paris, mêlé d'arcades et de tours,
Séjour de la lumière et des femmes parées ;
Par un chaud crépuscule aux flammes éthérées,
Accoudé sur le fleuve il lui tient ce discours :

« Loin de la chienne et des fureurs hyperborées,
« Coule à jamais fertile et paisible en ton cours,
« O fleuve que la Muse épouse et soient toujours
« Des hommes et des dieux tes rives honorées !

« Ta majesté tranquille enseigne mon langage,
« Je te sacre mes vers réglés à ton image,
« Toi ! de ma renommée en échange prends soin. »

Il n'a pas achevé qu'au milieu de la nue
Un éclair formidable a tonné, pour témoin
Que sa prière au ciel favorable est venue.

XVI

Combien doit notre France à cet autre Æsonide?
DU BELLAY.

Romans, je vous atteste, équitables rivaux,
Qu'à sa proue enchaînait ce hardi capitaine,
Du Plessys! qui des cieux débrouilles le chaos
Et fais bruire en marchant ta panoplie hautaine;

La Tailhède! qui romps le mystère des flots,
Et sais quel dieu se cache aux replis des fontaines;
Maurras! solide appui de l'errante Délos,
Et quiconque eut sa part de ces courses lointaines;

Témoignez sans relâche à la Postérité
Qu'à force de Sagesse il avait surmonté
Le Vice et qu'à mesure épurant sa nature,

Loin de la brigue basse et loin des faux honneurs,
La vue au ciel dressée, insensible aux clameurs,
L'amour du seul laurier réglait son aventure!

XVII

Tu sé lo mio maestro e il mio autore;
Tu sé solo colui da cui io tolsi
Lo bello stile che mi ha fatto onore.
DANTE.

Los à toi, Moréas, soit que ton saint délire
Embouche avec transport la trompe aux longs abois;
Soit que ta fantaisie anime sous tes doigts
La Flute pastorale et redise Tityre!

La scène a retenti du fracas de ta voix.
S'il est vrai que ton vers nous échauffe et m'inspire,
Ceins la verte couronne en échange et reçois
(Le bruit t'en était dû) l'hommage de ma lyre!

Je taille et je retaille au marbre de mes vers
Les trois Grâces, sourire et feu de l'univers,
Je tire du chaos leur belle image nue,

Et je les noue afin qu'en exemple aux humains
Elles dressent plus haut, du faisceau de leurs mains,
L'urne dorée où ta poussière est contenue!

XVIII

Florentes ferulas et grandia lilia quassans.
VIRGILE.

O bouche irréparable, et détruite à jamais,
C'est aux lieux reculés que la crainte environne,
C'est aux glaciers abrupts, c'est aux âpres sommets,
Que j'ai cueilli de quoi te faire une couronne.

Voici l'hémerocalle où l'âme des cieux tonne,
Le mélianthe aux traits de l'Aurore imprimés,
L'aster, le pouliot, l'argyrée et l'amone
Qui ne croît qu'en silence au fond des parcs fermés.

Voici le népenthès aux élans prophétiques,
Le pavot qui repaît de ses vertus magiques
Sous ses lambris dorés la Belle-au-bois-dormant,

Voici les fleurs de feu qui naissent des fumées,
Celles qu'Orphée en Thrace a nourries de son sang,
Et celles que personne encore n'a nommées!

XIX

C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre.
RACINE.

De l'immortalité tu respires les feux;
Je te vois redressé, riche ornement du monde,
Défiant du regard la sottise à la ronde,
Tel que La Gandara te figure à nos yeux!

Sur nos fronts étonnés ton vers orageux gronde
Et d'un chemin de flamme unit la terre aux cieux.
Ne parlez plus de tombe aux murs de nuit profonde,
C'est un autel nouveau que l'on dresse en ces lieux!

Sur son trône, au milieu des Muses pour ceinture,
Apollon, porte-lyre, à la noble figure,
Prépare ton triomphe aux portiques des airs.

La jeunesse assemblée honore cette enceinte;
Que l'écho retentisse! et que ton âme sainte
Regagne l'Empyrée au bruit de nos concerts!

ERNEST RAYNAUD.

ASPECTS HUMAINS D'AMBROISE PARÉ

—

> Certes, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme : il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme.
>
> MONTAIGNE.

Les anniversaires sont fort à la mode. C'est un goût du public dont il ne faut point trop médire. Il serait évidemment regrettable qu'on ne se souvînt de telle œuvre d'art que parce que son auteur naquit tout justement cent ou deux cents ans avant cet an-ci, et qu'on l'oubliât après, l'ayant méconnue avant. Mais ne vaut-il pas encore mieux en parler à cette occasion que de s'en taire à jamais? Sans doute à célébrer ainsi, par le jeu du calendrier, chacun des jours de l'année, on auréole ses sujets d'une assez spéciale gloire d'éphémérides. Faut-il douter, en observant le succès de cette méthode, qu'elle ne contente exactement le souhait d'une foule de lecteurs, lesquels, pour s'exprimer en langage de journalistes, demandent de l'actualité? Ne méprisons pas un désir si naturel, puisqu'en le formant ces lecteurs-là réclament instinctivement en faveur du présent et de la vie : ils ne veulent pas qu'on fête les morts pour les morts, mais pour eux-mêmes qui sont les vivants... il n'y aurait qu'un ressuscité qui leur pourrait donner tort avec raison.

Or, ce 1910 où nous vivons marque le quatrième centenaire de la naissance d'Ambroise Paré, si du moins l'on adopte la date de 1510. Quelques-uns, plus pressés, se fiant à d'autres documents, auraient pu fêter dès l'an dernier cet « homme de la douleur, le grand chirurgien du siècle, grand de cœur autant que de génie », comme dit Michelet avec romantique magnificence. Ces nobles et imprécises épithètes, on les accole volontiers au nom de Paré dans le souvenir populaire en y ajoutant une anecdote et un beau mot. C'est tout. Est-ce assez?

L'anecdote, qui ne la connaît? Le roi Charles IX, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, enfermant son chirurgien, qui professait la religion réformée, dans un cabinet au Louvre pour le soustraire à la fureur des Guisards. Telle est la tradition. Elle vécut obstinément dans les imaginations françaises, lesquelles, en une sorte de pittoresque diptyque, conservèrent aussi soigneusement la silhouette du roi giboyant les huguenots à coups d'arquebuse d'une fenêtre qui ouvrait sur la Seine. L'une des premières versions, savantes, de l'anecdote concernant Ambroise Paré est une page des *Économies royales* de Sully. L'on y voit un Charles IX écœuré et troublé, malade, tremblant, qui appelle son premier chirurgien et profite de la circonstance sanglante et terrifiante pour le vouloir convertir au catholicisme. Ambroise Paré, d'après le mémorialiste, répondit hardiment : « Par la lumière de Dieu, je crois qu'il vous souvient bien, Sire, m'avoir promis, afin que je ne vous désobéisse jamais, de ne me commander aussi jamais quatre choses : à savoir de rentrer dans le ventre de ma mère, de me trouver en une bataille au combat, de quitter votre service, ni d'aller à la messe. » Fière réponse et de grandiose rhétorique et de curieuse invention et bien digne de mémoire — mais invraisemblable s'il est prouvé, comme d'aucuns l'enseignent, qu'Ambroise Paré ait été catholique. D'ailleurs Paré protestant eût encore couru quelque danger au palais royal, à se rappeler l'aventure de la reine de Navarre, Marguerite, sœur du roi, qui fut, ce matin-là, très inopinément réveillée par un blessé fuyant les archers, enjambée, puis entraînée dans la ruelle pêle-mêle avec le corps sanglant... L'hésitation sur la vérité de l'anecdote n'entame en rien la vérité de son action séculaire.

Quant au beau mot « je le pansai, Dieu le guérit », il n'est pas, comme la légende tend à le faire croire, un mot historique, un mot prononcé une fois, mais une phrase à diverses formules, exprimant une idée favorite souvent répétée dans les œuvres d'Ambroise Paré. On peut la prendre comme une réserve d'humilité. On peut même en faire un aveu scientifique et sceptique sous la seule forme acceptable pour le siècle.

Anecdote évocatrice, devise proverbiale — cela ne semble pas suffire à la connaissance générale d'Ambroise Paré et à la profitable curiosité que nous en devons avoir. Dans le manuel

de littérature française de G. Lanson on lit : « C'est parce qu'ils fournissent la naïve expression d'un tempérament personnel, et, en lui, de l'universelle humanité, que Paré et Palissy peuvent encore avoir d'autres lecteurs que les historiens de la chirurgie ou des sciences physiques ou naturelles ». Combien Ambroise Paré eut-il de ces autres lecteurs, s'intéressant seulement à la perpétuelle morale humaine, laissant aux érudits de science et d'histoire les théories des œuvres et les faits de sa vie, ne cherchant en lui qu'un exemplaire d'homme, et non pas l'homme qu'il fut, lequel nous demeure inconnaissable par définition philosophique en dépit de toute reconstitution historique minutieuse et contrôlée, mais l'homme qu'il nous paraît avoir été, que nous voulons qu'il ait été, nous, gens de 1910, avides d'y prendre quelque nourriture intellectuelle ?

C'est un lecteur de ce genre que, debonne foi, j'ai tenté d'être en allant droit au texte, selon le conseil de La Bruyère. Je voudrais esquisser ici quelques-uns des aspects d'Ambroise Paré susceptibles de nous toucher, d'après le livre qu'il a formé avec zèle et amour de ses œuvres complètes.

Cette *Somme* d'Ambroise Paré ne parut pas sans bruit ni scandale. La Faculté très doctement le décréta « homme très imprudent et sans aucun savoir » et elle fit tout pour suspendre la publication. A cette opposition elle avait d'excellentes raisons. On pourrait ajouter qu'elle les a encore puisque sa nature même la contraint à rester l'un des antagonistes dans le conflit sans cesse renaissant.

En effet, en quelle catégorie d'esprits peut-on, si l'on a le goût des classifications, classer Ambroise Paré : parmi les théoriciens ou parmi les observateurs ?

Pour les théoriciens, la vérité est trouvée, soit par révélation divine, soit par observation humaine déjà ancienne et muée en loi actuelle, ce qui les conduit à établir leurs remarques, réflexions et raisonnements comme des preuves de cette vérité. Ce sont des académiques pour le temps où ils vivent.

Pour les observateurs, la vérité n'est pas trouvée ; ils la cherchent au moyen de faits qu'ils constatent, et les faits qu'ils découvrent n'ont point à s'accommoder avec un préjugement. Il est rare d'ailleurs que les observateurs, fiers de leurs découvertes et facilement imprégnés par elles au point d'en deve-

nir esclaves, n'en veuillent point tirer une règle, et alors ils passent dans le clan des théoriciens. Ce sont des académiques pour les temps futurs.

Ambroise Paré est certainement de la seconde catégorie. Il y fut amené par sa vie même et la façon dont il s'instruisit : en pratiquant, non comme un élève d'école. Il n'avait pu en sa jeunesse apprendre grec ni latin. Il avouait son vice ingénûment et sans repentir, comme il faut pour exaspérer les défenseurs de traditions : « Pourquoi ne me sera-t-il permis d'écrire en ma langue française, laquelle est autant noble que nulle autre étrangère ? »

Voilà comment Paré se trouve, peut-être un peu malgré lui, un précurseur des savants qui se gardent de rédiger leurs travaux et de les exposer en langage technique, mais qui veulent au besoin être compris par tout cerveau intelligent sans spécialisation. Que les docteurs de son temps lui en aient tenu rigueur continuelle, le lui aient prouvé par mille tracasseries et aient voulu empêcher la publication totale de ses œuvres, ils étaient dans leur vrai. Pouvaient-ils concevoir un véritable savant n'écrivant pas la langue des savants, latine, mais une langue vulgaire ? Que leur importait que cette langue fût « autant noble que nulle autre étrangère » et que là-dessus Paré fût de l'avis de Canappe, traducteur de Galien, qui disait en la préface : « J'ai voulu établir une fois qu'il n'y a rien que notre langue ne puisse exprimer avec propriété, netteté, élégance. » Il ne s'agissait pas des mérites de la langue française, mais de ceci : n'était-ce pas un crime de lèse-médecine que d'abandonner à quiconque entendait le français les secrets de cette science ? Les académiques contemporains, encore une fois, ne pouvaient juger autrement qu'ils firent.

Aussi bien, dans sa vie aventureuse de chirurgien d'armée, Ambroise Paré fut en proie à d'autres risques. Il semble toujours avoir été favorisé de la chance. On peut presque le juger, si imprudent que soit un pareil jugement, un homme heureux. Son œuvre triompha. Elle parut avec le plus grand succès.

Examinons donc en quoi elle peut encore nous intéresser — la partie scientifique hors de cause et de cette étude — si nous la lisons comme un livre de vie d'un quasi contemporain de Montaigne et à la façon dont nous lirions sinon les *Essais*, ce

qui serait tout de même beaucoup dire, mais le *Journal de Voyage*.

§

Le laboureur a beau parler des saisons, discourir de la façon de cultiver la terre, déduire quelles semences sont propres en chacun terroir : car tout cela n'est rien s'il ne met la main aux outils... aussi n'est-ce grande chose (bien que ce soit quelque cas) de feuilleter des livres, de gazouiller et caqueter en une Chaire de Chirurgie.

La citation est fort propre à montrer un Ambroise Paré plus occupé de l'expérience que de la théorie, plus apte à agir qu'à pérorer, je ne dis pas qu'à parler. Parler c'est encore de l'action. Ainsi dans ses ouvrages va-t-il droit au fait. Il raisonne après. Il raisonne d'ailleurs le moins possible tant il a hâte d'en venir à un nouveau fait.

Aussi sa philosophie est-elle celle du sens commun selon la majorité et la moyenne des esprits d'honnête homme de son temps. Son cerveau n'est pas fertile en spéculations et se contente généralement, géniale exception faite de la question médicale, des vérités révélées, des vérités acquises : Ecriture Sainte et Sagesse des Nations. Il pense chrétiennement que l'homme n'est pas né pour soi seulement, ni pour son seul profit, et il déclare qu'il a toujours agi selon le proverbe : faire à autrui ce qu'on voudrait qu'il vous fît.

Il jugera donc volontiers sur la mine : « telle couleur reluit en la face, quel est l'humeur cachée dessous le cuir », et le genre d'homme qu'il préfère sera celui que le peuple appelle : le bon vivant. Il oppose aux hommes colériques, flegmatiques, mélancoliques, l'homme sanguin, et il constate après un coup d'œil satisfait sur le physique que ses mœurs sont « paisibles, joyeuses, facétieuses », et il le dote de ces épithètes sympathiques : libéral, doux, bénin, gracieux, courtois, de bonne nature, riant, amoureux des dames. Est-ce le miroir idéal où se contemple Ambroise Paré ?

En tête de son traité de chirurgie, il esquisse une hygiène. Là aussi il s'en tient aux apparences. A y réfléchir, l'expérience et la pratique ont peu de champ sur ce sujet de la bonne santé. Il professe des conseils instinctifs : la nuit est faite pour dormir, il faut donc dormir la nuit ; il ne faut manger qu'à son appétit ; l'homme a des membres pour qu'ils

manœuvrent, il lui recommande de « cheminer, danser, aller à cheval, jouer à la paume, porter fardeau et autres semblables ». Surtout il réclame un air où il fasse bon vivre, qui ne soit ni corrompu par la putréfaction des animaux, ni nébuleux à cause du voisinage d'une rivière. Tout cela, c'est simplement l'hygiène du sens commun. De même simplicité d'esprit, ce diagnostic évident que Paré indique dans un tableau des symptômes de maladies : « Si un malade fait beaucoup de singeries, vacillant en ses faits et paroles, et pète devant honnêtes personnes sans honte ni vergogne, on connaît qu'il est malade de l'entendement. »

Ne nous figurons cependant point Paré si crédule. Il l'est selon son siècle, mais moins qu'on ne pourrait le supposer. Il sait fort bien comment guérir cette maladie de l'entendement qui est de tous les siècles, à preuve qu'au nôtre elle obtint assez récemment une célébrité de journaux sous le titre sensationnel de la Femme au Lézard, et dont un cas (1) se présenta ainsi au seizième :

Un qui disait avoir des grenouilles dans le ventre, et était impossible de lui pouvoir ôter cette opinion. Il y eut un médecin qui lui promit lui faire jeter par le moyen d'un clystère lesdites grenouilles hors de son ventre. Ayant pris le clystère ainsi qu'il le rendait, par derrière de sa chaise percée il fit couler cinq ou six petites grenouilles, lesquelles, n'ayant pas accoutumé vivre en tel marais, commencèrent à sauteler par la place. Le malade par opinion fut bien joyeux voir lesdites grenouilles, et perdit cette folle fantaisie.

Par raisonnement analogue il démêle l'imposture des charlatans qui guérissent les plaies avec eau pure après avoir dit dessus certaines paroles et trempé en l'eau des linges en croix : « Je dis que ce ne sont les paroles ni les croix, mais c'est l'eau qui nettoie la plaie. » Voilà qui est net. Mais que surgisse en un lecteur l'idée démoniaque qu'il y eut jadis un guérisseur de la nature de ces charlatans, le Jésus des Evangiles, Paré le pressent, et il prend soin chrétien d'affirmer à la même page sa croyance en les guérisons miraculeuses accomplies par Jésus-Christ. Ce souci peut nous apparaître, précurseur, comme une lueur voltairienne... C'est marque de bon sens, c'est toujours du sens commun.

(1) On peut trouver la narration d'un second cas avec même cure dans les *Essais* de Montaigne, livre, I, chap. xx : « Une femme pensant avoir avalé une épingle... »

Cependant il y a un point sur lequel Paré est très décidé à rompre une superstition commune : la question de la Licorne. On sait quelle renommée populaire la corne de licorne avait de posséder des vertus médicinales merveilleuses, et aussi la plus surprenante et nécessaire propriété qui soit en ces temps d'empoisonneurs, celle d'éprouver le poison et d'en anéantir les effets. Or Paré n'a jamais constaté ces bienfaits. Ses expériences lui démontrent la complète inefficacité du fabuleux contrepoison. Il veut bien admettre, parce qu'il en est fait cinq mentions dans l'Ecriture, qu'il existe des licornes. Il faut donc le croire, avoue-t-il en se pressant d'ajouter qu'« elles n'ont les vertus qu'on leur attribue ». Et il raconte avec complaisance l' « histoire gentille et bien à propos » que voici :

Il y a une honnête dame marchande de cornes de licornes en cette ville, demeurant sur le Pont au Change, qui en a bonne quantité de grosses et de menues, de jeunes et de vieilles. Elle en tient toujours un assez gros morceau attaché à une chaîne d'argent, qui trempe ordinairement en une aiguière pleine d'eau, de laquelle elle donne assez volontiers à tous ceux qui lui en demandent. Or naguères une pauvre femme lui demanda de son eau de Licorne : advint qu'elle l'avait toute distribuée, et ne voulant renvoyer cette pauvre femme, laquelle à jointes mains la priait de lui en donner pour éteindre le feu volage qu'avait un sien petit enfant, qui occupait tout son visage : en lieu de l'eau de Licorne, elle lui donna de l'eau de rivière en laquelle nullement n'avait trempé la corne de Licorne. Et néanmoins ladite eau de rivière ne laissa pas de guérir le mal de l'enfant.

A l'avis de Paré il en est de même dans tous les cas de cure par la corne de licorne. Ses confrères consultés par lui ont opinion semblable, mais ils la gardent secrète, et parfois même se servent de ce remède le sachant inutile. Il démêle, en moraliste, les raisons qui les font agir : « C'est que le monde veut être trompé, et sont contraints lesdits médecins bien souvent d'en ordonner, ou, pour mieux dire, permettre aux patients d'en user, parce qu'ils en veulent. Que s'il advenait que les patients, qui en demandent, mourussent sans en avoir pris, les parents donneraient tous la chasse auxdits médecins, et les décrieraient comme vieille monnaie. » Ce qu'il faut admirer, c'est que le moraliste en action reste aussi ferme que le moraliste en paroles. Paré ne cède point. Il s'entête dans sa vérité, et s'entête, ce qui peut devenir plus dangereux,

à la proclamer. Il se suscite des contradicteurs passionnés. L'un d'eux s'attire cette vigoureuse riposte :

Je m'en répute très heureux d'apprendre de tout le monde, et de vieillir toujours en apprenant. Seulement je le (son adversaire) prie, s'il a envie d'opposer quelques contredits à ma Réplique, qu'il quitte les animosités, et qu'il traite plus doucement le bon vieillard. Il est bien séant aux jeunes gens, pour faire preuve de leur esprit, éloquence et doctrine, de discourir des points problématiques librement : et aux gens de mon âge de s'arrêter tellement à la vérité que l'on ne s'en départe aucunement pourvu que l'un et l'autre se fassent sans pique, riotte, blâme, et offense de son prochain.

Le « bon vieillard » ne fait pas mention du courage qu'il a de lutter contre la tradition. Il vaut mieux faillir avec les sages que bien opiner contre leur opinion, observe l'adversaire en bon champion de l'autorité fondée sur cette tradition. A quoi Ambroise Paré réplique en individualiste accompli qu'il aimerait mieux faire bien tout seul que de faillir non seulement avec les sages, mais même avec tout le reste du monde.

Toutefois il ne faut pas exagérer et traiter Ambroise Paré comme quelque Montaigne méconnu. Pour juger de ces deux esprits il suffit de comparer le Second Livre de Paré, *Des animaux et de l'excellence de l'homme*, avec, dans les *Essais*, la fameuse *Apologie de Raimond Sebond*. Même sujet, souvent les mêmes arguments. Il y a des rapprochements de détail qu'il serait assez curieux d'établir, comme celui des exemples animaux apprenant à Montaigne à « discerner les choses utiles à son vivre » et qui sont chez Paré plus spécialement réservés aux « médecines et remèdes que les bêtes ont enseignés aux hommes ». Mais jamais chez ce dernier la phrase n'a cette allure systématiquement sceptique, d'un scepticisme théorique et méthodique, qui, ironiquement innocente, marque si singulièrement et presque voluptueusement les *Essais*. Paré croit ou ne croit pas à tel fait. Il n'en ratiocine guère. Cependant il flaire que les histoires qu'il place en son livre sont en l'honneur des bêtes et de leur instinct, et qu'il pourrait bien « donner matière aux naturalistes, épicuriens et athéistes, qui sont sans Dieu, de conclure par ces raisons qu'il n'y a point de différence entre les hommes et les bêtes ». Aussi se hâte-t-il d'affirmer sans réserve que « l'homme est plus excellent et parfait que toutes les bêtes ensemble », et d'offrir cette preuve

que, l'homme ayant été créé à l'image de Dieu, « il n'est possible, quelque abolition qu'il ait en lui de cette image, qu'il n'y en soit demeuré quelque trait et rayon de la puissance, sagesse et bonté de Dieu, son créateur ».

Le voilà à l'aise en se soumettant à l'autorité divine, quels que soient les observations et récits qu'il recueille. D'ailleurs il n'en profite pas sournoisement pour saper cette autorité divine. Sa croyance en Dieu a les caractères de celle qui se fonde sur le sens commun.

Le sens commun de cette époque est bien obligé de croire aux Démons s'il croit en Dieu. L'existence des démons est reconnue et enseignée par l'Ecriture. Paré ne peut s'évader de cette croyance, et il en traite au Livre des Monstres, non en tant que croyance, car il n'est philosophe ni théologien, mais en tant que manifestations de ces démons en ce monde. Un médecin peut se trouver en présence d'un possédé. Si c'est un vrai possédé, l'exorcisme du prêtre sera évidemment le meilleur remède, mais encore faut-il reconnaître la possession dans des symptômes qui sont ceux à première vue de maladies, et le rôle du médecin est justement de s'en rendre compte. Paré ne voudrait pas qu'on crût que les histoires diaboliques qu'il a notées soient tenues pour anciennes et périmées : « L'artifice du diable a encore pratiqué de notre temps, en semblables sortes, comme plusieurs ont vu, et beaucoup d'hommes doctes ont écrit. »

Encore une fois voilà Paré en règle avec les enseignements ecclésiastiques. Mais comme en la pratique de sa profession il n'a jamais sans doute reconnu de traces démoniaques, il murmure : « Je vous prie, n'est-ce pas une vraie superstition de dire que celui qui porte les noms des Trois Rois qui vinrent adorer notre Dieu, à savoir Gaspard, Melchior et Balthazard, est guéri de l'épilepsie? Ce que toutefois les remèdes bien approuvés ne font pas ordinairement. » Et il conclut très scientifiquement, mais cette conclusion ne nie pas les méfaits des démons : « Il est certain que les sorciers ne peuvent guérir les maladies naturelles, ni les médecins les maladies venues par sortilège. » On touche ici de nouveau, avec l'expression de bon sens quasi à la manière de M. de la Palice, l'idée fondamentale de Paré : c'est la nature — Dieu — qui guérit, et le chirurgien ne fait qu'aider à la guérison en lui facilitant les voies.

§

Faciliter les voies de la guérison, seul rôle que veuille tenir Ambroise Paré. Il ne coupe ni ne taillade à merci. S'il extrait de la plaie où elle s'est fichée une flèche, il évite d'inciser, de dilacérer et de rompre, « car ce serait chose ignominieuse et contre l'art si on offensait Nature plus que la flèche ». Il n'a point le goût de faire des opérations à tout hasard et pour la beauté de l'intervention chirurgicale. Il redoute toujours la mort du patient. Il raconte ingénûment comment il tenta de se dérober à la consultation d'un moribond afin qu'on ne l'accusât pas nécessairement ou de l'avoir tué ou d'être demeuré impuissant. Et envoyé par ordre du Roi auprès d'un blessé qui ne guérissait pas, Paré rapporte : « J'eus un très grand regret d'avoir été envoyé vers le dit Seigneur parce qu'il y avait bien peu d'apparence qu'il en pût échapper, et craignais qu'il ne mourût entre mes mains. » J'ai avancé qu'Ambroise Paré paraît avoir été un homme heureux. Voici qui confirme : à la suite des soins de Paré, ce seigneur en si piteux état désespéré redevint « gras, refait, et potelé, et guéri ». Restait qu'il ne pouvait bien ployer le genou. Mais cette infirmité ne l'empêchait de déjeuner avec son sauveur « tous les matins de potage de soupe chaudière ».

Ambroise Paré fut en tout cas un homme de belle humeur. Il a volontiers non pas tant le mot pour rire que le mot qui force au sourire et pique le courage. Comme il pansait un blessé qui lui disait de faire autant d'incisions qu'il serait utile sans égard à ses souffrances, il lui répondit « qu'il méritait être blessé, et non ces délicats qui plutôt se veulent laisser pourrir. voire endurer la mort, que de souffrir quelque incision nécessaire pour leur guérison ».

Aussi Ambroise Paré ne se considère-t-il pas comme quitte envers un malade ou un opéré lorsqu'il lui a ordonné des médicaments ou qu'il a établi des pansements. Il joint des recommandations pour l'état général au moral comme au physique. Qu'un malade ait le délire, il indique certes la purgation et la saignée, et aussi qu'on lui coupe le poil avec ciseaux et qu'on lui pose un emplâtre, et encore qu'on provoque le dormir avec potage d'orge mondé où auront trempé des semences de pavot, mais il réclame pour le malade « compagnie qui lui sera agréable afin de le divertir tant que faire se pourra

de beaucoup d'opinions qui lui viennent en fantaisie ». Qu'un autre ait une plaie à la tête, il faut le placer « en un lieu de repos et hors de grand bruit, s'il est possible, comme loin de cloches, non près de maréchal, tonnelier... », et Paré, qui pense à tout, n'oublie pas cette recommandation : « Il faut que le malade évite l'acte vénérien non seulement pendant que sa plaie n'est encore consolidée, mais longtemps après. »

De même il conseille divers régimes de nourriture selon les maladies et pour les convalescences, préconisant chair de tortue, de limaçons blancs pris ès vignes, de grenouilles, d'anguilles. Et il va jusqu'à donner des recettes de fards pour pallier les rides et le mauvais teint, mais malicieusement il débute ainsi : « A telles femmes qui se fardent pour leur plaisir et délices, je ne voudrais donner aucun aide ; mais bien à celles qui sont honnêtes fuyant les marques de vieillesse et de turpitude. »

§

Ambroise Paré a peut-être d'autres lecteurs auxquels il ne voudrait donner aucun aide : ceux qui seraient tentés de se servir pour leurs expériences intéressées sur autrui du chapitre des poisons. Les empoisonneurs furent nombreux et ingénieux au seizième siècle. Paré ne se fait point d'illusion sur son siècle :

La manière de se donner garde d'être empoisonné est fort difficile, car les méchants empoisonneurs et parfumeurs, qui secrètement baillent les poisons, conduisent leur trahison et leur méchanté si finement qu'ils trompent les gens les plus experts... Ils ôtent l'amertume des venins et les mêlent avec choses douces... Aussi la poison donnée avec sauces appétissantes est fort dangereuse, d'autant qu'elle est avalée avidement et plus difficilement vomie. Et partant ceux qui craignent d'être empoisonnés, comme souvent advient aux Prélats et bénéficiers pour avoir leur dépouille, se doivent garder de toutes viandes appareillées par gens suspects. Pareillement, étant bien altérés, ne doivent boire à grand trait, ni manger goulument : mais bien considérer le goût de ce qu'ils mangent et boivent.

Conseils pratiques et familiers ! La crainte de l'empoisonnement doit être au commencement du repas — mais fort peu apéritive. On s'y habituait sans doute, car il n'y avait pas à se méfier seulement de ce qu'on allait manger, mais aussi de ce qu'on respirait. Ainsi périt le pape Clément, oncle de la reine-mère Catherine de Médicis, par la vapeur d'une torche. Un

moyen irrésistible était de placer un poison à effluves dans une fleur que l'on offrait ou faisait offrir à la victime désirée. Paré rapporte le cas d'un quidam qui, « ayant odoré une pomme de senteurs envenimée » en fut gravement incommodé, et même « n'eût été qu'il fût promptement secouru par sternutatoires et autres choses, il fût allé avec le pape Clément... » en enfer, purgatoire ou ciel ? c'est ce qu'omet de dire Paré qui fut rien moins que théologien, sinon pour chasser de France les méchants qui font métier d'empoisonneur « et les envoyer avec les Turcs et infidèles ». Le beau cadeau de chrétien !

Sa haine contre les empoisonneurs n'est-elle pas accrue par son incertitude médicale ? Il ignore les contrepoisons à employer contre ces poisons préparés par un détestable mais actif art humain. La voie la plus naturelle et la plus instinctive de leur élimination est le vomissement pour le poison ingéré et l'éternument pour le poison respiré. Sa thérapeutique est essentiellement de provoquer et de renforcer ces remèdes évidents mais trop souvent insuffisants. Aussi lance-t-il le terrible anathème : « Je désirerais que les inventeurs de poisons fussent avortés au ventre de leurs mères », et s'il l'inscrit dès le début du Livre des Venins, c'est qu'il se méfie de ses ennemis, empoisonneurs moraux, qui prétendront qu'il enseigne l'usage des poisons.

§

Car Ambroise Paré a des ennemis, et qui ne cessent de l'attaquer, et qui le font à tout propos. Il prévient l'un d'eux en ces termes simples et nets, de cette manière ferme dont plusieurs exemples et citations ont déjà montré la valeur psychologique et morale :

> Je proteste que, quand il n'y aurait autre mal, et que je ne verrais autre intérêt en ceci que le mépris de moi et de mon livre, je laisserais couler les choses doucement, et les passerais sous silence, sachant bien que les réponses et répliques dont nous voulons aider à clore la bouche des médisants, bien souvent servent plutôt à les faire parler davantage qu'autrement, et qu'il n'y a meilleur moyen d'assoupir telles noises que de ne dire mot.

Si c'était question personnelle... mais c'est question de science humaine et de bien public. Voilà pourquoi Paré répond à ceux qui le blasonnent et le dénigrent. De même pense-t-il

quand on attaquera plus spécialement son Livre sur la Génération, et qu'on lui en reprochera les détails précis écrits en vulgaire langage de son pays sans recours au latin, lequel sans doute purifierait tout. Les maniaques de ce genre de censure, en proie à la crainte de toute vérité nue qui est la réalité brute et sincère, ont-ils disparu ?

Ambroise Paré se défend avec de loyaux arguments acquis par la pratique personnelle. Ces arguments dénotent une conviction autant de chair que d'esprit, nés qu'ils sont de l'exercice des sens plus que de la compilation des livres. Il s'en sait gré, n'ayant pas de modestie affectée, non plus que d'outrecuidance, ni de méchanceté. Il attaque peu ou point, et jamais le premier. Il a simplement et sobrement conscience de sa valeur. Et il publie son *Apologie* où il s'expose sans peur ni reproche.

Son titre de gloire est la découverte de la ligature des veines et des artères. On lui objecte que, s'il la pratique, c'est contre l'autorité des anciens. Qu'on amoncelle contre lui toute une bibliothèque, peu lui chaut. Il n'a pas appris la chirurgie par livres et leçons. Après son séjour à l'Hôtel-Dieu, où il exécuta maintes opérations, « étant appelé au service des Rois de France, me suis trouvé en compagnie, aux batailles, escarmouches, assauts, et sièges de villes et forteresses, comme aussi j'ai été enclos ès villes avec les assiégés, ayant charge de traiter les blessés ». Voilà comment il apprit à guérir les plaies faites par les arquebuses.

Le courage d'Ambroise Paré est certain. Dans cette *Apologie* on ne peut surprendre le moindre accent de vantardise, mais on n'y rencontre pas ces formules d'humilité par lesquelles un écrivain se figure sans orgueil et suppose le pouvoir faire croire aux autres. Au siège de Boulogne, en 1545, il raconte comment, tandis qu'il pansait un blessé, une balle passa près de lui sans le toucher, mais elle lui fit grand'peur et il baissa la tête assez bas. « Mon petit maître, conclut-il en s'adressant ainsi cavalièrement à ses détracteurs, je crois que si eussiez été là, que je n'eusse eu la peur tout seul, et qu'en eussiez eu votre part. »

Au moment où il salua la balle, les soldats, à son témoignage, se moquèrent de lui. Il était cependant fort populaire parmi eux. « Si j'entrais en un logis, écrit-il en racontant le

siège de Hédin où il fut enfermé avec une troupe française, il y avait des soldats qui m'attendaient à la porte lorsque j'en sortirais pour en panser d'autres : c'était à qui m'aurait, et me portaient comme un corps saint ne touchant du pied en terre. » Et ce fut à la fin de ce siège, quand les Français capitulèrent, que le malin Paré, pour qu'on ne le retînt pas comme prisonnier à grosse rançon, s'avisa d'échanger son pourpoint contre celui d'un soldat, de barbouiller le collet de sa chemise avec de l'eau et de la suie; « pareillement j'usai mes chausses avec une pierre, à l'endroit des genoux, et au-dessus des talons, comme si elles eussent longtemps été portées; j'en fis autant à mes souliers, de façon qu'on m'eût plutôt pris pour un ramoneur de cheminée que pour un Chirurgien de Roi ».

Ainsi ne craint-il point de se peindre lui-même tenant à sa peau et à sa bourse, aussi courageux qu'un autre, mais fort peu enclin aux héroïques folies guerrières — encore une marque de ce bon sens commun dont il était pétri.

§

Ambroise Paré haïssait la guerre. On connaît, de réputation, cette haine. En effet, il y a une rhétorique assez éloquente dans la préface au Livre des « Plaies faites par Hacquebutes ». Sans doute il est déjà significatif que Paré ait voulu rédiger cette préface, qu'il ait qualifié pernicieuse la poudre à canon, déclaré qu'elle était dommageable au genre humain, « très misérable invention par laquelle nous voyons souvent une milliasse de pauvres hommes fricassés sous une mine ». Soit. Mais, dans son *Apologie*, lorsqu'il conte des faits de guerre dont il a été témoin, parfois même acteur, le lecteur tirera plus cette horreur guerrière de ses propres réflexions que de celles de l'auteur. Il faut se souvenir que Paré n'aima guère raisonner et qu'il n'a point goût exagéré et encombrant pour les considérations morales. Alors tel adjectif ou tel membre de phrase nous suffit comme transcription fugitive d'un jugement personnel :

Enfin quand ils se virent forcés, ils mirent le feu en leurs poudres et munitions, qui fut cause de brûler beaucoup de nos gens et d'entre eux semblablement, et furent presque tous mis au fil de l'épée. Toutefois quelques-uns de nos soldats en avaient pris vingt ou trente, espérant en avoir rançon. Cela fut su et arrêté par le Conseil qu'il

serait crié à son de trompe parmi le camp que tous soldats qui avaient des Espagnols prisonniers eussent à les tuer, sur peine d'être pendus et étranglés. *Ce qui fut fait de sang-froid.* De là, nous nous en allâmes brûler plusieurs villages, dont les granges étaient toutes pleines de grains, *à mon très grand regret.*

Aux deux brèves phrases, si on les souligne, on reconnaît l'homme de paix. Mais ailleurs on peut trouver l'homme de guerre, et voici un passage qu'il faut bien transcrire pour la plus grande gloire de la contradiction humaine :

Il y avait une vive et claire fontaine à la portée de notre canon, où il y avait environ quatre-vingts ou cent goujats et putains de nos ennemis, qui étaient autour de cette fontaine pour puiser de l'eau. J'étais sur un rempart regardant asseoir le camp : et voyant cette multitude de fainéants autour de ladite fontaine je priai M. du Pont, commissaire de l'artillerie, de faire tirer un coup de canon à cette canaille : il m'en fit grand refus, me remontrant que toute cette manière de gens ne vaudrait point la poudre qu'on y dépenserait. De rechef le priai de braquer le canon, lui disant que plus de morts moins d'ennemis, ce qu'il fit par ma prière : et de ce coup en furent tués quinze ou seize et beaucoup de blessés.

Sans doute on ne laisse point de s'étonner devant ce rôle que subitement s'arroge un chirurgien duquel on attendait moins d'initiative et d'activité à autre chose qu'aux pansements des blessés ! C'est d'ailleurs le seul passage de ce genre. Au contraire voici le tableau pitoyable que Paré trace d'un champ de bataille, l'action passée : « Nous vîmes plus de demi-lieue autour de nous la terre toute couverte de corps morts, et n'y demeurâmes guère, pour la plus grande puanteur cadavéreuse qui s'élevait des corps... nous fûmes cause de faire élever de ces corps une si grande quantité de grosses mouches, ayant le cul vert et bleu, qu'étant en l'air faisaient ombre au soleil. » L'impression est moins cruelle parce que nous ne surprenons pas ici le geste d'une volonté individuelle, et que ce charnier apparaît œuvre de la fatalité, où l'intervention humaine ne fut que l'instrument. Cette peinture a d'ailleurs un éclat presque littéraire, et le vol de mouches offusquant le soleil est le trait qu'un écrivain consciemment réaliste et lyrique eût été fier de trouver.

Or, cette allure littéraire, un autre récit guerrier de Paré l'accuse avec une intensité presque exceptionnelle, et justifie

le beau titre de grand écrivain spontané qu'on peut accorder, sans excès de bienveillance, à Ambroise Paré. Ce récit est une façon de morceau de bravoure, palpitant d'humour, avec d'amusants emplois de l'harmonie imitative, avec des énumérations sentant leur Rabelais. Le vieux chirurgien semble vivre encore son récit et s'ébrouer aux divers bruits qu'il note :

Nos gens faisaient souvent des sorties par le commandement de M. de Guise. Un jour devant il y avait presse à se faire enrôler de ceux qui devaient sortir, et principalement la jeune noblesse, menés par Capitaines expérimentés, de manière que c'était leur faire une grande faveur de permettre de sortir et courir sus l'ennemi, et sortaient toujours en nombre de cent ou de six-vingts bien armés, avec rondaches, coutelas, hacquebuttes et pistoles, piques, pertuisanes et halebardes, lesquels allaient jusques aux tranchées les réveiller en sursaut. Là où l'alarme se donnait en tout leur camp et leurs tambourins sonnaient plan, plan, ta, ti, ta, ta, ta, ti, ta, tou, touf, touf. Pareillement leurs trompettes et clairons ronflaient et sonnaient boutte selle, boutte selle, boutte selle, monte à cheval, monte à cheval, monte à cheval, boutte selle... Et tous les soldats criaient à l'arme, à l'arme, aux armes, aux armes, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme, comme on fait la huée après les loups : et tous divers langages selon les nations, et les voyait-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmillons lorsqu'on découvre leurs fourmilières, pour secourir leurs compagnons qu'on dégosillait comme moutons. La cavalerie pareillement venait de toutes parts au grand galop, patati, patata, patati, patata, pa,ta,ta, patata, pata, ta...

§

Chaque fois que Peau d'Ane nous est conté nous y prenons un plaisir extrême, un Français ayant toujours bel appétit de contes courts et drus. Nous aimons à écouter et au besoin à composer des histoires, à condition qu'elles ne soient ni longues ni imprécises, depuis les fabliaux du Moyen-Age jusqu'à Maupassant. Si nous avons aussi le goût des mémoires, ce n'est guère par sympathie pour l'auteur, car notre haine du *je* persiste (et d'ailleurs nous préférons les contes agencés théâtralement et, pourrait-on formuler : à la troisième personne), mais à cause des anecdotes qu'il rapporte. Ainsi s'expliquerait le succès d'un Tallemant des Réaux, le mémorialiste qui confirme le plus nettement cette assertion.

On composerait un plaisant recueil des historiettes d'Ambroise Paré éparses dans ses ouvrages scientifiques. Sans doute Paré, si remarquable écrivain spontané soit-il, n'est pas du tout un artiste littéraire — nous avons pris connaissance de la page exceptionnelle. Mais il ne serait pas français, et ce présent essai a, je l'espère, maintes fois prouvé qu'il le fut absolument, si parfois il ne se laissait aller au plaisir de conter une histoire. Il y a beaucoup de strictes observations médicales dans son gros livre d'œuvres, elles sont souvent entourées des circonstances extra-médicales qui les amènent, et l'historiette est alors traitée avec une certaine complaisance sonnant toujours la sincérité. C'est pourquoi la plupart de ces historiettes sont fort intéressantes pour les mœurs du temps. De tous les temps, vaut-il mieux dire, car il existe une couleur du temps comme une couleur locale, et qui est l'apparence transitoire appliquée sur la réalité humaine moins changeante. Or, c'est surtout cette réalité à laquelle nous sommes sensibles, puisque par elle sous l'habit du passé nous nous retrouvons, nous et nos voisins.

On diviserait peut-être ces anecdotes en deux catégories : l'une comprendrait celles que Paré connaît par ouï-dire ou d'après lecture, l'autre celles où il joue un rôle, fût-il de simple spectateur.

Pour les premières, Paré ne garantit jamais leur authenticité, mais il aime à raconter de nouveau les histoires merveilleuses en y introduisant un peu de scepticisme, comme il convient à un expérimentateur. S'il n'a pas grand'foi dans tel emploi médicinal de la musique pour la guérison de la piqûre de tarentule, il le note tout de même, et avec des détails pittoresques :

Si tôt que quelqu'un en est mordu, on fait venir le plus tôt que l'on peut devant lui des gens qui jouent de violes, flûtes, et autres instruments dont ils sonnent et chantent diverses chansons : laquelle musique entendue par le navré, il commence à baller, faisant diverses muances, comme si tout le temps de sa vie il eût été accoutumé au bal : en laquelle furie et force de ballet il continue jusqu'à ce que ce venin soit dissipé... Il est advenu que quelqu'un qui n'avait pas été bien guéri avec cette musique, aucun temps après, oyant sonner des instruments, commençait à demener les pieds, et était forcé qu'il ballât jusques à pleine guérison. Ce qui est véritablement émerveillable en nature.

D'autres insectes ne sont pas moins ennemis de la santé humaine que l'araignée tarentule; il y a, par exemple, la mouche cantharide, bestiole resplendissante comme or. Elle empoisonne sans doute, mais son venin agit spécialement sur l'organe génital, et d'une façon bien agréable à la frénésie sexuelle de l'homme. C'est un fait reconnu par expérience populaire. A l'appui, Paré conte :

Un abbé de moyen âge, étant en cette ville pour solliciter un procès, sollicita pareillement une femme honnête de son métier pour deviser une nuit avec elle, si bien que, marché fait, il arriva en sa maison. Elle recueillit Monsieur l'abbé amiablement, et le voulant gratifier lui donna pour sa collation quelque confiture, en laquelle y entrait des cantharides, pour mieux l'inciter au déduit vénérique. Or quelque temps après, à savoir le lendemain, les accidents que j'ai par ci-devant déclarés advinrent à Monsieur l'abbé...

Ce malheureux abbé malgré les médecins mourut. Et Paré en conclut par le conseil « à telles dames ne prendre telles confitures, et moins encore en donner à homme vivant ».

Un autre animal, le chat, aimé des poètes — serait-il difficile d'intercaler ici mille et une citations? — est détesté d'Ambroise Paré : « Les chats aussi offensent de leur regard, tellement qu'aucuns voyant ou oyant un chat tremblent et ont une peur grande. » Et il le prouve par l'histoire d'un Allemand, lequel « encore qu'il ne vît ni ouît le chat » sua, pâlit, et cria qu'il y avait sûrement un chat dans la maison. Ce qui était vrai.

Les vilaines bêtes! Mais ne nous vantons pas, les hommes parfois rivalisent d'ingéniosité méchante avec les animaux. L'homme est un loup pour l'homme. Une anecdote de Paré illustre ce proverbe. Il s'agit d'une ville en temps de peste :

C'est qu'ils (les Magistrats) doivent avoir l'œil sur certains larrons, meurtriers et empoisonneurs, plus qu'inhumains, qui greffent et barbouillent les parois et portes des bonnes maisons de la sanie des charbons et bosses, et autres excréments des pestiférés afin de les infecter pour puis après avoir moyen d'entrer dedans, piller et dérober, voire étrangler les pauvres malades en leur lit : ce qui a été fait à Lyon l'an mil cinq cent soixante-cinq. O Dieu, que tels galants méritent grande punition exemplaire : ce que je laisse à la discrétion des dits Magistrats qui ont charge de la police.

Par la force de ce vœu on voit combien Paré déteste ces lar-

rons d'un genre peu commun. Il n'aime guère non plus les mendiants d'une sorte assez commune qui simulent d'horribles blessures ou maladies afin de tromper les passants charitables. Mais Paré n'en profite point, comme l'envie en prendrait certainement à beaucoup d'autres, pour pleurer sur son temps et lui imputer tout à crime. « Il y a longtemps que ces larrons imposteurs ont commencé le train d'abuser le peuple, car ils étaient jà dès le temps d'Hippocrate en l'Asie. » Il a été appelé à constater lui-même quelques cas, et il en sait bien d'autres, et entre ces autres, celui-ci :

J'ai souvenance, étant à Angers, mil cinq cent vingt-cinq, qu'un méchant coquin avait coupé le bras d'un pendu encore puant et infect lequel il avait attaché à son pourpoint... et cachait son bras naturel derrière son dos couvert de son manteau, à fin qu'on estimât que le bras du pendu était le sien propre. Un jour du Vendredi-Saint le monde voyant ainsi le bras pourri lui faisait aumône pensant qu'il fût vrai. Le coquin ayant par long espace de temps remué ce bras, en fin se détacha et tomba en terre, où tout subit le relevant, fut aperçu de quelques-uns avoir deux bons bras, sans celui du pendu : alors fut mené prisonnier, puis condamné à avoir le fouet, par l'ordonnance du Magistrat, ayant le bras pourri pendu à son col devant son estomac, et banni à jamais hors du pays.

Voilà un souvenir de jeunesse. Parmi d'autres faits dont il fut le témoin avant d'être le conteur, voici un souvenir de voyage. En Bretagne, il prit part à une fête villageoise, où d'abord grande quantité de filles chantèrent chansons en bas-breton « où leur harmonie était de coaxer comme grenouilles lorsqu'elles sont en amour ». Après les chants, la danse, et enfin la lutte, qui était un spectacle pour chirurgien puisque, dit Paré, le plus souvent « ce jeu n'était point achevé qu'il n'y eût quelqu'un qui eût un bras ou jambe rompu, ou l'épaule ou hanche démise ». De plus tragique issue fut celle où Paré assista : un petit gas breton, encore que « bien quadraturé, fessu et matériel », y fut écrasé par son adversaire. Paré s'approcha du malheureux, « tâta le pouls qui ne battait nullement », et dit qu'il était mort. Le lendemain il voulut faire l'ouverture du corps. L'anecdote montre donc Paré exerçant sa profession par hasard et tirant aussitôt parti de l'accident pour ses recherches scientifiques.

Ailleurs, c'est comme chirurgien royal que Paré agit. Le

roi avait reçu d'un charlatan espagnol une « pierre de Behazar » avec l'affirmation qu'elle était « bonne contre tous venins ». Alors c'eût été quasi aussi précieux que la pierre philosophale. Mais Paré consulté par le roi restait incrédule sur les éminentes propriétés de la pierre, et, comme le charlatan insistait, Paré, qui aimait les expériences et n'en croyait volontiers que par ses yeux, proposa d'en faire une sur un condamné à mort auquel on administrerait un poison et aussitôt après le fameux contrepoison. S'il en réchappait, par la grâce de Dieu et la vertu de la pierre de Behazar, il aurait la vie sauve. Le condamné, qui avait de l'honneur, la honte de son crime, et aussi le désir de tenter la chance, répondit noblement « qu'il aimerait mieux encore mourir de la dite poison en la prison que d'être étranglé à la vue du peuple ». Le destin le prit aux mots. L'humaine promesse de vie fut inutile. Le poison était seul efficace. Paré trouva le malheureux à quatre pieds cheminant comme une bête, la langue hors la bouche, la face flamboyante, criant qu'il lui eût mieux valu être mort à la potence. Ces derniers propos dénotent sans doute quelque contradiction et quelque faiblesse, au jugement des stoïques de cabinet. Quant à Paré, il triomphait.

Une autre historiette présente un Paré sauvant la vie à quelqu'un, et à quelqu'un qui n'était pas le blessé de l'affaire. C'est un drame à énigme, ni plus ni moins que de nos jours. Dans une maison de la rue des Noyers, à Paris, on trouva un matin un homme étendu « avec grande quantité de sang répandu autour de lui ». On s'empressa de croire que c'était le serviteur du mourant qui « lui avait fait tel excès », et le misérable fut aussitôt arrêté et mené au Châtelet, tandis qu'on courait chercher Ambroise Paré afin qu'il visitât le blessé qu avait la gorge coupée. Paré parvint à recoudre la plaie, ce qui permit au blessé de parler et d'avouer que c'était lui-même qui s'était frappé en voulant se suicider. L'erreur judiciaire fut évitée.

Cette opération de ligature est une de celles où excelle Ambroise Paré. Une nouvelle preuve en est fournie dans le récit qu'il nous laissa d'un autre crime — un peu plus compliqué et non moins contemporain de tous les temps :

Depuis peu de temps étaient deux Anglais logés ensemble près la porte Saint-Marcel en cette ville de Paris, dont l'un avait quelque

somme d'écus et une assez grosse chaîne d'or, avec quelques autres riches bagues qu'il portait ordinairement sur soi. Son compagnon voulant s'emparer de tels joyaux fit tant qu'il le mena jouer vers le bois de Vincennes : et étant dedans les vignes lui coupa la Trachée artère et l'Œsophage, et lui donna certains coups de dague, et pensait bien l'avoir tué, le laissant presque en sa chemise. Ayant fait cette trahison et méchanceté, incontinent retourna en cette ville. Puis le navré qui avait feint être mort, se leva et fit tant qu'il se traîna à la maison d'un paysan, lequel par pitié le fit panser et médicamenter. Il fut apporté en cette ville, où tôt après un de ses compagnons m'envoya quérir pour le panser... Je recousus sa plaie prenant la Trachée artère et rapprochant plus près qu'il me fut possible ses deux extrémités l'une contre l'autre... puis à sa plaie appliquai remède avec compresse et ligature propre : et incontinent qu'il fut ainsi habillé, commença à parler et nommer celui qui lui avait fait cet excès.

Voilà une belle et hardie cure... mais n'est-elle pas sans rappeler par les termes et la disposition du récit, comme par les moyens médicaux employés, celle que Panurge, au chapitre XXX du second livre de *Pantagruel*, fit d'Epistemon à la gorge coupée :

Adonc nettoya très bien de bon vin blanc le col et puis la tête, et y sinapisa de poudre de diamerdis... après les oignit de je ne sais quel oignement, et les ajusta justement veine contre veine, nerf contre nerf... lui fit à l'entour quinze ou seize points d'aiguille... puis mit à l'entour un peu d'un onguent qu'il appelait ressuscitatif. Soudain Epistemon commença respirer, puis ouvrir les yeux, puis bêler, puis éternuer, puis fit un gros pet...

Naturellement — puisque c'est du Rabelais. Et enfin Epistemon parle, mais comme il a des lettres, il entretient aussitôt son chirurgien de sa descente aux enfers à l'instar de l'Enée virgilien. L'assassiné des vignes de Vincennes, plus homme, sinon plus humain au sens optimiste du mot, cria vengeance, et l'obtint, car « tôt après le meurtrier fut rompu sur la roue », mais au quatrième jour de sa blessure il mourut, en dépit de l'habileté d'Ambroise Paré.

Il y a encore beaucoup d'autres historiettes pour témoigner de cette habileté chirurgicale d'Ambroise Paré ; mais de son habileté de conteur, de conteur malicieux et réaliste, il n'y en a pas de meilleure que celle-ci, je pense, où l'on remarquera tour à tour l'art du médecin et ses réflexions morales, et aussi la spontanéité de la nature humaine :

Ils étaient six serviteurs, lesquels se délibérèrent de faire un bon déjeuner, et se cotisèrent de chacun un liard pour employer à avoir des tripes ; tous se mirent en devoir de bien escrimer de la dent : un d'entre eux prit un morceau de gros boyau cullier, l'ayant mis en sa bouche il lui tardait qu'il ne fût en son estomac : il l'avala sans mâcher pour retourner au reste : ce morceau lui demeura au milieu de la gorge et ne put passer qui lui causa une très grande difficulté de respirer et tomba comme épileptique, jetant le sang par la bouche, par le nez et oreilles, le visage tout livide et noir, de façon qu'on estimait que le pauvre goulu mourrait de ce morceau de tripes. Je fus envoyé quérir et sachant la cause de son mal je le fis lever et mettre en une chaire, et pris un porreau lui ayant coupé la tête et dépouillé de deux robes, lui ouvris la bouche avec un speculum oris, et poussai le porreau bien profondément en la gorge assez violemment et le frappai de la main entre les deux épaules, si bien que le morceau tomba en l'estomac. Et étant hors de ce danger, promptement jeta sa vue sur le plat où étaient les tripes, il se prit à crier contre ses compagnons qu'ils avaient tout mangé sans lui, disant qu'il fallait qu'ils lui rendissent son argent. Alors Maître Henry, son maître, voyant qu'au lieu de rendre grâces à Dieu de l'avoir tiré du péril de suffocation et de mort, au contraire il criait à la tripe, tout à l'heure lui paya ses gages, et lui donna son congé, en lui disant : Adieu, goulu. Et depuis entre les compagnons tailleurs de cette ville a été toujours appelé goulu, et par dépit s'en est retourné en son pays, qui n'est pas grande perte pour Paris.

Cette historiette du goulu est une observation médicale, ne l'oublions pas, et Paré le rappelle : « Cette histoire pourra servir au jeune chirurgien pour secourir quelqu'un en cas semblable. » Mais elle est aussi pour lui et pour nous une histoire morale. Le goulu eut unique souci de sa vie grossière, matérielle, alors qu'en tel cas le premier acte de l'homme doit être l'action de grâce envers Dieu. Il fut puni, ayant péché. De ne pas rester à Paris ouvrier qui gagne gros, c'est la punition terrestre — en attendant la céleste.

§

La colère divine s'est appesantie — légèrement — sur le goulu. Elle est le plus souvent autrement terrible. Ambroise Paré en donne plus d'un exemple, et il tient à marquer ses traces dans les maladies qui désolent les hommes. Ainsi s'agit-il d'une maladie vénérienne ? Elle « vient par une faculté spécifique et occulte, laquelle n'est sujette à aucune

démonstration : on la peut toutefois attribuer à l'ire de Dieu, lequel a permis que cette maladie tombât sur le genre humain pour refréner leur lascivité et débordée concupiscence... » Et ailleurs avec quelle éloquence de prédicateur en chaire maudit-il la peste : « Peste est une maladie furieuse, tempestative, hâtive, monstrueuse, épouvantable, contagieuse, terrible, appelée de Galien bête sauvage, farouche, et fort cruelle, ennemie mortelle de la vie des hommes, et de plusieurs bêtes, plantes, et arbres... » Le vrai et souverain remède contre ce fléau universel est d'implorer la miséricorde de Dieu. Cette conclusion n'empêche point Ambroise Paré de consacrer quatre-vingts hautes et larges pages au diagnostic de la peste et aux remèdes humains qui la combattent, mais à la quatre-vingt-unième il compose une sorte de méditation finissant en prière, insolite en son livre. Il en fait lui-même la remarque. Mais il a tant pitié des pauvres pestiférés que, sans vouloir « ici passer les bornes de ma vocation », il veut du moins qu'ils aient en même temps que les soins physiques les soins religieux à l'article de la mort, et qu'alors, faute de prêtre, les chirurgiens enfermés avec les moribonds puissent leur donner les consolations de l'âme. Cette méditation est à leur usage comme les recettes de médicaments et les descriptions d'opérations.

Tout cela prouve qu'ainsi que nous l'avons déjà marqué à plusieurs reprises Paré croit sincèrement en Dieu et en les effets naturels de sa volonté terrestre, et il voit vraiment le doigt de Dieu dans les maladies vénériennes, dans la peste, et aussi dans l'existence des monstres, dont il établit une longue et minutieuse nomenclature. Autant de choses qui lui paraissent inconcevables sans l'ire de Dieu. Car si elle n'existait pas, comment admettre que le monde soit imparfait ? Cette imperfection, si elle ne vient pas de la colère divine, dénoncerait un Dieu non tout puissant, ce qui serait incroyable. Encore une fois, ce sont les raisons moyennes dont s'accommodent depuis des siècles les honnêtes gens de bon sens commun, et pas plus qu'eux, encore une fois, Paré ne fut un athée et n'eut curiosité ni désir de le devenir.

§

Tels sont quelques-uns des aspects sous lesquels peut appa-

raître à notre époque Ambroise Paré en marge de la science et de l'érudition. Que ce mot « en marge » n'incite pas à croire que je considère le sujet de l'homme, privé de ses facultés scientifiques et du fard de l'érudition ravivant sa couleur du temps, comme accessoire. Méditer sur un sujet, qui est un sujet éternel, éternel comme nous tant que nous vivons, avec le guide et le prétexte d'un livre assez ancien et assez déserté, mais curieux, plaisant, émouvant, vibrant encore de sa vie et capable de vibrer encore de la nôtre, ce qui est bien l'essentiel pour nous, cela ne vaut guère mieux que publier la découverte de quelque document resté par hasard inédit et révélé à l'improviste de l'imprévu, ou qu'épandre l'acharnée et sournoise compilation des opinions de précédents commentateurs — j'en conviens par humilité générale et par sincérité particulière. Mais j'espère avoir persuadé que l'œuvre simplement humaine d'Ambroise Paré valait bien une chronique qui serait à la fois d'actualité et de résurrection, une chronique simplement humaine.

LEGRAND-CHABRIER.

LÉGENDES, CHANSONS, JEUX, COUTUMES ET CROYANCES DE LA HAUTE-SAVOIE

(*Suite* [1])

—

IX

EN REVENANT DE NOCES

Le texte de cette chanson si connue est à peu près celui des versions courantes. Mais ni l'air ni le refrain ne sont ceux qui sont classiques, soit *tra lala lala lala, tralalalère, tralalalère*, etc., soit *Ah j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends*, etc. (Cf. Tiersot, *loc. cit.*, pp. 278-279.) La version de Bonneville, que je dois à Louis Mallinjod, est bien plus intéressante :

En revenant de noces
Diguedon, magdondaine
En revenant de noces
Diguedon, magdondon
J'étais bien fatiguée
Diguedon, magdondaine
J'étais bien fatiguée
Diguedon, magdondon.

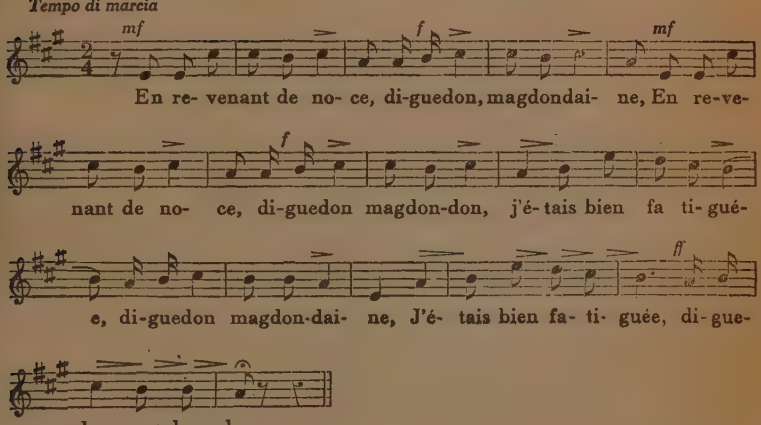

(1) *Mercure de France*, n° 317.

L'accent local donne *magdondéneee* avec l'é et e muet très allongés et bien frappés. Tous les ê ouverts doivent être prononcés très fermés, presque *éi*, et toute la strophe doit être chantée d'une haleine. Le mouvement est modéré.

Pour ceux qui voudraient faire la comparaison, voici les couplets avec mes variantes (1) :

Au bord d'une fontaine
Je m'y suis reposée.

L'eau en était si claire
Que je m'y suis baignée.

Avec la feuille de chêne
Je m'y suis essuyée.

Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait

Chante rossignol, chante
Toi qui as le cœur gai.

Mais moi je ne l'ai guère
Mon amant m'a quittée

Pour un bouquet de roses
Que je l'ai refusé.

Je voudrais que la rose
Fusse-t-encore au rosier.

Ainsi que l'rosier même
Fusse-t-encore à planter.

Et que mon ami Piârre
Fusse-t-encore à m'aimer.

X

DESCENDEZ A L'OMBRE...

Derrièr, chez nous il y a-t-un bois (*bis*)
Des noisettes il y en a.

Descendez à l'ombre ma blonde
Descendez à l'ombre au bois. } *refrain.*

Des noisettes il y en a (*bis*)
J'en cueillis deux, j'en mangea trois.

J'en cueillis deux, j'en mangea trois (*bis*)
J'y-ai attrappé n'épine au doigt.

J'y-ai attrappé n'épine au doigt (*bis*)
La maladi'dura neuf mois.

(1) Pour d'autres variantes, cf. encore Ritz, *loc. cit.*, 3e éd., pp. 87-88.

La maladi'dura neuf mois (*bis*)
Tous mes parents venaient me voir.

Tous mes parents venaient me voïr (*bis*)
N'y-a que mon amant qui ne vint pas.

N'y a qu'mon amant qui ne ne vint pas (*bis*)
J'l'ai envoyé chercher trois fois.

J'l'ai envoyé chercher trois fois (*bis*)
La quatrième il est venu.

La quatrième il est venu (*bis*)
M'a mis la main sur l'estomac.

M'a mis la main sur l'estomac (*bis*)
Je lui dis : « Descendez plus bas ! »

Je lui dis : « Descendez plus bas ! (*bis*)
Vous y trouv'rez saint Nicolas.

Vous y trouv'rez saint Nicolas (*bis*)
Il a d'la barbe comme un chat.

Il a d'la barbe comme un chat (*bis*)
Suc'les souris, mais n'les mange pas. »

(*Ch. Dumont.*)

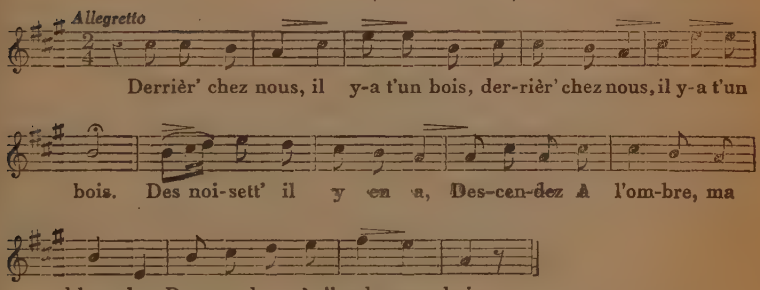

Pas dans Tiersot. La fin, avec l'allusion à saint Nicolas, se retrouve dans d'autres chansons, connues des collégiens et des soldats. La mélodie du premier vers est celle du début de « Meunier, meunier, tu es... », mais avec un rythme un peu plus vif. Enfin le refrain semble appartenir à une romance ancienne. Pas dans Ritz, ni dans Servettaz.

XI

LES ADIEUX DU MARIN

Adieu je vais m'engager
Ma chère Joséphine
Et sur l'eau je vais voguer
Jusqu'en Amérique.

Si je quitte ces beaux ports
C'est avec tristesse
Mais dans peu je reviendrai,
Charmante maîtresse.

Si tu m'abandonnes, ingrat,
Où sont tes promesses
Que tu m'as fait tant de fois.
Amant tu me laisses.

Ne m'avais-tu pas promis
Ton amour extrême
De m'aimer jusqu'au tombeau
Autant que toi-même?

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot. Cette chanson est à ranger dans la catégorie des chansons maritimes dont parle Tiersot, pp. 147-148, venues des côtes de l'Atlantique en Savoie. On rapprochera encore des deux couplets ci-dessus des chansons de Tiersot, pp. 399-405, *Partant pour l'Amérique*, et qui datent manifestement du XVIIIe siècle. Variantes dans Ritz, *loc. cit.*, 3e éd., pp. 105-106 : *le Départ pour l'Amérique.*

XII

LE DÉSERTEUR

L'y a bientôt sept ans
Que j'en suis militaire
Et sans savoir
Quand j'aurai mon congé
Et sans savoir
Et sans savoir
Quand j'aurai mon congé.

L'envi'm'y prend
De déserter la France
Pour aller voir
Cell'qu'mon cœur aime tant
Pour aller voir
Pour aller voir
Cell'qu'mon cœur aime tant

. . . . . .
. . . . . .

Trois beaux lanciers
Sont là pour m'arrêter
Trois beaux lanciers
Trois beaux lanciers
Sont là pour m'arrêter

J'ai traversé
Les plaines et les montagnes
J'ai-t-entendu
Le ranssignol chanter
J'ai-t-entendu
J'ai-t-entendu
Le ranssignol chanter

Et qui disait
Dans son joli language
Les amoureux
Sont toujours malheureux
Les amoureux
Les amoureux
Sont toujours malheureux.

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot. Le dernier couplet se retrouve, mais avec un rythme et une mélodie autres, dans la chanson : *les Amoureux sont toujours malheureux*, de Ritz, *loc. cit.*, pp. 70-71 ; pas dans Servettaz.

XIII

LES SAISONS

Adieu l'hiver morose } *bis*
Vive la rose }
Je vois venir Colas
On va rire aux éclats
Je vois venir Colas
Vive la rose et le lilas.

Le blé n'est plus en herbe } *bis*
Vive la gerbe }
Allons faucille en main
On travaille demain
Allons faucille en main
Vive la gerbe et le bon pain.

Le dur soleil nous frappe } *bis*
Vive la grappe }
Faisons du vin sans eau
L'air est sec et beau
Faisons du vin sans eau
Vive la grappe et le tonneau.

Voilà Lison qui passe } *bis*
Vive la chasse }
Deux pâtres sont en lutte
Vive la flûte

. . . . . .
Vive la flûte et les doux sons.

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

XIV

CHANSON DU CHARBONNIER

Charbonnier mon ami } *bis*
Tu as une jolie fille }
Elle est bien si jolie que vous
Puisque le roi lui fait l'amour.
Charbonnier mon ami } *bis*
Ta chemise est bien noire }
Les dames de Paris
N'ont pas voulu la blanchir.
Charbonnier mon ami } *bis*
Combien vends-tu ton sac ? }
Je le vends six cents francs
Et une bouteille de vin blanc.

(*Ch. Bétant.*)

Cette chanson a été recueillie à Peillonnex, il y a une quinzaine d'années et m'a été communiquée par mon beau-frère Alfred Bétant ainsi qu'une autre (avec musique notée) sur *les Filles de la Tour* (près Saint-Jeoire) qui rentre dans la série dont parle Tiersot, p. 211. De la même source me viennent neuf airs de danse notés, une version de *Jésus dit à saint Crépin* (sur la mélodie *A la façon de Barbari*) et une version (3 couplets) de *J'ai perdu ma femme* (sur l'air de *Verse dans mon verre*), tout cela répandu dans la région de Peillonnex, Saint-Jean de Tholome et La Tour.

XV

Enfin, comme chansons en français, j'ai recueilli encore des fragments de : 1° *l'Alouette, mon alouette, nous la plumerons ;* 2° *l'Hirondelle*, avec le refrain

Embarque (ter)
Mon joli bataillon
Nous nous verrons dimanche
Sur la barque à Charon.

3° *la Fille qui a son amant sauvé ;* cf. Tiersot, pp. 144-145 ; 4° *le Retour du soldat*, variantes de Tiersot, pp. 133-135 ; 5° *Sainte Fanchon, belle Fanchon*, fragment très différent de celui de Tiersot, p. 146 ; 6° *Chanson du conscrit*, cf. Tiersot, pp. 389-391 ; 7° *le Beau jour du tirage*, complète Tiersot, p. 422 ; etc.

XVI

J'ai trouvé aussi en fouillant avec l'aide de M. Dumont dans les cartons de « la Glaneuse du Faucigny », à la bibliothèque de Bonneville (très riche en ouvrages rares, soit dit en passant), diverses feuilles volantes imprimées dans la ville même sous la monarchie sarde :

1° Adieux de la Liberté à la Savoie, dédiée à M. Joseph Dessaix ; feuille 8° s. l. n. d. ni signature. C'est une imitation de l'hymne savoyard des Allobroges, due à E. C. B. (écrit à la main sur un exemplaire), c'est-à-dire Edgard Clerc-Biron, et qui est encore chantée par les vieux Bonnevillois. Elle fut composée à l'occasion d'un vote par lequel les libéraux avaient été battus. 3 couplets ;

2° *Cris de la Savoie outragée, couplets improvisés pour l'auto-da-fé des journaux piémontais à Bonneville.* Feuille 8°, Bonneville, J. Jaquemot, imp. pr. Ve Chavin ; sans nom d'auteur. Refrain : Sur l'air du tra la la la ; 4 couplets ;

3° *Pour le 4 mars 1851 ; air : Du Dieu des bonnes gens.* Feuillet 8°, s. d. Bonneville, A. Hahn, imp. pr. v. Chavin. Signé : F. R. 3 couplets ;

4° Une chanson manuscrite, sur papier bleu, contre Yves De Sole, évêque de Genève, vers 1835-1840, adaptation du thème connu : *c'est ce qui nous console, c'est ce qui nous désole*, composé sur le nom même du prélat. Voici le dernier couplet. :

Moi j'adresse mon oraison
Au tribunal de la RAISON
C'est ce qui nous console (*bis*)
Mange, dit-elle, maigre ou gras,
Bois du fiel ou de l'hypocras
Et plus ne te désole (*bis*).

Dans cette même catégorie de chansons plus ou moins littéraires et d'adaptations plus ou moins réussies rentre une chanson qui fit fureur vers 1820-1830 ; elle est en patois à demi francisé et commence ainsi :

Notrou maire, homo d'esprit
Sé metta dien la téta
Qu'y fallait tozeur téni
La gran place bin netta
Et qu'on ne visse jamais
D'ordures ni de fémé
En vella, en vella, en vella.

L'auteur suppose alors qu'on a fait venir les brouettes et les tombereaux sur la place et qu'on y a jeté pêle-mêle toutes les ordures et toutes les femmes de la ville, qu'il énumère en marquant les

défauts et les ridicules de chacune : après quoi on a jeté le tout.

En Arva, en Arva, en Arva.

Ces seize couplets sont plutôt grossiers que spirituels ; au point de vue du patois, il y a, je crois, peu à en tirer et, quant au refrain, il vient d'un vaudeville français du XVIII^e^ siècle et s'est à tel point acclimaté en Faucigny qu'on lui donne aujourd'hui le nom de refrain du Môle. (Cf. Tiersot, pp. 72-73.)

XVII

CHANSON A BOIRE

Garçons, j'aurais envie de dire
Une chose, la plus belle
Allons boire une chopine.
De ce vin qui enivre
De ce bon vin
Pour finir nos chopines
Caressons la bouteille
Evitons nos arrêts
Disons adieu
A tout état fâcheux.
Les bouteilles sont nos mères
Les verres sont nos frères
Les cabaretiers
Seront nos héritiers.
Voilà quelle misère
De voir nos pauvres mères
Pleurer leur sort
Souvent jusqu'à la mort.
Quand on sera dans l'autre monde
Voilà que l'on emportera
Un beau drap, deux ou trois planches
Voilà tout ce qu'on aura.

(*Marie Gay.*)

Je n'ai pu retenir l'air de cette chanson plutôt incohérente, ni réussir à la couper en couplets. Rien de comparable dans Tiersot ni dans Ritz ni dans Servettaz.

XVIII

Autre fabrication demi-savante et grossière : la chanson, en patois, *Visite de la musique de Bonneville à Samoëns en 1825 par deux demoiselles de Bonneville*. Voici le début :

Mon pour z'enfan, ve n'sovi pa
San (1) qué Curton no z'a amana :
Onna bella musiqua

(1) *San* veut dire *ça*, dans toute la région.

Ouè bin
Tranna pé on bourriqua
Vo m'entendi bin.

En neuf couplets, et un couplet supplémentaire barré sur le manuscrit, les deux demoiselles racontent des malheurs qui arrivèrent aux musiciens pour avoir trop « fê ribota » et décident que ces gens-là, « y è-t-onna fotua raça, ouè bin ».

§

Voici maintenant quelques chansons, dictons, etc., en patois; je les ai transcrits exactement, en modifiant légèrement le système de Constantin et Désormeaux, *Dictionnaire Savoyard* (1).

I

LA CHANSON DES MENSONGES

J'entends Ranssignolet
Un bô matin de m'sè lèvâ
Kan le séleu keusîva
D'é regardâva partô
Pè vi sans ke d'vèyîva
D'è viu le çhin è l'çhâ
Ké colâvon la boûya
D'è viu on bô péri
K'étè çhardjia d'unâye
D'è térià mon bâton
Y a rên tombâ k' dé râve
La fènna ké m'a viu
Sa tièvra 'té din lé râve
Les omme 'tion u bwatè
E' lou pwè fasserâvon
Lé fènne 'tion à jhô
E lé polâye fiâvon
Tote lé muçhe 'tion u plançhi
Sé crèvavon dé rire
Y-è-na ienna k'a tan ri
Ké sé kassa la cwèssa
Y a fallu alla çharçhi
L' rabilleu dé muçhe
J'entends ranssignolet (2).

(*Ida Reville* d'Epargny, entre Bonneville et Ayse.)

(1) Je rappelle que *jh* est le *dh* dental doux et *çh* le *th* anglais dur, que l'*a* et l'*on* final sont presque muets, le *w* est *ou* consonne *y in* est plus nasalisé qu'en français.

(2) Traduction: Un beau matin je me suis levé — quand le soleil se couchait — j'ai regardé partout — pour voir sans que je voie — j'ai vu le chien et le chat — qui coulaient la lessive — j'ai vu un beau poirier — qui était chargé de noisettes — j'ai tiré mon bâton — il n'est rien tombé que des raves — la femme qui m'a vu — sa chèvre était dans les raves — les hommes étaient dans la porcherie — et les porcs retournaient la terre à la houe — les femmes étaient sur le juchoir — et

Je ne connais pas l'air de cette chanson, dont il existe plusieurs versions (cf. Tiersot, *loc. cit.*, pp. 199-201, Constantin et Désormeaux, *Dict. Sav.* p. 278. ; Ritz, *loc. cit.*, 3e éd., pp. 115-118) différentes de la mienne. Aucune de celles de M. Tiersot n'a ce début de « J'entends Ranssignolet », lequel est en effet le titre d'une autre chanson très répandue aussi et dont peut-être l'air a été appliqué au thème des Mensonges. Au point de vue phonétique, le texte ci-dessus est intéressant ; les formes *séleu* pour soleil, *keusi* pour coucher, *bwatè*, pour têt à cochons, *unâye* au lieu du commun *alouye* pour noisettes, etc., sont inédites.

II

LES DEUX COMMÈRES ET LES FILLES A MARIER

Elâ ma poûra k'mâra
D'abô ki n'a-n-a ion
Y-a-n-a touta na foûla
A pèdre la rézon !

— Fâ pâ tan l'obligeante
Té fliè s'marîront preu
Y san toté brâvé
Y aron preu d'amouéreu

Y a la ptiouta derrîré
Ké k'mînce à s'éveillî
A sté intindu diré
K'è savè bîn danfî (1).

(*Marie Gay*, etc.)

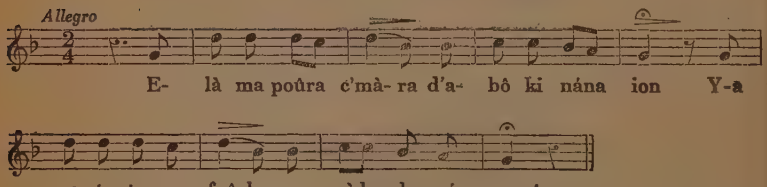

Cette chanson se chante sur un air de Monferrine, danse très répandue en Savoie, qui a le rythme de la bourrée, et vient peut-être d'Italie (du Montferrat). Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

les poules filaient du chanvre — toutes les mouches étaient au plafond — qui se crevaient de rire — il y en a une qui a tant ri — qu'elle s'est cassé la cuisse — il a fallu aller chercher — le rebouteur des mouches.

(1) Hélas, ma pauvre commère — d'abord qu'il y en a un — il y en a toute une foule — à perdre la raison — Fais pas tant la geignarde — Tes filles se marieront assez — Elles sont toutes bonnes et belles — elles auront assez d'amoureux — Il y a la petite dernière — qui commence à s'éveiller — à ce que j'ai entendu dire — qu'elle savait bien danser.

III

J'ai aussi : 1° une feuille volante in-4°, Annecy, imp. Hérisson et Compagnie, une chanson en patois local sur *L'Vin d'Aïsè*, en six couplets, de P. T., initiales de Pierre Terrier, d'Annecy, qui avait un cellier à Ayse ; 2° une chanson dont le manuscrit m'a été communiqué par M. Dumont et intitulée la *Maglianchâde*, c'est-à-dire l'histoire des choses mémorables arrivées à Magland, village de la vallée de l'Arve, lors des noces de Margotton avec Dian Bératon. Elle est très grossière, et l'œuvre d'un vrai paysan ; 3° une adaptation en patois d'Ayse, datant du milieu du dernier siècle, d'un dialogue composé jadis par un Agnellet, de Thônes, *Les dou c'mmâre*. En voici la fin :

Héla mon Diu, ma c'mmâre, lasse mé vîte m'en alla
Va tia astout davouze eure qu'en è a bavarda
Dè enco point fê d'keuçhes, y è bestout tan d'açhna.
Au revi ma c'mmâre, lasse mé vite m'en alla (1).

§

A propos du patois de Brison, en voici un court spécimen qui en fera concevoir la difficulté. C'est un dialogue entre deux pères de famille ; les è se prononcent très ouverts :

— Bondzeu Sonsè, a kè t'fâ pè-îtyè (accent sur î).
— Dè vnieu a la mèssa, bè dè kâk chûsa à t'dir'.
— Pt-ètr' bîn (nasalisé) ; ta k'îyè ?
— Iy-a ton garchon k'sè trè avanfià.
— Sè mon garchon sè trè avanfià, ta fliéye sé pa réclouye !
— I fudra bin k'to san s'arranjiasse.

Parl'a ton garchon pè kè mariè ma flièye (2).

Et voici une phrase en patois de Sixt vers Chamonix, qu'on dit dans le pays pour s'en moquer ; les *h* sont plus aspirés qu'en allemand, autant qu'en arabe :

On n'été hui d'Hi qu'étion parti pui, pou pfhui (3).

§

Les formulettes pour se compter ont, depuis un livre célè-

(1) Hélas, mon Dieu, ma commère, laisse-moi vite m'en aller — voilà bientôt douze heures qu'on est à bavarder — je n'ai pas encore fait mes lits et c'est bientôt temps de se coucher — au revoir ma commère, laisse-moi vite m'en aller.

(2) Bonjour Joseph, que fais-tu par ici ? — Je suis venu à la messe, car j'ai quelque chose à te dire. — Peut-être bien ; qu'est-ce que c'est ? — Il y a ton garçon qui s'est trop avancé. — Si mon garçon s'est trop avancé, ta fille ne s'est pas reculée ! — Il faudra bien que tout ça s'arrange. Parle à ton garçon pour qu'il épouse ma fille.

(3) On était huit de Sixt qui étions partis (ensuite) pour pisser. Partir puis, venir puis, est un « savoyardisme ».

bre de Blavignac (1), reçu dans la littérature sur la Savoie le nom d'*empro ;* il s'en trouve un certain nombre dans le *Dictionnaire* de Constantin et Désormeaux, p. 164, et je ne citerai, parmi celles que j'ai recueillies, que celles qu'on ne trouve ni dans l'une ni dans l'autre de ces publications.

1° On étend les mains, la paume dessus en dessous et on dit : Zig, zing, zoug.

2° Celle qui compte passe le poing droit sous son tablier ou sa robe, le frappe de son poing gauche et dit : Poum, chic à la mouton ; elle passe le poing droit par-dessus, frappe son poing gauche et fait le tour du cercle en frappant les deux poings tendus des autres filles qui tiennent le tablier de celle qui compte par leurs deux pouces, en disant :

Pon pipette gazette fézette
Pon pipon gazon fézon.

Si le poing gauche de celle qui compte est sorti, elle se frappe la poitrine, et tend son tablier en se reculant.

3° Pour les garçons, on tend simplement les deux poings, le gauche frappant le droit, puis le droit le gauche de celui qui compte et on dit :

Com-bien faut-il de clous pour ferrer un che-val ?

L'un des garçons dit un nombre, soit 14, et celui dont le poing répond à ce chiffre cache ce poing (*Gustave Raphoz*).

4° Un' pomm' qui roul' de-dans Pa-ris un'heur' deux heur'... onz'heur', midi (id.).

5° Aric, seric, serac, gran', pipi, pignon, médi, médan, franc, voyou, potin, potasse (id.).

6° A. B. C. D. — La vache a fè l'vè — déri çhi Kliavé (derrière chez Cliavé, nom propre), dian on platé (dans un plat) (id.).

7° Escargot, virago, montre tes écornes, avant que j'te tue (id.).

8° Chez l'épicier Godin — Il ya-t-un' batterie — Je mont' sur un tonneau — Pour voir la comédie — Tric trac — vlà l'tonneau qui s'craque — Je tombe dans la mélasse — Et ne parais plus (Marie-Louise Mallinjod).

9° En passant dans la cuisine — Je sentis qui rôtissait — Trois douzain' de p'tits poulets — Les p'tits poulets étaient pour papa — papa m'en fit goûter — ils étaient trop salés —

(1) *L'Empro Genevois*, Genève, 1875.

c'était la faute du cuisinier — qui avait trop bavardé (id.).

10° Pomm' d'api — dépêch'toi — à donner ta patte — ou sans ça — tu seras — fermée en deux jours (id. ; air de clairon).

Comme rondes j'ai trouvé : 1° rondin, picotin, etc ; 2° y était une grande perche, etc. ; cf. Blavignac, p. 104 ; 3° les oignons à bon marché, etc., ou le jeu de la cloche ; cf. Blavignac, pp. 101-102 ; puis :

Au bois de Toulouse
Il y a des voleurs } *bis*
Tratata, iraté
Tratata, irata.
Autour des puissants
Il y en a cinquante } *bis*
Tratata, iraté
Tratata, irata.

Pour arrêter le jeu on crie *pétot!* Pour avertir que tout le monde est caché on crie *cait!* Et à chat perché, celle qui est à terre chante : « l'hirondelle n'est pas perchée, l'hirondelle n'est pas perchée », et au moment où elle est à l'abri : « l'hirondelle est bien perchée. »

§

Avant de décrire les quelques coutumes sur lesquelles j'ai obtenu des renseignements, je dirai ce qu'est cette chasse au *cabustral* dont j'ai parlé. En passant devant une grande ferme où commence la montée vers Brison et Mont Saxonnex, je vis une sorte de petite cahute en bois, aux planches peintes alternativement en rouge et en jaune, les couleurs du Faucigny, surmontée de deux petits sapins déjà desséchés, mais encore garnis de bouquets fanés et de rubans déteints. A mes questions le fermier répondit que l'un de ces sapins avait été mis là à la rentrée de la moisson et l'autre après la fenaison ; on en avait orné le dessus du dernier chariot. Je demandai alors comment se nommait la cahute, dont j'avais vu déjà les pareilles en Faucigny, mais jamais en Savoie proprement dite. « Ça, dit l'homme, c'est un cabustral. » Je notai le mot et de retour à Bonneville, ne l'ayant pas trouvé dans le *Dictionnaire Savoyard*, j'interrogeai à son sujet plusieurs Bonnevillois. Aucun d'eux ne connaissait ce mot-là. Quelques jours après, passant au même endroit avec mon ami Guy et M. Dumont, le juge de paix, je leur montrai la cahute. On appela le fer-

mier et M. Dumont la lui ayant montrée lui demanda : « Comment appelez-vous çà? — Ça, c'est l'ancien greni (grenier) au cantonnier; on y met nos outils », dit le fermier; et il s'en alla.

Nous voilà montant vers Brison. Passe un indigène : « Eh là, demande le juge de paix, pourriez-vous me dire ce que c'est qu'un cabustral? — Oh bien sûr, m'sieu le juge, mais c'est pas la peine de vous le dire. — Mais si, dites toujours. — Mais non, m'sieu le juge, si vous n'le saviez pas, vous n'le demanderiez pas. » Et notre indigène de s'éloigner à grands pas, en riant de toutes ses forces.

Nous nous regardons, et l'idée nous vient qu'il s'agit d'un mot et d'un objet peu convenables, par exemple de la cahute servant de cabinets. Arrivés à Brison, en bons Savoyards nous acceptons d'un ami un verre de vin blanc et Guy demande d'un air détaché : « Un cabustral, c'est bien les ch..., n'est-ce pas? — Oh ça se peut bien; mais moi je n'ai entendu le mot qu'à Lyon; dans la troupe on appelle ainsi une maison, vous savez bien, mais une maison mal tenue, où il n'y a que des femmes pas cher, et interdite à la troupe. »

Nous voilà fixés. Cependant nous demandons plus loin à un autre Brisonnais s'il sait ce qu'est un cabustral. « Cabistral? Tenez, le voilà là-bas, dans ce champ. » Cette fois c'était le surnom d'un individu. J'abrège : dans la même journée on nous dit encore qu'on appelle ainsi les colporteurs qui vendent de la camelote ou les rétameurs ambulants, puis que c'est un endroit dans la maison de la propriété où l'on met tous les objets de rebut, une sorte de fourre-tout. En définitive, tous ces sens convergent bien vers l'idée de réduit contenant des choses sans grande valeur..... mais c'est bien vague. Et puis, en définitive, le mot désigne-t-il premièrement un objet, ou un être humain? Nous sommes revenus moins avancés qu'en partant, et depuis, malgré bien d'autres recherches, nul n'a découvert le secret de l'énigme. Peut-être est-ce un mot importé, d'origine provençale?

Pour en finir avec Brison, voici des rites de baptême intéressants, qui commencent à se perdre et qui semblent avoir été uniquement en usage dans cette localité. Le jour du baptême tous les parents et amis se réunissent dans la maison de l'accouchée. On met l'enfant dans son berceau, et on orne celui-

ci de rubans aux couleurs vives. A la tête du berceau, on fixe une petite couronne de fleurs artificielles blanches, identiques à celles qu'on emploie, à Brison et dans la région, pour les bouquets et couronnes funéraires. Si l'enfant est une fille, la couronne est blanche et est fixée droite; si c'est un garçon, il y a deux ou trois fleurs roses et on la fixe inclinée, « parce que, m'a dit mon informateur, les garçons portent toujours leur bonnet de côté ». La sage-femme se charge du berceau et le porte à l'église, parfois située à plusieurs kilomètres de là. A Bonneville aussi c'est la sage-femme, et non pas comme ailleurs (et comme l'exigerait le rituel catholique) la marraine qui présente le nouveau-né au curé; mais à Bonneville, elle porte l'enfant dans ses bras, et enveloppé d'un voile, ou en tout cas bien emmitouflé. La petite couronne, à Brison, se conserve avec soin dans la maison, parfois sous verre, comme on fait ailleurs des couronnes de mariées.

C'est encore avec des fleurs artificielles qu'on confectionne les bouquets funéraires, autrefois très en usage dans la région, et qu'on conservait chez soi, sous verre (1). Mais depuis quelques années, la mode française se répand des couronnes artificielles déposées sur la tombe. Cette ancienne coutume explique ce fait, qui m'avait frappé, que beaucoup de tombes dans les cimetières de village sont dénuées de tous ces souvenirs si nombreux dans nos cimetières parisiens.

A Bonneville j'ai retrouvé la coutume, répandue aussi dans tout le Chablais, de fermer les auvents et les portes des boutiques, les fenêtres et les volets au passage d'un enterrement.

(1) Mme Ve Nicollet m'a prêté pour les photographier ses bouquets funéraires de famille, d'un modèle ancien et à fleurs de couleur d'un joli travail. Voici l'inscription collée sur le cadre: « Nicollet Jean-Frédéric fut cet enfant chéri qui vit naître l'aurore du 18 juillet 1874 né en Afrique. De même que cette fleur que le matin voit éclore et que déjà le soir voit se flétrir et tomber défaillante. Tu étais à nos yeux cette aimable fleur qui nous fut ravie au printemps de sa vie le 23 avril 1876. Au céleste séjour tu as pris place dans la région des anges et de l'Eternel formant la couronne meublée par un père et une mère qui te conservent un éternel souvenir.»

Dans les endroits restés blancs et les angles du papier: « Souvenir de mes trois enfants chéris de Nicollet Jérémie Tellet né 1890, décédé 1892, à l'âge de deux ans. »

« Nicollet Henri 23 oct. 1883 déc. 21 déc. 1902. »

« 1879 déc. 1884. »

On remarquera l'analogie de cette inscription votive et de la coutume même avec l'ancien rite classique des restes du mort conservés dans la maison. En France, d'ordinaire, de nos jours, le souvenir familial est constitué par un objet ayant appartenu au mort ou par sa photographie ; à Paris, la tendance se marque à tout centraliser (objets et sentiments) sur la tombe même; sans doute à cause de la fréquence des déménagements.

Ce rite, qui est aujourd'hui regardé comme une marque de respect, était anciennement un rite prophylactique, c'est-à-dire destiné à empêcher l'âme du mort de pénétrer dans les maisons rencontrées pour s'y cacher. Autres rites du même genre, qu'on n'a pas su m'interpréter, mais dont on trouve des parallèles chez les populations « sauvages » actuelles et connu aussi pour l'antiquité classique et central-européenne :

Le cercueil est porté à bras par des amis de la famille; il est recouvert d'un drap blanc donné par la famille et qui revient de droit au curé, et ce sont les hommes et les femmes de la famille, qui en tiennent les coins, selon le sexe du mort. Les porteurs ont tous un brassard de crêpe noir (blanc si c'est un enfant) et aux mains des gants blancs. Le cercueil déposé sur une estrade de l'église, la plupart des hommes sortent causer sur la place ou boire un verre au cabaret voisin. Puis les porteurs et les autres hommes rentrent dans l'église. Arrivés au cimetière, les porteurs descendent le cercueil dans la fosse, après avoir remis le drap blanc au bedeau et jettent sur le cercueil leurs brassards et leurs gants. Or, l'idée est très simple : ce sont les signes du deuil et les gants mis en contact avec le cercueil qu'on enterre afin que la contagion de la mort ne puisse atteindre ni les porteurs ni les autres assistants.

Quant au drap, c'est le dernier reste de ce qu'on appelait autrefois la *spolie*. Dans toute la Savoie, il s'était dès le haut moyen âge établi une coutume qui permettait au clergé local (tant plébains, curés, vicaires que moines) de s'emparer de tout ce qui se trouvait dans la chambre d'un mort, parfois même dans sa maison. C'est pourquoi les héritiers déménageaient souvent la chambre d'un moribond avant que celui-ci eût rendu le dernier soupir. Comme de juste, ce droit donna lieu à d'innombrables contestations. Il fut régularisé à Chambéry par une convention d'octobre 1430 (1), et à La Roche après un soulèvement populaire, en juillet 1530, sur lequel on trouvera des détails intéressants dans l'*Histoire de la Roche*, de Grillet, pp. 50-51. Je n'ai pu trouver de documents sur les ententes ou suppressions de ce genre à Bonneville; mais

(1) Chapperon, *Chambéry à la fin du XIV^e siècle*, p. 69, et Grillet, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 348.

des textes relatifs à d'autres localités, il ressort que le drap funéraire représente bien l'antique *droit de spolie*. Bien qu'ayant touché un mort, ce drap ne saurait être dangereux pour le curé : mais s'il peut s'en servir, il ne semble pas qu'il puisse le vendre, quoique ce drap soit neuf, ou bien le meilleur que possède la famille. On m'a en tout cas cité le fait qui suit: le curé d'une grosse commune de l'arrondissement de Saint-Julien ayant été déplacé, le fossoyeur, le bedeau, le curé et sa servante firent dans un champ, appartenant au presbytère, une grande fosse où ils enterrèrent 42 paires de draps neufs ou n'ayant guère servi.

Inutile d'ajouter que cette perte du drap, des brassards et des gants blancs est regardée par les Faucignerans comme profondément absurde : mais ils n'en obéissent pas moins à la coutume. Quelques curés, d'ailleurs, ont préparé son abolition en proposant à la famille de verser, aux lieu et place du drap, six à dix francs, combinaison à laquelle tout le monde gagne, car le drap doit être du plus grand module possible.

Je n'insisterai pas sur les rites du mariage, car j'en ai expliqué le sens interne dans le *Mercure*, rubrique citée. Mais voici une curieuse description d'une cérémonie que m'a décrite celui-là même qui en fut le héros, M. Lafin, instituteur à Scionzier. La noce terminée, le marié et la mariée montèrent en voiture pour s'en retourner dans la commune où M. Lafin était alors instituteur. Les jeunes gens de l'endroit, s'étant concertés, sautèrent à la tête du cheval à un certain tournant de route et firent de force descendre le marié, disant au cocher de conduire la mariée à sa maison. A peine descendu, le marié se vit proprement roulé dans un drap de lit, emporté à travers les champs, et berné, comme au grand siècle. Puis on le déposa dans une fosse creusée tout exprès et on fit mine de l'enterrer. Il dut, pour se racheter, promettre un tonneau de rouge, un tonneau de blanc et un tonnelet de gniôle (eau-de-vie de vin). Toute la bande se rendit donc dans le village, on plaça les deux tonneaux sur le seuil d'une porte, le petit dessus, et on les mit en perce des deux côtés. Toute la nuit on but, on mangea, on chanta, et on ne laissa partir le marié qu'au matin. Le tout lui coûta dans les 250 francs. Mais en arrivant chez lui, il trouva ses chambres toutes meublées : armoires, glaces, ustensiles de ménage, etc. C'étaient les ca-

deaux des jeunes gens. Les deux dépenses s'équilibraient à peu près.

Je n'ai pu savoir si ce simulacre « d'enterrement de la vie de garçon » était habituel autrefois dans cette région (canton de Saint-Julien) ; en tout cas un rachat sous forme de festin et un cadeau équivalent de la part des jeunes gens l'étaient, et par endroits le sont encore. On remarquera que ce « rite de passage » est ici parfaitement caractérisé, et j'ai cité ailleurs plusieurs parallèles demi-civilisés du même ordre (1).

A plusieurs reprises, en passant dans des villages, j'avais vu de grands mâts que très simplement j'avais pris pour des mâts de cocagne plantés lors d'une *vogue* (fête communale) ou peut-être pour des arbres de mai, d'autant plus qu'au sommet subsistaient la tête du sapin, un cercle, des rubans décolorés, une bouteille, etc. C'est par hasard que j'appris que c'était là le « mât du maire » qu'on plante devant sa maison, avec liesse et festin, le jour de son élection. Il faut dire que les maires restent d'ordinaire longtemps en fonction, ici, et que parfois — c'est arrivé à Saint-Pierre de Rumilly — le maire a la vie plus dure que son mât, lequel finit par pourrir. Aussi n'en voit-on pas dans chaque village. Mais enfin la coutume subsiste.

Voici encore toute une série de croyances et de coutumes de la région de Rumilly, que m'a communiquées M. Daviet instituteur à Bonneville :

Dans cette région, on craint beaucoup le mauvais œil et les sorts. D'où des pratiques spéciales relatives à la vente des veaux. Rumilly est un centre d'élevage de veaux pour la boucherie ; on les vend à six-sept semaines. Si un marchand étant venu en acheter, et qu'on ne s'entende pas avec lui, vous dit : « Tu t'en repentiras », on peut être certain que pendant plusieurs années de suite les veaux crèveront avant d'être bons à vendre. Les marchands connaissent cette croyance locale et l'exploitent. Mais on peut « couper le sort » ainsi jeté. On fait venir un sorcier (il n'en manque pas par là) dans l'étable, il y brûle quelque chose ou bien cloue certaines herbes au râtelier ; ou encore il indique un remède comme le suivant : « Tu vas t'en aller à tel endroit ; en route tu rencontreras un marchand de bestiaux ; c'est celui qui t'a jeté le sort; il te

(1) Voir mes *Rites de passage*, 1909, Nourry.

parlera, mais ne lui réponds pas, ne tiens aucun compte de ses paroles et rentre chez toi au plus vite ; après quoi tes veaux ne crèveront plus. » Ceci est arrivé à M. Daviet père, à la lettre. Ou bien le sorcier donne au paysan des herbes à brûler et le marchand qui se présentera à la porte de l'étable pendant l'opération, c'est celui qui a jeté le sort ; il faut alors lui sauter dessus le trident à la main, disant: « Si t'entres, je t'enfile! » et le sort est coupé.

On peut aussi « couper le feu » ; c'est là d'ordinaire le privilège des curés ; mais celui qui a « coupé le feu », c'est-à-dire qui l'a empêché de se communiquer aux maisons voisines, soit par ses paroles, soit par une circumambulation, celui-là souffre ensuite de douleurs d'entrailles intolérables, « car il a ce feu dans le corps » et il lui faut alors « couper l'eau », c'est-à-dire traverser un ruisseau ou une rivière.

« Charmer le feu », c'est appliquer certaines herbes sur une brûlure en marmottant une incantation.

Pour guérir les vaches qui ont mal aux yeux, on pile des peaux de crapauds séchées et on injecte cette poudre dans l'œil ; pour prendre les crapauds, on recourbe par le milieu un brin de paille et on fait mordre l'angle par le crapaud ; plus on le secoue, plus il mord ; on accroche le tout à un arbre ou dans le grenier (on peut voir des crapauds séchés dans tous les greniers de la région), le crapaud gigotte deux à trois jours, parfois davantage, mais ne lâche pas prise.

Pour tirer au sort un bon numéro, il fallait que votre mère vous mît à votre insu une peau de serpent séchée dans votre veste.

Enfin on me permettra, bien que ce ne soit pas du folklore à proprement parler, de reproduire une lettre conservée aux archives de Bonneville et dont je dois communication à M. A. Dumont :

Du commandant la station des carabiniers de Bonneville, consernant martin humbert.

17 juillet 1814.

A Monsieur
Monsieur le sindic de la commune de la Roche.

Bonneville, le 17 juillet 1814.

Monsieur le sindic

Le 4 du courant jé envoyer deux carabiniers de cette station à la

roche pour maintenir le bon ordre de manière que ayant fait rencontre du tambour maître de la comp^ie de votre commune le quelle avez dé mostaches longues nuisible au gouvernement lé carabinier lui ont fait la proposition de lé faire couper, celui-ci ayant fait une réponse peu analogue à la question, par conséquence je vous prie M. le sindic de vouloire bien lui faire de suite couper pour éviter quelque circonstance funeste a son égard.

je vous salue avec considération.

Le ssigné command^t la lieutenance
des carabiniers de la province
BOLLU.

Mais, moustaches à part, la vie des carabiniers ne devait pas être bien triste : en tout cas, quand ils étaient punis de prison, ils ne manquaient point d'imagination ni de gaieté, les carabiniers qui dessinèrent les extraordinaires graffiti qui décorent les murs d'une salle basse de la mairie de Bonneville !

A. VAN GENNEP.

LES PETITS RENARDS [1]

UNE DES HISTOIRES DE LA CHASSE DE GIHON

Un renard sortit de son terrier sur les rives du grand fleuve Gihon, qui arrose l'Ethiopie. Il vit un blanc qui passait à cheval à travers les tiges de durrha sèches, et, pour accomplir ses destinées, glapit après lui.

Le cavalier retint les rênes au milieu des villageois qui se pressaient autour de son étrier.

— Qu'est-ce que cela ? dit-il.

— Cela, repartit le cheik du village, c'est un renard, ô Excellence Notre Gouverneur !

— Ce n'est pas, alors, un chacal ?

— Rien du chacal, mais Abu Hussein, le père de la ruse !

— En outre, le blanc parla à mi-voix, je suis Mudir de cette province.

— C'est vrai, s'écrièrent-ils. Ya, Saart el Mudir (O Excellence Notre Gouverneur).

Le grand fleuve Gihon, trop accoutumé à l'humeur des rois, continua de couler entre ses rives espacées d'un mille vers la mer, tandis que le Gouverneur louait Dieu en un cri strident et interrogateur encore ignoré de ces parages.

Lorsqu'il eut abaissé son index droit de derrière son oreille droite, les villageois lui parlèrent de leurs récoltes : orge, durrah, millet, oignons, et le reste. Le Gouverneur se dressa debout sur ses étriers. Il regarda au nord une bandelette de culture verte, large de quelques centaines de mètres, qui se déroulait comme un tapis entre le fleuve et la ligne fauve du désert. Elle s'étendait, en vérité, cette bandelette, à soixante milles devant lui et à autant derrière. A chaque moitié de mille une roue hydraulique soulevait en grinçant l'eau bienfaisante jusqu'aux récoltes au moyen d'un aqueduc en argile. Le caniveau avait environ un pied de large ; la levée de terre sur

(1) Prenez-nous les renards et les petits renards qui gâtent les vignes, depuis que nos vignes ont des grappes. *Cantique des Cantiques*, ch. II, vers. 15.

laquelle il courait, au moins cinq pieds de haut, et large en proportion, était la base de cette dernière. Abu Hussein, nommé à tort le Père de la Ruse, buvait à même le fleuve au-dessous de son terrier, et son ombre s'allongeait sous le soleil bas. Il ne pouvait comprendre le cri strident qu'avait poussé le Gouverneur.

Le cheik du village parla des récoltes dont les maîtres de toutes terres devraient tirer revenu ; mais les yeux du Gouverneur étaient fixés, entre les oreilles de son cheval, sur le caniveau le plus rapproché.

— On dirait un fossé d'Irlande, murmura-t-il. Et il sourit, rêvant à certain talus dont il entrevoyait l'arête de rasoir dans le lointain Kildare.

Encouragé par ce sourire, le cheikh continua :

— Lorsque la récolte manque, on est obligé d'opérer un dégrèvement d'impôts. C'est donc une bonne chose, ô Excellence Notre Gouverneur, que vous veniez voir les récoltes qui ont manqué, et constatiez que nous n'avons pas menti.

— Assurément.

Le Gouverneur ajusta ses rênes. Le cheval partit au petit galop, s'enleva sur le remblai du caniveau, fit au sommet un savant changement de pied, et sautilla en bas dans un nuage de poussière dorée.

Abu Hussein, de son terrier, regardait avec intérêt. Il n'avait jamais encore rien vu de semblable.

— Assurément, répéta le Gouverneur. (Et il revint, accompagné du cheikh, par où il était allé). Il vaut toujours mieux s'assurer par soi-même.

Un vieux steamer à roues à l'arrière, encore moucheté de balles, une allège amarrée au flanc, apparut au détour du fleuve. Il siffla pour avertir le Gouverneur que son dîner l'attendait, et le cheval, voyant son fourrage empilé sur l'allège, hennit en réponse.

— En outre, ajouta le cheikh, au temps de l'Oppression, les Emirs et leurs créatures dépossédèrent beaucoup de gens de leurs terres. Du haut en bas du fleuve nos gens attendent qu'on les fasse rentrer en possession de leurs champs légitimes.

— On a désigné des juges pour arranger le différend, repartit le Gouverneur. Ils vont bientôt arriver en bateau à vapeur pour entendre les témoins.

— A quoi bon? Sont-ce les juges qui ont tué les Emirs ? Nous préférerions être jugés par les hommes qui exécutèrent le jugement de Dieu sur les Emirs. Nous nous en rapporterions plutôt à votre décision, ô Excellence Notre Gouverneur.

Le Gouverneur hocha la tête. Un an s'était écoulé depuis qu'il avait vu les Emirs étendus côte à côte immobiles autour de la peau de mouton rougie sur laquelle gisait El Mahdi, le Prophète de Dieu. Il ne restait plus maintenant d'autre trace de leur domination que le vieux steamer, jadis unité d'une flottille derviche, qui lui servait de maison et de bureau. Ce steamer s'approcha tant bien que mal du rivage, abaissa une planche, et le Gouverneur suivit son cheval à bord.

Jusqu'à une heure avancée, on put y voir briller des lumières que réfléchissait maussadement le fleuve en tiraillant sur les amarres. Le Gouverneur lut, non point pour la première fois, les rapports administratifs de certain John Jorrocks, M. F. H. (1).

— Il nous faudra environ dix couples, dit-il soudain à son Inspecteur. Je me les procurerai quand j'irai au pays. Vous serez « Whip » (2), Baker ?

L'Inspecteur, qui n'avait point encore atteint ses vingt-cinq ans, signifia son assentiment à la manière usuelle, c'est-à-dire en levant la main, tandis qu'Abu Hussein glapissait à la grande lune du désert.

— Ah, dit le Gouverneur, qui se montra en pyjama, encore trois mois, et nous vous donnerons quelque chose pour votre rhume, mon ami.

. . . . . .

En fait, il s'en écoula quatre avant qu'un steamer, accompagné d'une pleine et mélodieuse allège de chiens courants, mouillât à ce débarcadère. L'Inspecteur sauta au milieu d'eux, et les pauvres gueux, que rongeait le mal du pays, le reçurent comme un frère.

— Tout le monde, à bord du paquebot, leur a fourré n'importe quoi à manger, mais c'est le nanan du nanan, expliqua le Gouverneur. C'est Royal que vous tenez — la perle du lot — et la chienne qui vous tient — elle est un peu excitée

(1) Master of Fox Hounds. Maître d'équipage de chasse au renard.
(2) Valet de chiens, à la chasse au renard.

— c'est May Queen. Merriman, de Mandlin du Cottesmore (1), vous savez.

— Je sais. Cette splendide chienne aux points de feu sur les yeux, roucoula l'Inspecteur. Oh, Ben, je vais prendre intérêt à la vie, maintenant. Ecoute-moi cela ! Oh, écoutez !

Abu Hussein, au pied du haut talus, s'en alla à ses occupations nocturnes. Un remous apporta sa piste à l'allège, et trois villages entendirent le fracas de musique qui s'ensuivit. Pour une fois encore, Abu Hussein ne sut mieux faire que de glapir en réponse.

— Eh bien, que pensez-vous de ma Province ? demanda le Gouverneur.

— Pas si mal, répondit l'Inspecteur, la tête du Royal entre les genoux. Il va sans dire que tous les villages demandent un dégrèvement d'impôts, mais, autant que je peux voir, tout le pays pue le renard. La difficulté sera de les broquer dans le couvert. J'ai oublié la liste des seuls villages ayant des titres à un dégrèvement quelconque. Comment appelez-vous cette bête efflanquée, tachetée de bleu, avec le fanon ?

— Beagle-boy. Il ne me dit rien qui vaille. Croyez-vous que nous puissions avoir deux jours par semaine ?

— Facilement ; et autant de lendemains que vous voudrez. Le cheik de ce village-ci me raconte que son orge a manqué, et il réclame un dégrèvement de cinquante pour cent.

— Nous commencerons par lui demain, et verrons ses récoltes en passant. Rien comme l'inspection qu'on fait en personne, déclara le Gouverneur.

Ils commencèrent au lever du soleil. La meute s'élança de l'allège dans toutes les directions, et, après de folle gambades, se mit à fouiller comme des fox-terriers aux nombreux gîtes d'Abu Hussein. Puis les drôles se saoulèrent à s'en gonfler de l'eau de Gihon, tandis que le Gouverneur et l'Inspecteur les châtiaient du fouet. Les scorpions s'y ajoutèrent (2), car May Queen, en ayant flairé un, dut être transportée pleine de lamentations dans l'allège. Mystery, un chiot, hélas ! fit la rencontre d'un serpent, et le Beagle-boy moucheté de bleu, nanan peu difficile, mangea de ce à côté de quoi il eût dû

(1) C'est-à-dire May Queen, fille du chien Merriman, issu de la chienne Mandlin de l'équipage célèbre qui a nom Cottesmore.

(2) Bible. *Rois*, 1er livre, ch. XII, v. XI.

passer. Seul, Royal, à la tête fauve Belvoir (1), et aux yeux graves et interrogateurs, fit tout ce qu'il pouvait pour soutenir l'honneur de l'Angleterre devant le village attentif.

— On ne peut pas tout demander, déclara le Gouverneur après le premier déjeuner.

— Nous avons eu tout, cependant — tout, sauf les renards. Avez-vous vu le nez de May Queen? répartit l'Inspecteur.

— Et Mystery est mort. Nous les laisserons accouplés, la prochaine fois, jusqu'à ce que nous soyons bien au milieu des récoltes. Dites donc, un joli vampire, ce Beagle-boy, et bavard par-dessus le marché ! Il mériterait une pierre au cou !

— Ils ont un tel chic par ici, pour vous enterrer les gens au petit bonheur. Attendez à plus tard, plaida l'Inspecteur, sans savoir qu'il verrait le jour où il se repentirait amèrement de ce mot.

— A propos, dit le Gouverneur, ce cheik ment lorsqu'il dit que son orge n'a pas réussi. Si cette orge est assez haute pour cacher un chien courant à cette époque de l'année, c'est que tout va bien. Et il réclame un dégrèvement de cinquante pour cent, disiez-vous?

— Vous n'êtes pas allé jusque passé ce carré de melons où j'ai essayé d' « arrêter » Wanderer. C'est tout brûlé à partir de là jusqu'au désert. De plus, son autre roue hydraulique s'est brisée, répondit l'Inspecteur.

— Très bien. Nous couperons la paille en deux, et lui allouerons vingt-cinq pour cent. Où le rendez-vous demain?

— Il y a des difficultés dans les villages en aval du fleuve à propos de leurs titres de propriété. C'est aussi un bon terrain pour le cheval par là, dit l'Inspecteur.

Le prochain rendez-vous se trouvait donc à une vingtaine de milles en aval du fleuve, et on ne découpla qu'une fois bien dans les champs. Abu Hussein était là en force — au nombre de quatre. Quatre chasses délirantes de quatre minutes chacune — quatre chiens par renard — terminées par... quatre terrés sur la berge même. Tout le village regarda.

— Nous avions oublié les terriers. Les talus en sont criblés. Cela nous jouera des tours, dit l'Inspecteur.

— Attendez un moment ! (Le Gouverneur tira à lui un chien

(1) Célèbre meute anglaise.

tout éternuant.) Il me souvient que je suis Gouverneur de ces régions.

— Levez donc un bataillon noir pour nous boucher les trous. Nous en aurons besoin, mon vieux.

Le Gouverneur se redressa de toute sa hauteur :

— Prête l'oreille, ô peuple ! cria-t-il. J'édicte une nouvelle loi.

Les villageois se rapprochèrent. Il annonça :

— Désormais je donnerai un dollar à celui sur la terre duquel on trouvera Abu Hussein. Et un autre dollar (il montra la pièce) à celui sur la terre duquel ces chiens que voici le tueront. Mais pour celui sur la terre duquel Abu Hussein disparaîtra dans un trou comme celui-ci, je ne lui donnerai pas de dollar, mais la plus mémorable des raclées. Est-ce compris?

— Notre Excellence (un homme s'avança), c'est sur ma terre qu'on a trouvé Abu Hussein ce matin. Est-ce vrai, mes frères?

Personne ne contredit. Le Gouverneur, sans un mot, lui jeta quatre dollars, un dollar par renard.

— C'est sur ma terre qu'ils sont tous rentrés dans leurs trous, cria un autre. En conséquence, il faut qu'on me batte.

— Non pas. La terre est à moi, et c'est pour moi les coups.

Ce second orateur poussa en avant ses épaules déjà mises à nu, et les villageois applaudirent bruyamment.

— Tiens ! Deux hommes qui réclament pour qu'on leur flanque une rossée? La terre doit être l'objet de quelque filouterie, dit le Gouverneur.

Puis, dans le langage du pays :

— Quels sont vos droits à la correction ?

Tel se métamorphose un coude de rivière sous un rayon de soleil, telle se changea la troupe éparpillée des villageois en une cour de la plus ancienne justice. Les chiens grattèrent et gémirent au seuil d'Abu Hussein, sans plus attirer l'attention parmi les jambes des témoins, et Gihon, lui aussi accoutumé aux lois, fila le ronron de son approbation.

— Vous ne voulez pas attendre que les juges remontent le fleuve pour régler le différend ? demanda enfin le Gouverneur.

— Non ! cria d'une seule voix le village, à part l'homme qui le premier avait demandé à être battu.

— Nous nous en tiendrons à la décision de Notre Excel-

lence. Que Notre Excellence mette à la porte les créatures des Emirs, qui nous ont volé notre terre au temps de l'Oppression.

— Et tu dis?

Le Gouverneur se tourna vers l'homme qui le premier avait demandé à être battu.

— Je dis que, moi, j'attendrai que les Juges circonspects s'en viennent dans le steamer. Alors, j'amènerai tout ce que j'ai de témoins, répliqua-t-il.

— Il est riche. Il amènera de nombreux témoins, marmotta le cheikh du village.

— Inutile. Ta propre bouche te condamne! s'écria le Gouverneur. Quel est l'homme qui, ayant des titres légitimes à sa terre, attendrait une heure avant d'entrer dessus? Retire-toi!

L'homme recula sous la risée du village.

Le second plaignant se courba vivement sous la menace du fouet de chasse. Le village se réjouit.

— O Un Tel, fils d'Un Tel, dit le Gouverneur, soufflé par le cheikh, apprends, du jour où j'en donne l'ordre, à boucher tous les trous où Abu Hussein peut se cacher — sur — ta — terre!

Le simulacre cessa. L'homme se redressa, triomphant. Le Gouvernement suprême avait, par cette accolade, reconnu son titre aux yeux de tous.

Pendant que le village louait la perspicacité du Gouverneur, un enfant nu, marqué de la petite vérole, fit une grande enjambée du côté du terrier, et resta là, planté sur une jambe, avec toute l'insouciance d'une jeune cigogne.

— Ah! fit-il, les mains derrière le dos. Il faudrait boucher ceci avec des bottes de paille de dhurra — ou mieux encore, des bottes d'épines.

— Des épines, de préférence, déclara le Gouverneur. Le gros bout à l'intérieur.

L'enfant hocha gravement la tête, et s'accroupit sur le sable.

— Une sale journée pour toi, Abu Hussein! piaula-t-il par l'ouverture du terrier. Toute une journée d'embêtements à tes retours scélérats du matin.

— Qu'est-ce que c'est? demanda le Gouverneur. Cela raisonne?

— Farag l'Orphelin. Les siens ont été égorgés au temps de

l'Oppression. L'homme à qui Votre Excellence a décerné la terre est comme qui dirait son oncle maternel.

— Cela viendrait-il avec moi pour donner à manger aux gros chiens? reprit le Gouverneur.

Les autres petits curieux reculèrent.

— Sauvons-nous! crièrent-ils. Notre Excellence va donner Farag à manger aux gros chiens.

— Je vais venir, déclara Farag. Et je ne m'en irai jamais. Il jeta son bras autour du cou de Royal, et la bête intelligente se mit à lui lécher le visage. Après quoi Farag, adressant de la main un vague adieu à son oncle, entraîna Royal vers l'allège, et le reste de la meute suivit.

. . . . . .

Gihon, qui avait assisté à nombre de sports, apprit à bien connaître l'allège de chasse. Il la trouva opérant ses tournants par des aubes grises de décembre, aux sons d'une musique aussi sauvage et lamentable que le roulement presque oublié des tambours derviches lorsque, bien au-dessus du timbre de ténor de Royal, d'un ton de voix plus strident que le fausset de ce menteur de Beagle-boy, Farag chantait la guerre à mort contre Abu Hussein et son engeance. Au lever du soleil, le fleuve épaulait soigneusement l'embarcation à l'endroit voulu et écoutait l'élan de la meute franchissant pêle-mêle la passerelle, et le pas de l'arabe du Gouverneur derrière eux. Ils passaient par-dessus le sommet dans les récoltes veuves de rosée où Gihon, bas et rétréci, ne pouvait que deviner où ils en étaient lorsque Abu Hussein volait en bas du talus pour venir gratter à un terrier bouché et revolait dans l'orge. Ainsi que Farag l'avait prédit, ce furent de mauvais jours pour Abu Hussein jusqu'à ce qu'il sût prendre les précautions nécessaires afin de s'échapper sans plus. Parfois, Gihon voyait tout le cortège de la chasse en silhouette sur le bleu du matin lui tenir compagnie durant nombre de joyeux milles. A chaque moitié de mille, chevaux et baudets sautaient les caniveaux — hop, allons, changez de pied, et de l'avant — comme les images d'un zootrope, jusqu'au moment où ils se rapetissaient le long de la ligne des roues hydrauliques. Alors Gihon attendait le frémissement de leur retour à travers les récoltes, et les prenait au repos sur son sein à dix heures. Pendant que les chevaux mangeaient, et que Farag dormait, la tête sur le

flanc de Royal, le Gouverneur et son Inspecteur peinaient pour le bien de la chasse et de la Province.

Au bout de quelque temps, il n'y eut plus besoin de battre personne pour négligence des terriers. La destination du steamer fut télégraphiée de roue hydraulique en roue hydraulique, et les villageois bouchèrent et se mirent à l'œuvre en conséquence. Un terrier se trouvait-il négligé que le fait impliquait un différend quant à la propriété de la terre; sur quoi la chasse s'arrêtait net pour le régler de la façon suivante : le Gouverneur et l'Inspecteur côte à côte, mais le second à une demi-longueur de cheval en arrière; les deux adversaires, les épaules nues, bien en avant; les villageois en demi-lune derrière eux, et Farag avec la meute, qui l'un comme l'autre comprenaient fort bien toute la petite comédie, formant parterre. Vingt minutes suffisaient à régler le cas le plus compliqué; car, ainsi que le déclara le Gouverneur à un juge sur le steamer :

— On arrive à la vérité sur le terrain de chasse des tas de fois plus vite que devant vos tribunaux.

— Et lorsqu'il y a contradiction en matière de preuve? objecta le juge.

— Regardez les gens. Ils donneront de la voix à s'en égosiller si vous êtes sur une mauvaise piste. Vous n'avez jamais encore vu en appeler d'un seul de mes jugements.

Les cheikhs à cheval — les gens de moindre importance sur d'intelligents baudets — les enfants si méprisés de Farag — ne tardèrent pas à comprendre que les villages qui réparaient les roues hydrauliques et leurs canaux occupaient une haute place dans la faveur du Gouverneur. Il leur acheta leur orge pour ses chevaux.

— Les canaux, dit-il, sont nécessaires, pour que nous puissions tous les sauter. Ils sont nécessaires, en outre, aux récoltes. Qu'il y ait donc beaucoup de roues et de bons canaux — et beaucoup de bonne orge.

— Sans argent, repartit un cheikh sur le retour, il n'y a pas de roues hydrauliques.

— J'avancerai l'argent, répliqua le Gouverneur.

— A quel intérêt, ô Notre Excellence?

— Prenez deux des petits de May Queen pour les élever dans votre village, en ayant soin qu'ils ne mangent pas de

charogne, ne perdent pas leur poil, n'attrapent pas la fièvre en se couchant au soleil, mais deviennent de beaux et bons chiens courants.

— Comme Ray-yal — pas comme Bigglebai?

C'était déjà une insulte, le long du Fleuve, de comparer un homme à cet anthropophage tacheté de bleu.

— Certainement, comme Ray-yal — et pas du tout comme Bigglebai. Ce sera, cela, l'intérêt du prêt. Que les chiots prospèrent, qu'on construise la roue hydraulique, c'est tout ce que je demande, déclara le Gouverneur.

— La roue sera construite. Mais, ô Notre Excellence, si, grâce à la faveur de Dieu, les chiots arrivent à devenir de bons flaireurs, non pas des mangeurs de charogne, inaccoutumés à leurs noms, et sans foi ni loi, qui leur rendra ainsi qu'à moi justice lorsque viendra le moment de juger les chiots?

— Chiens de meute, mon brave, les chiens de meute! C'est chiens de meute, ô Cheikh, que nous les appelons en leur virilité.

— Les chiens de meute lorsqu'ils seront jugés au Sha-ho. J'ai des ennemis en aval du fleuve, des ennemis à qui Notre Excellence a aussi confié des chiens de meute à élever.

— Des chiots, l'ami! Des chi-ots, nous les appelons, ô Cheikh, en leur enfance!

— Des chi-ots. Mes ennemis peuvent juger mes chi-ots injustement au Sha-ho. Cela demande considération.

— Je vois l'obstacle. Ecoute donc! Si la nouvelle roue hydraulique est construite dans un mois, sans oppression, tu seras, ô Cheikh, nommé l'un des juges destinés à juger les chi-ots au Sha-ho. Est-ce entendu?

— Entendu. Nous construirons la roue. Moi et mon engeance sommes responsables du remboursement du prêt. Où sont mes chi-ots? S'ils mangent des poulets, peuvent-ils manger les plumes avec?

— Jamais de la vie les plumes. D'ailleurs, Farag, qui est dans l'allège, te dira leur manière de vivre.

On ne saurait rien trouver de répréhensible dans les prêts personnels et non autorisés du Gouverneur, ces prêts qui lui valurent le surnom de Père des Roues Hydrauliques. Mais la première exposition de chiots dans la capitale demanda énormément de tact ainsi que la présence d'un bataillon noir fai-

sant ostensiblement l'exercice dans la cour de la caserne afin de prévenir les troubles qu'eût pu entraîner la remise des prix.

Mais qui saurait consigner les gloires de la chasse de Gihon — ou ses hontes? Qui se rappelle l'hallali sur la place du marché, lorsque le Gouverneur pria les Cheikhs et guerriers assemblés de remarquer comme quoi les chiens allaient instantanément dévorer le corps d'Abu Hussein; mais comme quoi, lorsqu'il eut donné le signe de la curée suivant toutes les règles de l'art, la meute éreintée s'en détourna avec dégoût et Farag pleura parce que, dit-il, on avait noirci la face du monde?

Qui ne se rappelle cette course nocturne prenant fin — Beagle-boy, cela va sans dire, en tête — parmi les tombes; la prompte volée de coups de fouet, et le serment, prêté au-dessus des ossements, de laisser de côté la curée? La randonnée du désert, lorsque Abu Hussein, délaissant les cultures, fit six mille de ligne droite, tout droit à son terrier, dans un Khor désolé — où d'étranges cavaliers en armes, montés sur des chameaux, apparurent au sortir d'un ravin, et, au lieu de livrer bataille, s'offrirent à ramener sur leurs bêtes les chiens fatigués? Ce que firent, et s'évanouirent.

Mieux que tout, qui se rappelle la mort de Royal, lorsque certain cheikh pleura sur le corps du chien sans peur et sans reproche, comme il l'eût pu faire sur celui d'un fils — et ce jour-là, ils ne chassèrent pas plus avant. La chronique mal faite en parla peu, mais, à la fin de leur seconde saison (quatre-vingt-seize renards au tableau), apparaît la sombre inscription : « Salement besoin d'infuser du sang nouveau. Ils commencent à écouter Beagle-boy. »

. . . . . .

L'Inspecteur s'occupa de la chose dès qu'échut son congé.

— Rappelez-vous, dit le Gouverneur, qu'il faut nous procurer la meilleur race d'Angleterre — de vrais chiens de meute, du nanan — sans marchander. Mais ne vous en rapportez pas à vous seul. Présentez mes lettres d'introduction et prenez ce qu'on vous donnera.

L'Inspecteur présenta ses lettres dans un milieu où l'on fait grand cas des chevaux, plus encore des chiens de meute, et où l'on reçoit assez bien les gens qui savent ce que c'est qu'une selle. On se le passa de maison en maison, le fit monter sui-

vant ses mérites, et le nourrit, après cinq années de côtelettes de bouc et de Worcester sauce, peut-être une idée trop plantureusement.

La demeure ou château où il opéra son grand coup n'importe guère. Quatre M. F. H. (1) étaient présents à table; et, dans une heure d'épanchement, l'Inspecteur leur raconta des histoires de la Chasse de Gihon. Il conclut :

— Ben a dit que je ne devais pas m'en rappporter à moi seul à propos des chiens de meute; mais je pense, en tout cas, qu'il devrait y avoir un tarif spécial pour les bâtisseurs d'empires.

Dès que ses hôtes purent parler, ils le rassurèrent sur ce point.

— Et maintenant, racontez-nous encore une fois toute l'histoire de votre première exposition de chiots, dit l'un d'eux.

— Et celle du bouchage des terriers. Est-ce que tout cela était de l'invention de Ben? interrogea un autre.

— Attendez un moment, dit du bout de la table un homme tout rasé — pas un M. F. H. Est-ce dans les habitudes de votre Gouverneur de battre vos villageois lorsqu'ils oublient de boucher les trous de renards?

Le ton et la phrase eussent été suffisants, même si, comme l'Inspecteur le confessa plus tard, le gros homme à double menton bleu n'eût pas tant ressemblé à Beagle-Boy. Il prit sur lui de le faire marcher pour l'honneur de l'Ethiopie.

— Nous ne chassons que deux jours par semaine — rarement trois. Ne crois guère qu'on ait jamais exercé le châtiment plus de quatre fois dans une semaine — à moins de jours d'extra.

Le gros homme (personnage à lèvre pendante) jeta sa serviette, fit le tour de la table, s'effondra sur la chaise voisine de l'Inspecteur, et se pencha avidement en avant, de façon à souffler au visage de ce dernier.

— Châtié avec quoi?

— Avec le *kourbash* — sur les pieds. Le *kourbash* est une lanière de peau d'hippopotame bien tannée, taillée d'un côté en forme de quille, comme le tranchant d'une défense de sanglier. Mais nous employons le côté arrondi lorsqu'il s'agit d'un premier délit.

(1) Masters of Fox-Hounds (Maîtres d'Equipages de Chasse au Renard.)

— Et ce genre de chose n'a pas de conséquences fâcheuses? Pour la victime, j'entends — pas pour vous?

— Bi-en rarement. Soyons juste. Je n'ai jamais vu mourir un homme sous le fouet, mais la gangrène peut se déclarer si le *kourbash* a été mariné.

— Mariné dans quoi?

Toute la table était silencieuse et attentive.

— Dans la couperose, cela va sans dire. Vous ne saviez pas *cela?* dit l'Inspecteur.

— Dieu merci, non.

Le gros homme lança de visibles postillons.

L'Inspecteur, s'essuyant le visage, s'enhardit.

— N'allez pas croire que nous nous montrions négligents à l'égard de nos boucheurs de terriers. Nous avons un fonds de chasse pour le goudron chaud. Le goudron est un pansement merveilleux lorsque les ongles des doigts de pied ne sont pas partis sous les coups. Mais, chassant sur d'aussi grandes étendues que les nôtres, nous ne pouvons être de retour dans le village avant un mois, et, si l'on ne renouvelle pas les pansements et que la gangrène se déclare, on trouve plus souvent qu'on ne pense son homme en train de pilonner sur ses moignons. Nous avons un mot du cru bien connu pour les désigner tout le long du fleuve. Nous les appelons les Grues de Mudir. Vous comprenez, j'ai persuadé au Gouverneur de ne les bâtonner que sur un seul pied.

— Sur un seul pied? Les Grues de Mudir!

Le gros homme devint pourpre jusqu'au sommet de sa tête chauve. — Cela vous serait-il égal de me donner le mot du cru pour les Grues de Mudir?

Du fond d'une mémoire trop bien garnie, l'Inspecteur tira un mot court et tenace qui eût surpris en lui-même jusqu'aux effrontés Ethiopiens. Il l'épela, vit le gros homme l'écrire sur sa manchette et se retirer. Alors, l'Inspecteur traduisit quelques-unes de ses significations et sous-entendus aux quatre M. F. H. Il partit trois jours plus tard avec huit couples des meilleurs chiens de meute d'Angleterre — présent royal et généreux, tout autant qu'amical, de quatre meutes à la Chasse de Gihon. Il avait eu honnêtement l'intention de détromper le gros homme tacheté de bleu, mais, de façon ou d'autre, perdit la chose de vue.

Le nouveau détachement marque un nouveau chapitre dans l'histoire de la Chasse. De phénomène isolé dans une allège, cela devint une véritable institution avec chenils en brique sur la terre ferme, et une influence sociale, politique et administrative, qui n'avait pour limites que celles de la province. Ben, le Gouverneur, vit son tour arriver de retourner en Angleterre, où il eut une meute, à lui, de chiens qui pouvaient, cette fois, passer pour du vrai nanan, sans cesser jamais de soupirer après le vieux tas de gueux sans foi ni loi. Ses successeurs se trouvèrent de par leurs fonctions M. F. H. de la Chasse de Gihon, comme tous les Inspecteurs se trouvèrent « Whips ». Pour ceci, d'abord, que Farag, le premier piqueur, en khaki et puttees, n'eût obéi à rien qui fût d'un rang moindre que celui d'Excellence, et que les chiens n'obéissaient à personne qu'à Farag; pour ce second motif, que la meilleure façon d'estimer le montant et le revenu des récoltes était de n'avoir point froid aux yeux; pour un troisième, que, bien que les juges d'en bas du fleuve délivrassent des titres de propriété signés et porteurs d'un sceau à tous propriétaires légitimes, l'opinion publique, tout le long des rives, ne tenait cependant nul titre pour valable qu'il n'eût été confirmé, suivant les précédents, par le simulacre du Gouverneur, dans le feu de la chasse, au-dessus du terrier négligé à dessein. La cérémonie, c'est vrai, avait été réduite à trois simples tapes sur l'épaule, mais les gouverneurs qui essayèrent d'éluder même cela se trouvèrent, eux et leur bureau, environnés d'une véritable nuée de témoins qui leur prenaient tout leur temps en procès, et, pis encore, négligeaient les chiots. Les vieux cheikhs, il est vrai, tenaient ferme pour les *innombrables* coups de l'ancien temps — plus rude le châtiment, prétendaient-ils, plus sûr le titre; mais, ici, la main du progrès fut contre eux, et ils se contentèrent de raconter des légendes sur Ben, le premier Gouverneur, qu'ils appelaient le Père des Roues Hydrauliques, et sur ce temps héroïque où hommes, chevaux et chiens valaient qu'on les suivît.

Ce même Progrès Moderne, qui apportait le biscuit de chiens et les robinets de cuivre aux chenils, était à l'œuvre par le monde entier. Forces, activités, mouvements, sourdaient, s'agitaient, se fondaient, et, en une avalanche politique, débordaient une Angleterre effarée et qui n'en pouvait mais. Les

Echos de l'Ere Nouvelle se trouvaient portés dans la Province sur les ailes de câblogrammes sans queue ni tête. La Chasse de Gihon lut des discours, des sentiments, une politique, qui l'étonnèrent, et remercia Dieu, prématurément, de ce que sa Province fût trop loin, trop chaude et trop difficile à administrer, pour que l'atteignissent ces orateurs ou leur politique. Mais, avec bien d'autres, elle ne se rendit nul compte du but et de la portée de l'Ere Nouvelle.

Une par une les Provinces de l'Empire furent traînées devant la justice et gourmandées, saisies et maintenues, fouettées sous le ventre et reculées, pour l'amusement de leurs nouveaux maîtres en la paroisse de Westminster. Une par une elles se retirèrent, blessées et fâchées, pour échanger leurs impressions aux confins de la terre saisie de malaise. Même alors, la Chasse de Gihon, de même que jadis Abu Hussein, ne comprit pas ; sur quoi il leur parvint, par la voie de la presse, qu'ils avaient l'habitude de fouetter à mort les bons cultivateurs à rendement qui négligeaient de boucher les terriers ; mais que le petit, très petit nombre de ceux qui ne mouraient pas sous les fouets de peau d'hippopotame imbibés de couperose circulaient sur leurs moignons gangrenés, et se voyaient affubler du nom de Grues de Mudir. L'accusation trouvait pour garandans la Chambre des Communes certain Mr. Lethabie Groomt bride, lequel avait formé un Comité, et inondait le monde de ses brochures. La Province gémit ; l'Inspecteur — maintenant Inspecteur d'Inspecteurs — sifflota. Il avait oublié le monsieur qui lançait des postillons au visage des gens.

— Pourquoi aussi ressemblait-il tellement à Beagle-boy? dit-il pour sa seule défense, lorsqu'il rencontra le Gouverneur à déjeuner sur le steamer à la suite d'un rendez-vous.

— Vous n'auriez pas dû plaisanter avec un animal de cette catégorie-là, repartit le Gouverneur.— Regardez ce que Farag vient de m'apporter!

C'était une brochure, signée au nom d'un Comité par une dame secrétaire, mais rédigée par quelqu'un qui connaissait à fond la langue de la Province. Après avoir raconté l'histoire des coups de fouet, il recommandait à tous les gens battus d'instruire une procédure criminelle contre leur Gouverneur, et, dès que faire se pourrait, de s'élever contre l'oppression et

la tyrannie anglaises. Tels documents étaient du nouveau pour l'Ethiopie, en ce temps-là.

L'Inspecteur lut la dernière demi-page : — Mais — mais, bégaya-t-il, c'est impossible. Les blancs n'écrivent pas de ces machines-là.

— Vous croyez cela, vous? dit le Gouverneur. C'est comme cela, en outre, qu'ils se font nommer ministres. Je suis allé au pays l'an dernier. Je sais ce que je dis.

— Cela tombera de soi-même, répliqua faiblement l'Inspecteur.

— Pas du tout. Groombride arrive ici dans quelques jours pour procéder à une enquête.

— Pour son compte personnel ?

— Il a le Gouvernement Impérial derrière lui. Voulez-vous voir les instructions que j'ai reçues ?

Le Gouverneur posa sur la table un câblogramme en clair. Le fin mot était : Vous accorderez à Mr Groombride toutes facilités pour son enquête, et veillerez sous votre responsabilité à ce qu'il ne soit apporté aucune entrave à quelque interrogatoire de témoins qu'il juge nécessaire, aussi minutieux que soit cet interrogatoire, et quels que soient les témoins. Il sera accompagné de son propre interprète, qu'il ne s'agit pas de circonvenir.

— Et cela, à moi — Gouverneur de la Province! fit le Gouverneur.

— Cela, c'est le comble ! répondit l'Inspecteur.

Farag, le piqueur, entra dans le salon, suivant son privilège.

— Mon oncle, qui fut battu par le Père des Roues Hydrauliques, voudrait approcher, ô Excellence, dit-il, et il y en a d'autres sur la berge.

— Laisse entrer, répondit le Gouverneur.

Sur quoi s'en vinrent à bord cheikhs et villageois au nombre de dix-sept. A la main de chacun se voyait un exemplaire de la brochure, dans l'œil de chacun cette terreur et cette gêne que les Gouverneurs consument et le temps et eux-mêmes à dissiper. L'oncle de Farag, maintenant cheikh du village, prit la parole :

— Il est écrit dans ce livre, ô Excellence, que les coups grâce auxquels nous tenons nos terres sont tous sans valeur.

Il est écrit que tout homme qui a reçu de tels coups de la part du Père des Roues Hydrauliques, lequel nous débarrassa des Emirs, doit immédiatement engager un procès, attendu que le titre à sa terre n'est pas valable.

— C'est écrit. Nous ne voulons pas de procès. Nous voulons tenir la terre comme elle nous a été donnée après le temps de l'Oppression, s'écrièrent-ils tous.

Le Gouverneur lança un regard à l'Inspecteur. Celui-ci avait pris un air grave. Jeter le doute sur la propriété de la terre, en Ethiopie, c'est ouvrir les écluses et rassembler les troupes.

— Vos titres sont bons, dit le Gouverneur.

L'Inspecteur confirma d'un signe de tête.

— Alors, que veulent dire ces écrits qui viennent d'en bas du Fleuve où sont les Juges? (L'oncle de Farag brandit son exemplaire.) Sur l'ordre de qui veut-on que nous vous égorgions, ô Excellence Notre Gouverneur?

— Il n'est pas écrit que vous deviez m'égorger.

— Pas en propres termes; mais si nous laissons un terrier sans le boucher, c'est comme si nous voulions sauver Abu Hussein des chiens. Ces écrits disent : « Supprimez vos gouvernants. » Comment supprimer sans tuer? La rumeur rapporte qu'il en va venir un bientôt du bas du fleuve pour nous mener à la tuerie.

— Imbéciles! repartit le Gouverneur. Vos titres sont bons. C'est de la démence.

— C'est écrit, répondirent-ils comme un seul homme.

— Ecoutez, reprit doucement l'Inspecteur. Je sais qui est cause que ces écrits ont été écrits et envoyés. C'est un homme aux joues tachetées de bleu, ayant l'aspect de Bigglebai qui mangeait des malpropretés. Il va remonter le fleuve pour aboyer au sujet des châtiments.

— Va-t-il attaquer nos titres de propriété?... Un mauvais jour pour lui!

— Doucement, Baker, murmura le Gouverneur. Ils le tueront, s'ils prennent peur au sujet de leurs terres.

— Je raconte une parabole. L'Inspecteur alluma une cigarette. Dites lequel d'entre vous a emmené se promener les petits de Milkmaid?

— Melik-meid Première ou Seconde? demanda vivement Farag.

— Seconde — celle qui boitait à cause de l'épine.

— Non — non. Melik-meid Seconde s'est forcé l'épaule en sautant mon caniveau, cria un cheik. Melik-meid Première a boité à cause des épines le jour où Notre Excellence est tombée trois fois.

— C'est vrai — c'est vrai. Le second mâle de Melik-meid a été Malvolio, le chien pie, dit l'Inspecteur.

— J'ai eu deux des chiots de la seconde Melik-meid, déclara l'oncle de Farag. Ils sont morts de la rage en leur neuvième mois.

— Et comment ont-ils fait avant de mourir? demanda l'Inspecteur.

— Ils s'en sont allés courant de tous côtés au soleil et bavant de la bouche jusqu'à ce que mort s'ensuive?

— Pourquoi?

— Dieu sait. Il a envoyé la démence. Ce n'était pas ma faute.

— Ta propre bouche t'a répondu. (L'Inspecteur se mit à rire). Il en va pour les hommes comme pour les chiens. Dieu en frappe certains de la démence. Ce n'est pas notre faute si ces hommes-là s'en vont courant de tous côtés au soleil, la bave à la bouche. L'homme qui vient lancera de la salive par la bouche en parlant, et ne cessera de s'avancer et de se pousser vers ceux qui l'écouteront. En le voyant et en l'écoutant, vous comprendrez qu'il est affligé de Dieu, qu'il est dément. Il est dans la main de Dieu.

— Mais nos titres—nos titres concernant nos terres sont-ils bons? répéta l'assemblée.

— Vos titres sont dans mes mains — ils sont bons, déclara le Gouverneur.

— Et celui qui a écrit les papiers est un affligé de Dieu? demanda l'oncle de Farag.

— L'Inspecteur l'a dit, cria le Gouverneur. Vous le verrez quand l'homme va venir. O cheikhs et villageois, avons-nous chevauché ensemble et promené ensemble des chiots, et acheté et vendu de l'orge pour les chevaux — pour qu'après tant d'années nous suivions à l'aveugle une fausse piste, sur les traces d'un dément — un affligé de Dieu?

— Mais la chasse nous paye pour tuer les chacals enragés, dit l'oncle de Farag. Et celui qui met en doute mes titres à ma terre...

— Aahh ! Pas de blague ! (Le fouet de chasse du Gouverneur claqua comme un pierrier.) Par Allah, tonna-t-il, s'il arrive de par vous le moindre mal aux affligés de Dieu, je tuerai de ma main chiens et chiots, l'un après l'autre, et c'en sera fini de la chasse. Maintenant, je m'en lave les mains. Allez en paix, et dites cela aux autres.

— C'en sera fini de la chasse, répéta l'oncle de Farag. Alors, comment sera gouverné le pays ? Non — non, ô Excellence Notre Gouverneur, nous ne ferons pas de mal à un cheveu de la tête de l'affligé de Dieu. Il sera pour nous ce qu'est la femme d'Abu Hussein dans la saison sacrée.

Lorsqu'ils furent partis, le Gouverneur s'épongea le front.

— Il faut mettre une poignée de soldats dans chacun des villages que visite ce Groombride, Baker. Dites-leur de ne pas trop se montrer, tout en ayant l'œil sur les villageois. Il les pousse vraiment trop loin.

— O Excellence, dit la voix insinuante de Farag, lequel posa le *Field* et le *Country Life* avec ostentation sur la table, est-ce que l'affligé de Dieu, qui ressemble à Bigglebai, est le même homme que Monsieur l'Inspecteur a rencontré dans la grande maison en Angleterre, et à qui il a raconté l'histoire des Grues de Mudir ?

— Le même, Farag, répondit l'Inspecteur.

— J'ai souvent entendu Monsieur l'Inspecteur raconter l'histoire à Notre Excellence, à l'heure de la soupe dans les chenils ; mais, puisque je suis au service du Gouvernement, je n'en ai pas parlé aux miens. Faut-il répandre cette histoire dans les villages ?

Le Gouverneur inclina la tête :

— Peut pas faire de mal.

. . . . . .

Les détails de l'arrivée de Mr Groombride en compagnie de son interprète, qu'il proposa d'admettre avec lui à la table du Gouverneur, son allocution au Gouverneur sur le Mouvement Nouveau et sur les crimes de l'Impérialisme, je les omets à dessein. A trois heures de l'après-midi, Mr Groombride déclara :

— Maintenant, je vais sortir et m'adresser à vos victimes de ce village.

— N'allez-vous pas trouver qu'il fait un peu chaud ? demanda le Gouverneur. Ils font généralement la sieste jusqu'au coucher du soleil, à cette époque de l'année.

Les grosses lèvres pendantes de Mr Groombride firent mine de se serrer.

— *Cela* seul, répondit-il, en appuyant sur les mots, suffirait à me décider. Je crains que vous n'ayez pas tout à fait saisi le sens de vos instructions. Puis-je vous demander d'envoyer chercher mon interprète ? J'espère qu'il n'a pas été travaillé par vos surbordonnés ?

C'était un garçon olivâtre, appelé Abdul, qui avait bien mangé et bien bu avec Farag. L'Inspecteur, soit dit en passant, n'assistait point au repas.

— A tout risque, je m'en vais sans escorte, dit Mr Groombride. Votre présence les gênerait pour faire leur dépositions. Abdul, mon bon ami, voulez-vous avoir l'extrême bonté d'ouvrir le parasol ?

Il suivit la passerelle jusqu'au village, et, sans plus de préambule qu'un piquet de l'armée du Salut dans quelque mauvaise rue de Portsmouth, cria :

— O mes frères !

Il ne devina pas comment la voie lui avait été préparée. Le village était bien éveillé. Farag, en vêtements lâches, flottants, n'ayant rien du haki et des puttees du piqueur, était appuyé contre le mur de la maison de son oncle.

— Venez, cria-t-il d'une voix mélodieuse, voir l'affligé de Dieu, dont les traits, oui-da, ressemblent à ceux de Bigglebai.

Le village arriva, et décida qu'en somme Farag avait raison.

— Je ne saisis pas très bien ce qu'ils disent, déclara Mr Groombride.

— Eux dire avoir beaucoup plaisir vous voir, Moussu, interpréta Abdul.

— Je pense, alors, qu'ils auraient pu envoyer une députation sur le steamer ; mais je suppose qu'ils ont eu peur des personnages officiels. Dites-leur de ne pas avoir peur, Abdul.

— Il vous dit de ne pas avoir peur, expliqua Abdul.

Sur quoi un enfant crachota en éclatant de rire.

— Gardez-vous de toute gaîté, cria Farag. L'affligé de

Dieu est l'hôte de l'Excellence Notre Gouverneur. Nous sommes responsables du moindre cheveu de sa tête.

— Il n'en a pas, de cheveux, dit une voix. Il a la pelade.

— Dites-leur maintenant pourquoi je suis venu, Abdul, et, je vous en conjure, tenez le parasol bien droit. Je crois que je vais me réserver pour mon petit discours de la fin en langage du pays.

— Approchez ! Regardez ! Ecoutez ! chanta Abdul. L'affligé de Dieu va tout à l'heure vous donner une petite représentation. Il va parler dans votre langue, et vous faire mourir de rire. Voilà trois semaines que je suis son serviteur. Je vais vous raconter tout à propos de ses vêtements de dessous et des parfums qu'il emploie pour sa tête.

Il leur en raconta de toutes les couleurs.

— Et te fais-tu ta part dans ses flacons de parfums ? demanda Farag pour finir.

— Je suis son serviteur. Je lui en ai pris deux, répondit Abdul.

— Demande-lui, dit l'oncle de Farag, ce qu'il sait à propos de nos titres de propriété. Vous autres, les jeunes, vous êtes tous les mêmes.

Il agita une des brochures. Mr Groombride sourit de constater que la graine semée à Londres avait porté ses fruits sur les bords de Gihon. Voyez ! Il n'était pas un ancien qui n'eût en main un exemplaire de la brochure.

— Il en sait moins qu'un buffle. Il m'a raconté sur le steamer qu'il avait été poussé à sortir de son pays par Demoh-Kraci, lequel est un diable habitant les foules et les assemblées, dit Abdul.

— Allah soit entre nous et le Malin ! caqueta une femme du fond de l'obscurité d'une hutte. Rentrez, enfants, peut-être a-t-il le Mauvais Œil.

— Non, ma tante, repartit Farag. Nul affligé de Dieu n'a le Mauvais Œil. Attendez le discours à pouffer de rire qu'il va débiter. Je l'ai entendu de la bouche d'Abdul.

— Ils m'ont l'air très prompts à saisir le point de vue. Où en êtes-vous, Abdul ?

— Tout à l'histoire des coups, Moussu. Eux très fort intéressés.

— N'oubliez pas de parler de l'autonomie, et, je vous en prie,

tenez bien le parasol au-dessus de moi. Il est inutile de démolir si l'on ne commence par édifier.

— Il se peut qu'il n'ait pas le Mauvais Œil, grogna l'oncle de Farag, mais son diable l'a trop certainement amené à mettre en doute mon titre de propriété. Demande-lui donc s'il doute encore de mon titre de propriété.

— Ou du mien, ou du mien ? crièrent les anciens.

— A quoi bon ? C'est un affligé de Dieu, cria Farag. Rappelez-vous l'histoire que je vous ai racontée.

— Oui, mais c'est un Anglais, et, sans doute, influent ; sans quoi Notre Excellence ne le recevrait pas. Prie cette bourrique de là-bas de le lui demander.

— Moussu, dit Abdul, ces gens beaucoup craindre être renvoyés de leurs terres en conséquence de vos remarques. C'est pourquoi eux demander faire promesse aucune mauvaise conséquence suivre votre visite.

Mr Groombride suffoqua et devint pourpre. Puis il frappa du pied.

— Dites-leur, s'écria-t-il, que si le moindre personnage officiel touche à un cheveu de la tête du moindre d'entre eux, toute l'Angleterre en retentira. Grand Dieu ! Quel besoin d'oppression ! La terre est couverte de ténèbres épaisses, et remplie de repaires de violence (1).

Il s'essuya le visage, et s'écria, étendant le bras :

— Dites-leur, oh ! dites aux pauvres serfs de ne pas avoir peur de moi. Dites-leur que je viens en redresseur de torts — et non pas, Dieu sait, ajouter à leur fardeau.

Le glouglou bien aspiré de l'orateur exercé leur plut grandement.

— C'est comme cela que le robinet coule dans le chenil, dit Farag. L'Excellence Notre Gouverneur le reçoit pour qu'il lui donne ainsi la comédie. Fais-lui répéter le discours à pouffer de rire.

— Qu'a-t-il dit à propos de mes titres de propriété ?

L'oncle de Farag n'était point de ceux qui se laissent troubler.

— Il dit, interpréta Farag, qu'il ne désire rien tant que de vous voir vivre en paix sur vos terres. Il parle comme s'il se croyait lui-même Gouverneur.

(1) *Psaumes*, ch. LXXIV, v. 20.

— Allons. Nous sommes tous ici témoins de ce qu'il a dit. Maintenant, en avant la représentation. (L'oncle de Farag tira sur les plis de ses vêtements.) Avec quelle diversité Allah a fait les créatures ! A l'une Il accorde la force d'égorger les Emirs ; l'autre, Il la fait devenir démente, et puis errer au soleil, tels les enfants affligés de Melik-Meid.

— Oui, et lancer de la salive par la bouche, comme l'Inspecteur nous l'a dit. Tout arrivera comme monsieur l'Inspecteur l'a prédit, déclara Farag. Je n'ai jamais encore vu monsieur l'Inspecteur perdre la chasse dans une randonnée.

— Je crois (Abdul tira Mr Groombride par les manches), je crois, Moussu, que c'est peut-être le moment de leur débiter votre joli petit discours en langage du pays. Eux ne pas comprendre anglais, mais très beaucoup contents de votre condescendance.

— Condescendance? — (Mr Groombride tourna sur ses talons). Si seulement ils savaient ce que mon cœur ressent pour eux. Si je pouvais exprimer la dixième partie de mes sentiments ! Il faut que je reste ici pour apprendre leur langue. Tenez le parasol droit, Abdul. Je crois, par mon petit discours, leur montrer que je connais quelque chose de leur *vie intime* (1).

Ce fut une courte et simple allocution, soigneusement apprise par cœur, et dont l'accent, objet de la sollicitude d'Abdul sur le steamer, permit aux auditeurs de deviner le sens. Il s'agissait d'une requête tendant à voir un spécimen des Grues de Mudir ; attendu que, selon l'orateur, tout le désir de sa vie, l'objet auquel il consacrait ses jours, c'était d'améliorer le sort des Grues de Mudir. Mais il fallait d'abord qu'il les vît de ses propres yeux. Ses frères, qu'il chérissait déjà, voulaient-ils lui montrer une de ces Grues de Mudir qu'il demandait à chérir ?

Une fois, deux fois, et encore répéta-t-il sa demande dans sa péroraison, en employant toujours — de façon à leur montrer que leur argot lui était familier, — en employant toujours, dis-je, le mot que l'Inspecteur lui avait donné en Angleterre, il y avait longtemps — le mot court et tenace qui, par lui-même, surprend jusqu'à l'Ethiopie éhontée.

Il y a des limites à la sublime politesse d'un peuple antique. Un gros homme au menton bleu, en vêtements blancs, avec les initiales de son nom en rouge barrant la partie inférieure de

(1) En français dans le texte.

son devant de chemise, qui bredouille de dessous un parasol bordé de vert de presque larmoyantes supplications pour se voir présenter l'Imprésentable ; qui nomme à haute voix l'Innommable ; qui saute pour ainsi dire de joie perverse à la seule mention de Ce Qu'on Ne Mentionne Pas — rencontra des limites. Il y eut un moment de silence ; et, alors, une explosion de gaîté telle que Gihon, au cours de ses siècles d'existence, n'en avait jamais entendu de semblable — un rugissement pareil au rugissement de ses propres cataractes en temps d'inondation. Les enfants se jetèrent sur le sol, et se roulèrent de droite et de gauche dans un pêle-mêle de huées et de vivats ; les adultes, le visage caché dans leurs vêtements, restèrent penchés en silence, jusqu'au moment où le supplice, devenant intolérable, ils renversèrent d'un seul coup la tête et semblèrent aboyer au soleil ; les femmes, les mères, les vierges glapirent à qui mieux mieux et se tapèrent sur la cuisse, au point qu'on eût cru entendre une décharge de mousqueterie. Lorsqu'ils essayaient de reprendre haleine, quelque voix à demi étranglée nasillait le mot, et le vacarme reprenait de plus belle. Le dernier à succomber fut Abdul, élevé à la ville. Il tint bon jusqu'aux limites de l'apoplexie, puis s'effondra, en jetant au loin le parasol.

Il ne faudrait pas juger trop sévèrement Mr Groombride. L'exercice et l'émotion violente sous un soleil brûlant, la secousse occasionnée par l'ingratitude publique lui troublèrent sur le moment l'esprit. Il ramassa le parasol, le ferma, et s'en servit pour battre Abdul à terre, en criant qu'on l'avait trahi.

En quelle posture l'Inspecteur, à cheval, suivi du Gouverneur, le découvrit soudain.

. . . . . .

— Tout cela est fort bien, dit l'Inspecteur, après avoir reçu la déposition tragique de ce coquin d'Abdul sur le steamer, mais on n'a pas le droit de taper sur un indigène comme sur une enclume parce qu'il se moque de vous. Je ne vois rien à faire qu'à laisser la loi suivre son cours.

— Vous pouvez réduire l'accusation à... heu... avoir circonvenu un interprète, dit le Gouverneur.

Mr Groombride était trop abattu pour se voir consolé.

— C'est la publicité que je crains, gémit-il. N'y a-t-il aucun moyen possible d'étouffer l'affaire ? Vous ne savez pas ce qu'est une interpellation — une simple interpellation à la Cham-

bre des Communes pour un homme de ma position... la ruine de ma carrière politique, je vous assure.

— Je ne l'eusse jamais cru, repartit d'un air pensif le Gouverneur.

— Et, bien que peut-être je ne devrais pas le dire, je ne suis pas sans considération dans mon pays... ni influence. Un mot à propos, comme le sait Votre Excellence, cela peut mener loin un fonctionnaire.

Le Gouverneur frissonna.

— Oui, cela devait venir aussi, se dit-il. Eh bien, écoutez-donc, alors. Si je conseille à votre homme de retirer sa plainte contre vous, vous pouvez aller au diable, pour ce que je m'en moque. La seule condition que j'y mets, c'est que si vous écrivez — je suppose que cela fait partie de votre besogne — quelque relation de voyage, vous ne fassiez pas mon éloge.

Mr Groombride est resté, jusqu'ici, scrupuleusement fidèle à cet accord.

RUDYARD KIPLING.

Traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON.

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

Académie Goncourt. — Le Subjonctif et l'Université.

Académie Goncourt. — La lettre anonyme n'est pas un incident très rare dans la vie d'un homme qui a quelque notoriété, possède une jolie femme, cultive un vice secret ou détient quelque fortune. Même, chacun par quelque côté faisant toujours envie à son voisin, il n'est personne, très probablement, qui ne soit à l'abri de ce genre de plaisanterie. L'écrivain est soumis à une lettre anonyme spéciale, celle du moraliste, du chrétien, du donneur de conseils, tous gens qui vous veulent du bien et ne demandent qu'à vous estimer, le jour où vous serez de leur avis, qui est celui de tous dans leur clan, leur église, leur groupe. Cette sorte de lettre anonyme n'est pas tout à fait méprisable. C'est une voix naïve qui sort de la foule et qui est peut-être timide, peut-être lâche, mais non malfaisante. On y sent quelquefois l'injure, très rarement l'envie.

Après tout, c'est un moyen pour les paresseux ou les impuissants d'avoir leur part, très petite, d'action sur la portion du monde où ils ont mis leurs intérêts. Le bulletin de vote aussi est, dans son laconisme, une lettre anonyme.

Donc, il y a quelques semaines, je donnais à *Paris-Journal* un article où je m'amusais à montrer l'usage nouveau que l'on pourrait faire des romans pour bien contrebalancer leurs qualités, genres et défauts, selon les tempéraments des lecteurs et les faire servir à une sorte de psychothérapie (comme dit Barrès). Naturellement, j'avais pris les exemples un peu tels qu'ils me venaient d'après mes souvenirs ou mes plus récentes lectures et sans préoccupations réellement méthodiques. Dans les noms des romanciers cités avec prédilection revenait le nom de M. Mirbeau : c'est que j'avais en voyage, peu de jours auparavant, relu *l'Abbé Jules*, et j'avais tiré un grand plaisir de sa verve originale, de sa large satire à la Daumier. Il m'aurait fallu de bien grands griefs contre M. Mirbeau pour ne point citer son nom et ce roman, et au contraire je n'ai pour lui que des sentiments d'amitié toujours vive, quoique lointaine.

D'autre part en divers journaux, et des plus inattendus, on posa ma candidature à la succession de Jules Renard, ce dont je fus d'autant plus touché que cela avait été fait à mon insu. Or, rapprochant ces deux faits avec une perspicacité rare, un anonyme me gratifia d'une

coupure de *Paris-Journal*, où il avait bien voulu crayonner en lettres majuscules ces deux mots : O CANDIDATURE ! O BASSESSE ! Voilà certes un jugement péremptoire et qui mérite de ne pas rester secret. Il est peut-être aussi un peu sévère, car enfin si j'étais enclin à la bassesse des flatteries fructueuses, j'avais une belle occasion, dans un article ayant pour sujet des romans anciens et nouveaux, de faire défiler au moins un titre appartenant à chacun des dix, qui sont tous romanciers, tous connus, et tous assez différents pour être opposés les uns aux autres, ce qui était le thème même de l'article, *la Saison des romans*. Ne peut-on, lorsqu'on écrit, citer le nom et une œuvre d'un académicien, sans être accusé de bassesse, sous prétexte qu'on aura peut-être besoin de sa voix et de son influence? Je méprise ce calcul et le calcul opposé et nulle considération ne m'empêchera d'écrire ce que je pense ni me fera écrire ce que je ne pense pas. Je n'y aurais aucun plaisir et, s'il fallait encore, quand on est forcé d'écrire, écrire sans plaisir, le supplice deviendrait dantesque.

Mais quand cela serait, quand je serais candidat à l'Académie Goncourt, quand j'aurais voulu, à cette occasion, être agréable à un écrivain que j'estime, où serait la bassesse? Si l'académie des dix, puisque mon nom a déjà été mis en avant, veut bien me choisir, je serai très content parce que je pourrai me reposer, non tout à fait, mais un peu. Finalement, je remercie l'anonyme de sa coupure impertinente. Elle m'a suggéré des explications qui ne peuvent que m'être utiles, car sans elles je n'aurais sans doute pas repensé de sitôt à l'assemblée des dix et je n'aurais eu aucun prétexte raisonnable pour parler de moi-même sur un ton aussi dénué de machiavélisme.

Le Subjonctif et l'Université. — On fait en ce moment différents reproches contradictoires à l'Université personnifiée dans la Sorbonne, côté des lettres. On l'accuse de diminuer la hauteur de son enseignement pour le mettre à la portée des étudiants étrangers qui la fréquentent de plus en plus nombreux ; et en même temps des gens avisés constatent avec peine que son esprit, détaché des questions purement esthétiques, s'attache avec persistance aux questions grammaticales, techniques, bibliographiques, prenne une tournure rebutante pour les amateurs d'éloquence et de style poli. On prend des types : on en veut à M. Lanson de son aridité, de sa fluidité à M. Faguet. Mais c'est la question de l'aridité, de la spécialisation de l'enseignement sorbonnique qui a trouvé les plus ardents dépréciateurs. On regrette Villemain. On regrette ces devoirs de licence qui comportaient « le développement d'une pensée ou d'une maxime morale », on regrette la rhétorique. La divulgation de l'un des sujets techniques proposés en remplacement des vieilles dissertations a fort scandalisé les amateurs de ces antiques divertissements. Il s'agis-

sait, dans une page de Montaigne, sans doute choisie à dessein, d'étudier l'emploi de l'adjectif ou du subjonctif. Ah! le subjonctif! On vit fuir à son nom seul la troupe éperdue des « fins lettrés ». N'en avaient-ils donc jamais entendu parler? C'est une des formes du verbe les plus curieuses par ses caprices. On le voit disparaître ou persister pour des motifs purement esthétiques, semble-t-il. Tenace en certains verbes, il est, en d'autres, fuyant et presque mort, surtout à son mode imparfait; et au présent, la première conjugaison (sur laquelle tendent à se modeler toutes les autres) lui donne un mauvais exemple. Le peuple le méconnaît: « J'attends qu'on *sort*. Je veux qu'on *vient*. Il faut qu'on *finit*. » A l'imparfait, il n'est plus guère, en presque toute circonstance, qu'un signe de mauvaise éducation. Une étude comparée du subjonctif dans la langue de Montaigne et dans celle d'aujourd'hui, ce serait fort intéressant. On y verrait sans doute indiquée la marche lente, mais sûre, du verbe français vers l'unité du verbe anglais, marche qui peut être considérablement retardée par l'école, mais qui n'en est pas moins continue. Il me semble qu'une telle étude, et bien d'autres que j'ignore, est un peu plus intéressante que le développement d'un lieu commun. « Expliquez cette pensée de Vauvenargues : Les grandes pensées viennent du cœur. » Je crois qu'il faut faire son deuil de cette dissertation idéale des vieux professeurs de rhétorique. Cela correspondait au temps où l'on nous donnait les auteurs classiques ornés de notes dans ce goût : « Remarquez la finesse de cette pensée. —Bel effet de contraste. —La justesse de cette remarque n'échappera à personne. — Quelle grâce, quelle naïveté dans cette image! » Mais j'invente et je ne puis atteindre à la bêtise des Auger ou des Saint-Marc Girardin. J'ai, du moins, le bonheur d'avoir eu un professeur qui nous faisait rire aux dépens de ces pauvres annotateurs, et qui, au lieu du « développement » qu'on pourrait aussi bien appeler délayage, nous commandait des résumés, des analyses. Une idée n'est jamais exprimée trop brièvement quand elle l'est d'une façon claire.

On peut abuser de la technique, mais il y faut au moins de l'étude, des connaissances précises. On peut s'en trouver rebuté, quand on n'est pas initié à ses éléments et à sa méthode; on n'en éprouvera jamais ce dégoût qu'inspire à un esprit sain « le développement d'une maxime morale ». En suivant cette voie, M. Lavisse l'a exactement noté, la Sorbonne a pris un développement inattendu qui rappelle celui qu'elle eut au moyen âge, au temps où l'enseignement était également technique, quoique d'une technicité différente. La désaffection des étudiants est venue du jour où le phraseur a remplacé le professeur. L'évolution inverse lui ramène une jeunesse qui désire s'instruire, qui vient chercher là des notions précises et non de belles

périodes; la Sorbonne, comme on l'a dit, « n'a nullement pour tâche de former des talents et des esprits supérieurs, mais de fournir du travail aux esprits ordinaires, qui sont la majorité ». Et ajoutons que si elle se croyait une telle tâche, elle faillirait singulièrement, car elle n'a jamais, même au temps de ses plus brillants rhéteurs, formé un écrivain véritable, et ceux qui le sont devenus ne se sont peut-être montrés tels qu'en dépouillant son esprit. Littérairement, elle ne peut enseigner que l'imitation, et c'est la négation de l'art. Je ne sais qui est cet « Agathon » qui a soulevé ces questions dans *l'Opinion*, il a très bien fait, parce qu'il faut toujours dire ce que l'on pense, mais il n'a pas réussi à me ranger à son avis.

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Edmond Gojon : *Le Visage penché ;* Bibliothèque Charpentier, 3 fr. 50.— Pascal Bonetti : *Les Orgueils;* Sansot, 3 fr. 50. — Florian Parmentier : *Sur les Routes Humaines ;* Ollendorff, 3 fr. 50.

Le Visage penché. Les premiers vers de M. Edmond Gojon révélaient déjà une singulière facilité verbale et une prodigieuse adresse technique ; composés de mots rares et sonores, ils indiquaient que José-Maria de Heredia avait exercé une influence notable sur leur auteur et on y pouvait découvrir aussi que M. Henri de Régnier avait retenu sa bonne part d'une admiration juvénile; mais rien dans ces poèmes ne permettait de deviner les pensées et les sentiments intimes du poète. Dans *le Visage penché*, au contraire, toujours la personne de M. Edmond Gojon est présente ; c'est de ses ambitions, de ses tristesses, de ses souvenirs et de ses espoirs que sont construites toutes les strophes ; c'est pour lui que les fleurs s'ouvrent et que la ville énorme bruit dans la paix nocturne ; Claire, Blanche, Mercédès, Hélène n'existent que parce qu'il se remémore leur rire d'enfant ou se laisse prendre à leur charme de jeunes filles ou de jeunes femmes; et la chevelure fauve de l'amante inconnue, s'il eût dit son nom, la rendait immortelle à l'égal de Bérénice qui flamboie dans les nuits ardentes. Deux thèmes principaux reviennent de la première à la dernière page, le thème du Laurier et le thème de la Lampe : seul en face des hommes et de Paris qu'il domptera, l'adolescent hume l'odeur de la gloire future en assemblant, tandis que la ville dort, les rimes et les paroles merveilleuses ; il sait qu'il ne vaincra que par la lutte et que la couronne dérisoire fera saigner son front sous les épines; n'importe; même à ce prix, il cueillera le laurier amer et, douloureux argonaute, montera à l'abordage de la nef héraldique :

Rien ne m'a révélé devant les monuments,

Mais ma tempe bouillonne et sonne plus fréquente
Et bourdonnant déjà de rythmes véhéments
Je sens gronder en moi ma ferveur éloquente.
Vis donc, pousse ton cri quotidien, vis donc
Et t'éveillant un jour aux accents de mon verbe
Tu verras sur ta nef les lettres de mon nom
Claquer et retentir comme un drapeau superbe!

D'un aïeul paysan et d'un père soldat, il a hérité une volonté tenace; dans sa chair faible et débile, leur énergie s'est transformée en cet amour farouche de la gloire, qui le tient éveillé jusqu'à l'aube, hanté d'un rêve de conquête :

J'élèverai ma lampe au-dessus des ténèbres
Afin que le premier des souffles qui frôla
Les lauriers immortels sur les bustes célèbres
Pour souffler cette flamme à mon appel soit là.

Telle est l'armature du livre ; mais il ne faudrait pas juger sur ces citations que M. Edmond Gojon sacrifie outre mesure à l'éloquence ; il n'a pas répudié son ingéniosité d'autrefois et plus que certaines compositions qui ne sont pas exemptes de quelque emphase déclamatoire, il a parachevé de menus poèmes d'anthologie comme *le Faune aux tessons* et *la Clochette sous les liserons :*

Est-ce le petit faune aux oreilles de chat
Ou la petite chatte aux oreilles de faune
Qui laissa sur le mur ces touffes de poil jaune
Aux tessons verts où son pelage s'accrocha ?

. . . . . .

Il semble que les fleurs doucement la contraignent
— Du bleu convolvulus au volubilis bleu —
De changer lentement de nature et de règne
Sans que nul ne s'en aperçoive peu à peu.
Et peut-être qu'à l'heure où le soir les délivre
Des scorpions et de la nuit nous trouverons,
Détenant son battant comme un pistil de cuivre,
La clochette fermée ainsi qu'un liseron.

Par une semblable fantasmagorie de mots, les sirènes de la fable captives des matelots et des chauffeurs attisent de leur substance martyrisée les chaudières des navires :

Et maintenant, du fond obscur de chaque soute
Vous êtes la voix rouge et longue des steamers
Et triste, nostalgique et douloureux, j'écoute
Tout ce qui sourd d'angoisse à toutes vos clameurs.

Le jeu des syllabes et des images ne va pas sans un danger d'afféterie et de miévrerie ; il risque de diminuer et d'entraver l'essor

lyrique ; entendez, dans *la Voix des hommes de ce temps*, le cri des aviateurs :

Il est temps dans les nuits en feu que nous puissions
Faire enfin frétiller comme dans une nasse
Le fretin lumineux des constellations.

Nécessairement une autre strophe, pleinement lyrique, de Hugo détruira, si on la confronte à celle-là, la simple gentillesse verbale et l'adroit arrangement.

La Nuit tire du fond des gouffres inconnus
Son filet où luit Mars où rayonne Vénus
Et tandis que les heures sonnent
Le filet grandit, monte, emplit le ciel des soirs,
Et, dans ses mailles d'ombre et dans ses réseaux noirs,
Les constellations frissonnent.

Les Orgueils. M. Pascal Bonetti a peu d'affinités avec ses aînés immédiats ; par delà le Symbolisme et le Parnasse, il se rattacherait plutôt à la tradition romantique et plusieurs des motifs qui furent chers à Hugo, voire à Musset, sont traités par lui sous une forme seulement rajeunie : *l'Incantation* et *l'Espoir en Dieu*, par exemple, ne diffèrent guère ni comme inspiration ni comme expression :

Oh ! quel que soit le nom dont la foule te nomme,
Mon Dieu — quel que tu sois, Wôtan ou Jéhova...

C'est à peine si l'idée hegélienne et renanienne du dieu en puissance de devenir renouvelle un peu le thème d'autrefois. La hantise de Hugo surtout est si impérieuse et obsédante que M. Pascal Bonetti se laisse imposer des modes de dire tout à fait caractéristiques :

Sur le grand crâne *Tout* s'entr'ouvrait l'œil *Soleil*.

On souhaiterait que le généreux enthousiasme de M. Pascal Bonetti fût proclamé dans une langue plus personnelle et d'une manière moins diffuse et qu'il employât moins souvent le procédé, aisément monotone, du mot, du vers ou de la strophe qui se répètent comme un refrain. (Cf. *Chanson de ceux qui vont par les routes*, *Aurore*, *Brumes*, *le Semeur*, *Jeunesse*, *l'Hymne éternel*, *la Marée*.) Mais un poème comme *la Dernière Victoire* témoigne d'une imagination capable précisément de rénover les mythes les plus anciens. Ici ce n'est plus Héraklès qui délivre Prométhée en perçant le vautour de ses flèches ; le révolté se libère lui-même en bondissant sur l'oiseau qu'il chevauche et qu'il dirige, les ailes éperdues, vers le soleil, ayant ainsi dompté le Doute, qui le paralysait depuis l'aube des temps.

Par les routes humaines. Un argument en prose précède

le poème philosophique de M. Florian Parmentier; il était sans doute nécessaire pour les gens de ce siècle à qui est peu familière la connaissance de la Gnôse et des doctrines néo-platoniciennes, même interprétées par un contemporain qui les adapte à sa conception personnelle du monde; et c'est peut-être la plus grave critique que l'on puisse adresser à cette œuvre qu'elle ne porte pas en elle-même son propre commentaire et qu'il lui faille une exégèse. Louis Ménard, non content d'avoir traduit Hermès Trismégiste, méditait une semblable épopée mystique et métaphysique; s'il l'eût écrite, elle aurait sans doute pu se passer d'une glose quelconque. M. Florian Parmentier, faisant sienne la théorie de la chute des âmes attirées vers le monde inférieur de la matière et du relatif, imagine que l'une d'elles, lasse de l'absolu monotone et de la parfaite certitude, rentre dans le cycle de la genèse et des incarnations humaines, selon la parole de l'Evangile de Jean, « le Verbe se fait chair » ; avant de se mêler à la foule des hommes, elle éprouve par la réminiscence de l'Empire infini la première de ses angoisses; puis ce sont les rencontres avec la vie, dans la Ville brutale où se heurtent les passions et les intérêts ; c'est la stupeur en présence de la misère, de l'amour qui ment, du mendiant qui maudit le père qui l'engendra le jour où il est né, de la mort prématurée; c'est, à la lecture de l'Evangile, aux éventaires des quais un moment d'apaisement, tôt écoulé. L'Homme quitte la ville et, dans la campagne ensoleillée, un paysan qui a lu Rousseau et Schelling lui révèle l'Impulsionnisme, c'est-à-dire la philosophie de M. Florian Parmentier ; elle se résume en ces deux strophes :

Dans le Grand Tout l'appel est toujours entendu
S'il est le souffle ardent d'une âme qui palpite ;
La vie insaisissable alors se précipite
Impatiente du baiser attendu.

Je crois d'un cœur fidèle et d'une foi fervente
Que tout dans l'Univers occulte est conscient,
Et qui sait si je n'eus en m'y associant
La surhumaine Omniscience qu'on nous vante.

Muni de ce viatique intellectuel, le nouveau Christ s'en va derechef vers la Cité pour y prêcher son Evangile d'amour et de communion universelle ; ses frères le bafouent et lui demandent de l'or et des femmes ; les poètes vaniteux, gonflés de mots le repoussent ; l'amante frivole et sotte lui déchire le cœur et, suprême souffrance, ses amis le trahissent ; en vain il essaie de se réconforter en pensant qu'il y eut, à travers les âges, d'autres hommes que ceux-là, des illuminés et des prophètes à qui furent départies toute la sagesse et toute la beauté cependant il n'éprouve point de haine, seulement une immense tristesse, et, lorsque vient la mort, il a reconquis assez de sécurité pour

se résorber, victorieux de la matière, dans l'Essence Divine. M. Florian Parmentier s'est efforcé d'éviter la sécheresse didactique ; il ne le pouvait faire entièrement : là est la faiblesse organique de son poème, d'intention si haute, de si grave et si pure inspiration.

PIERRE QUILLARD.

LES ROMANS

Excuses.—Alfred Capus : *Robinson*, Fasquelle, 3.5o.— J. des Gachons : *Le Chemin de sable*, Plon, 3.5o. — Henri Duvernois : *La Bonne infortune*, Fayard, 3.5o. — Paul Flamant : *Le Chevalier aux ânes*, Sansot, 3.5o. — Georges Denis : *Le Brasier*, Grasset, 3.5o. — Maurice de la Perrière : *Le Jeu de l'amour et de la vie*, Sansot, 3.5o. — J. Viouly : *Le Rêve et la vie*, Grasset, 3.5o. — Pierre Sales : *La Jolie midinette* et *la Cigale ayant pleuré*... Flammarion, 7 fr. — Abel Hermant : *Daniel*, Lemerre, 3,5o. — Pierre Villetard : *Les Amuseuses*, Fasquelle, 3.5o. — Michel Corday : *Les Casseurs de bois*, Fasquelle, 3.5o. — Jeanne Landre : *Contes de Montmartre et d'ailleurs*, Librairie universelle, 1.5o.

Excuses. J'ai reçu, ces temps-ci, une lettre un peu acerbe d'un officier de marine au sujet des *Petites alliées* de Claude Farrère. Il paraît que j'ai outrepassé mon droit de critique en supposant que l'auteur de ce livre pouvait avoir pris pour modèles (ou héros) ses propres camarades. Je disais, si je m'en souviens bien : « Messieurs les officiers de marine sont charmants ! » Ironique, cette phrase pouvait signifier à la fois la bonne et la mauvaise fortune, la bonne ou la mauvaise aventure. Au fond, je n'ai jamais eu l'intention de froisser les vaillants défenseurs de nos côtes, ceux qui, perpétuellement face à face avec les étoiles ou la tempête, ont plus le droit que d'autres au rêve consolateur, mais j'ai eu certainement tort de mal comprendre le livre de mon confrère et ami Claude Farrère. Il mit, dans son œuvre, la courtoisie, ce luxe de la charité, au-dessus des pires préjugés sociaux et de ce que je possède moi-même les pires préjugés je ne devais pas m'en vanter avec une inutile malice. Si Messieurs les officiers de marine ont un esprit de corps qui ne leur permet pas de se laisser froisser la manche par un critique étourdi, je tiens à déclarer que les littérateurs ont aussi leur parti pris de caste qui ne leur permet pas non plus de laisser attaquer leur collègue. Ça m'ennuie beaucoup d'avoir dit des choses légères sur un sujet grave, mais ça m'ennuierait bien davantage d'avoir compromis la cause d'un beau roman. Donc, tant pis pour mes préjugés et pour ceux du Monsieur qui m'écrit. Il demeure d'ailleurs que nous avons de l'esprit tous les deux, de l'esprit de corps, j'entends !...

Robinson, par Alfred Capus. *Robinson* est un jeune homme pauvre qui a la prétention de gagner honnêtement sa vie. A notre époque de trente et quarante à l'heure, c'est un fruit rare ! Il est amoureux d'une femme sans vouloir lui sacrifier son libre arbitre mais il a l'amour peut-être un brin égoïste. Il aime en personnage

bien portant qui n'attribue pas à l'amour l'importance que les femmes attachent à cette fonction... animale. Robinson tâte aussi de la grande vie et il y rencontre des gens moins scrupuleux sur la traite... des *Vendredi !* Il finit par le mariage riche qu'il n'a pas cherché pendant que la pauvre première maîtresse meurt, holocauste nécessaire, au moins dans les romans.

Le Chemin de sable, par J. des Gachons. Une douce bonhomie préside à cette montée vers les hauteurs de la fortune littéraire. Ce petit ménage courageux gravissant la même rampe en se serrant épaule contre épaule est vraiment touchant. Ils n'ont pas une ambition démesurée et se montrent désarmés contre les gens plus malins qu'eux, mais comme ils sont gentils !.. un peu les moineaux insouciants qui picorent le grain quotidien sans se trop tourmenter du jour suivant. Ils ont des naïvetés si adorables ! Et la vie frelatée des gens de feuilles publiques est tellement ridicule à côté de leur existence d'amateurs du nid.

La Bonne infortune, par Henri Duvernois. C'est celle d'un Monsieur sentimental qui a plus de tendresse cachée que de véritable vice. Il pose un peu pour la galerie quand il plaisante agréablement sur ses passades. Passe-t-il tant que cela, alors qu'il est évident qu'il voudrait bien rester ? Il y a dans cette œuvre légère des cocasseries extraordinaires, comme le récit de la nuit de noces dans une maison de fous, et des détails tout à fait jolis comme la vision de la mer pour la midinette. « J'ai lu dans un livre qu'un homme a marché autrefois sur la mer... Comme il devait avoir le trac ! » Je cite malheureusement de mémoire, n'ayant plus le volume sous la main ; il faudrait citer tout le chapitre.

Le Chevalier aux ânes, par Paul Flamant. Une paraphrase de l'immortel don Quichotte. L'auteur pèlerine à tous les endroits que le héros a marqués du pas de Rossinante et de l'ânesse. Il y a de beaux paysages espagnols et l'épisode de la mort du pauvre cheval dans l'arène est une fort belle chose.

Le Brasier, par Georges Denis. Est-il fou ? Est-il plus près de l'amère sagesse qu'un malfaiteur ne l'est de la prison ? Ce *brasier* par lequel passent, en s'épurant ou se consumant, tous les hommes qui ont pris trop au sérieux leur rôle de reproducteur, c'est en somme une espèce de maladie physique. Un satyre, aujourd'hui, est un malade et ne devrait pas être traité comme un criminel.

Le Jeu de l'amour et de la vie, par Maurice de la Ferrière. La grande passion qui étreint parfois la femme perdue et l'homme qui la trouve. Ils finissent par en mourir tous les deux.

Le Rêve et la vie, par J. Viouly. Impressions d'enfance et la déception perpétuelle pour l'être sensitif qui compare son état d'âme avec son langage obligatoire. Il faut souvent comprendre, dans un

enfant, la tristesse des yeux pendant que la bouche profère le mensonge de banale gaîté.

La Jolie midinette et **la Cigale ayant pleuré**, par Pierre Sales. Un grand feuilleton, où il y a quelques aventures psychologiques dignes d'un meilleur sort.

Daniel, par Abel Hermant. Amusant tour de force d'un homme de lettres qui raconte les amours d'un homme de lettres où il n'y a pas d'amour, c'est-à-dire de sentiments naturels. Tout est frelaté, tiré à la ligne et d'ailleurs délicieux de raillerie contenue.

Les Amuseuses, par Pierre Villetard. Types de jeunes femmes chargées du soin de dissimuler la mort sous le masque de la joie. Il y a une pauvre fille qui croit au bonheur en la personne de son plus terrible ennemi : celui qui passe et doit fatalement l'entraîner sans retour possible, car il y a des passants qui sont pressés.

Les Casseurs de bois, par Michel Corday. Une jeune oie blanche très *sport* cherchant son prince charmant dans les rois de l'air.

Contes de Montmartre et d'ailleurs, par Jeanne Landre. Il y a des histoires bien amusantes, probablement vraies, cueillies sur la Butte où poussent avec une égale vigueur la fleur mélancolique (et en pot) de Jenny l'ouvrière et la touffe d'horties que sait mettre l'apache, le gentil souteneur, entre la demoiselle du trottoir et le pauvre bourgeois ahuri.

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Paul Chaponnière : *Piron, sa vie et son œuvre*, 1 vol. in-8, 7 fr. 50, Fontemoing. — Aurel : *Jean Dolent*, 1 vol. pet. in-18, 1 fr., « Mercure de France ». — *Du Cœur. Petite contribution à l'étude de l'Amour Illégitime*, par Gabriel Soulages, pet. in-4, 2 fr. « A Schéhérazade ». — Béatrix Rodès : *L'Ame des Cathédrales*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, Perrin.

M. Paul Chaponnière vient de nous donner une étude excellente, très détaillée, sur **Piron, sa vie et son œuvre**. Piron est une figure très connue et très sympathique : on aime sa personne, mais il n'y a qu'une partie de son œuvre qui ait résisté au temps. M. Chaponnière a voulu pour ainsi dire reviser les jugements littéraires portés par les divers critiques sur l'œuvre de Piron ; il a voulu aussi redessiner son portrait que son biographe le plus sérieux, Rigoley de Juvigny, avait un peu défiguré. La *Vie de Piron* par Rigoley est, en effet, une apologie, « un éloge funèbre, écrit dans le louable but de rendre à un auteur calomnié l'estime publique, et point le récit sincère d'un biographe ». Rigoley omet de parler de Mlle Quinault, qui cependant tint une grande place dans la vie de Piron, et eut sur son esprit une heureuse influence : elle l'aristocra-

tisa et lui apprit les finesses, les grâces et les manières de la bonne société. Elle entretint avec lui une correspondance subtile et exigeait qu'il répondît sur le même ton : « Si vous ne m'écrivez pas, lui disait-elle, vous aurez affaire à moi : je vous ferai souper avec des ducs et des marquis », ce qui était la frayeur de Piron, qui craignait d'être ridicule « avec sa figure gauche et sa face hétéroclite » ; il craignait aussi les écarts de sa verve indiscrète.

Dans cette nouvelle étude sur Piron, M. Chaponnière a tiré parti de documents inédits ou inconnus. Parmi ces documents se trouvent une trentaine de lettres inédites ou égarées dans les recueils du temps, et qui permettent de reconstituer la vraie physionomie de Piron, « du Piron du coin du feu, si différent du grand homme de Rigoley ou du pauvre martyr obscur d'Arsène Houssaye ». Les pages que M. Chaponnière consacre à la vie conjugale de Piron sont touchantes et belles, et l'auteur de *la Métromanie* nous apparaît, non plus comme un bouffon, mais comme un des plus nobles caractères du XVIIIe siècle.

Il faudrait de nombreuses pages pour suivre M. Chaponnière dans le détail de son analyse de l'œuvre de Piron, depuis ses pièces pour le Théâtre de la Foire jusqu'à ses tragédies, ses épigrammes et ses poésies badines. Notons cependant cette remarque à propos du Théâtre de la Foire que Piron, comme Aristophane à l'égard d'Euripide, parodia Lamotte, Voltaire, Crébillon. Son *Arlequin Deucalion* fait pressentir la revue et l'opérette-bouffe des Meilhac et Halévy, et son style rappelle étonnamment celui du monologue moderne. M. Chaponnière termine son étude par ce jugement sur le caractère de son poète :

> Piron fut gai, essentiellement et naturellement gai, de cette gaîté robuste et réconfortante, faite à la fois de bon sens, de bonne santé et de malice égrillarde : il faut renoncer à faire de lui un bouffon enfariné grimaçant son sourire en un rictus douloureux, un Triboulet dont les hoquets ressemblent à des sanglots ; il n'y a misère, maladie qui tiennent, tout chez lui finit par une gaudriole; il rit d'être aveugle, d'être infirme, il rit de son état piteux, de ses infirmités, de son âge, et s'exhibe, burlesque et saugrenu, joyeux d'exercer sa verve éternelle, fût-ce à ses dépens.

M. Chaponnière constate encore que c'est à son *Ode à Priape* que Piron doit sa réputation ; cela est navrant, dit-il, et il tente la réhabilitation morale de son auteur : « Que l'*Ode à Priape* meure, et que *la Métromanie* renaisse » ! Pourquoi vouloir ainsi diminuer Piron en éloignant de son œuvre cette pièce qui l'a rendu célèbre, et qui est une des meilleures que nous possédions dans le genre érotique, genre qui a presque disparu de notre littérature, et qu'il ne faut pas confondre avec la vulgaire obscénité?

§

Dans ce petit livre sur **Jean Dolent**, Mme Aurel nous dit son admiration artistique pour l'auteur du *Cyclone*, qui fut pour de nombreux littérateurs et artistes l'initiateur à la compréhension de l'art et de soi-même. Les vrais Maîtres ne sont pas ceux qui demandent que l'on les imite, mais au contraire ceux qui désirent que leurs disciples se développent selon leur propre tempérament. « Il ne conseillait pas, écrit Mme Aurel de Dolent (il avait beaucoup trop de goût pour conseiller), mais en art et dans la vie, ce qu'il admirait nous guidait sur ce qu'il ne faut pas aimer. » Cette observation est très profonde et très vraie. Mais pour savoir quelle fascination intellectuelle Dolent exerçait sur quelques âmes d'élite, et qui étaient venues à lui comme vers un Christ critique d'art, écoutons Mme Aurel :

Il survient parfois, dans une existence, l'être dont notre esprit manquait auparavant sans le savoir. La veille, nous dormions, nos forces dispersées allaient pâlir de n'être pas groupées. Elles allaient pâlir à peine nées, manquant d'un assentiment, d'un exemple. Cet être vient, que l'on admire en le reconnaissant, qu'on admire *par parenté*. Il met en nous l'animation qui ne s'éteindra plus. De cet être, on ne peut parler qu'au ton confidentiel, car tout ce qui est pur en nous demande le mystère. Il n'y a jamais qu'un tel être dans la vie d'un ou d'une artiste. Dolent fut pour moi celui-là. Deux ou trois mille artistes peuvent en dire autant pour lui.

Il faudrait généraliser et dire : il n'y a jamais qu'un tel être dans la vie d'un être intelligent, même s'il n'est pas artiste producteur; mais il s'agit ici d'êtres qui désirent se cristalliser en œuvres d'art, et Dolent fut pour eux le modèle et l'inspirateur. Que l'on lise ce petit livre, écrit sur le mode confidentiel, il nous révèle le meilleur de l'âme de Dolent, de son talent et de son esprit sage et critique. L'ironie est chez lui un mode d'affirmation : « Je vis, dit-il, pour démolir. » Esprit critique qui savait admirer « *et le dire* », il ne donnait cependant pas de conseils, ou, s'il en donnait, il les effaçait aussitôt par cette phrase : « Allez, faites votre œuvre et surtout ne m'écoutez pas. » Nous devons être notre propre maître à nous-mêmes, puisque notre conception du monde et de la vie est unique, et qu'elle ne prend de valeur que par l'image spéciale que nous en laissons dans notre œuvre. Mais c'est auprès d'un maître comme Dolent qu'on peut apprendre à s'aimer et à se connaître.

§

Sous ce titre : **Du Cœur. Petite contribution à l'étude de l'Amour illégitime**, M. Gabriel Soulages a réuni quelques aphorismes légers et sans grande prétention psychologique, je pense. Ouvrons ce petit livre de luxe que l'auteur a voulu orné d'un signet de soie noire, sans doute pour que le lecteur puisse marquer la pensée qui l'aura ému ou amusé. Voici une remarque judicieuse :

C'est aux audaces qu'elle a dans votre lit qu'on devine combien une femme était, avant de vous connaître, vertueuse.

Mais c'est sans doute à la dernière page, où, avant de fermer ce petit livre, je laisserai le signet :

Nos vrais amis nous pardonnent tout, sauf de plaire plus qu'eux aux femmes.

§

C'est par une sorte d'intuition mystique que Mme Beatrix Rodès a compris ce qu'elle appelle l'**Ame des cathédrales**. Cette intuition, au cours de son voyage en Allemagne, s'est incarnée en une sorte d'être immatériel, fantôme qui « de cathédrale en cathédrale, écrit M. Schuré dans la préface de ce livre, reparaissait au fond des sanctuaires, au porche des dômes ou sous les arcades des cloîtres, lui révélant, au moment voulu, d'un geste ou d'une parole pénétrante murmurée à mi-voix, le mot de l'énigme, le mystère enseveli dans les pierres comme dans son propre cœur ». C'est donc ici un livre de révélation divine, où l'inspiration tient lieu de science et de culture. Ces pages curieuses ont un grand charme et plairont aux amoureux de rêve. Le style ogival y est interprété surtout comme l'expression d'un sentiment de l'âme : l'ogive devient la prière des mains jointes, un appel vers l'invisible, et la flèche n'est que l'achèvement de ce geste, « l'expression aiguë du sentiment religieux le plus aigu, le paroxysme de la vie spirituelle, le plus haut degré de la clairvoyance ». Tout de même, les livres de cette sorte, malgré leur charme et le parfum d'encens qu'ils répandent, pourraient être dangereux par leur fausse interprétation d'un art qui fut surtout réaliste, et n'eut d'autre but que d'interpréter artistiquement la nature, la mer et la forêt. En lisant ces pages mystiques, dictées comme par un chérubin aux ailes blanches, je me souvenais de la saine interprétation que le maître Rodin nous donna récemment du style et de l'art ogival.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Tony Borel : *Une Ambassade Suisse à Paris*, 1663. Préface de C. Lardy, ministre de Suisse en France ; Fontemoing, 7 fr. 50, ill. — Danielle Plan : *Un Génevois d'autrefois, Henri-Albert Gosse (1753-1816)* ; Fischbacher, s. p., ill. — Robert de Crèvecœur : *Mémoires du comte Dufort de Cheverny*, tome Ier : *l'Ancien Régime* ; Plon-Nourrit, s. p. — Comte Gabriel Mareschal de Bièvre : *Le Marquis de Bièvre*, 1747-1789, Plon-Nourrit, 7. 50. — Marquis de Ségur : *Au Couchant de la Monarchie : Louis XVI et Turgot* ; Calmann-Lévy, 7. 50. — Baron de Batz : *Histoire de la Contre-Révolution*, tome I : *L'Agonie de la Royauté*, Bloud, s. p.

Une Ambassade suisse à Paris, par Tony Borel. — « Montame de Ripelmonte, fenez dout' suide, fotre mari fous temante ! » On connaît cette amusante anecdote de Saint-Simon, où

M. de Rupelmonde envoie quérir sa femme, en plein cercle de la duchesse de Bourgogne, par un des Suisses de service, qui s'y prend de cette agréable manière! C'est d'eux, c'est de ces braves soldats de la garde suisse, qu'il est question dans ce livre, le principal objet de l'ambassade suisse de 1663 ayant été d'obtenir satisfaction pour les chefs militaires des Suisses, relativement à un long arriéré de solde. Et c'est pourquoi le Suisse de Saint-Simon nous revient en mémoire : il nous aide à nous représenter ces bons militaires, si consciencieux, — Madame de Rupelmonde en sut quelque chose ! — qu'entretenait la Cour de France. Tels qu'ils étaient, le roi Louis XIV tenait à leurs services, et les négociations qui se poursuivirent à leur sujet sont un des chapitres peu connus, mais curieux et pittoresques de l'histoire du grand règne à ses commencements.

Depuis le Traité de paix perpétuelle conclu par François Ier avec la Suisse après Marignan, le roi de France pouvait lever en Suisse 6.000 hommes au moins, 16.000 hommes au plus, et ces levées devinrent un usage constant : la solde (environ 80 francs par mois et par homme, sauf les fluctuations) fut plus ou moins régulièrement payée. La Fronde, pendant laquelle le Trésor se trouva dans une si grande pénurie, amena la suspension des paiements, ce qui compromettait fort le renouvellement du Traité d'Alliance. Les Suisses regardaient maintenant du côté de l'Espagne, demeurée rivale de la France malgré la paix des Pyrénées et en attendant la prochaine guerre de Dévolution. L'inconvénient, ou même le péril, de cette situation était double, militaire et politique : d'une part, disparition de nos rangs de ce redoutable contingent suisse dont Rocroy venait de montrer toute la valeur; d'autre part, complication de la question de la Franche-Comté, où, pour maintes raisons, il fallait tenir compte du bon vouloir des Cantons. Cependant, l'ambassadeur français De la Barde, après de longues négociations qui se lient intimement à l'histoire de la Suisse au XVIIe siècle, parvint, en 1663, à la Diète générale de Soleure, à faire renouveler l'alliance. Toutefois, les Grisons (avec leur éternelle Valteline) restèrent en dehors, malgré les menaces, — non sans continuer, d'ailleurs, pour leur part, à fournir des levées.

Quant à l'ambassade suisse de 1663, dont M. Borel raconte, après cet important préambule, « les aventures et les expériences », c'est celle qui fut envoyée à Paris pour ratifier, selon l'ancien usage, le traité d'alliance renouvelé. Les pages consacrées à cette ambassade même, à sa composition, à son voyage, à sa réception, au cérémonial dont elle fut entourée, aux fêtes, banquets, visites, festins, revues, promenades, etc., dont elle fut l'occasion, seront appréciées surtout pour leurs détails pittoresques : mais leur intérêt historique semble faiblir auprès de celui de la première partie. Somme toute, malgré le

faste de la réception qu'on lui fit, l'ambassade suisse ne réussit pas à donner à sa mission toute l'ampleur politique désirable. On a quelque peu peine, du reste, à suivre le fil des négociations de l'ambassade, à travers les détails, un peu bien abondants peut-être, que l'auteur donne à cette occasion sur la Cour et la Ville. Ces négociations, en définitive, ne sortirent guère du domaine militaire, assez spécial et professionnel, qui, dès cette époque, n'était pas, pour la Suisse, le terrain national proprement dit. Plus généralement, l'ambassade consacra le protectorat de la Cour de France sur la Suisse. Quant à la question nationale, notamment sur les questions commerciales (plus importantes pour la Suisse que les levées militaires), l'ex-ambassadeur en Suisse, De la Barde, « poussa doucement les militaires à se désintéresser de ces questions et à jurer l'alliance, puis à quitter Paris en abandonnant à leur sort les deux délégués du commerce suisse, Hochreutiner et Henri Escher ».

Les sympathies d'historien de M. Tony Borel vont à ces derniers, qui seuls ont vraiment songé aux intérêts généraux de la Suisse et, dans leurs discussions avec Lionne et Colbert, ont apporté « une habileté, une persévérance, une énergie, une dignité qui font contraste avec la complaisance et la vénalité plus ou moins consciente des ambassadeurs militaires ». Leur attitude est la manifestation d'un état d'esprit qui se développa par la suite. « Cette attitude ferme et digne des représentants du commerce et de l'industrie helvétiques au milieu du XVII^e siècle explique comment, cent cinquante ans plus tard, sur les ruines des petites aristocraties militaires, le peuple suisse acquerra son unité morale, se donnera un gouvernement accepté de tous et mettra définitivement, après de longues épreuves, la notion de patrie nationale au-dessus des divisions locales et confessionnelles. » M. Tony Borel nous paraît avoir tiré tout le parti historique possible du récit de cette ambassade à l'objet en lui-même resté assez modeste, et son ouvrage est une bonne étude sur l'histoire de la Suisse au XVII^e siècle.

Un Genevois d'autrefois, Henri-Albert Gosse (1753-1816), par Danielle Plan. — Voici un recueil de Lettres et d'autres documents qui pourrait sembler bien volumineux si, à côté de beaucoup de choses purement locales et privées, il n'avait aussi son intérêt pour l'histoire de l'Etat de Genève et de la Suisse, avant, pendant et après la Révolution. Fils d'un libraire, pharmacien de son état, Henri-Albert Gosse paraît s'être élevé au-dessus de sa modeste condition. Il cultiva les sciences naturelles et s'y fit assez de réputation pour obtenir un prix de l'Académie des Sciences et le titre de membre correspondant de cette Compagnie. Il fonda des sociétés scientifiques dans son propre pays. Il connut beaucoup de gens, séjourna à Paris où il prit des idées libérales, fut en relations avec les

Roland, se trouva mêlé aux mouvements politiques de son temps. Son témoignage paraît donc devoir être curieux. D'après Mlle Danielle Plan, l'éditeur de ces Lettres, l'époque de la fin du XVIIIe siècle à Genève n'a guère été étudiée que d'après les correspondances de ce qu'on appelait, sur les bords du Léman, « les gens du haut ». La nouveauté des Lettres du Genevois Gosse, c'est d'être écrites, au contraire, par un homme de moyenne ou petite bourgeoisie, appartenant au parti des « Représentants » (le parti démocratique) et imbu des idées philosophiques et républicaines de Rousseau.

Voici quelques réflexions de notre Genevois sur quelques événements de son temps. Par exemple, sur le mouvement de 1782, qui substitua un gouvernement aristocratique au gouvernement démocratique. Après avoir narré tout au long, dans une lettre à Mme Roland, l'entrée des troupes des Puissances garantes à Genève et le triomphe des « Négatifs », il conclut ; « Les approches de l'égalité des conditions sont éloignées (*sic*) pour toujours ; le libertinage, l'entière corruption des mœurs vont les remplacer. Un théâtre en pierres se bâtit au bastion bourgeois afin de chasser plus promptement la vertu qui y serait à redouter. » L'intérêt des faits enregistrés et commentés vaut mieux que la qualité du style. Mais ces réflexions représentent bien l'état d'esprit de la démocratie genevoise à cette époque. Nous le retrouvons un peu plus tard, en 1789 et après. « Nous allons, à Genève, continuer nos disputes politiques, écrit alors Gosse à Mme Roland, et la révolution complète de notre constitution est en chemin de se faire. » Cependant, le Genevois, malgré tout paisible, indique une différence : « Il faut des lanternes à Messieurs les Français pour y pendre des hommes, nous nous contentons d'y suspendre des livres et nous suivons les préceptes de l'Evangile. » La Lettre de Mme Roland en réponse est à lire. En 1797 et 1798, Gosse apprécie en démocrate les événements qui font de la Suisse la République helvétique placée sous la protection de la France (il a été personnellement mêlé à ces événements, ayant accompagné les Genevois délégués auprès du Directoire) ; cependant, il pressent des conséquences fâcheuses pour l'indépendance de son pays. Il a passé, à cet égard, « un instant terrible » avec Servan, l'ancien ministre girondin : « ... Genève deviendrait français (*sic*) ; suivant Servan, il était absolument nécessaire à la République qu'il existât une place forte au lieu où est situé Genève. » Notez ces mots : « une place forte » ; toute la politique extérieure de la République et de l'Empire y est résumée.

On trouvera des constatations et des réflexions non moins curieuses sur les choses et les hommes aux autres dates de l'histoire de Genève et de la Suisse : en 1797, lors de la campagne de Masséna ; en 1803, date de la constitution de Bonaparte ; en 1805, au moment de la

réunion à l'Empire, enfin en 1813, 1814 et 1815, lors des événements qui amenèrent la reconnaissance de la neutralité de la Suisse, régie par la Constitution du Pacte fédéral, et l'admission de Genève dans la Confédération. Aux annexes se trouve une collection de Lettres, dont certaines, signées de divers personnages officiels, ont une certaine importance historique.

§

Né, en 1731, d'une riche famille de robe brillamment apparentée, pourvu, à vingt ans, d'une charge d'introducteur des ambassadeurs à Versailles, charge qu'il garda assez longtemps, puis nommé, comme lieutenant-général du Blaisois, à une sinécure qui lui permettait de partager son temps entre la province, Paris et la cour, le Comte Dufort de Cheverny a fort bien connu la société des règnes de Louis XV et Louis XVI. Au lendemain de la Révolution, la vieillesse étant venue, et doublement mélancolique, il évoqua, pour se distraire, ses souvenirs, et cela nous a valu ces **Mémoires du Comte Dufort de Cheverny**. Avant leur publication actuelle, ils ont été connus et utilisés, pour l'Ancien Régime comme pour la Révolution, par divers érudits et historiens, MM. Armand Baschet, Vatel, Auguste Rey, Dupré, enfin par Taine. Cela est une recommandation. Ce premier tome (le seul que nous ayons encore) comprend une période qui s'étend de 1731 à 1787, c'est-à-dire toute la période finale de l'ancien régime. Ce ne sont là les souvenirs ni d'un homme en place, ni d'un homme de cabinet, ni même d'un observateur de parti-pris. Le Comte Dufort de Cheverny « n'a vu les choses qu'à son point de vue mondain ». Mais son témoignage n'en est pas moins précis et multiple. Les traits de mœurs qui peignent une société abondent, fourmillent même. Bien rarement, d'ailleurs, la petite histoire mondaine, dont il s'agit surtout ici, laisse voir la grande histoire (du moins jusqu'à la Révolution). Le mémorialiste s'inquiète bien, dans un endroit, des querelles de la Cour et du Parlement, mais c'est pour des raisons de famille et il ne voit pas plus loin que ces raisons. On ne soupçonnerait pas non plus, en le lisant, qu'il y ait eu une guerre de Sept Ans, ou une guerre de l'Indépendance américaine. En somme, et c'est là le fait caractéristique, tout cela n'empêchait guère la société du temps d'aller son train. Aujourd'hui, cela serait plus tragique, et plus bête. Il y a dans tout, depuis la Révolution, on ne sait quoi de comminatoire, que les gens d'esprit d'autrefois avaient le bonheur d'ignorer. M. Robert de Crèvecœur, qui a mis au point et publié, avec d'utiles notes biographiques, ce premier tome, s'étonne que Dufort de Cheverny n'ait pas eu la moindre prévision de l'explosion révolutionnaire. C'est le contraire qui serait étonnant. La société du XVIII^e siècle, dont nous voyons vivre ici tant de contemporains, grands

et petits, ne s'est jamais doutée de rien ; cela devient de plus en plus évident à mesure que nous en parviennent les Mémoires; et ce trait achève de la caractériser.

En voici un, **le Marquis de Bièvre**, fameux faiseur de calembours, qui s'en doutait moins que tout autre. Et même quand la Révolution fut là, il resta ce qu'il avait toujours été, et fit un calembour : « Hélas, Louis XVI (si bon serrurier) saura-t-il trouver la clef de cette énigme-là ? » Il mit l'histoire de son temps en calembours. Sur l'abbé Terray : « Le roi va enfin pouvoir payer ses dettes : il a trouvé un trésor enterré (en Terray). » Sur le Parlement Meaupou : « C'est un petit corps bilieux qui rote et geint (parce qu'il y avait, parmi les conseillers, MM. Le Petit, Corps, Billeheu, Quyrot et Gin). Sur le long et fastidieux siège de Gibraltar, comme on en demandait des nouvelles au Marquis : « Il ne va pas trop mal, dit-il, il commence à se lever. » Et il concluait, sur ces calembours comme sur tant d'autres : « Nous sommes trop gais pour n'être pas doux. » Preuve de plus que lui non plus ne prévoyait guère la Révolution. — Pour le surplus, le marquis de Bièvre, arrière-petit-fils de Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, qui fut le premier chirurgien de Louis XIV et le fondateur de la fortune de la famille (M. Gabriel Mareschal de Bièvre a consacré à cet aïeul un ouvrage dont nous avons parlé ici même), joignait à sa qualité de calembouriste quasi-patenté son état de militaire de cour à promotions faciles, mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie, maréchal-général-des-logis, colonel de cavalerie. A la Cour, écuyer ordinaire de Monsieur, frère du Roi ; à la ville, homme à la mode ; et partout, calembouriste. Il ne faut pas d'ailleurs oublier, chez lui, l'homme de théâtre, l'auteur assez estimable des *Séductions* et des *Réputations*. C'est même en faisant des recherches sur la production dramatique du Marquis, que M. Mareschal de Bièvre a mis la main sur certains documents où s'avère le réel caractère du faiseur de calembours : caractère mélancolique (on s'en doutait), avec un côté sérieux que prouva le zèle militant du marquis pour les belles-lettres. L'on a de lui, dans ce sens, les *Mémoires* sur la querelle de Beaumarchais et des Comédiens français, révélant « son rôle important » dans cette affaire qui agita fort les gens de lettres en 1777. — A l'un des Salons où l'on exposa le portrait du Marquis, nous dit M. Mareschal de Bièvre, chacun mit aussitôt son nom sur ce visage. Ecrire l'histoire d'un homme si connu, c'était donc bien, comme le pense le biographe, faire un peu celle d'un temps disparu.

L'Histoire sérieuse reprend ses droits dans deux ouvrages où la fin de la comédie de ce temps-là nous est montrée. Cette fin elle-même dure assez longtemps, et se divise en deux phases : l'une où l'on voit les expédients dont s'avise un ordre social décrépit pour durer encore,

et c'est l'ouvrage de M. de Ségur, **Au Couchant de la Monarchie**; l'autre, où l'on voit nos rieurs du XVIIIe siècle, décidément empêchés de rire plus longtemps, continuer par la tragédie puisque la comédie n'est plus possible, et devenir les hommes peu commodes de la Contre-Révolution, et c'est le livre de M. de Batz, **l'Agonie de la Royauté**.

Le livre de M. de Ségur expose les efforts tentés par Turgot pour réformer les abus de la monarchie française en cette première période du règne de Louis XVI, où, sous un roi bien disposé, les abus pouvaient être réformés et cette monarchie être sauvée. Nous avons parlé d' « expédients » : ce mot ne s'applique pas à l'essai de réforme de Turgot (réforme profonde et à longue échéance, à trop longue échéance même, quant à la manifestation de ses véritables effets), mais aux procédés employés par la Cour, la Noblesse et le Clergé pour garder, malgré tout, leurs privilèges, faire échouer les efforts du réformateur et écarter définitivement celui-ci. Le récit de ces intrigues est la partie la plus neuve de l'ouvrage de M. de Ségur. C'est surtout à cet ordre de faits que s'appliquent la plupart des documents nouveaux dont l'auteur a pu disposer; et le tableau qu'il a tracé de Versailles, où le parti hostile à Turgot, — c'est-à-dire à peu près tout le monde, — se groupe peu à peu, en des manœuvres compliquées, autour de la futile Marie-Antoinette, fait parfaitement comprendre combien illusoire était, dans une telle société, tout projet de réformes. Du côté du clergé, de même, la situation est clairement indiquée. — Les réformes elles-mêmes, telles que la liberté du commerce intérieur (si importante en ce qui concernait spécialement le blé et le prix du pain), l'abolition des corvées, celle des maîtrises et des jurandes, enfin les mesures financières nous ont paru quelque peu sommairement étudiées. Il faut toujours recourir là-dessus à l'ouvrage de Léon Say. De ces réformes, du reste, M. de Ségur a bien marqué les effets immédiats, plutôt fâcheux, effets dus surtout à la façon systématique (bien dans le caractère de Turgot) dont furent appliquées des mesures que le temps seul pouvait rendre efficaces. Il n'y eut ni assez de souplesse ni assez de largeur dans la manière de Turgot. Il indiqua les difficultés avec la terrible indiscrétion d'un théoricien au pouvoir qui n'y va pas de main morte, et comme tout manqua du côté des résultats, ces indications furent plus démoralisantes que salutaires. Son œuvre fut surtout, conclut M. de Ségur avec Albert Sorel, de rendre sensibles et, pour ainsi dire, éclatantes « deux vérités également funestes à la monarchie : la nécessité d'une grande réforme et l'impuissance de la royauté à l'accomplir ».

Sorte de Turgot secondaire, terre-à-terre, mais aussi plus pratique, Necker, son successeur, appelé à la même œuvre de réformes, ne put non plus, malgré ce qu'il y avait de plus immédiat dans son

savoir-faire, conjurer la catastrophe de la Monarchie. Dès 1789, l'agonie commençait. M. de Batz en a décrit les convulsions dans ce volume sur la Contre-Révolution. C'est le premier tome d'une œuvre intéressante et utile, dont nous devons, vu le manque de place, remettre de parler plus longuement au moment où se fera la publication du second tome. Qu'il nous suffise ici d'annoncer cette œuvre. D'une façon générale, l'histoire de la Contre-Révolution se confondait un peu trop exclusivement avec celle de l'émigration. M. de Batz a d'abord voulu étudier aussi ce mouvement à Paris et dans les Provinces, c'est-à-dire dans ses origines profondes. Un reproche adressé à Taine a été de ne pas faire suffisamment comprendre l'exaspération révolutionnaire par un tableau suffisant de l'effort contre-révolutionnaire. L'on s'est appliqué ici à tracer, non sans sympathie, cette psychologie en quelque sorte complémentaire.

EDMOND BARTHÈLEMY.

PSYCHIATRIE ET SCIENCES MÉDICALES

A propos d'un nouveau mode de traitement de la syphilis. — Il se produit, en ce moment, un fait d'une audace inouïe, et qui est bien caractéristique de notre époque. Un savant allemand vient de proposer au monde médical un nouveau traitement de la syphilis, et c'est la grande presse qui la première est informée de la chose et la répand avec le souci de l'exactitude et de la mesure qui la caractérise.

Voici d'ailleurs en quels termes fort justes M. le Dr Rénon apprécie la question dans *le Journal des Praticiens*.

Nous assistons à des mœurs nouvelles, véritablement fort curieuses. La guérison des maladies les plus graves nous est annoncée chaque jour, mais, chose déconcertante, ce n'est plus dans les sociétés savantes que ces communications sont faites. Chaque matin la grande presse à grand tirage nous raconte les exploits de telle ou telle médication comme ceux du fameux « 606 ». Le résultat de cette publication n'est pas long à se produire. Il n'est pas de jour où un malade ne nous demande notre opinion sur le traitement du Dr Y... ou du Dr Z... ne comprenant pas qu'on ne l'ait pas encore appliqué à son cas personnel. Si nous répondons que nous ne le connaissons pas, on nous taxe de grande ignorance; nous passons pour des hommes qui ne prennent pas la peine de lire et qui ne sont au courant de rien. Si nous disons que nous avons bien lu les articles, mais que nous attendons l'avis des personnes compétentes et autorisées pour juger les effets annoncés, on nous suspecte d'être des envieux et des jaloux qui ne veulent pas reconnaître le mérite des chercheurs; on nous accuse d'être des sceptiques dédaigneux de tout progrès.

Comme les malades, les confrères nous interrogent aussi sur l'action du « 606 ». Nous ne pouvons rien leur répondre, car peu nombreux sont ceux d'entre nous qui ont pu expérimenter le médicament. Personnellement, le

fournisseur du Pr Ehrlich m'a refusé par deux fois l'essai du produit. Et cependant il est de notoriété publique que, très curieux des nouveautés thérapeutiques, je me livre toujours à une investigation loyale et impartiale des nouvelles médications.

Peut-être redoutait-on l'appréciation indépendante d'un clinicien français, puisque, seuls, quelques hommes de laboratoire ont pu avoir dans notre pays le « 606 » à leur disposition? Comment, dès lors, les médecins n'auraient-ils pas quelque suspicion sur des médicaments aussi étrangement présentés?

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle manière de prendre le grand public comme juge des nouveautés médicales, au lieu de les développer devant des pairs, peut rapporter profit et notoriété à ses auteurs : elle jette le plus profond discrédit sur la médecine et les médecins. Comme il s'agit, le plus souvent, de découvertes hâtives, auxquelles manque le contrôle du temps, on n'en parle quelquefois plus au bout de quelques mois. Quand Roux, Martin et Chaillon rapportèrent au Congrès de Budapesth de 1894 leurs 300 cas de diphtérie traités par le sérum, c'est seulement après leur communication que la grande presse fit connaître la sérothérapie anti-diphtérique pour le plus grand bien des malades.

En fait de médecine, le rôle de la grande presse devrait se borner à vulgariser les découvertes de réelle valeur, ayant subi la consécration des discussions des sociétés savantes et l'épreuve du temps, ce suprême juge des médications. Sans cela on jette la confusion, le trouble et l'incertitude dans l'esprit des médecins et du public. Peut-être même vaudrait-il mieux que les médecins restent seuls à s'occuper de médecine? Formuler un tel désir est probablement chimérique, en un temps où l'actualité est grande maîtresse, celle-ci consistant d'ailleurs, pour beaucoup, à discuter des choses qu'ils ne connaissent pas.

Nous ne saurions trop nous associer à des paroles aussi sages. La chose en elle-même n'est pas nouvelle, mais jamais elle n'avait pris une telle ampleur.

Je me souviens qu'un jour, il y a une douzaine d'années, je fus appelé d'urgence auprès d'un asthmatique que je soignais depuis quelque temps, et qui me demanda, dès mon arrivée près de lui, ce que je pensais du sérum antidiphtérique sur les accès d'asthme. Or, c'était un jeudi matin, et, la veille au soir, le mercredi, Henri de Parville avait, dans son feuilleton des *Débats*, fait une allusion assez vague à des essais de ce genre, discrètement d'ailleurs, comme savait le faire Henri de Parville. Le hasard faisait que, collaborant alors aux *Débats*, j'avais parcouru le numéro de la veille, et que je pus répondre à mon malade... mais c'était le hasard. Et si je n'en vais rien su ! !

Mais ici c'est encore pis. Il s'agit d'une méthode nouvelle — pas absolument nouvelle, car nous avons déjà, dans l'Enésol, une association très active d'arsenic et de mercure, qui a réuni une magni-

fique collection de succès contre les accidents syphilitiques — de traitement *rapide* de la syphilis, dont la pratique demande des mains absolument compétentes et exercées, et qui ne peut être appliquée que par des gens experts en la matière. Il était donc bien naturel que le public ne soit avisé que lorsque la médecine française aurait sagement vérifié les premiers résultats obtenus par nos confrères d'outre-Rhin.

§

Sous le nom de « 606 » on désigne la 606e préparation arsenicale d'Ehrlich, le dichlorhydrate de diamidoarsénobenzol, dont une seule injection de 0 gr. 40 à 0 gr. 60 suffit à arrêter l'évolution de la syphilis. « Dans cette action, écrit Ch. Laubry, il faut insister surtout sur la rapidité, qui fait que le médicament est appelé à jouer un grand rôle dans la classe populaire et chez les ouvriers, puisque, en règle générale, quinze jours après le début du traitement, ils peuvent retourner à leur travail, sans être, pour leur entourage, une cause incessante de danger, alors qu'avec l'ancienne méthode ce délai se comptait par plusieurs mois. D'ailleurs, Zeissl a constaté plusieurs cas (syphilides maculeuses, végétantes, induration phagédénique), qui, réfractaires au traitement mercuriel, ont été améliorés avec la même facilité et la même netteté qu'il a précédemment signalées, par l'injection du « Ehrlich 606 ».

Soit, admettons jusqu'à plus ample informé l'action immédiate et réelle du « 606 ». Je dis jusqu'à plus ample informé, car il est bien difficile de prévoir ce que l'avenir nous réserve. Il n'en reste pas moins deux points qui viennent dresser un obstacle non négligeable à son utilisation, à sa généralisation. C'est d'abord le mécanisme de l'injection qui est loin d'être simple. Le « 606 » n'est pas, comme les sels mercuriaux ou arsenicaux employés dans la pratique, tout prêt à être injecté, c'est une poudre, servie en tubes, à laquelle il faut faire *extemporanément*, subir une série de préparations, qui demandent, d'après M. Milian, qui l'expose dans *le Progrès médical*, l'outillage suivant :

> Une lime, un mortier et son pilon, 10 pipettes stérilisées, des tubes à essai, de l'alcool méthylique, de l'eau bouillie ou plutôt stérilisée, de la lessive de soude du commerce, de la solution décinormale de soude stérilisée, de l'acide acétique cristallisable, une solution alcoolique de phénolphtaléine...

Quant à l'emploi de ce matériel, je renvoie le lecteur à l'article de M. Milian, qui est pourtant, d'après son auteur, un « article de vulgarisation ».

D'autre part l'injection de « 606 » est atrocement douloureuse, et on s'en convainc en lisant l'article que lui a consacré M. J. Dumont dans *la Presse médicale* et dont voici quelques lignes :

Un des gros inconvénients du « 606 » est, en effet, la douleur qui survient le lendemain de l'injection, quelquefois plus tardivement, et persiste environ 4 à 8 jours, au point d'empêcher le malade de marcher et de se lever debout. Preussel estime que 8 à 12 jours d'hospitalisation sont nécessaires. Il se produit souvent, au niveau de l'injection et durant 8 à 12 jours, des infiltrations extrêmement douloureuses, avec œdème, causées par la forte alcalinité de la solution injectée. Cette infiltration peut aller jusqu'à la suppuration. Les 1er, 2e et 3e jours, la température monte de 38° à 40°. La fièvre est souvent accompagnée de céphalée, de nausées et de vomissements, d'agitation, de vertiges et de sensation terrible de soif... On a signalé, après l'injection, l'existence de troubles cardiaques avec arythmie, accélération du pouls et malaise général. On a observé plusieurs fois des éruptions scarlatiniformes survenant deux jours après l'injection, ou urticariennes très prurigineuses apparues 6 heures après l'injection et qui disparurent au bout de deux heures sans laisser de traces.

Devant un tableau si enchanteur, on conviendra qu'en gens prudents les médecins français préfèrent un peu attendre.

ALBERT PRIEUR.

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

G. Maspéro : *Ruines et paysages d'Egypte*, Guilmoto, 6 fr. 50. — G. Prentout : *Caen et Bayeux*, Collection des « villes d'art célèbres », Laurens, 4 fr. — Maurice Toussaint : *Les Etapes de l'Est*, Bloud, 1 fr. 50. — Eug. Poiri : *Les Monuments nationaux en Allemagne*, Plon, 3 fr. 50. — Paul Houyoux : *La Grande Grèce, de Stamboul à Naples*, Dechenne et Cie à Bruxelles, 1 fr. 50. — Louis Dimier : *L'Hôtel des Invalides*, Laurens, 2 fr.

Depuis de longues années, j'ai plaisir à suivre M. Maspéro, qui est un des savants les plus estimables de notre époque. Il est de la bonne lignée des Champollion, des de Rougé, des Mariette ; outre son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, dont une version est depuis longtemps classique il a donné quantité d'études appréciées dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte ;* dans la *Gazette des Beaux-arts ;* dans la *Revue de l'art ancien et moderne ;* les *Monuments et Mémoires de la fondation Piot ;* nombre d'ouvrages enfin sur l'archéologie égyptienne et jusqu'à des séries de contes populaires. Enfin il est directeur du service des antiquités et inspecteur des monuments égyptiens. Ses fonctions et ses études ont pu le mettre ainsi très au courant du pays actuel comme de son passé, et il y a toujours plaisir autant que profit à le suivre dans ses promenades parmi les sites et les villes du Nil. — Le volume qu'il donne actuellement : **Ruines et paysages d'Egypte** est un recueil d'articles publiés d'abord par *le Temps* et *la Grande Revue*. C'est surtout de la science, à côté des causeries, et qui nous montrent la lente transformation de la vieille terre des Pharaons en présence de la civilisation actuelle ; de singulières expéditions comme la visite, sous terre, aux momies des crocodiles, à Maabdèh ; de jolis coins de Siout mu-

sulmane ; des scènes et des tableaux du fleuve ; plus loin le temple de Denderah, enfin déblayé ; les décors de Thèbes aux cent portes, envahie par les oisifs des deux Mondes et qui n'est plus qu'une foire. « Deux mille touristes y défilent chaque année, dit M. Maspéro ; Louxor est une station d'hiver où des savants, des désœuvrés, des malades colonisent de décembre aux premiers jours d'avril ; on y papote, on y intrigue, on échange des cartes ; on s'invite d'hôtel à hôtel ou de bateau à bateau ; puis on arrange des pique-niques à la Vallée des Rois ou aux ruines de Karnak ; on se rend même au cirque ou au théâtre. » — Il note cependant combien sont encore réelles, d'après les scènes qui se déroulent le long du vieux Nil, les figurations anciennes des tombeaux, — les bas-reliefs des hypogées. Mais voici le lamentable spectacle des momies royales ; les tombes violées des Pharaons trimballés jusqu'au bateau qui doit les conduire au musée du Caire ; plus loin les travaux de la grande salle hypostyle de Karnak ; les fouilles qui se poursuivent ; la pêche aux statues dans un lac où furent autrefois précipitées les statues de rois et les statues de dieux ; la tombe d'Aménophthès II éclairée à la lumière électrique ; puis au-dessus de Thèbes, c'est Esneh, El-Kab ; les travaux des antiquaires anglais à Kom-el-Ahmar ; Edfou ; enfin Assouan avec ses bazars et de nouveau des cohues cosmopolites ; le vieux couvent fortifié de Saint-Siméon, et la délicieuse île de Philæ, dont les temples émergent à peine, depuis que les travaux du Nil en ont fait monter le niveau et qui, sacrifiée par notre époque utilitaire, ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Ce volume contient d'ailleurs nombre d'indications précieuses d'archéologie, — sur les anciens obélisques, par exemple, qui étaient couverts de feuilles d'or ; sur les trouvailles souvent heureuses du service des antiquités. Ce sont ensuite les légendes des fellahs de Thèbes ; la démonologie, — et même M. Maspéro a recueilli un des contes que se narrent volontiers les indigènes, aux heures de repos, étendus à l'ombre des ruines qui disent encore la grandeur passée de la vieille Egypte.

§

M.-H. Prentout a consacré à **Caen et Bayeux** un des derniers volumes de la collection déjà nombreuse des « villes d'art célèbres ». C'est un travail consciencieux, mais peut-être un peu sec et qui ne semble pas avoir tiré du sujet tout ce qu'il pouvait donner ; je veux dire qu'il n'y a là que le livre d'un professeur, très informé sans doute, mais non l'œuvre d'un artiste, alors que Caen surtout est parmi les villes historiques de France une de celles qui offrent le plus d'intérêt. — Capitale de la Basse-Normandie, elle n'apparaît guère dans l'histoire qu'à l'époque de Guillaume le Conquérant ; c'est lui du moins qui éleva sa première muraille et construisit le château, —

immense avec son enceinte flanquée de tours, ses portes fortifiées qu'on modifia plus tard, et où du reste on pénètre difficilement, car il sert encore de caserne. On y trouve une église, Saint-Georges, avec un portail flamboyant et un mur couronné de modillons, et un vieux bâtiment qui passe pour être l'ancien Echiquier de Normandie (XI^e s.); mais le donjon, qui datait d'Henri I^er, fut abattu à la Révolution. Du même temps se trouvent être l'abbaye aux Dames et l'abbaye aux Hommes, — la Trinité et Saint-Etienne. — L'abbaye aux Dames, en contre-bas du château et à l'extrémité orientale de la ville, était également une forteresse; sa porte, défendue de machicoulis, n'a disparu qu'au XIX^e siècle; une crypte où l'on enterrait les abbesses s'étend sous le chœur de l'église, qui fut en partie refaite au cours du temps, et dans l'état actuel possède deux tours de façade, à plates-formes, et une tour lanterne sur le transept. L'abbaye aux Hommes, à l'autre extrémité de Caen, possédait autrefois, outre les deux tours à clochers de la façade, une tour de transsept qui s'élevait à 125 m. et fut abattue au XVI^e siècle; c'est une église immense, toute garnie de tribunes, et qui garde, à l'intérieur, un cadran d'horloge occupant presque toute la largeur de la croisée; les heures y sont indiquées sur des plaques dont certaines au moins sont mobiles, et par l'ouverture qu'elles laissent en s'ouvrant on peut passer le corps d'un homme. C'est dans l'église Saint-Etienne qu'on inhuma Guillaume le Conquérant, dont le tombeau, profané par les huguenots, puis par les révolutionnaires, fut enfin restauré en 1802. L'abbaye aux Hommes possédait également une enceinte fortifiée dont les tours sont encore visibles sur un plan du XVIII^e siècle. — Lorsqu'on examine d'ailleurs les anciens plans de la ville, — celui de Belleforest, par exemple (1575) — on constate qu'elle s'est trouvée constituée par la réunion de deux enceintes à peu près rectangulaires et placées à angle droit, — le Grand Bourg et l'Ile Saint-Jean. La Trinité et Saint-Etienne se trouvaient hors les murs, qui enfermaient bien d'autres églises, dont certaines ont subsisté et sont de véritables bijoux : Saint-Pierre et Notre-Dame-de-Froide-Rue (aujourd'hui Saint-Sauveur), par exemple, qui possèdent diverses parties de la Renaissance; Saint-Jean, dont la tour-lanterne demeure inachevée; Saint-Etienne-les-Vieux, où l'on trouve un chevet droit comme aux églises anglaises et à Notre-Dame-de-Laon; Saint-Gilles (XIII^e s.), dont le porche méridional est surtout remarquable par son pittoresque. Autrefois, le Grand-Bourg était séparé de l'Ile Saint-Jean par un cours d'eau, la petite Orne, qui baignait l'abside de Saint-Pierre comme plus loin la tour Guillaume Le Roy, et constituait un des plus admirables décors qu'on puisse imaginer. La petite Orne de ce côté a été couverte et l'abside de Saint-Pierre enterrée comme il convenait; à sa place on a tracé le boulevard

Saint-Pierre, et l'état ancien ne se retrouve plus que dans un tableau de Tresniereau musée municipal. — Parmi les édifices restés debout, on peut mentionner encore : le Vieux Saint-Etienne, dont on a fait un musée; Saint-Nicolas, magasin de fourrages; les églises Saint-Julien, Saint-Ouen; Saint-Michel au faubourg de Vancelles; puis des constructions civiles : le palais de Guillaume le Conquérant; l'hôtel d'Ecoville, devenu la Bourse; l'hôtel de Than; l'hôtel de la Monnaie; le Manoir des gens d'armes à l'extrémité du faubourg Saint-Gilles; enfin de vieilles maisons : maisons de la rue Porte-au-Berger, de la rue Saint-Pierre, la maison Quatrans, la maison de la rue Segrais, dite des Templiers (xv^{e}-xvi^{e} s.), la maison de Pierre de Cahaignes, rue de la Geôle, etc... — Il faut ajouter qu'on a démoli stupidement à Caen comme partout et que l'Hôtel-Dieu des Plantagenets, la tour des Carmes, le châtelet Saint-Pierre, le vieux Pont Saint-Jacques, le chœur de Saint-Gilles et bien d'autres coins précieux ont été délibérément sacrifiés.

Beaucoup plus ancienne, sinon plus intéressante aujourd'hui, apparaît la ville de Bayeux, qui remonte peut-être à l'époque gauloise et qui est surtout célèbre par la tapisserie dite de la reine Mathilde, conservée au musée et où se trouvent retracés naïvement divers épisodes de la conquête de l'Angleterre. L'ancien château détruit entre 1796 et 1803, il y reste également nombre de maisons curieuses, et une cathédrale qui, sans être un chef-d'œuvre, a toutefois beaucoup d'intérêt; la coupole, qui surtout la dépare, fut élevée de 1703 à 1715. La tapisserie que conserve précieusement le musée de la ville était destinée pendant la Révolution « à servir de bâche pour le transport des vivres ».— Au trésor de la cathédrale, on garde encore l'armure de l'homme d'armes qui accompagnait l'évêque dans les cérémonies, et au musée d'anciennes vues de Caen, à côté d'un portrait d'Anne de Montmorency, que la tradition attribue à Clouet. — Une illustration abondante accompagne ce volume qui, malgré tout, a beaucoup d'intérêt; mais on y peut constater que l'emploi exclusif de la photographie a bien ses inconvénients. Outre ce qu'elle déforme et présente de travers, elle n'est pas toujours d'un emploi aisé; c'est le manque de recul sans doute qui empêche de reproduire les tours et la façade de Saint-Etienne, devant lequel ne s'étend qu'une place exiguë, et tout le détail disparaît dans des clichés trop réduits comme le chevet de Saint-Pierre ou Notre-Dame-de-Froide-Rue, — dont on ne voit ici qu'une partie de l'abside et la moitié du clocher.

§

De M. Maurice Toussaint, voici encore, présenté par Maurice Barrès, un petit livre de bonne volonté, **les Etapes de l'Est** : Sion-Vaudémont, Amance, Château-Salins, Vic-sur-Seille, Ludres, Cus-

tines, Scarponne, Prény, Blénod-les-Toul, Ecrouves, — des villes et paysages de la frontière ou du pays annexé ; ouvrage d'un lyrisme attiédi, quand même un peu trop déclamatoire par endroits, mais où l'auteur se souvient agréablement de son service militaire. — Le meilleur chapitre de ce recueil concerne Blénod-les-Toul, dont l'église (XVI^e siècle) contient de beaux vitraux de l'époque ; le tombeau de l'évêque Hugues des Hazards et divers objets d'art précieux ; des fresques anciennes ont disparu sous le badigeon administratif. L'illustration nous montre, du reste, des monuments de tout intérêt comme la Monnaie de Vic-sur-Seille, à côté de la petite chapelle de Menne, d'une statue de saint Médard à Blénod-les-Toul ou d'un groupe en pierre du vieux cimetière (les anges enlevant une âme, fin du XIV^e siècle), dont il n'est nullement question dans le texte, ou qui s'y trouvent à peine mentionnés.

Les Monuments nationaux en Allemagne, dit M. Eugène Poiré, datent presque tous de la dernière guerre ; ils sont destinés à montrer et glorifier la grandeur allemande, le triomphe allemand, la suprématie allemande, et en des emplacements choisis se dressent comme la glorification de la race autant que de ceux qui combattirent pour elle en 1814 et en 1870. Ils sont en général assez lourds, si non plus vilains que les nôtres, — ceux qui nous montrent dans toutes les villes de province la « défense nationale » sous les espèces d'une grande bonne femme soutenant avec des airs de défi un soldat blessé, et qui sont la honte de la sculpture française ; en Allemagne, on a toujours voulu faire gigantesque, « kolossal » ; et les statues équestres de Guillaume, les effigies de Bismarck, de Moltke, de même que la statue d'Arminius, la Germania, la colonne de la Victoire sont des sujets de pèlerinages patriotiques où la population vient s'admirer. La guerre a donné à l'Allemagne la suprématie et la fortune ; elle lui a élevé des monuments dans l'Alsace-Lorraine conquise, à Wœrth, à Gravelotte, à Metz comme à Berlin ; mais on ne pouvait lui demander de le faire avec goût, et seule on peut excepter des horreurs de ce genre l'allée dite de la Victoire (*Siegesallee*) dans la capitale, où figure la série des Electeurs de Brandebourg et des rois de Prusse, la lignée des Hohenzollern. — Le livre de M. Eugène Poiré décrit abondamment ces monuments significatifs et il vaut d'être lu, quand il ne servirait qu'à rappeler les circonstances dramatiques des batailles perdues naguère, surtout par l'impéritie criminelle du commandement et l'insuffisance de la préparation, dont bien d'autres que l'Empereur et ses maréchaux auraient dû être montrés responsables. — Quant à l'éducation des nôtres, aujourd'hui, l'effet qu'elle produit en Allemagne est assez indiqué par cette parole d'un officier supérieur dite récemment au cercle militaire de Metz : — Je bois aux maîtres d'école français, qui préparent l'entrée de

notre empereur à Paris! » — Le rêve de la conquête, on le voit, hante toujours l'Allemagne, mise en goût par ses victoires de 1870, et qui ne serait pas fâchée de recommencer.

§

La Grande Grèce, *de Stamboul à Naples*, par M.P. Hugoux, relate un voyage en Turquie et en Grèce, avec des péripéties assez intéressantes, mais antérieures à la révolution et à la chute d'Adul-Hamid. M. P. Hugoux mène pendant quelques jours la vie des badauds échoués à Constantinople, qui lui semble plutôt une ville sale, pleine de décombres, avec des coins horribles parmi de très beaux quartiers, des fortifications croulantes, des détritus et charognes étalés dans les rues ; seuls quelques vestiges de Byzance y subsistent ; mais sur la ville même, nous aurons à revenir à propos d'un ouvrage récemment publié. L'auteur mentionne parmi les curiosités les collections de Tchinili-Kiosk ; passe à Brousse, à Scutar ; et revient par Athènes, Eleusis, Nauplie, Mycènes, — hôtel de la belle Hélène de Ménélas (sic), — Delphes, Patmos, Corfou, Naples, Milan et la Suisse. — Circonstances aggravantes, M. P. Hugoux est végétarien et déplore d'être obligé de prendre du café, il tient à ce que le mot *obélisque* soit du féminin.

En terminant, j'ai encore à présenter une notice de M. L. Dimier sur l'**Hôtel des Invalides**, dans la suite des monographies de la librairie Laurens. — Il semble acquis sans doute que tout auteur doit avoir l'enthousiasme de son sujet ; pourtant on peut trouver hasardeux d'entendre dire que les Invalides « comptent parmi les plus beaux monuments de Paris, et du monde ! » C'est un monument curieux et intéressant pour l'époque, sans doute ; mais nous sommes en France autrement pourvus, et l'on ne viendrait point aujourd'hui nous proposer d'admirer la Colonnade du Louvre ou le portail de Saint-Gervais, qui faisait se pâmer le sieur Arouet de Voltaire, « gentilhomme de la chambre du Roi. » — M. L. Dimier, en somme, s'extasie facilement. « Le plan de cette belle église, poursuit-il à propos du dôme, est une croix grecque dont la symétrie fait une majesté qui manque aux autres églises. » Mais, à la vérité, les étrangers et les provinciaux que hantent surtout le monument ne s'y rendent guère que pour visiter le tombeau de Napoléon Ier, assez malencontreusement disposé, nous en convenons, par Louis-Philippe, dans la crypte à balustrade qui troue le pavé de l'édifice. — Dans l'église des Soldats, qui fait suite au Dôme, sont appendus les étendards qui ont subsisté de nos fastes militaires ; on peut se souvenir qu'en 1871 les drapeaux des Invalides furent brûlés au moment où allait s'effectuer l'occupation allemande. Il reste heureusement le Musée d'artillerie qui est de toute beauté ; le Musée histo-

rique de l'armée et le Musée d'Ethnographie si précieux au point de vue iconographique et que dirige le très aimable général Niox. — Pour les invalides eux-mêmes, ils se font de plus en plus rares ; il a déjà été question de supprimer définitivement leur refuge, et nous verrons sans doute, un jour ou l'autre, qu'on y mettra une gare du métro ou des maisons de rapport. Il y aura du reste des gens pour nous dire que c'est encore *un progrès*.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

Le Correspondant : Proudhon jugé par un croyant. — *La Grande Revue :* La vérité sur la mort de Littré. — *Le Beffroi :* vers de MM. A. Foulon de Vaulx et R. Maran. — Memento.

A l'occasion des fêtes organisées à Besançon pour honorer Proudhon, M. Eugène Tavernier donne au **Correspondant** (10 août) une étude sur le grand sociologue et penseur. Il épingle, au début de son travail, cette page véhémente du *Système des Contradictions économiques :*

Le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience, car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature et nous ne relevons aucunement de son autorité...

Qu'on ne dise plus : les voies de Dieu sont impénétrables ! Nous les avons pénétrées, ces voies, et nous y avons lu en caractères de sang les preuves de l'impuissance, si ce n'est du mauvais vouloir de Dieu... Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes d'autres victimes !... Père suprême, les fautes dont nous te demandons la remise, c'est toi qui nous les fais commettre ; les pièges dont nous te conjurons de nous délivrer, c'est toi qui les a tendus ! et le Satan qui nous assiège, ce Satan, c'est toi !

Nous étions comme des néants devant ta majesté invisible, à qui nous donnions le ciel pour dais et la terre pour escabeau ! Et maintenant te voilà détrôné et brisé ! Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien ! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes. Car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ! Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal... Dieu, retire-toi ! car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je le jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience.

Naturellement, le collaborateur du *Correspondant* déconseillerait d'aimer ces lignes, s'il ne s'adressait à des lecteurs convaincus de la providence de Dieu. Proudhon fut souvent mieux inspiré, il va sans dire. Que les hommes officiels de 1910 lui gardent quelque gratitude, c'est moins pour ce qu'il a écrit cette page, comme le suppose la fine

ironie de M. Eugène Tavernier, mais en raison des innombrables idées mises en route par son génie. Elles ont accompli un beau chemin, nourri bien des discours et inspiré de bonnes lois. Car on finit par croire à la nécessité des lois, quand on n'accorde plus grande excellence à l'individu.

D'après M. Eugène Tavernier, quoi qu'ait écrit Proudhon, il eut toujours tort de l'écrire. On l'a beaucoup incarcéré, en vertu d'appréciations analogues. La statue qu'on vient de lui dresser prouve qu'elles n'étaient pas le fait d'une majorité inexpugnable. La minorité, que représente en l'espèce M. Tavernier, attaque simplement le résultat des efforts d'actifs bisontins à glorifier un de leurs grands-oncles.

La masse des Français subit Proudhon sans l'avoir lu, comme elle assiste aux changements de lune sans être curieuse d'astronomie. M. Tavernier attaque Proudhon par un sentiment de l'actualité qui est d'un journaliste. Il n'entamera guère le piédestal de Proudhon, à le grignoter aux angles où il y a prise.

« Comme écrivain, Proudhon a une grande valeur », accorde M. Tavernier. Il salue dans le « réformateur » un adversaire du divorce. Il voit en Proudhon « quelque phénomène farouche, sorti d'un abîme inconnu ». Cela ne veut pas dire autant qu'il l'a paru à M. Tavernier quand il a clos sur cette définition l'avant-propos de son article.

Faut-il vraiment que Proudhon ait valu, pour qu'un ennemi de ses idées se contredise d'une ligne à l'autre, de cette manière :

Quel homme était-ce donc? Un phénomène de passion envieuse, orgueilleuse, emportée, rancunière? Oui, et néanmoins, dans les affaires privées, un modèle de probité rigide. On ne peut sans émotion le contempler aux prises avec les dettes qu'il fut si souvent obligé de contracter; mais on est plus ému encore en observant le continuel souci qu'il s'imposa pour arriver à les payer. Maintes fois, il montra qu'il était capable d'attachement profond. Tel il fut comme fils, comme époux, comme père. A l'égard de ses amis, peu nombreux, choisis avec discernement, il pratiqua une affectueuse fidélité. Mais cet aspect de son personnage moral semblait ne pouvoir se dévoiler qu'à l'improviste et, pour ainsi dire, à regret, du moins en secret, au cours de quelques instants rapides terminés brusquement par un accès d'indépendance brutale et de farouche pudeur. J'ai dit qu'il avait épousé une honnête et modeste ouvrière. D'elle et des quatre filles qu'elle lui donna (deux moururent toutes jeunes), lui-même a parlé avec le langage d'un cœur tendre. Il avait le respect de la femme, un respect très autoritaire, voire dédaigneux, et qui prescrivait toutes les vertus chrétiennes, sans la foi. Certaines lettres le montrent prêchant la vertu, comme un directeur de consciences. Il aimait ce rôle et l'exerça envers des femmes déchues ou tentées de faillir. A une ancienne maîtresse désireuse de renouer avec lui, il dépeignait la joie de la chasteté.

M. Eugène Tavernier termine en ces termes :

En invoquant les intérêts de tous les êtres humains, passés, présents ou futurs, c'est surtout sa cause personnelle qu'il a plaidée. Nous venons de le voir, dès sa jeunesse et durant l'âge mûr, tout entier possédé par l'ambition de forger, pour la morale et pour l'intelligence, des lois nouvelles ; de faire ce qui ne fut même jamais essayé avant lui; de renverser les aspirations du genre humain et la marche de la terre. Comme il a vilipendé les autres réformateurs : Fourier, Pierre Leroux, Considérant, Louis Blanc, etc.! Quant à ses rares partisans, il les méprisait peut-être encore plus qu'il ne détestait ses adversaires, athées ou chrétiens. Dans *les Confessions d'un révolutionnaire* (page 132), après avoir notifié que l'homme *s'affirme*, de puis en plus, « à la place de Dieu » (et sans devenir Dieu, pourtant), l'insatiable polémiste ajoute orgueilleusement : « Qu'on rejette cette philosophie, je ne le trouve point du tout mauvais . Qu'est-ce que cela me fait? *Tiens-je donc si fort à avoir des disciples ?* »

Il en a eu cependant : les apôtres de l'anarchie universelle, Herzen, Bakounine et d'autres moins illustres. Qu'il soit glorifié par la voix et par la main du radicalisme et du socialisme bourgeois, c'est une dérision bien justifiée. A coup sûr, nos gouvernants athées, si fiers de leur athéisme aujourd'hui prédominant, sont redevables envers l'enragé négateur ; mais c'est la reconnaissance de ces hommes-là qui ne mettrait pas Proudhon en disposition d'amabilité ! On s'imagine les furieux ricanements avec lesquels le héros de la fête accepterait cette apothéose à contre-sens. Dimanche, parmi les auditeurs qui se réuniront à Besançon pour goûter l'éloquence officielle et administrative, les gens instruits (peu nombreux, à vrai dire) n'éviteront guère d'être distraits. Ils croiront entendre gronder toutes les ironies proudhonniennes, en guise d'accompagnement.

§

M. Paul Hyacinthe-Loyson appuie sur un mémoire, que feu l'abbé Huvelin, décédé en juillet dernier, confia à M. Hyacinthe Loyson, un récit qu'il intitule : *la Vérité sur la mort de Littré* et que publie **la Grande Revue** (10 août). On connaît la prétendue conversion *in extremis* de Littré au catholicisme et qu'il y aurait été amené par l'abbé Huvelin.

L'abbé Huvelin était le confesseur de Mme et de Mlle Littré. Quant l'écrivain eut montré les symptômes du mal dont on ne pouvait plus espérer le guérir, elles lui proposèrent, comme soulagement à ses épreuves, l'entretien de leur prêtre préféré, et elles firent tant par leur insistance que, finalement, il dut contenter leur désir, — posant toutefois pour condition que, non seulement le prêtre ne chercherait pas à l'amender, mais qu'il éviterait de traiter devant lui tout sujet religieux. L'accord fut conclu sur cette promesse, et le prêtre visita le malade. Or le malade prit un tel goût à ces causeries, il se trouva en telle sympathie avec le prêtre que, s'il arrivait à celui-ci de trop espacer ses visites, il était le premier à les réclamer. Et bientôt c'est Littré lui-même qui aborda la question religieuse. Vainement l'honnête abbé Huvelin, soucieux de faire honneur à son engagement, se

refusait-il à cette discussion; Littré l'y traînait invinciblement par le détour de la question morale : liberté du bien et du mal, responsabilité de nos actes, angoisse devant l'irréparable !

Sentant que sa vie était près du terme, il ne rêvait pas de la prolonger au-delà de la mort : « *Quel attrait, disait-il, aurait pour moi une vie future ? Voir Dieu ? Mais je ne le connais pas ! Je n'aurais de bonheur qu'à revoir ma mère...* » (sic). Ce qu'il appelait d'un vœu impuissant, c'était le rachat de cette vie passée : oh ! ne pouvoir ni refaire sa vie ni en obtenir le pardon de personne ! Il remontait le cours des années perdues; il disséquait au fond de sa mémoire les replis cachés de ses sentiments d'autrefois; il éprouvait le poids de ses moindres actes dans la balance d'une justice terrible qu'il tenait lui-même, à défaut de Dieu : l'athée frémissait devant le néant, non par l'effroi de s'y engloutir, mais à la pensée de n'avoir pas mis assez de dignité dans l'éphémère, pendant l'éclair de la vie consciente qui illumine, une seconde, le moi... — « Veux-tu nous permettre de prier auprès de toi ? » lui demandaient sa femme et sa fille, et Littré y consentait sans peine, mais en prenant soin de les avertir qu'il ne pourrait, lui incroyant, s'associer des lèvres, ni même du cœur, à leur prière.

De l'aveu même de M. Paul Hyacinthe-Loyson, voici « le plus émouvant et le plus étrange » des rapports du philosophe et du prêtre :

Un jour qu'ils étaient en tête à tête, antérieurement à toute confidence du malade, le prêtre se sentit sollicité de lui faire le récit de sa vie intime, il leva pour lui tous les voiles, il accepta comme d'un égal le jugement de Littré sur tout son passé, et Littré alors, rivalisant dans l'effusion, ouvrit sa conscience à son ami, lui déroula avec anxiété les moindres phases de son existence et lui démontra une âme si pure que le prêtre, ébloui de cette humilité qui cependant n'était pas chrétienne, ne put retenir le geste magnifique — ou sacrilège, comme on voudra — de lui administrer l'absolution; puis, religieusement, lui baisa les pieds...

De cette circonstance, inconnue encore, et que nous reproduisons fidèlement en restant au-dessous de l'émotion avec laquelle l'abbé Huvelin nous la narrait, ce qui a transpiré a fait dire que Littré s'était « confessé ».Mais outre que ce libre épanchement de l'âme ne fut provoqué par aucun rite ni réglé par aucune formule, il sied de souligner qu'il y eut échange et que c'est le prêtre qui, en premier lieu, s'était « confessé » à l'athée. De même pour le geste absolutoire; il ne pouvait avoir, canoniquement,aucune valeur dans ces conditions, et lorsque mon père le fit observer à l'abbé Huvelin en ces termes : « *Comment pouviez-vous lui conférer l'absolution puisqu'il n'était pas baptisé et ne professait pas la foi chrétienne ?...* » l'abbé Huvelin lui répondit : « *Hé ! je le sais bien, mais ce fut quelque chose de plus fort que moi, et chaque fois que je revins lui faire visite, je baisais de nouveau les pieds de cet homme...* »

. . . . . .

Dans les derniers jours de la maladie, M. Huvelin passa aux nouvelles de bonne heure dans la matinée et, sans pénétrer auprès du patient, reçut

l'assurance que son état n'inspirait pas de craintes. Or, un peu plus tard dans la journée, une crise subite se déclara, et Mme Littré en profita pour venir à bout du dessein auquel tendaient tous ses efforts, toutes ses instances, toutes ses précautions depuis de longues semaines, y compris, dans sa pensée du moins, les visites même de l'abbé Huvelin : elle voulut baptiser Littré. Le pauvre grand homme s'y refusa d'abord, alléguant le défaut en lui des dispositions élémentaires, c'est-à-dire de toute foi religieuse. Mais Mme Littré s'obstinant, il appela auprès de lui sa fille dont l'intelligence supérieure lui inspirait une plus grande confiance. La fille seconda les vœux de sa mère. — *Estimes-tu donc,* lui demanda Littré avec une candeur pathétique, *que je puis recevoir le baptême, moi qui ne partage pas votre croyance ?* » Mlle Littré l'assura que oui en lui tenant le raisonnement suivant : « *A supposer que notre Dieu existe et que la foi chrétienne soit la vérité, tu n'auras pas à t'en repentir...* »

Et voilà dans quelles conditions le malheureux reçut le sacrement, ou plutôt ce triste simulacre qui, nul du point de vue de l'Eglise elle-même, fut moralement une indignité.

. . . . . .

L'abbé Huvelin, qui revit Littré après coup, n'a cessé de porter là-dessus un témoignage catégorique. Comme nous lui demandions si Littré n'avait pas eu, à ce moment-là, quelque « entrevue » de la rédemption de Jésus-Christ, dont le baptême n'est que le signe visible : « *Mais il s'agissait bien du Christ ! Je vous répète,* nous déclara-t-il, *que Littré ne croyait même pas en Dieu!* » Ainsi, c'est à un athée impénitent, à un mécréant intégral qu'une femme imposa le baptême, et c'est les restes d'un rebelle que l'Eglise couvrit de toutes ses pompes.

. . . . . .

Nous avertissons, en finissant, que nous ne tiendrons pour valable aucun démenti de notre récit, qui ne sera pas accompagné de la publication *intégrale* du mémoire de l'abbé Huvelin, *faite d'après le texte original,* mis à notre disposition. Et si ce mémoire n'est déjà plus que cendre depuis la mort de son auteur, ce n'est pas l'histoire qui en pâtira, c'est l'Eglise.

M. Paul Haycinthe-Loyson complète ces dernières lignes par la note ci-après, dont on estimera toute l'importance :

Afin d'éviter tout malentendu, nous détachons ce simple passage d'une lettre de l'abbé Huvelin : « *... Je fais copier mes petites notes sur la mort de M. Littré ; elles ont été jetées sur le papier trois ou quatre jours après sa fin, je ne les ai pas revues... Elles vous seront portées et vous arriveront sans doute bien peu de temps après cette lettre. C'était une belle âme, bien humble et si sincère,* craignant toujours d'aller au delà de ce qu'il pensait. » (18 nov. 1897.) C'est nous qui soulignons.

§

Le Beffroi (juin-août) publie une série de poèmes de M. André Foulon de Vaulx : *le Soir dans tes yeux,* que Georges Rodenbach eût aimés, sans doute. Nous en recopions la pièce suivante :

Aux fins de jour, tes yeux sont des eaux énervées
Où glissent des courants, se crispent des remous.

Il y traîne on ne sait quels mystères dissous,
Quelles fièvres à la nuit tombante aggravées.

Le flux et le reflux de ton être anxieux
Passent en ton regard comme une vapeur chaude,
Cependant que le soir autour de toi qui rôde
Se penche, et se reflète au profond de tes yeux.

Sous tes paupières, quand alors tu les soulèves,
Tes prunelles au loin s'en vont languissamment.
Car, avec des baisers voluptueux d'amant,
C'est le soir dans tes yeux qui caresse tes rêves.

C'est un peu l'inspiration du poète flamand que nous retrouvons aussi dans *la Lecture*, de M. René Maran, que nous lisons dans la même revue.

En voici les meilleures strophes :

De la tristesse flotte et vole
Autour de vous, autour de nous,
Mais nulle inutile parole
Ne troublera le soir jaloux.

L'huile s'égoutte dans la lampe
Tandis que, près de l'abat-jour,
Vous lisez, le poing à la tempe,
Un roman où l'on meurt d'amour.

. . . . . .

Je ne vois que votre visage,
Penché sur le livre ; et je vois
De la lumière sur la page,
De la lumière sur vos doigts.

Et je comprends que vos yeux chers,
Dans l'isolement où je sombre,
Font seuls la douceur des soirs clairs
Et l'intimité des soirs d'ombre.

Memento. — *La Grande Revue* (10 août). — « L'Abîme », une puissante nouvelle de M. Léonide Andréïew.

Les Rubriques nouvelles (1er août). — M. E. Bernard : « Contre l'impressionisme. » M. Pierre Fons : « le Préjugé contre Botticelli. »

Revue bleue (20 août). — « La Grèce de Louis Ménard », par M. Y. de Romain.

La Revue de Paris (15 août). — M. Cyrille Gabillot : « Le Prieuré de Boulen Ronsard. »

La Nouvelle Revue (15 août). — « La Lutte contre l'alcoolisme », par M. E. Lémonon. « Les affaires religieuses sous le grand Roi », par M. J. ger.

La Revue (15 août). — Mgr Mouchegh, archevêque d'Adana : « A la

veille des nouveaux massacres arméniens ». Mme Marguerite Poradowska : « L'Aventure de Caroline Bauer. »

La Revue du mois (10 août). « Les Méthodes de la Linguistique », par M. A. Meillet. « Selma Lagerlöf », par M. Léon Pineau.

L'Amitié de France (août-septembre-octobre). — « Le Surhomme à travers le XIXe siècle », par M. A. Chide.

Le Pays lorrain et le pays messin (20 août). — La suite des très pathétiques notes et souvenirs de Mme Félix Maréchal sur « le Blocus de Metz en 1870 ».

Le Correspondant (10 août). — « Un gentilhomme français vice-roi de La Plata : Jacques de Liniers », par M. Jean Reincey.

Le Sillon (10 août).— « La Politique religieuse de Bonaparte », par M.H. du Roure.

La Revue hebdomadaire (20 août).— « L'Enfant dans l'art », par M. Péladan.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

A propos des *Carnets* de Flaubert (*Paris-Journal*, 16 août). — Des vers de M. Tade), *le Figaro* (Supplément), 20 août). — Le bon français (*Pariser Zeitung*, 16 août).

La publication par *les Marges* de quelques passages secrets du carnet de voyage de Flaubert n'a pas été goûtée de tout le monde. M. Le Cardonnel s'est fait, dans **Paris-Journal**, l'interprète de ces objections. Je ne les ai pas rapportées, ma partialité en eût trop souffert, car j'avais, tout au contraire, pris, à la lecture de ces notes spontanées un plaisir où je sentais grandir mon admiration pour l'homme magnifique et vaste que fut Flaubert.

Longtemps, borné à ses œuvres définitives, je n'avais pas songé à chercher l'homme sous l'écrivain : mais on donna sa correspondance (châtrée, hélas ! paraît-il) ; on publia sur lui (tel M. René Descharmes) des études minutieuses et indiscrètes ; et, à mesure, l'écrivain grandissait encore de la lumière que l'homme intime projetait sur lui. Fallait-il s'arrêter à un certain point, au risque de ne donner qu'une connaissance incomplète, c'est-à-dire erronée, de son caractère, de ses goûts ? M. Montfort le dit très bien : tout ou rien. Tout, l'homme entier, tel même qu'il fut, ou rien, c'est-à-dire les seules œuvres. Quand on sait que Bossuet était, comme le chanoine Perraud, marié secrètement et qu'il n'écrivit sans doute son traité de la concupiscence que pour se donner des conseils à soi-même, Bossuet en est-il diminué ? Oui, au regard des vieilles filles qui sont flattées d'avoir un point de commun avec un grand homme, la virginité. Les joies de Flaubert à visiter des courtisanes dans la Haute Egypte furent fabuleuses ; son imagination si ardemment romantique, alors, ne fut point, par hasard, déçue et il a noté ses impressions. Un

second hasard les a conservées et mises sous nos yeux : jouissons de notre bonheur, comme il a joui du sien, revêtons ses sensations mêmes, sans plus de pudeur ou de fausse honte.

Mais voici la déclaration de M. Eugène Montfort :

Après la mort d'un écrivain, il faut ne rien publier du tout ou tout publier. Pas une lettre, ou toute la correspondance. Quand on imprime une correspondance, c'est dans le désir d'éclairer la psychologie d'un auteur : or, personne n'a le droit de fausser celle-ci. L'honnête éditeur ne sera donc pas libre de choisir parmi les lettres et de publier celles seulement qui lui conviennent, d'atténuer tel trait pour faire ressortir tel autre. Il devra tout donner. La publication d'un Carnet de notes est entreprise exactement dans le même but que celle d'une Correspondance : il s'agit de montrer comme elle était la figure d'un auteur.

Ne rien publier du tout serait également un très bon système. On l'a fait longtemps et à une époque où certes on n'aimait pas moins qu'aujourd'hui la littérature, les bons auteurs et les beaux livres. Seulement, ce système-là n'est plus possible aujourd'hui. Il ne l'est plus depuis Sainte-Beuve. L'auteur de *Port-Royal* a commencé à expliquer l'œuvre par l'homme, et, depuis, sa manière est entrée absolument dans la tradition de la critique. Personne, aujourd'hui, ne s'aviserait d'examiner une œuvre en laissant au dehors son auteur. Comme on ne peut plus ne rien publier, il faut donc tout publier.

Entendons-nous, cependant. Il s'agit de tout publier des seuls grands écrivains. Ceux-ci ne sont pas communs. Quant à ce qui concerne les râclures de n'importe qui, je suis là-dessus de l'avis de M. Georges Le Cardonnel, et je suis excédé, comme lui, des innombrables trouvailles sans intérêt que nous apportent chaque mois, dans les revues, tous les petits rats de bibliothèques, fouilleurs d'archives et nez fins dont le pavé littéraire est actuellement encombré.

On a dit, à propos des notes publiées dans *les Marges :* « Cela n'ajoute rien à la gloire de Flaubert. »

Mais qu'est-ce qui ajouterait à la gloire de Flaubert ? Et qui donc penserait à ajouter quelque chose à la gloire de Flaubert ?... Et ceux-là qui disent : « Cela n'ajoute rien » ne sont pas loin de poursuivre : « Cela diminue... On a diminué Flaubert. » Car ces gens-là ont de la pudeur. Dans un des Carnets de Flaubert récemment parus, on lit une nouvelle phrase sur le bourgeois : « Ce qu'il y a de plus imbécile au monde, écrit-il, ce sont les gens dits moyens, la bourgeoisie intellectuelle, de même que les braves gens sont les plus féroces. » Je suis bien sûr qu'aux yeux de pas un artiste l'auteur de *Salammbô* n'est diminué depuis qu'on sait précisément qu'il est allé voir des femmes en Egypte.

On a dit encore : « Cela ne nous a rien fait connaître que nous ne connaissions déjà par la *Correspondance* ». Ici, il ne s'agit plus de « morale », il s'agit de goût littéraire. J'ai reçu l'avis d'assez de connaisseurs pour savoir qu'au point de vue littéraire la publication a été appréciée. Mais non ! Ces notes n'ont aucun rapport avec la Correspondance, et en juger ainsi, c'est juger hâtivement et superficiellement. Si l'*Arrivée aux Pyramides* et *Nuit de Ruchak Hanem* se retrouvent bien dans la Corres-

pondance — nous l'avions d'ailleurs indiqué en note — c'est une forme tout autre. Dans la Correspondance, le style est fait, Flaubert raconte, il y a préparation et arrangement, le travail est *fini*. Dans les Notes, au contraire, c'est l'écrivain pris sur le vif, à l'origine même de son ouvrage : la maison n'est pas construite, mais on voit tous les matériaux dont il va se servir pour la bâtir. C'est profondément intéressant. On y peut remarquer combien les sensations visuelles, par exemple, les sensations de peintre primaient les autres chez Flaubert, comme on y peut faire nombre d'observations techniques précieuses. Enfin, pour la première note, *de Milan à Côme*, et la dernière, *Rencontre*, rien de pareil, ni de près, ni de loin, ne se rencontre dans la Correspondance. Elles suffiraient à justifier cent fois, si besoin était, l'impression de ces notes inédites. Pour qui sait lire, *Rencontre* est, en effet, une des plus intenses et émouvantes pages dont il puisse s'enrichir. Je ne veux pas douter que M. Georges Le Cardonnel ne l'ait senti comme nous.

§

Le supplément du **Figaro** a publié des vers du philosophe Gabriel Tarde. On connaissait déjà de lui un petit roman ; voici que le poète nous est révélé. On remarquera le parallélisme de son œuvre avec celle de Taine : également un roman et quelques vers. Ceux de M. Tarde ne sont point excellents, surtout si on les juge du point de vue de nouvelles esthétiques. Cela fait malheureusement penser à Sully-Prudhomme plutôt qu'à Verlaine. Voici un sonnet :

SONNET.

Impuissant et superbe en ses vœux solitaires,
Le philosophe est triste au milieu des savants ;
Tel, parmi des époux heureux et triomphants,
Un platonique amant, aux rêves adultères.

L'un et l'autre, on les voit, ces libertins austères,
Punis de leurs desseins ténébreux, alarmants.
Donc, malheur à qui porte en soi ces deux tourments :
D'impossibles amours, d'insolubles mystères !

Malheur à l'orgueilleux, dans l'abîme élancé,
Qui se permit d'ouvrir ces deux ailes de l'âme :
L'hypothèse hardie et l'amour insensé !

Pauvre il mourra sans gloire et sans larmes de femme,
N'ayant jamais connu l'ivresse après la flamme,
Ni le bonheur de croire après avoir pensé !

§

Dans un article sur *Proudhon*, dans **le Temps**, M. Claretie cite une curieuse lettre du révolutionnaire à Charles-Edmond, où sont ainsi jugés ses collaborateurs en socialisme :

Quel malheur que le gouvernement, sévissant sans discrétion contre tout ce qui porte le nom de socialiste, nous arrête dans notre carrière !

Avant six mois nous eussions tout pacifié, tout débrouillé, tout aplani L'*utopie* vaincue par nous, il ne restait plus qu'à négocier sur le terrain des transitions : nous eussions fondé, de concert avec les intelligences désintéressées de tous les partis, le grand parti de la République conservatrice, démocratique et progressive. Nous pouvions devenir les pionniers, non seulement de la révolution et du prolétariat, mais de la bourgeoisie et du gouvernement même. Faut-il donc renoncer à ces grandes, à ces magnifiques espérances? Je ne puis me résoudre à le croire, et c'est pour cela que je ne désespère pas plus aujourd'hui qu'avant ma translation et que je défends à ceux qui m'aiment de désespérer. Fiez-vous en ma parole. Il faut que nous revenions sur l'eau, car il n'y a que nous en France et en Europe qui puissions concilier les intérêts, donner du pain au corps et réconforter les âmes.

J'irai même jusqu'à vous dire que, tout bien considéré, je ne suis poin fâché d'avoir fait un tour à Doullens. Me voilà jeté dans la fosse aux ours avec Blanqui, Barbès, Raspail, les trois chimères démocratiques et sociales. A l'heure qu'il est j'ai vu, apprécié, toisé, tout l'état-major révolutionnaire Je connais le fort et le faible : Considérant et Allyre Bureau, Cabet Robillard, Louis Blanc, Albert Blanqui et Piquère, Barbès et Martin Bernard, Ledru-Rollin et Delécluze, Thoré et Pierre Leroux. J'ai vu, à l'assemblée et dans la presse, Lamartine, Crémieux, Buchez, Marrast, Cavaignac et Girardin. Je pourrais faire un *rapport* sur tout ce monde, ce ne serait pas la pièce la moins curieuse de mes Confessions. Je vous montrerais dans tous ces hommes, l'un fanatique de bonne foi, l'autre rhéteur démagogue et ambitieux vulgaire, celui-ci à l'intelligence maladive, au cerveau un peu toqué (c'est encore la catégorie la plus nombreuse), celui-là jouant le bonhomme et au dedans ayant une conscience de renard ; puis à côté du chef plus ou moins généreux et souriant, le subalterne avide et fade, à côté du lion, le chacal. Une pareille galerie anéantirait le parti démagogique en vingt-quatre heures. Seulement, dans l'état actuel des choses, ce serait faire trop beau jeu à la réaction. Nous réserverons cela pour plus tard. Il faut avant tout sauver, honorer la République !

§

La **Pariser Zeitung** est une gazette qui se publie à Paris à l'usage des Allemands qui y séjournent ou y viennent en touristes. Elle leur donne des conseils de bonne tenue, de bon langage, leur apprend en quels termes, par exemple, on exprime spontanément quelques sentiments simples. — Et voici ce qu'on trouve en un numéro pris au hasard :

RECUEIL DES EXPRESSIONS LES PLUS USITÉES DANS LE DISCOURS FAMILIER.

Il faut espérer que cela ira mieux.
Il ne faut pas se désespérer pour cela.
Prenez courage.
Grand Dieu !
Pour l'amour de Dieu !
Dieu le fasse ! Le Ciel le veuille !
Plût à Dieu que cela se fît !

Dieu veuille avoir pitié de lui !
Dieu veuille avoir son âme !
Que ce temps ne revienne jamais !
A Dieu ne plaise !

En dix lignes, dix fois le mot *Dieu* ou *Ciel !* Dieu n'est pas si populaire que cela sur le boulevard des Italiens.

R. DE BURY.

LES THÉATRES

THÉATRE DES ARÈNES DE BÉZIERS (21 et 23 août) : *Héliogabale*, tragédie en trois actes et en vers, de M. Emile Sicard, musique de M. Déodat de Séverac. — THÉATRE DE BÉZIERS (22 août) : *La Belle au bois s'est rendormie*, un acte en vers, de MM. Etienne Arnaud et Jalabert. — Memento.

M. Emile Sicard n'a fait aucune concession au public. Son exemple mérite, en outre de la louange, d'être médité et imité. Il prouve surabondamment que le public est beaucoup plus intelligeut que ne l'affirment les auteurs du boulevard, les critiques de la routine, les impresariis et les *arrangeurs* de pièces. Quand une œuvre est belle, elle n'a que faire des préoccupations de métier, si chères à quelques pontifes de la rue Henner. D'ailleurs, le public avait répondu par son abstention à cette énormité des auteurs de *la Courtisane de Corinthe !* Ces messieurs, lorsque leur pièce passa chez Sarah-Bernhardt, prirent soin de déclarer qu'ils avaient fait des *vers de théâtre* (sic) et non des vers lyriques. Et cette déclaration réjouissait les sens esthétiques des meneurs de tournées et des *châtreurs* officieux et rémunérés de certains théâtres.

Il n'y a pas de vers de théâtre, pas plus qu'il n'y a du *vin de commerce !* Il y a des vers qui sont des vers, c'est-à-dire de la poésie et du rythme, comme il y a du vin qu'on peut boire et du vin qu'on ne peut pas boire.

Quant au public, il se contente quelquefois de mauvais vers parce qu'on ne lui en donne pas de beaux, mais il préfère qu'ils soient beaux. Enfin, nous en sommes à ce point de faiblesse et d'erreur communes qu'il faut affirmer cette évidence : De beaux vers originaux n'ont jamais fait tort à une pièce ! Des vers négligés n'ajoutent aucune valeur dramatique à une action... Et ce n'est pas parce qu'ils sont trop beaux que les spectateurs siffleront les vers d'une pièce !

Je ne dirais pas que les vers de l'**Héliogabale** de M. Sicard soient trop beaux. Il serait facile de le chicaner sur certains rythmes, sur certaines images, mais ses vers sont bien à lui, ils ne sont ni à Musset, ni à Rostand, comme les vers de tant de jeunes dramaturges. Ils sont personnels, colorés, précieux, parfois tourmentés, souvent larges et forts, audacieux... Ce sont des vers de M. Emile Sicard.

Ils auraient plu à une élite. Douze mille personnes les ont applaudis à la *première*.

Sa tragédie est *décadente*, si l'on entend par là que, pour peindre une heure d'une civilisation trop mûrie, il a usé d'une langue et d'un rythme à la fois très subtils et très barbares, d'un artifice continuel, de raffinements sans nombre tant qu'il s'agissait d'exprimer l'âme et les appétits d'un souverain et d'une cour arrivés au dernier degré du faisandé. Elle est, par contre, très saine, très haute, très austère au deuxième acte, où, loin des pourritures des Cœsars, l'on voit grandir et se fortifier l'idéal chrétien de renoncement et de pureté.

Cependant que Sœmias, la mère de l'empereur, et sa sœur Julia Mammœa, toutes deux filles de Julia Mœsa, l'une soupçonneuse et l'autre dissimulée, discutent de complots tramés contre le souverain et que Julia Mammœa se porte garante de la fidélité de son fils, Cœsar Alexianus, survient Héliogabale. Depuis l'an 218, Bassianus, de la famille de Septime Sévère, a succédé, grâce à l'appui des légions de Syrie, au gladiateur Macrin vaincu à Antioche. Ancien prêtre du soleil à Emesse, Bassianus prit le nom d'Elagabal ou Héliogabale Il n'avait pas quinze ans lorsqu'il monta sur le trône d'Auguste. Il était un peu fou et semblable à ce roi dont parle Baudelaire,

Jeune et pourtant très vieux...

qui sent couler dans ses veines au lieu du sang « l'eau verte du Léthé ». Les revenus de l'Empire fondirent en dépenses ridicules et magnifiques. Une âme de femme sensuelle, amoureuse de bijoux et de soies, était en lui. Un sénat de femme donna des lois aux Quirites. Il maria à la lune la pierre noire du soleil qu'il fit venir d'Ephèse et à laquelle il fit construire un temple sur le Palatin. M. Emile Sicard n'a pas trouvé le portrait assez chargé. A la frivolité d'Héliogabale, il mêle la cruauté de Néron. Il ne l'a pas fait plus noir, son héros, mais plus sanglant qu'il ne fut.

Du *mignon* couronné, il a tiré un tyran sadique. Il appelle sans cesse de nouveaux plaisirs, de nouvelles voluptés.

Je suis enseveli dans l'or de mes rayons !
Je suis une maison aux joies abandonnées ;
Mon âme est une fleur chaude et empoisonnée
Qui l'envahit ! Mon âme est un ardent lys noir
Dont les pétales lourds, tel un tragique soir,
Donnent à mes désirs des ailes vénéneuses.
Je porte cette ardeur putride et généreuse,
Fille de la luxure et fille de la mort.
Quand j'ai touché du sang, je veux du sang encor !
Mon âpre volupté se pare et s'accentue
De mon amour qui souille et de ma main qui tue.

Je suis insatiable et rien ne me suffit
De ce que je commande et de ce que je fis!
Je veux créer, je veux aller vers l'impossible
De ma chair indomptée et de mon âme horrible.
Emplis-moi de délire, ô mère! sous tes yeux
Peut-être que ton fils s'anéantira mieux.

Mais il sortira de son ivresse cérébrale lorsqu'il apprendra qu'on complote contre lui et, ayant réuni les convives dans un festin, il les fait ensevelir sous les roses tombant du plafond.

Par opposition à Héliogabale, voici son favori Claudien, déjà touché par la révélation chrétienne et amoureux de la chrétienne Cœlia.

Il y a un autre chrétien, Rusca, dont l'Empereur a pris les deux filles pour les faire dévorer aux lions. Claudien ayant refusé de s'associer à Julia pour renverser l'empereur au profit d'Alexianus, c'est Rusca qui prendra la tête des conjurés. Le deuxième acte, où se décident les fiançailles chrétiennes de Claudien et Julia, dans les catacombes, sous la bénédiction de l'évêque Calixte, parut d'une admirable élévation de pensée et d'une large simplicité de lignes.

Au dernier acte se déroule l'orgie. Après que les danseuses ont mimé un joli et très poétique ballet de M. Gabriel Boissy, **la Résurrection d'Adonis**, précédé d'un amusant défilé, Héliogabale se retire chez lui. Et la scène la plus pathétique de la tragédie se noue et se dénoue entre Sœmias et Julia. L'amour de leur enfant et la soif de régner les poussent à un passionné duel d'invectives et de répliques ardentes. Julia s'en va ranimer les conjurés. L'on entend gronder la révolte.

Voici le crépuscule de l'Empire!

Dans la rumeur des béliers heurtant les murs, dans les clameurs des légionnaires révoltés, Héliogabale, vêtu d'or et de pourpre violette, reparaît; il est ivre de son rêve, indifférent, prisonnier de son inconscience et de son vice, il accepte, gorgé d'une amère mélancolie, le destin contraire :

Voici mon poignard d'or et mon lacet de soie,
Et le coffre de mes poisons et puis moi-même.
. . . . . .
. . . . . J'ai remis
Lentement ma pensée dans le chemin d'Emesse
Et mon enfance rit au deuil de ma jeunesse!
Ce soir j'ai dans le cœur le cœur de l'Orient,
De la ville Syrienne aux rivages brillants!
Ce soir, ô Sœmias, tu me nourris encore
Car ma bouche a le goût du lait de mon aurore.
. . . . . .
Je revois les jardins et les fleurs constellées

Et ma robe étendant sur leurs douces allées
Son ramage gemmé, paresseux et vermeil,
Quand, si beau, je montais au temple du Soleil !

Il mourra en beauté, entre ses bouffons, ses favoris, ses danseuses. Sœmias, qui est sortie à la recherche de cohortes fidèles, revient sanglante et blessée, essayant encore de protéger son enfant.

Le pas d'airain des prétoriens hostiles retentit aux dalles des corridors. Les centurions et le préfet se précipitent les premiers et entourent l'empereur et le mènent à l'égorgement, mais, lui, insensible et lyrique, ne veut que clamer une dernière fois son Hymne au Soleil :

Coupe d'or renversée, immense et toujours pleine,
Soleil ! pèlerin de clarté !

Je te chante, Soleil, avec ma bouche vive
Offerte comme un fruit que tu viens écraser
Et pareille au jardin longuement embrasé,
Et mon ardeur devient ta captive.

M. de Max retrouva dans Héliogabale le triomphe qu'il avait obtenu autrefois avec *Prométhée*, dans l'antique acropole albigeoise. Tour à tour félin, farouche, il eut des accents d'enfant malade et des rugissements de tigre. Les plus belles, les plus molles et les plus capricieuses attitudes furent les siennes. En lui revécut et s'illumina comme un vitrail de bas-Empire. Il a composé ce rôle dificile avec les plus inflexibles scrupules. Il y a été parfait. A Sœmias Mlle Madeleine Roch donna sa voix vibrante et superbe, ses larges mouvements de victoire ailée et de Niobé tragique. Julia s'anima sous les traits et par la voix profonde de Mlle Lucie Brille. On applaudit également l'ardeur de M. Hervé, l'autorité d'Henry Perrin, la fougue de M. Alexandre, le charme de Mlle Schmitt.

Une musique très large, très décorative, très nouvelle et très profonde de M. Déodat de Severac accompagnait *Héliogabale*. Elle fut un des éléments principaux du succès. Pour les rôles chantés on avait fait appel à l'admirable et toujours surprenant M. Franz de l'Opéra. Ce ténor à la voix merveilleuse a des ressources infinies, un jeu élégant et brillant. Mlle Germaine Le Senne a de la pureté, de l'autorité et infiniment d'éclat.

Le décor était beau. Mais pourquoi, au-dessus d'une porte, cette inscription et ces seuls mots « ELAGABAL IMPERATOR » ? Les épitaphes portaient, avec le nom du souverain, le chiffre du Consulat, et le PONT MAX. qui indiquaient la réunion du pouvoir sacerdotal au pouvoir militaire. Un élève de cinquième n'eût pas fait cette faute. *Imperator* veut dire *général* et non pas *empereur*.

A l'occasion de ces mêmes fêtes, le Dr Charry et M. Gabriel Boissy, qui le secondait heureusement, avaient organisé au théâtre municipal une soirée réservée à des œuvres de jeunes poètes et musiciens.

Mlle Yvonne Boucher en travesti et Mlle Maès y jouèrent un très agréable conte bleu de MM. Etienne Armand et Pierre Jalabert : **la Belle au bois s'est rendormie**. L'idée en était charmante qui faisait dialoguer le Prince Charmant en quête d'une jeune personne qui le veuille suivre au pays des fées et une jeune fille moderne éprise de confortable !... Les vers sonnaient clairs, alertes, un peu à la Banville, un peu à la Musset.

Memento. — Parmi les poètes dont on a récité les œuvres signalons M. Victor Gastilleur, dont Moréas prisait le talent et que l'on doit citer, car il nous éloignait du médiocre des poésies de circonstance.

Par les neuf bouches d'or des Muses immortelles,
Par Apollon, le dieu des nombres et des ailes,
Par les roses et les cyprès,
Par le rythme éclatant, je te bénis, ô ville,
Ville qui vois la mer et l'azur de Virgile
Baiser ton visage sacré !

Ville qui dans tes bras, dressés et prophétiques,
Elèves vers le ciel, semblable à l'Helladique,
De ton cirque la coupe d'or;
O toi, sur qui planait, les ailes éployées,
L'aigle qui, dans l'instant qu'il frappait Prométhée,
Nous emporta dans son essor !

Toi, qui tressaille encor du désespoir d'Armide
Et des gémissements de la vierge d'Aulide
Qu'immole la fureur du ciel;
Béziers, immense nef, dont la proue, Saint-Nazaire,
Veille, comme un guerrier, dans son haubert de pierre,
Sur la gloire de Trencavel !

Gloire à toi, dans le ciel, gloire à toi, je te chante !
Et, pour te célébrer, en couronnes charmantes,
J'ai courbé, sous les oliviers,
Les roses et les lys, avec les asphodèles,
Puisque déjà ton front, ô splendeur éternelle !
Ploie sous l'étreinte du laurier !

Voilà du lyrisme et du vrai !

ERNEST GAUBERT.

CHRONIQUE DU MIDI

L'origine du mot : *félibre*. — Un nouveau monument à Clovis Hugues. — L'hommage du *Feu* à Elémir Bourges. — Les fêtes de Léon de Berluc-Perussis.

Je suis obligé de parler une fois encore de l'**origine du mot : félibre**, car ce que j'en ai dit dans ma chronique d'août m'a valu de nombreuses demandes d'explications. Que « félibre » soit né d'une erreur et que le peuple d'Israël soit mêlé à cette affaire, voilà qui n'est pas du goût de tout le monde.

M. Paul Mariéton m'écrit : « Quelle nouvelle vous nous donnez : la découverte (où? quand?) du texte authentique du *Cantique des Sept Douleurs de la Vierge*, d'où est issu le mot félibre! Et de quels bizarres parents! Quelle aventure, Messeigneurs! Pouvez-vous me donner le renseignement *précis?* »

On n'a pas retrouvé le texte en question, pour la bonne raison qu'il n'en existe que la version imprimée par Mistral dans le *Trésor du Félibrige* et dans ses *Mémoires*, mais on a retrouvé, par l'étude attentive de ce texte, la leçon primitive du vers contenant le mot félibre.

L'auteur de l'explication est inconnu. C'est M. Paul Roman, le distingué bibliothécaire de la Méjanes, d'Aix-en-Provence, qui, le premier, l'a recueillie : « C'est quelqu'un, m'écrit-il, dont je n'ai jamais pu me ressouvenir, qui me l'a fournie. »

En 1907, M. Paul Roman communiqua cette explication à M. Joseph Aurouze qui l'a consignée dans son *Histoire critique de la Renaissance Méridionale au XIX^e^ siècle. Les Idées directrices* (p. 26, en note) :

> En examinant de près, dit M. Aurouze, dans la version même citée par Mistral, dans son *Trésor du Félibrige*, le couplet de l'*Oraison de S. Anselme* (autre nom du *Cantique des Sept Douleurs*), d'où le mot est tiré, on remarque, au premier coup d'œil, que le dernier vers n'est que la reproduction de l'avant-dernier, avec cette particularité à retenir qu'avec le même mot à la rime il a, sans aucune raison, deux pieds de plus que le précédent :
>
> *Emé li tiroun de la Lei*
> *Emé li sét félibre de la Lei*
>
> Un jour que nous causions Félibrige, un de nos amis (M. Paul Roman) nous demanda comment se traduit en hébreu le mot : *livre*. Sur notre réponse, il s'écria, comme un homme qui retrouve un souvenir : « C'est bien ce qu'on m'avait dit : *Sepher, libre*, d'où *sèt felibre* ». Il ne put nous en apprendre davantage.
>
> Malgré le désir sincère que nous aurions de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous n'avons pu réussir à découvrir l'auteur premier de cette intéressante observation.
>
> C'est en réfléchissant sur cette piste et en étudiant le texte cité que nous avons fait les remarques suivantes :
>
> En hébreu *sepher* signifie bien : *livre*, en provençal, *libre*. La répétition, dans le vers indiqué, du mot hébreu et de sa traduction explique très bien l'excédent des deux syllabes : *Emé li sepher* (*libre*) *de la lei*.
>
> Il y a plus : *sepher*, privé de la ponctuation massorétique, peut se lire : *sopher*, qui signifie *scribe*, lequel peut assez bien se traduire en latin par *tiro*, qui expliquerait le terme *tiroun* du vers précédent.
>
> Comment justifier l'introduction dans une pièce provençale de ce mot hébreu?
>
> Mistral lui-même nous disait, un jour, qu'il y avait eu à Maillane pas

mal de Juifs, dont on désignait encore quelques-uns des descendants par le nom hébreu de leur profession, par exemple *li cohen*, les prêtres. Quoi d'étonnant, alors, que l'auteur de la pièce indiquée y ait introduit le mot hébreu qui désigne le scribe ou le livre de la loi, ou bien encore que l'addition ait été faite par un copiste voulant faire étalage de science, qui, pour indiquer la signification du mot, l'aurait tout simplement mise à la suite?

D'autre part, M. Paul Roman, qui prépare un travail sur cette question, a bien voulu m'en communiquer les conclusions encore inédites et que je traduis du provençal :

Il est à remarquer que les étymologistes n'ont tous examiné que le mot pris *séparé* et qu'aucun n'a songé à examiner la place qu'il tient dans le texte de la fameuse *Oraison de saint Anselme*, récitée à Maillane, et qui, seule, le contient.

Ce texte, sauvé par Mistral, est, il faut le reconnaître, un poème bien irrégulier, un lambeau informe mal façonné par le populaire qui se l'est passé de bouche en bouche, traditionnellement, de génération en génération. On trouve encore, paraît-il, deux autres versions de cette Oraison, l'une en Catalogne, l'autre en Castille.

La version provençale se compose de neuf strophes avec un nombre variable de vers irréguliers... Le mot *felibre* se trouve dans la cinquième strophe, immédiatement avant le refrain :

Emè li tiroun de la Lei
Emè li sèt felibre de la Lei.

Remarquons, dans ces deux vers, tout d'abord, que le premier est de huit syllabes ou pieds, tandis que le second est de dix. Observons également que le premier dit simplement *li tiroun*, quand le second donne le nombre de felibres : *li set felibre.*

Autre chose bien digne de remarque, c'est que les mots *tiroun* et *felibre*, aussi mystérieux l'un que l'autre, ne se trouvent que dans la version de Maillane et non dans les autres. La version catalane, à l'endroit correspondant, porte : *sabuts*, savants; et la version castillane : *prinçipes y doctores*, princes et docteurs.

De ces constatations, nous pouvons déjà tirer comme conclusion que les mots « tiroum » et « felibre » (s'il y a felibre) appartiennent tous deux à une langue étrangère et ont comme sens : savants, docteurs, princes de l'Ecriture.

En langue hébraïque — et l'on sait que les Juifs étaient nombreux en Provence et particulièrement dans le Comtat où ils étaient venus s'abriter à l'ombre du château des Papes — en langue hébraïque, *tiroun* a la signification de docteurs, mais *felibre* n'en a pas, il n'existe pas ; ce qui nous conduit à croire que c'est un mot déformé.

Si nous remarquons encore, dans les deux vers, qu'ils sont semblables en tout, sauf que, dans le second, *set felibre* tient la place de *tiroun*, nous pouvons considérer que, primitivement, les deux vers avaient le même nombre de syllabes ou de pieds (comme d'ailleurs, à la même place, dans trois des six autres strophes intérieures).

Nous pourrions alors lire :

Emè li sèt fe de la Lei

ou encore :

Emè lì libre de la Lei

Or, en hébreu, *sephe* (*sepher*), qui correspond à *sèt fe*, signifie : livre.

Cette nouvelle découverte nous confirme dans l'idée que, dans l'*Oraison*, les deux vers qui nous occupent étaient égaux pour le nombre de syllabes et qu'ils étaient réellement :

Emè li tiroun de la Lei
Emè li sephe de la Lei

Et de là vient, probablement, qu'un copiste de l'*Oraison de saint Anselme* aura, pour se souvenir, écrit à côté de *sephe* le mot qui le traduit : *libre*, que ceux qui sont venus plus tard auront tout naturellement lu :

Emè li sephe libre de la Lei

et qu'ils en auront fait sans chercher autrement :

Emè li sèt felibre de la Lei.

Un argument de M. Aurouze, que j'ai omis de citer plus haut, vient fortifier les conclusions de M. Paul Roman :

Le mot hébreu est cité dans la forme du singulier, bien que le sens demande le pluriel, ce qui semble indiquer que celui qui l'a introduit connaissait, seulement pour l'avoir entendu, le nom par lequel les Juifs désignaient au singulier un scribe, ou un livre, et le citait par pure fantaisie, sans pouvoir même lui donner la forme grammaticale qu'il réclamait au pluriel et qui est très différente : *sepharim*, livres ; *sopherim*, scribes.

Et maintenant la cause est sans doute entendue. *Felibre* est né d'une erreur phonétique ; mais, comme l'a dit *l'Intransigeant*, «l'erreur est belle, puisqu'elle a donné naissance à un joli mot, lequel est entré dans la langue ».

§

On a inauguré, le 28 août, à Ménerbes, le petit village vauclusien où il naquit, un **Monument à Clovis Hugues**. Déjà, la ville d'Embrun, dans les Hautes-Alpes, où Clovis Hugues aimait à venir chaque été et où il est mort, lui avait rendu un pareil hommage. L'an prochain, c'est à Paris, sur une pelouse des Buttes-Chaumont, que sera érigée l'image du député-poète qui représenta à la Chambre, de 1893 à 1906, les quartiers de la Villette et du Combat. Pour peu que Marseille, dont il fut aussi député, se pique d'émulation, — et il est question de donner au Musée Longchamp de cette ville une réplique en marbre du buste de Ménerbes, — le brave Clovis, mieux favorisé que quelques autres, plus grands, aura bientôt quatre monuments.

Il ne faut voir d'ailleurs dans cette multiplication de bustes qu'un témoignage de la pieuse persévérance de Mme Clovis Hugues, qui,

sculpteur de talent, les a modelés et qui s'est dévouée à la défense de la mémoire de son mari.

Le monument de Ménerbes se dresse sur le bord d'une des pentes rapides qui, du Luberon, aboutissent au village. Un acacia lui fait un dôme tremblant et vert. A l'entrée du pays, le bronze sombre du poète, sur son haut piédestal clair, regarde vers les monts bleuâtres, accueillant et calme comme le génie du lieu.

C'est dans ce village que Clovis Hugues vécut jusqu'à seize ans et c'est vers lui qu'il se tourna plus d'une fois, au cours de sa vie tourmentée. Son père y était meunier et l'on conte que, comme il ne savait pas lire, Clovis Hugues avait trouvé un moyen ingénieux de correspondre avec lui.

Il envoyait à Ménerbes, par colis-postal, des rouleaux phonographiques ; son père les adaptait à un appareil et prévenait aussitôt les amis par ces mots : « Vous savez, Clovis a écrit. » C'était, alors, devant la maison, une scène joyeuse. Moitié en provençal, moitié en français, Clovis parlait, donnant de ses nouvelles, interpellant les uns et les autres. Les rires saluaient chaque « galéjade » et, la « lettre » finie, il arrivait souvent qu'on la recommençait.

Clovis Hugues doit à Ménerbes son amour de la terre et de la langue provençales. Les poésies du « félibre majoral », supérieures à ses poésies françaises, restent toujours à recueillir. Il y a là un monument écrit auquel on pourrait peut-être songer, à présent.

§

Le Feu a consacré son numéro d'août à la réparation d'une longue injustice. Par un **Hommage à Elémir Bourges**, il a appris au public marseillais, et même au public parisien, que nous possédions, parmi les naturalistes de l'Académie Goncourt, un romancier héroïque et un grand écrivain.

Paul Adam, Aurel, Binet-Valmer, Albert Erlande, Pierre Hepp, Edmond Jaloux, Marius-Ary Leblond, Louis Mandin, Paul et Victor Margueritte, Jules Marsan, Martin-Mamy, Camille Mauclair, Mario Meunier, Francis de Miomandre, Charles Moulié, Rachilde, Henri de Régnier, Emile Sicard, Louis Thomas, Tancrède de Visan ont dit en termes excellents leur admiration pour l'auteur du *Crépuscule des Dieux* et des *Oiseaux s'envolent*. Aucun d'eux, cependant, n'a pensé à souligner qu'Elémir Bourges était né à Manosque, dans les Basses-Alpes, qu'il avait fait ses études au lycée de Marseille et qu'il nous offrait le cas, plus répandu qu'on ne pense, du provençal discret, sérieux et ami des longs desseins.

Je sais bien que l'influence de Shakespeare et des dramaturges, ses contemporains, celles de Gœthe et de Wagner, celles de Saint-Simon et de Flaubert, combinées avec un séjour prolongé dans un village de

l'Ile de France, expliquent mieux la formation d'Elémir Bourges que son origine méridionale. Mais il ne faudrait pas oublier celle-ci.

Sur une médaille gravée pour Elémir Bourges par Armand Point on lit : *Solus amore solis*, et M. Albert Erlande commente ainsi cette devise : « L'amour du soleil ,— c'est-à-dire de tout ce qui est grand, fort, glorieux, ardent — Bourges en est hanté. Il aime le soleil dans la nature, dans l'art, dans la vie. » N'y a-t-il pas là un souvenir des matinées éblouissantes de Manosque, quand le soleil se levait sur les monts, ou des crépuscules de Marseille, quand l'astre dorait les maisons, les quais, les bateaux et changeait le port en un lac de sang et de feu ?

Je crois aussi qu'Elémir Bourges doit à son origine sa compréhension profonde de l'hellénisme, son goût pour l'ample phrase classique et la discipline qu'il impose à ses visions tumultueuses.

§

Les 17, 18 et 19 septembre, la ville de Forcalquier, dans les Basses-Alpes, inaugurera un **Monument à Léon de Berluc Perussis**, grand provençal, sinon par sa poésie, du moins par son activité, son érudition et son amour pour son pays.

Félibre majoral, de Berluc-Perussis fut un des premiers régionalistes. Il a consacré à l'histoire, à la littérature, à la science, à l'agriculture provençales d'innombrables travaux. Les Bulletins de l'Académie d'Aix et des autres sociétés savantes de Provence en témoignent. Les réunions félibréennes, les grandes manifestations latines, l'entendirent souvent exposer ses doctrines. A la différence de quelques autres, de Berluc-Perussis les mettait en pratique et les paysans de sa terre de Porchères n'ont pas oublié l'homme simple qui se trouvait si bien au milieu d'eux.

Dans l'histoire du Félibrige, de Berluc-Perussis occupera une place importante parmi ceux qui, en dehors des poètes, ont donné leur cœur à la renaissance provençale, essayant d'arrêter par tous les moyens l'invasion française triomphante. Le mouvement régionaliste le considère comme un de ses maîtres.

PAUL SOUCHON.

LETTRES ALLEMANDES

Hermann Sudermann : *Le Cantique des Cantiques*, traduit par Maurice Rémon et N. Valentin ; Paris, Edouard Cornély et Cie, 3 fr. 50. — Heinz Tovote : *Lockvœgelchen ;* Berlin, F. Fontane u. Co, M. 2.50. — Hermann Stegemann : *Kreisende Becher ;* Berlin, Egon Fleischel u. Ce, M. 5 ». — Geneviève Bianqui : *Caroline de Günderode* (*1780-1806*) ; Paris, Félix Alcan, fr. 10. — Memento.

Durant ces derniers mois la littérature d'imagination en Allemagne n'a rien produit qui valût une attention particulière. Les

libraires se lamentent de ne pouvoir offrir aux touristes, quel'incé-mence de la température condamne à l'oisiveté le « roman à succès » qu'il faut avoir lu et que tout le monde prétend avoir lu. Aucun livre n'a mérité d'être mis à part des autres, par une vogue plus ou moins artificielle. L'avide lecteur devra donc se rabattre sur les rééditions, plus ou moins populaires et plus ou moins illustrées, dont, outre-Rhin comme chez nous, les boutiques des libraires se voient encombrées. Ou bien il aura recours aux volumes de l'an passé dont quelques-uns, du moins, ont mérité de ne pas tomber complètement dans l'oubli. Il se laissera absorber par la lecture un peu difficile de *Kœnigliche Hoheit* de cet écrivain consciencieux et probe qu'est Thomas Mann, ou, s'il préfère une nourriture plus frivole, le dernier roman de Sudermann, tant vanté et tant décrié, pourra le distraire abondamment. Justement *Das hohe Lied* vient d'être traduit dans notre langue, par MM. Maurice Rémond et N. Valentin. C'est une traduction consciencieuse et fidèle qui fait honneur à la *Grande Revue* et à sa collection qu'elle inaugure.

Le Cantique des Cantiques a paru en Allemagne à la fin de l'année 1908. Après quinze ans d'activité théâtrale, avec quelques beaux succès dramatiques suivis de fours retentissants, c'était la première fois que M. Hermann Sudermann se tournait de nouveau vers le roman. On ne manqua pas d'expliquer ce retour à un art délaissé par les déboires rencontrés ailleurs. Mais on insinua aussi que l'auteur se plaisait à sacrifier à un genre où d'autres avaient cueilli des lauriers assez douteux. L'héroïne du *Cantique des Cantiques*, pour nous, ne saurait avoir rien de particulièrement insolite. Elle est une de ces Mme Bovary qui, depuis cinquante ans, a passé en France par mille avatars différents. Pour l'Allemagne cependant ce n'était qu'une seconde mouture. *Le Journal d'une fille perdue*, de Mme Marguerite Bœhme, venait d'obtenir un succès qui touchait à la démence. Pour la première fois, sans moraliser, un auteur allemand avait osé traiter le cas le plus habituel de la femme contemporaine. Cet auteur qui, de plus, appartenait au sexe faible, racontait sans fard ce qui se passe habituellement dans la société contemporaine des grandes villes. Et ce ne fut pas un tolle général.

Lili Czepaneck ressemble étrangement à l'héroïne de Mme Boehme. C'est le premier reproche que l'on fit à M. Sudermann. Mais on devait lui en faire bien d'autres, de sorte qu'un critique allemand a pu dire spirituellement que ce ne fut pas un « cantique des cantiques » que la presse chanta à l'auteur tant fêté de *la Dame en gris*.

Le roman de M. Sudermann est un réquisitoire contre la lâcheté de l'homme. Mais la femme qu'il a imaginée n'a pas un trait qui la rende particulièrement sympathique. Elle est veule, soumise aux événements du jour, coquette et sans ambition. Ce n'est même pas

une courtisane, car, malgré ses débordements assez inoffensifs, elle reste une petite pensionnaire sentimentale et moralisatrice. Elle suit sa destinée confuse et, en fin de compte, elle n'aboutit à rien, parce qu'elle n'a jamais visé à rien qu'à plaire aux hommes qui fréquentent le petit cercle où le hasard des circonstances l'a placée.

La fatalité qui domine Lili Czepaneck, c'est d'avoir eu un père musicien qui, sur les paroles du *Cantique des Cantiques*, composa une mélodie dont l'âme de sa fille fut profondément troublée. Quand, à la fin du livre, elle se marie, elle jette à l'eau la musique malencontreuse, et c'est peut-être le seul acte de courage de sa vie. Mais deviendra-t-elle par là une petite bourgeoise honnête?

M. Sudermann est infiniment habile dans l'agencement des situations. Doué de cet esprit d'observation très mordant, très français, qui fit le succès de ses pièces, il sait mettre en présence ses personnages et dérouler avec un art parfait les péripéties d'une action secondaire. Mais ses types n'ont pas d'unité, de sorte que son livre laisse, en fin de compte, une impression chaotique et trouble.

§

Lockvœgelchen. — M. Heinz Tovote, qui est un des conteurs favoris du public allemand, publie son dixième recueil de nouvelles. Ces nouvelles traitent les sujets les plus divers, avec cet art de l'exposition dont il a le secret. Il sait terminer un récit par une pointe inattendue qui donne du relief à son anecdote et lui prête un tour parfois ironique, parfois sentimental. C'est lui qui acclimata en Allemagne la « petite femme » légère des grandes villes, avant que les Viennois n'eussent l'idée de s'en faire une esthétique. Mais il sait aborder aussi les problèmes les plus graves, qu'il développe sur un ton désabusé d'assesseur célibataire dont c'est la coquetterie de raconter une histoire sensationnelle, le soir, au milieu d'un cercle d'amis. Reste à savoir si, avec ces qualités un peu minces, on peut trouver l'étoffe d'un grand écrivain.

Kreisende Becher. — Après avoir tenté d'écrire deux romans « alsaciens » qui, dans certains milieux germaniques, obtinrent un succès de commande, M. Hermann Stegemann a choisi comme champ d'observation la bourgeoisie radicale de Bâle. Journaliste démocrate, très répandu dans les feuilles secondaires de l'Allemagne du sud, il connaît à fond les questions économiques qui passionnent les municipalités. Dans la première partie de son livre, il nous présente donc un type de lutteur populaire qui se dévoue au bien public. Mais apparemment cette figure de premier plan ne lui a pas paru suffisante pour remplir le cadre qu'il s'était imposé, car au milieu de l'action il fait mourir Wilhelm Schwertfeger dans un accident de chemin de fer et c'est sa veuve Daniela qui occupera dès lors toute

l'attention du lecteur. D'un conflit social, il passe brusquement à un conflit passionnel et cette dualité nuit beaucoup à l'intérêt de l'action qu'il développe. Si nous avons bien discerné ses intentions — et le titre qu'il a choisi semble donner de la vraisemblance à cette interprétation — M. Stegemann a voulu présenter dans son livre une image de la vie, avec ses contraditions et ses inconséquences. Le symbole du gobelet qui va de bouche en bouche et qui verse tour à tour de l'amertume et de la joie à des lèvres qui s'échauffent ou se glacent, ce symbole n'était peut-être pas très nouveau. Tout aussi vieillis nous paraissent les procédés de l'auteur, empruntés directement à l'école naturaliste d'il y a vingt ans. Le récit mélodramatique d'un accident de chemin de fer, avec tous les détails du sauvetage, voilà qui eût fait pâmer d'aise les disciples de Zola. M. Stegemann ne s'est peut-être pas encore aperçu qu'on s'intéresse plutôt à autre chose !

Caroline de Günderode. — Mlle Geneviève Bianquis a consacré une thèse de doctorat à la personnalité un peu oubliée de Caroline de Günderode, une des figures romantiques des plus curieuses du commencement du siècle dernier, qui fut l'amie de Bettina et inspira au philosophe mystique Friedrich Creutzer de Heidelberg une passion assez inattendue. Cette personne évaporée a énormément écrit, mais ses poèmes sont aujourd'hui parfaitement illisibles et elle n'a plus guère de réalité dans la littérature que par le livre que Bettina lui a consacré. Le travail de Mlle Bianquis est très « Sorbonne nouvelle ». Il contient en appendice des lettres de Creutzer dont un certain nombre sont inédites.

§

Memento.— Le fascicule de septembre de la *Deutsche Rundschau* publie deux études de M. Erich Schmidt. La première est le discours qu'il prononça le 3 août dernier, en sa qualité de recteur de l'Université de Berlin, à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de cet établissement. Le savant professeur avait pris pour thème « la Poésie berlinoise il y a 100 ans ». Il y montre tous les poètes allemands ardemment patriotes et chantant, en des vers enflammés, les charmes et les malheurs de la reine Louise de Prusse. Novalis, Kleist, Achim von Arnim pleuraient sur la patrie envahie par l'usurpateur. C'est alors que naquirent les premiers accents guerrier qui devaient plus tard, dans un mouvement d'enthousiasme général, provoquer la lutte pour l'indépendance. La création de l'Université qui prit le nom du roi Frédéric-Guillaume III, qu'elle porte encore aujourd'hui, jeta les bases de l'émancipation de la Prusse. Mais nul n'a rappelé, à l'occasion de ce centenaire, que le premier appel aux savants de la nation, en vue de cette fondation, dut être rédigé en français, tant cette langue était encore considérée comme la seule capable d'exprimer une idée haute, compréhensible dans les milieux cultivés. A cette époque lointaine, c'est dans la langue de l'ennemi que l'on faisait du germanisme. — Plus loin

M. Erich Schmidt célèbre le talent de la poétesse autrichienne Marie d'Ebner-Eschenbach, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.

Les *Süddeutsche Monatshefte* (septembre) font paraître des lettres inédites de Gottfried Keller au poète Henri Leuthold. Le célèbre sculpteur munichois Adolph Hildebrand juge sévèrement le fameux buste de Flore attribué à Léonard de Vinci et que Guillaume II a déclaré authentique. Il conclut que c'est l'œuvre d'un « faiseur ».

Dans *Hochland* (août), M. Karl Voll étudie l'œuvre de Velazquez (très belles reproductions). Le professeur Nicolas Welter consacre un article enthousiaste à Frédéric Mistral (septembre).

Oesterreichische Rundschau (15 août) nous présente M. Oscar A. H. Schmitz comme un psychologue très avisé, lequel nous apprend comment on gagne le cœur d'une femme et comment on s'en débarrasse de nouveau quand on en a assez. La même revue (septembre) consacre plusieurs articles au jubilé de l'empereur François-Joseph. Elle reproduit quelque lettres que le souverain écrivit entre 1841 et 1844 à son précepteur le comte Coronini-Cronberg.

Un article que publie M. Hermann Hesse, dans *Maerz* (1er septembre), s'intitule « Culture bâloise ». Nous pensions y trouver quelques détails sur les mœurs patriarcales de la vieille cité républicaine, où Frédéric Nietzsche vécut ses meilleures années. Mais « culture » pour les gens de *Maerz* est identique à « développement des idées libérales ». Nous apprenons donc, par la plume de M. Hesse, qu'il existe à Bâle une petite feuille satirique qui s'intitule « Samstag » et dont le mérite est identique à celui du « Simplicissimus ».

Des dessins que publie M. Oscar Kokoschka dans *Der Sturm* nous permettent de constater que même M. Rouveyre trouve des imitateurs en Allemagne.

Le fascicule de septembre de *Deutsche Kunst und Dekoration* est presque entièrement consacré aux nouvelles installations de la maison de champagne Henkell et Cie, à Biebrich-Wiesbaden. Architecture, décoration, peintures murales, sculptures symboliques, tous y est à la gloire du vin mousseux. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une des branches les plus actives de la contre-façon allemande donne des bénéfices assez considérables pour permettre une organisation aussi princière. Ne buvez donc plus que du Henkell-Trocken.

HENRI ALBERT.

LETTRES ROUMAINES

Nicolae Iorga. — Memento.

L'élection de M. Nicolas Iorga à l'Académie roumaine nous sera l'occasion d'approcher un peu l'homme à coup sûr le plus en vedette de la Roumanie actuelle. Je n'aurai pas l'insolence de le présenter au lecteur : ses études sur les Croisades et le Moyen-Age lui ont assuré une réputation européenne ; il a fourni à la célèbre collection que dirige le savant Lamprecht, de l'Université de Leipzig, les trai-

tés spéciaux sur l'histoire de sa patrie et l'histoire de l'Empire ottoman, la meilleure qui existe, celle-ci, comme il y a deux cents ans la meilleure était celle d'un autre Roumain, le plus savant de son temps,— M. Iorga sans doute, l'est aussi du sien,— le prince Démètre Cantémir. Je ne connais pas ce que le nouvel académicien a publié en français; mais il possède notre langue en perfection, avec plusieurs autres, car il fut un grand voyageur, dès avant de s'être spécialisé dans l'historiographie; enfant, il lisait les Orientales, et jeune homme, après avoir suivi les cours universitaires de Jassy, de Bucarest, de Berlin, il empochait deux doctorats, à Paris et à Leipzig, avant de rentrer chez lui, professeur à son tour à l'Université de Bucarest, à l'âge de vingt-trois ans.

Aujourd'hui, dans son pays, M. Iorga fait à peu près mentir la parole évangélique : il est prophète; non pas sans doute qu'il soit reconnu dans toutes les classes de la Société et par tous les partis ; mais il a acquis une énorme influence par l'ardeur avec laquelle il s'est jeté dans la mêlée politique, la fougue de ses polémiques retentissantes, son esprit de justice et son indépendance. La jeunesse le suit aveuglément. Le mérite intrinsèque de ses travaux de cabinet et le charme de sa belle langue roumaine lui ont assuré l'autorité ; l'intégrité de son caractère, la franchise de ses intentions, l'aisance et la clarté de ses discours, et la caresse de son doux parler moldave ont fait le reste. Il a provoqué un réveil du nationalisme roumain démocratique, et il s'efforce de lui inculquer la notion de ses droits et de ses devoirs, la conscience d'un rôle effectif, personnel, à remplir. Aussi, peut-il sembler difficile de résumer la carrière de cet érudit et l'activité de ce tribun, sans effleurer toutes sortes de questions brûlantes; néanmoins, quelques citations suffiront au contraire pour montrer que le nationalisme de M. Iorga n'est pas le fanatisme odieux que l'on pense et qui l'a rendu suspect si suspect, que la Hongrie interdit l'entrée de tous ses livres et revues, et que l'Autriche a cru devoir lui fermer la frontière de Bucovine.

Ce qui peut être suspect, ce n'est pas l'enseignement d'un homme à l'esprit aussi cultivé que l'est M. Iorga, mais la façon dont cet enseignement est reçu dans un pays mal préparé, par une jeunesse encore totalement ignorante. Quand M. Iorga insiste sur l'ancienne civilisation roumaine originale, qu'il est le premier à avoir reconnue héritière de la grande civilisation byzantine et de sa continuatrice slave, et dont il a raison d'estimer que les Roumains peuvent être fiers (cf. *Revue de Roumanie*, mars 1910), il entend revenir à une culture qui soit commune à toutes les classes sociales et réunisse dans un même esprit tous les Roumains épars; mais la génération qui l'écoute et qui ne s'est pas comme lui assimilé les grandes civilisations classiques, italienne, française, allemande, se méprend lourde-

ment de vouloir assumer à nouveau, ilotes volontaires, un travail déjà fait et si bien fait, sans plus daigner recourir aux maîtres de la pensée humaine, qu'elle ne remplacera pas. Lorsque, le 13 mars 1906, les étudiants de Bucarest se sont fait massacrer dans les rues pour avoir envahi le Théâtre National et empêché une représentation que la Société de bienfaisance, Obolul, allait donner « en français », on a rendu M. Iorga moralement responsable de la bagarre ; ils ne l'avaient pas compris; il faut lire son interpellation au sujet de la « première scène nationale » (*Discours politiques*, 1908) pour connaître sa véritable pensée ; c'est une belle page d'histoire : ce théâtre fondé généreusement, dans un but patriotique, par les boïers de 1834, doit aider à la formation de la langue et de la littérature dramatique roumaines, au développement moral de la Société ; s'il manque de bons ouvrages originaux, ce n'est pas une raison pour traduire un répertoire français de bas-étage, et il y a de quoi s'indigner que Shakespeare, Racine, Gœthe, Cossa ou Rostand, ou Coppée, ou les Russes, n'aient pas les honneurs du Théâtre National alors que les a « le Juif Bernstein ». Et M. Iorga va, à cette occasion, jusqu'à citer en pleine Chambre roumaine l'exemple des Hongrois : « Il n'y a pas de peuple qui ait une origine plus pure, d'un idéalisme plus intact, en ce qui concerne sa civilisation moderne, que le peuple hongrois. L'Académie hongroise n'a pas été comme la nôtre fondée par l'Etat, mais par de jeunes magnats de 1820, qui ont donné le spectacle inoubliable d'y mettre chacun du leur. Et le théâtre, qui a une origine analogue, a conservé la tradition comme il convient : il entretient l'histoire nationale, il entretient un art sain, il entretient la tradition du peuple hongrois. Et si les Hongrois savent bien leur histoire nationale, c'est parce qu'elle vit sur leur théâtre. » — Si, dans le programme nationaliste-démocrate, M. Iorga s'inscrit nettement contre les étrangers, il a pour le faire de bonnes raisons économiques et sociales ; on connaît en effet ces capitalistes et spéculateurs, de moralité douteuse, qui s'abattent sur tel point de la Roumanie, « le verbe haut et la main hardie », sans intérêt pour les choses ni les gens du pays, et entendent le traiter en terre conquise. Cela n'implique pas une xénophobie de boxer et n'autorise pas un gouvernement à exiger la nomination d'office de 25 o/o du personnel et de quelques administrateurs roumains, personnel souvent inférieur ou incapable, et administrateurs sans aucune attribution (aux parts de capital fictives, mais aux revenus réels), dans toutes les Sociétés qui se montent sur le sol de ce pays libre et civilisé.

Quand l'historien préconise de s'appuyer sur la classe la plus nombreuse, « la plus caractéristique, la plus pure » du pays, les paysans, il est bon d'entendre aussi le député constater que « nos paysans sont les derniers de l'Europe sous tous les rapports, et sans qu'il puisse y

avoir de doute à ce sujet ; en Turquie même, le paysan n'est pas arriéré comme celui du Royaume de Roumanie. »

Et il est réconfortant pour tous ceux qui connaissent et aiment ce beau et triste pays, de savoir du moins que quelques hommes se rendent compte d'un état de choses qui appelle des réformes sérieuses. Je cueille, un peu au hasard de ces discours, qui se titrent précisément **In era Reformelor**. A propos de la loi synodale, et de l'élection des évêques : « Peut-on admettre qu'un dignitaire de l'Eglise roumaine vienne remercier tel ou tel parti, parce qu'il lui doit sa crosse et sa mître?... Il faudra cesser une fois d'appeler aux plus hautes dignités ecclésiastiques un prêtre séculier qui a perdu sa femme, qui a peut-être prié Dieu de le laisser seul au monde pour pouvoir se conformer aux prescriptions canoniques, et qui se fait moine dans le seul espoir d'arriver à un évêché et aux plus hauts grades de la hiérarchie par son dévouement à un parti! » Lors du scandale provoqué par un métropolitain simoniaque et incontinent, qui dut se retirer dans un monastère, mais avec droit à sa pension « grâce à l'habileté d'un membre du Gouvernement, mon avis, dit M. Iorga, est que ce Saint Père aurait dû se rendre dans un cloître de pénitence, mener la vie infime et modeste de caloyer sans apanage et sans récompense nationale ». Mais voilà, « jusque dans le choix des professeurs de l'Université, dans celui des membres de l'Académie, dans les élections qui devraient être le moins influencées par la politique, — c'est malheureux à dire, mais c'est comme ça, — l'esprit politique domine ». Et ailleurs : « Chez nous il y a deux justices : une justice pour les gens bien habillés et une justice pour ceux qui sont mal vêtus, une pour ceux qui sont nourris dans l'abondance et une autre pour ceux qui crèvent de faim. » Son démocratisme cependant ne l'éblouit pas : « La république? Oui, la souveraineté à la portée de tous ; mais non pas l'absence de souveraineté. » Et encore : « C'est l'égalité que vous voulez? Apprenez à vous élever, au lieu de descendre. » Hélas ! les principes, qui ne peuvent s'enseigner qu'individuellement, et ne s'acquièrent que par l'effort personnel, sont vainement prêchés aux foules, et on dirait que M. Iorga a déjà mesuré l'inanité de la tentative quand il laisse échapper cette réflexion désabusée : « La plus grande punition d'une intention noble, c'est, en voulant créer des convictions, de ne provoquer que des hypocrisies et des modes ! » Evidemment, ce n'est pas en criant soi-même sa supériorité qu'une nation progresse et s'impose ; c'est en réalisant des œuvres de culture, de toujours plus haute culture qu'elle fait reconnaître son originalité et qu'elle peut espérer de jouer sa partie dans le « développement intégral de l'humanité ».

Et ce sera, à nos yeux, par les immenses progrès qu'il a fait faire à la science historique roumaine, par les encouragements éclairés qu'il

a donnés au mouvement littéraire national, que M. Iorga mérite la situation exceptionnelle à laquelle il est parvenu. Ici il a été compris et suivi, ici son exemple est fécond. Du temps où il dirigeait la revue fondée par MM. Vlahuta et Cosbuc, *Semanatorul*, datent l'éclosion des meilleurs talents parmi les jeunes écrivains, Sadoveanu, Sandu-Aldea, Gârleanu, Goga et les succès de la maison d'édition *Minerva;* à Sibiu, le *Luceafar* suit la voie qu'il a tracée ; tous le reconnaissent pour guide; le public, rendu attentif, se prend à lire et, résultat appréciable, la « frantzousomanie », la manie d'employer et d'estropier le français à tout propos, cède peu à peu le pas à un usage plus courant et plus respectueux de la langue roumaine jusque dans le grand monde. M. Iorga continue de dépenser sans compter son activité d'apôtre et de réformateur dans les deux revues, l'une littéraire, l'autre populaire, de la Société par actions *Neamul românesc* (la nation roumaine),destinées à éclairer la grande masse paysanne autant qu'à coordonner une bourgeoisie nationale. Il est l'âme de la Ligue pour l'Unité culturale de tous les Roumains. Son labeur personnel est immense; travailleur acharné, grand dépouilleur d'archives et d'épigraphie,compilateur infatigable,il a apporté les matériaux à la hottée; il ne sera plus possible d'écrire l'histoire roumaine sans recourir à lui. Son œuvre, à quarante ans, compte plus de cent travaux contenus dans plus de cent trente brochures e volumes. Il suffira de citer ici les quatre ou cinq tomes de 6 à 900 pages,publiés par l'Académie sous les auspices du Ministère de l'Instruction,dans lesquels l'auteur a groupé et annoté soit les documents de la Collection Hurmuzaki, soit ceux qu'il a recueillis lui-même dans toutes les chancelleries et Bibliothèques d'Europe ; la première **Histoire** complète **de la Littérature roumaine,** en 6 volumes ; l'*Histoire de l'Eglise roumaine* en 2 volumes ; un volulme d'études historiques sur les deux villes de *Chilia et Akkerman ;* un autre sur la *Littérature ecclésiastique roumaine* jusqu'en 1688 ; tout récemment une *Histoire de l'Armée roumaine* dont le volume I va des premières bandes militaires d'Alani = Alahi = Vlahi au service de l'empire byzantin vers 1250 jusqu'aux luttes de Michel-le-Brave (1594-99) ; une bonne vingtaine de mémoires et communications à l'Académie sur les sujets les plus variés d'histoire politique et littéraire. — En outre M. Iorga s'est fait l'éditeur d'une charmante petite collection elzévirienne des *Poètes roumains ;* ont paru déjà le volume *Gh. Asakhi*, le premier Roumain docteur en philosophie de Vienne, après G. Lazar; le premier qui passa en Italie après I. Vacarescu ; celui dont M. le Dr Istrati a raconté le noble et fidèle amour pour Bianca Milesi, la jeune Romaine en qui se révélèrent à lui la beauté et l'idéal italiens ; les *Poésies de l'Epoque de l'Union*, dix auteurs parmi lesquels Melidon, Tautu

et Lepadatu, deux Moldaves et un Transylvain, ont des accents, une note à eux ; un choix de morceaux de *G. Baronzi* (1828-96) qui ne manque ni d'esprit, ni de vivacité, et s'est essayé dans la fable ; les poésies lyriques d'*Alexandri*, première époque (1840-59) avec des variantes curieuses ; enfin les *Poètes roumains sous l'occupation russe*, trois fabulistes, un prince Antioh Cantemir au tour aisé et vif, C. Stamiati et I. Sîrbu, demeurés roumains malgré l'ambiance slave.

Memento. — Nouveaux livres reçus : *Grandes eaux*, de C. Sandu-Aldea, *le Cerisier de Lucullus*, de Iosif et Anghel ; *Contes du soir*, de M. Sadoveanu ; *Destinée*, roman de Hajdeu ; *Greg. Alexandrescu*, étude par E. Lovinescu ; les *Articles politiques* d'Eminescu, etc. (collection *Minerva*). — *Des trompettes d'or*, poésies d'Al. T. Stamatiade. — A. Jassy : un album *Eminescu comemorativ*, mine de documents, et *la Vie et l'œuvre du Philosophe Conta*, par Octar Minar.

La revue *Semanatorul* paraît, dans sa IXe année, sous la direction d'un Comité ; il renonce aux querelles et polémiques, pour devenir impersonnel, objectif, paisible ; ce « Semeur » en effet répand de bons morceaux de prose de MM. Sandu-Aldea, C. Teodorian, I. Boteni ; je note des vers et surtout les traductions de C. Carp d'après d'Aurevilly, *Au soleil ;* de D. Nanu d'après *Cinna* et *Othello* ; de G. Murnu, une scène d'*Electre ;* des études diverses de I. Scurtu, N. Banescu, G. Valsan ; une chronique d'information, brève mais judicieuse, et les inévitables réponses de la Réd. aux « jeunes » dont les essais ne sont pas insérés.

Le *Romîn literar*, après bien des avatars, semble se piquer d'émulation et entrer aussi dans une ère de repos. Tant mieux. M. Caion a assez de fonds pour distribuer mieux que des horions.

La *Viata românească*, que dirigent à Jassy MM. Stere et Cantacuzino, continue d'être la revue roumaine la plus nourrie ; chacun de ses nos de 150 pages contient des œuvres originales importantes, des articles de critique aussi bien littéraires que sociaux, sur le *commerce du pétrole* (C. Hoisescu) comme sur la *mythologie roumaine* (N. L. Kostakhi), une série de chroniques très complète, de même qu'une abondante bibliographie. Très tendancieuse, elle demeure cependant très ouverte.

Les Roumains de Bucovine, qui luttent mal contre l'envahissement ruthène et juif, soutiennent une feuille mensuelle : *Junimea literara*, un peu mince, mais très bien menée par MM. Nistor et Tofan. Au sommaire des derniers nos, pages sur Alexandri et Eminescu, sur Maiorescu (S. Puscariu), sur N. Iorga (V. Greciuc), une étude sur le drame Vifor de Delavrancea (V. Morariu), des traductions du français, de l'allemand, des vers originaux ; un article très intéressant avec illustr. sur le Musée d'art populaire roumain organisé à Campulung par un vaillant professeur à l'Ecole des métiers, M. I. Stefureac.

La *Revue de Roumanie*, de M. Virgil Arion, député et président de la Ligue Culturale, poursuit à merveille sa mission de faire mieux connaître la vie et la culture sociales et intellectuelles roumaines à un vaste public que les difficultés de la langue arrêteraient. On y rencontre les noms de

MM. Iorga, Burada, Arbore, Peretz, de Mmes Hélène Vacarescu, Riria, Bucura Dumbrava ; je retiens en outre les *Commentaires sur la vie de l'Empereur Maximin*, par M. A. T. Dumitrescu ; *la Roumanie en face des prétentions serbes, bulgares et grecques en Macédoine*, par M. Ilie Barbulescu ; le *Maurice Barrès* de M. N. Apostolescu, qui relève dans le voyage à *Sparte* un mot *lothar* = laoutar, une phrase sur la danse des femmes de Mégare et la dédicace, en rapport imprévu avec la Roumanie.

Le journal *Minerva*, qui publie de nombreuses chroniques littéraires, pittoresques, des pages oubliées, des enquêtes utiles, rappelle, en ce moment où le choléra menace, les pertes que le fléau a infligées aux Lettres roumaines : le « premier roumain moderne » le boïer C. Golescu, dont M. Hodos vient de rééditer la fameuse *Relation de voyage*, enlevé en 1829, les poètes Ion Catina, auteur de la *Marche de la Liberté* de 1848, et Anton Pann enlevés en 1854.

MARCEL MONTANDON.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Littérature

André de Fouquières : *De l'Art, de l'Elégance, de la Charité ;* Fontemoing. 3 50

E. Gomez-Carrillo : *Psychologie de la Mode ;* Garnier. » »

Charles Joret : *Danse de Villoison et l'Hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle ;* Champion. » »

Poésie

Fabien Mauris : *Les Voyages de M. Roosevelt. Tournée d'Europe ;* Lyon, Cumin et Masson. » »

Publications d'Art

Maurice Griveau : *Pour la Défense du Paysage français ;* Jouve. 2 »

Questions coloniales

Lieutenant-colonel Mangin : *La Force Noire ;* Hachette. 3 50

Roman

Gaston Derys : *Contes des Coulisses ;* Libr. Universelle. 1 50

Robert Francheville : *Fin du Monde ;* Tallandier. 1 95

Abel Hermant : *Le Premier pas ;* Ed. de la « Vie Parisienne ». 3 50

Frédéric Saisset et H. Dupuy-Mazuel : *Le Double Crime ;* Juven. 3 50

Sociologie

Jean de Bonnefon : *Les Cours, l'Eglise et la Ville ;* Michaud. 3 50

Théâtre

Maurice Pottecher : *La Clairière aux Abeilles ;* comédie en 3 actes ; Stock. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Marcel Chabrier. — Mort du douanier Rousseau. — Le Comité de la S. M. I. et M. Jean Marnold. — Une lettre de M. Teodor de Wyzewa. — A propos du monument de J.-J. Rousseau aux Charmettes. — Le Salon d'Automne. — Du Café. — Erratum. — Le Sottisier universel.

Mort de Marcel Chabrier. — Le 2 septembre 1910, Marcel Chabrier est mort subitement à Ypres, à la suite de la rupture d'un anévrisme.

Il était né à Paris en novembre 1874 et était le fils aîné du compositeur Emmanuel Chabrier, l'auteur de *Gwendoline*.

Après avoir terminé ses études au Collège Rollin, il avait commencé ses études de médecine, mais il y prenait peu de goût; il ne les poursuivit pas; il en fut d'ailleurs distrait par une grave maladie de sa mère, qu'il soigna pendant plusieurs années avec un admirable dévouement.

Jusqu'alors, rien ne semblait laisser prévoir que Marcel Chabrier se consacrerait tout entier aux lettres. Il apparaissait seulement comme un jeune homme très sensible, ayant hérité de son père un grand amour pour les choses d'art.

S'étant lié avec M. André Legrand, qui devait devenir son collaborateur, on peut dire que de leur amitié naquit pour tous les deux leur vocation. Ils furent d'abord deux amateurs très renseignés que des goûts littéraires semblables unissaient. Ce ne fut que peu à peu qu'ils se risquèrent à des essais timides qu'ils n'avaient même pas l'idée de montrer et détruisaient presque aussitôt; ce furent d'abord des essais dramatiques. Puis leur personnalité se dessina; ils entrevirent l'œuvre qu'ils pourraient faire ensemble. *Le Livre de Claude Brodier* fut le premier ouvrage qu'ils se décidèrent à publier. On se rappelle qu'il s'agit de l'histoire d'un écrivain qui, dégoûté de la vie des lettres à Paris, croit qu'il travaillera mieux dans son village: il y est regardé comme une sorte de fou, y vit entre une vieille mère et une vieille bonne qui le détournent de son œuvre, et finit par mourir assassiné. Ce livre parut en 1904, et c'est alors qu'apparut pour la première fois la signature Legrand-Chabrier. Il fut favorablement accueilli dans les milieux littéraires, mais c'est avec un recueil de nouvelles qui sont plutôt des petits poèmes en prose, *Mangwa*, paru en 1906, que leur manière personnelle se révéla. Ils s'y montrèrent avec un curieux style à facettes où l'on distinguait les influences combinées des Goncourt et de Jules Renard mises au service d'une sorte d'humeur poétique très spécial. A cette série de petits tableaux japonais qui doit avoir une suite, succéda un roman, *l'Amoureuse imprévue*, paru en 1907. C'est déjà une œuvre d'une plus longue haleine où s'affirment les mêmes qualités, mais dans une langue plus sûre et où la phrase courte alterne avec la grande phrase française. En 1908, ils firent paraître des notes de voyage: *la Journée d'Arles*, car Marcel Chabrier était un grand voyageur. Avec son ami André Legrand, il aimait visiter les villes d'art de France et de l'étranger. C'est même au cours d'un de leurs voyages que la mort le surprit. Il y avait un jour qu'ils étaient à Ypres; ils avaient passé leur journée à admirer les merveilles du XVIIIe siècle du musée de cette ville, et ils se disposaient à repartir le lendemain.

La dernière œuvre à laquelle Marcel Chabrier ait collaboré avec André Legrand est un roman d'observation et d'humour, *Liroquois*, qui doit paraître le 15 octobre prochain.

Dans les dernières années, il avait collaboré dans les mêmes conditions au *Mercure de France*, à la *Grande Revue*, à *Vers et Prose*, à la *Nouvelle Revue française*, à *l'Echo de Paris*, au *Paris-Journal*, à presque toutes les jeunes revues.

Peu à peu le grand public commençait à connaître le nom de Legrand-

Chabrier. On entrevoyait pour les deux écrivains une belle vie toute consacrée à l'art, à qui ils demandaient toutes leurs joies.

Une mort brutale a brisé cette noble amitié. Du moins pouvons-nous être assurés que l'œuvre de Legrand-Chabrier se poursuivra selon la volonté expresse du défunt et qu'il a plusieurs fois manifestée. Ces deux artistes avaient en effet prévu le cas de la disparition de l'un d'eux ; ils voulaient qu'elle n'interrompît pas la vie littéraire du survivant, et que leurs noms restassent liés par delà cette mort.

Marcel Chabrier était une nature exquise, d'une urbanité charmante ; il ne laisse que des regrets parmi ceux qui l'ont connu. Un de ses plus grands désirs était de voir reprendre à l'Opéra *Gwendoline*, l'œuvre principale de son père, pour la mémoire duquel il avait un véritable culte, comme il l'a montré en publiant l'année dernière les délicieuses *Lettres à Nanine*. Il sera mort sans avoir eu cette légitime joie.

Il appartenait à cette génération déjà si éprouvée par la mort : il a disparu après Pierre de Querlon, S.-H. Coulangheon, Lucien Jean, Charles Louis Philippe.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse le 6 septembre, à trois heures de l'après-midi.

§

Mort du douanier Rousseau.— C'est une figure originale qui vient de disparaître avec le douanier Rousseau. Il avait de l'enthousiasme, la foi en son art de peintre et aussi ces qualités d'instinct, de spontanéité qui font défaut à tant de triomphateurs des salons. Malheureusement, le goût, la mesure, tout ce qui constitue le talent, lui manquait. Il disait : « On a dit que je suis un primitif. » Il en manifestait une grande fierté. Comme il était allé en qualité de soldat au Mexique, il avait gardé un inoubliable souvenir de l'extraordinaire végétation qu'il y avait contemplée. Il était poursuivi par l'idée de la reproduire dans les tableaux où on s'attendait le moins à la trouver. On l'a bien vu au dernier Salon des Indépendants, où il montra une femme nue étendue sur un canapé de velours rouge du style le plus bourgeois, au milieu d'une forêt vierge, tandis qu'un nègre jouait auprès d'elle du galoubet. Mais à la vérité ses toiles n'étaient ni plus ni moins ridicules que celles de beaucoup de fauves, et il avait du moins une sincérité parfaite.

Ce brave homme, qui avait fait « l'image mirifique du Père Ubu », comme disait le regretté Alfred Jarry, donnait quelquefois d'inoubliables fêtes dans ses logis lointains de Vaugirard ou de Montrouge. Les personnages les plus variés s'y coudoyaient : des garçons bouchers, des gens vagues, des peintres, des poètes et des bourgeois ahuris. On y récitait des vers patriotiques et des poèmes étranges ; on y entendait même quelquefois de la vraie poésie.

Le pauvre Rousseau faillit malheureusement être victime de son admirable naïveté. Des filous l'exploitèrent si bien qu'il passa en police correctionnelle. Son avocat démontra que le pauvre ex-douanier était complètement inconscient. Ce ne lui fut pas très difficile ; il lui suffit de montrer au tribunal la peinture de son client, les juges sourirent en gens raisonnables qui s'y connaissent. Ils eurent Rousseau en profonde pitié et l'acquittèrent

comme étant parfaitement idiot. Rousseau fit la bête durant toute l'audience avec héroïsme. Il accepta l'humiliation avec la sérénité d'un homme qui a la conscience de son génie.

Tel fut cet homme à l'esprit ingénu. Il ne lui manqua peut-être, pour devenir un grand artiste, que d'avoir pu être peintre dès sa jeunesse au lieu de commencer par être douanier.

§

Le Comité de la S. M. I. et M. Jean Marnold. — M. Emile Vuillermoz nous a apporté la lettre ci-dessous, et, au nom du Comité de la Société Musicale indépendante, nous en a demandé l'insertion :

Paris, le 31 août 1910.
Monsieur le Directeur du « Mercure de France »,
Paris.

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du *Mercure* du 1er août, votre collaborateur, M. Marnold, a porté sur la première saison de notre Société Musicale Indépendante des jugements absolument étrangers au domaine de la critique et formulés dans des termes que nous ne saurions admettre.

Dédaignant de protester contre les railleries déplacées prodiguées dans cet article à notre Président Gabriel Fauré, nous ne prétendons relever que les assertions malveillantes incriminant directement la moralité de l'œuvre que nous avons fondée. C'est en vain que votre collaborateur cherche à créer une équivoque en affectant de prendre spécialement à partie M. A.-Z. Mathot, qui remplit à la S. M. I., avec un tact parfait et un désintéressement auquel nous rendons tous hommage, les ingrates fonctions de secrétaire général, et qui, du reste, s'est fait rendre personnellement justice : M. Mathot s'étant toujours borné à faire exécuter les votes du Comité, c'est celui-ci qui doit se considérer comme visé en la circonstance. Nous voulons bien croire qu'en imprimant que notre Société « ne s'est pas affirmée comme une entreprise purement artistique », que « nous l'avons lancée comme un emprunt russe ou un ténor italien retour d'Amérique », que, « pour attirer des sociétaires nous avons employé des procédés dépassant parfois la mesure », le tout avec la complicité « d'un éditeur barnum et d'un pontife..., etc. » M. Marnold n'a pas compris qu'il permettait à certains de vos lecteurs de suspecter l'honorabilité de notre Société ; néanmoins, il nous est impossible de laisser publier dans votre excellente revue des imputations semblables sans vous prier d'accueillir notre plus énergique protestation.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, avec nos remerciements, l'expression de notre haute considération.

Les Membres du COMITÉ de la S. M. I.
LOUIS AUBERT, ROGER DUCASSE, JEAN HUBÉ, CH. KOECHLIN, MAURICE RAVEL, FLORENT SCHMITT, ÉMILE VUILLERMOZ.

M. Caplet, absent de France, n'a pu être mis au courant de ces incidents et joindre sa signature à celles de ses collègues.

Nous avons cru devoir communiquer cette lettre à M. Jean Marnold, qui nous prie d'insérer ce qui suit:

Cher monsieur Vallette,

Le Comité de S. M. I. ayant pris un mois de réflexion pour envoyer sa protestation, j'en ai peut-être quelque droit à un délai pour ma réplique. Malgré tout mon désir de la voir paraître dans le prochain *Mercure*, il m'a été impossible, en ces jours de déplacements familiaux, de la rédiger à temps. Ce sera donc pour le 1er octobre. Mais, en regrettant ce retard, je tiens à rassurer les membres du Comité de la S. M. I. : ils ne perdront rien pour attendre.

Bien cordialement,

JEAN MARNOLD.

P. S. — Je profite de l'occasion pour corriger, dans l'article en question, une coquille qui dénature ma pensée à propos de *Ma Mère l'Oye*, de Maurice Ravel.

Page 541, ligne 24, au lieu de «... *si* sa maîtrise... », prière de lire : «... *ni* sa maîtrise moins à l'aise ».

§

Une lettre de M. Teodor de Wyzewa.

Cher monsieur Vallette,

Me voici forcé de protester, — bien à regret, je vous assure ! — contre un certain nombre d'affirmations inexactes contenues dans un article du *Mercure de France* du 1er septembre : *Une curieuse Traduction de Résurrection*, et qui, sans mon démenti, risqueraient de ressusciter une légende moins préjudiciable encore à ma traduction du roman de Tolstoï qu'au bon renom d'autres personnes éminemment honorables !

L'auteur de l'article — que je remercie d'ailleurs très sincèrement de l'éloge qu'il veut bien accorder à la qualité « littéraire » de ma traduction — écrit tout d'abord :

> La traduction de M. de Wyzewa, publiée par le journal nationaliste *l'Echo de Paris*, est forcément incomplète ; tout ce qui, dans le roman, a trait à l'armée, à la religion, au clergé, et pouvait déplaire à la clientèle de *l'Echo de Paris*, a été supprimé. Malheureusement M. de Wyzewa n'a pas rétabli, dans l'édition de sa traduction parue chez Perrin, les passages omis dans le quotidien.

Or, j'ai eu déjà l'occasion, il y a dix ans, de démentir la première de ces deux assertions de votre collaborateur. En réalité, la traduction que j'ai publiée dans *l'Echo de Paris* sur la demande expresse des représentants du comte Tolstoï, au printemps de l'année 1900, contenait scrupuleusement tous les passages « qui avaient trait à l'armée, à la religion, au clergé ». Ni les directeurs de *l'Echo de Paris* ni moi-même ne nous étions crus en droit de rien supprimer ou de rien changer, dans la traduction d'un ouvrage que le comte Tolstoï nous avait fait l'honneur de nous confier. Et c'est seulement ensuite, lorsque je suis devenu, en quelque sorte, unique possesseur de ma traduction, c'est seulement dans les premières éditions du roman sous forme de livre que je me suis permis de couper sept ou huit passages d'un caractère tout abstrait, dont je craignais que leur violence révolutionnaire n'empêchât une foule de lecteurs d'apprécier et de goûter à loisir la véritable signification morale, ou même littéraire, du roman. Mais ces suppressions n'avaient jamais eu, à mes yeux, qu'un caractère provisoire, destinées simplement à faciliter à *Résurrection* l'accès de bien des cœurs que telle peinture satirique des cérémonies d'une messe, par exemple, aurait pu lui fermer irrémédiablement ; et aussitôt que la fortune littéraire du roman m'a paru assurée, en fait dès l'automne de 1900, j'ai restitué à la fin du volume tous les passages naguère supprimés. Je les ai restitués en *appendice*, avec le projet de les rétablir dans le cours du récit dès qu'une refonte complète de l'édition me deviendrait possible : hélas ! la vente de ma traduction n'a point tardé à se ralentir, et j'attends encore qu'une chance imprévue me permette d'imposer à mon éditeur la réimpression, — ou plutôt la recomposition, — du copieux volume. Mais il n'en reste pas moins que, depuis la fin de 1900, tous les passages qu'on m'accuse d'avoir supprimés se trouvent reproduits dans ma traduction, *tels que je les ai lus dans le manuscrit russe que m'a jadis envoyé le comte Tolstoï* : et ceci m'amène à devoir démentir une autre des assertions de l'auteur de l'article.

Celui-ci, en effet, me reproche ensuite « d'avoir fait plutôt une adaptation qu'une traduction ». A l'en croire, non seulement je « me serais permis des coupures et des transpositions », mais « parfois même j'aurais ajouté de mon propre crû ». Et c'est ce que votre collaborateur se met aussitôt en devoir de prouver, par la citation d'une foule de passages où ma traduction renfermerait « des choses de mon propre crû »; mais vraiment je m'étonne que *l'espèce* de ces interpolations qu'il m'attribue ne lui ait pas, tout au moins, suggéré l'ombre d'un doute en faveur de mon bon sens, sinon de ma bonne foi professionnelle d'homme de lettres et de traducteur. D'un bout à l'autre de sa longue liste, les mots ou phrases qu'il souligne comme « ajoutés de mon crû » au texte de Tolstoï n'offrent pas le moindre intérêt, ni ne contribuent en aucune façon à l'intérêt des passages où ils s'intercalent. C'est ainsi que, dès le début, j'aurais élevé de « seize ans » à « dix-huit ans » l'âge de Katucha lorsque lui est arrivés on aventure avec Nekludof ; puis, au lieu de dire avec Tolstoï que Nekludof « allait à la guerre », j'aurais eu l'étrange idée de préciser qu'il « allait se battre contre les Turcs » ; après quoi j'aurais substitué au mot « appartement » l'expression, plus modeste, de « chambre garnie » ; et puis encore j'aurais imaginé d'affirmer que l'ennui dont souffrait Nekludof lui venait de « la conscience de son manque de talent », tandis que rien de tel ne se serait rencontré dans le texte russe dont j'aurais fait usage. Je reproduis là les quatre premières citations de votre collaborateur : mais le fait est que la série entière est de même nature, uniquement remplie de prétendues interpolations qui attesteraient chez moi un état d'esprit des plus singuliers, — une sorte de verbosité maladive, s'acharnant à encombrer d'additions insignifiantes un volume déjà très gros, sans profit pour personne. « C'était un retraité », avait écrit le comte Tolstoï ; et moi, afin d'allonger le roman, j'aurais promu le « retraité » au grade de « colonel en retraite » ! Ou bien, sans doute par simple manie de contradiction, j'aurais condamné à « rester assis », dans un bureau, un employé qui, d'après le comte Tolstoï, serait « allé à la rencontre » du prince Nekludof ! J'ai beau lire et relire la liste : pas un seul cas où ma liberté à l'égard du texte russe ait de quoi paraître plus utile, ou plus raisonnable !

Mais c'est que, suivant mon habitude, j'ai tâché à traduire exactement l'ouvrage étranger que j'avais sous les yeux. Le comte Tolstoï m'ayant envoyé, au jour le jour, des feuillets manuscrits, — ou autocopiés, — je n'ai rien négligé pour les déchiffrer d'aussi près que possible, et puis j'ai mis en français la pensée de l'auteur, telle que celui-ci me l'avait offerte, et j'ai prêté à Katucha l'âge de « dix-huit ans » parce que c'était l'âge que j'avais lu dans le manuscrit, et j'ai dit que Nekludof « allait se battre contre les Turcs » parce que le manuscrit le voulait ainsi. Bien loin de « faire plutôt une adaptation qu'une traduction », j'ai apporté, je m'en souviens, un zèle et un soin tout particuliers à restituer jusqu'au rythme et à la couleur de la langue savamment simplifiée du romancier russe.

Et que si, maintenant, ma traduction diffère çà et là du texte des dernières éditions russes de *Résurrection*, si l'on y trouve les menus changements et allongements qu'a signalés votre collaborateur, — tout cela bien peu important, d'ailleurs, me semble-t-il, — c'est sans doute que le comte Tolstoï a fait subir à son œuvre une nouvelle série de corrections, après

toutes celles qu'il m'avait déjà envoyées pendant que j'étais occupé à la traduction de son manuscrit. Personne, peut-être, depuis Flaubert, n'a poussé plus loin le souci de la perfection, avec ce perpétuel mécontentement de la phrase produite qui est encore l'un des traits distinctifs du véritable écrivain. Et certes je ne manquerai pas, de mon côté, à tenir compte de ces modifications récemment rapportées par l'auteur au texte de son livre,— si du moins les circonstances me permettent, un jour, de remanier la forme présente de ma traduction. Mais, en attendant, il ne me plairait pas qu'on me crût capable, — simplement pour imposer des frais d'impression supplémentaires à mon éditeur, — d'envoyer expressément contre « l'armée turque » un personnage de Tolstoï que celui-ci s'était contenté d'envoyer « à la guerre », ni d'en montrer un autre paresseusement « assis » sur son rond de cuir, tandis qu'il aurait dû se précipiter « à la rencontre » de son visiteur !

Veuillez, cher monsieur Vallette, recevoir mes plus humbles excuses pour ce long plaidoyer, et croyez-moi toujours votre bien fidèlement dévoué serviteur et ami.

T. DE WYZEWA.

Ce 6 septembre 1910.

A propos du monument de J.-J. Rousseau aux Charmettes. — Voici encore un monument élevé à la gloire de Jean-Jacques. Après avoir été de son vivant l'écrivain le plus persécuté et dont les livres furent le plus brûlés, l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social* est en passe de devenir l'homme le plus statufié. Mais ces hommages de la postérité n'allèrent pas toujours sans opposition. Le monument que sa ville natale lui consacra en 1835 suscita, en particulier, de vives querelles. Le Conseil d'Etat de Genève auquel, dès 1828, les admirateurs de Rousseau s'étaient adressés pour qu'il en prît l'initiative, se déroba, pour des raisons d'ailleurs point sottes et qu'on ferait bien de méditer à notre époque de statuomanie excessive.

L'opinion publique, — disait le Conseil d'Etat, — est le véritable appréciateur des productions des auteurs célèbres : c'est à elle qu'il appartient de décerner des couronnes au génie et à l'éloquence, surtout depuis que la liberté de la presse a fait de l'opinion publique un tribunal souverain qui finit toujours par être impartial et éclairé. Appelé plus d'une fois depuis la restauration à s'occuper de propositions analogues, le Conseil d'Etat a répondu qu'on n'avait pas élevé de statues aux grands hommes à qui Genève doit son existence et sa conservation, mais que les citoyens leur ont élevé un monument dans leur cœur, qu'il n'en est aucun plus durable et qui convienne davantage à un Etat tel que le nôtre, où tout doit rappeler la simplicité et la modestie de nos aïeux. Le Conseil d'Etat, pénétré de l'extrême convenance de ne pas s'écarter de ces maximes républicaines, ne croit pas devoir entrer dans les vues de l'auteur de la proposition.

On se passa du Conseil d'Etat et une souscription publique fut ouverte parmi les citoyens. Ce fut alors que les colères se déchaînèrent. L'Académie, par la plume du professeur A. Duvillard, l'Eglise, par celle du pasteur C. Malan, firent entendre des paroles violentes.

Comme chrétien, — s'écriait ce dernier en réponse à la circulaire de souscription, — je souhaite si peu que mes enfants tiennent le langage de votre lettre, en disant que leur père « a contribué » à l'érection de ce monument, que mon désir est, au contraire, qu'ils sachent et qu'ils sentent avec moi combien le disciple du

Seigneur Jésus doit se garder d'honorer ceux que le monde appelle sages ou philosophes, mais que la Parole infaillible nomme insensés...

Et recourant à des arguments que ne désavouerait pas aujourd'hui M. Jules Lemaître, le virulent pasteur protestant continuait de la sorte :

Je n'ai pas oublié ce que j'ai vu dans mon enfance, je veux dire la gloire de ce même Rousseau célébrée, avec un enthousiasme égal au vôtre, dans les mêmes places et sur les mêmes tribunes d'où sortirent la révolte et la proscription. Vous devriez vous rappeler que pendant que les « mères à la Rousseau » que vous invoquez portaient le bonnet rouge et tenaient leur club, les républicains que Jean-Jacques avait instruits traçaient son nom sur nos murailles avec le sang de nos magistrats. Voulez-vous ranimer l'esprit de ces temps-là et replanter le Bastion?,. Ah ! prenez garde que ce grand Dieu et Sauveur qu'ont adoré nos pères et que leurs arrière-neveux semblent oublier ne se courrouce, et qu'il ne demande compte de cette idole que des mains égarées s'efforcent de dresser ?

L' « idole » — le chef-d'œuvre de Pradier que l'on voit aujourd'hui dans l'île Rousseau — n'en fut pas moins dressée. Mais l'opposition ne cessa pas pour cela, se manifestant bruyamment dans toutes les occasions. Stendhal, passant à Genève quelques années plus tard, en fut le témoin et le raconte très joliment dans ses *Mémoires d'un Touriste ;* et l'on sait, par l'amusant et très authentique récit de M. Louis Dumur, *le Centenaire de Jean-Jacques*, qu'un demi-siècle après les rancunes bien pensantes n'étaient pas éteintes encore.

§

Le Salon d'Automne. — Ce sera l'exposition des œuvres de l'école de décorateurs de Munich qui sera, cette année, la grande attraction du Salon d'automne (1).

L'origine du projet de cette exposition remonte à l'année 1908, pendant laquelle une société d'artistes et de décorateurs français : « l'Union provinciale des Arts Décoratifs », séjourna quelques jours à Munich pour assister au Congrès annuel, pour visiter l'exposition et pour y admirer le « Münchner Künstler-Theater ». Parmi les hôtes se trouvait le Président du Salon d'Automne : M. Frantz Jourdain, qui, à l'issue d'un discours aux artistes munichois, les invita à venir exposer leurs œuvres à Paris, demande qui fut chaleureusement appuyée par les artistes français en renom. Au printemps de l'année 1909 l'invitation adressée à la « Münchner Vereinigung für angewandte Kunst » (Union munichoise pour l'art appliqué) fut renouvelée par lettre, et M. Jourdain annonçait que la Société du Salon d'Automne mettait très aimablement une grande partie du Grand Palais à la disposition des artistes de Münich. Ceux-ci formèrent alors un comité qui s'occupa de l'organisation de cette exposition. On attend donc, tant à Paris qu'à Munich, l'ouverture avec une impatience et un intérêt bien compréhensibles.

On y verra des œuvres de Niemeyer, Bertsch, Riemersszchmid, Veil, Von Seidl, Jaeger, etc. Cette exposition vient au moment où l'on se plaint de tous côtés de la crise des industries d'art en France. Elle nous révélera les efforts faits en Allemagne en vue de la création d'un art décoratif. Nous ne savons pas encore quelle impression nous fera cette exposition ; il est pos-

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à M. Otto Grautoff, 11, quai Bourbon, Paris (visible le samedi de 4 à 6 heures).

sible qu'elle ne satisfasse pas entièrement notre goût français ; elle nous montrera dans tous les cas la volonté, chez nos voisins, de s'efforcer à la réalisation d'un style nouveau. Ce pourra être un exemple utile pour nos industriels français qui se contentent de faire reproduire de vieux modèles ou se gardent bien de confier à de vrais artistes le soin de dessiner des modèles nouveaux.

Divers artistes ont fait des envois importants. M. Maurice Denis exposera les décorations qu'il a exécutées pour l'hôtel de M. Jacques Stern. Girieud a envoyé une grande composition ; Laprade, deux vastes toiles : Vue de Rome et Vue du vieux port de Marseille ; les expositions de Bracque, Lebasque, etc., seront importantes. — Nous verrons le buste de Paul Fort par le sculpteur polonais Ostrowsky.

Comme chaque année, il y aura des conférences, des récitations de proses et de poésies. Mme Aurel parlera sur Jean Dolent ; il y aura une conférence sur Jules Renard, une autre sur Charles-Louis Philippe. M. Polonsky parlera sur la littérature russe contemporaine.

§

Du café. — Le premier Européen qui ait mentionné le café en connaissance de cause est-il connu ? C'est un docteur allemand d'Augsbourg, Léonhard Rauwolf, après son voyage à Alep, en 1573. Il raconte : « Les Turcs ont à Halep une bonne boisson, qu'ils prisent très haut, nommée par eux *chaoubé ;* elle est, à peu de chose près, noire comme de l'encre, mais dans les maladies, nommément celles de l'estomac, vraiment utile. Ils accoutument de la prendre dès le matin, et cela aussi dans les établissements publics ; ils la boivent, sans répugnance aucune, dans des tasses profondes de terre ou de porcelaine, aussi chaude qu'ils la peuvent supporter, par petits coups fréquents, et comme ils sont assis en cercle, en faisant passer la tasse à la ronde. »

Les premiers *cafés* furent installés à Constantinople vers 1554 ; on le sait par les chants qui disent le los du breuvage : « Viens jouir de la compagnie du café là où il a établi sa résidence : car les biens célestes comblent ceux qui prennent part à ses fêtes. » — « C'est la boisson des fils de Dieu, c'est la source de la santé. » — « Buvez-en avec confiance et ne prêtez pas l'oreille aux discours de ces insensés, qui le condamnent sans motif. »

La comparaison du café et de Racine, « de l'insensée » que fut aussi Mme de Sévigné, d'ailleurs mal comprise, est trop connue pour la rappeler. Mais voici la réponse de Frédéric le Grand à une protestation contre un nouvel impôt mis sur la denrée en 1778 : « C'est affreux, combien s'est répandue la « consumtion » du café. C'est exprès pour faire sortir du pays de grandes sommes d'argent. Sa Majesté Royale elle-même a été élevée dans sa jeunesse avec de la soupe à la bière et c'est beaucoup plus sain que le café. » Et sa sœur Liselotte écrivait, le 8 août 1712, de la Cour de Versailles : « Mon Dieu, comment une chose aussi amère et puante que le café peut-elle faire plaisir ! Nous avions, avant ça, un cardinal de Paris, tout rougeaud, qui sentait de la bouche exactement comme le café, c'est ce qui m'en donne un si grand dégoût. En revanche, ce que je mangerais volontiers, ce serait un froid birambrot ou une bonne soupe à la bière. »

Un édit de Hildesheim (1768) prend la défense des brasseurs menacés dans leur débit en défendant le café pendant les mois d'été, depuis Pâques, sous peine d'amendes qui varient de six mariengroschen à vingt thaler ou deux heures de pilori.

§

Erratum.

2 septembre 1910.

Monsieur,

Le Mercure du 1er septembre publie en variétés quelques remarques sur *les pseudonymes de Henri Beyle* où mon nom figure correctement à la signature. Mais sur votre couverture et au sommaire de ce numéro on lit le nom de votre collaborateur, plus accoutumé que moi-même : RENÉ MARTINEAU. Celui-ci ne m'en voudra point, son bagage littéraire est assez riche, si je vous prie de le déposséder en ma faveur de la paternité de ces petites notes. Elles m'ont été, en effet, suggérées au cours de mes recherches pour mon livre en préparation sur « la physiologie de Stendhal ».

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

HENRI MARTINEAU.

§

Le Sottisier universel.

La voix de la paix s'est fait entendre déjà avec force, mais, au ras du sol, où elle se traînait, elle se heurtait à trop de bornes, à trop de frontières, à trop de souvenirs respectables, et ses pieds ont trébuché sur ces chemins difficiles. — *Le Journal*, 31 août.

Redevable envers l'Etat d'une somme de 37 fr.53, la gendarmerie de Criquetot-l'Esneval a mis en état d'arrestation le nommé, etc. — *Dépêche de Rouen*, 12 août.

A l'époque où Meilhac et Legouvé précisément faisaient applaudir leur *Bataille de Dames*. — *La Belgique Artistique et Littéraire*, mai.

Né à Bucarest même, à quatorze ans, à la suite d'une explosion, Vladimir Dolanski, etc. — *Comœdia*, 24 juillet.

Coquilles.

Ce soir, l'ingénieur Louis Bréguet, pelotant son biplan no 3.— *Journal de Rouen*, 12 août.

Le luxe affiché par ce client étonnait de sa part, car, malgré tous ses efforts, il laissait échapper quelques phrases et certains gestes qui attestaient son origine routinière. — *Le Journal*, 6 septembre.

... le tempérament de ce fougueux poète, capable de brosser après Hugo et Vigny de pareilles frasques... — *Le Républicain de Toulouse et du Midi*, 11 août.

Le match annuel d'aviation, entre les équipes à huit rameurs, s'est disputé hier. — *Le Temps*, 6 septembre.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du MERCURE DE FRANCE (Blais et Roy), 7, rue Victor-Hugo.

Bibliothèque du CURIEUX, 4, rue de Furstenberg, PARIS.

ient de paraître :

LES MAITRES DE L'AMOUR. — 2e Série

L'ŒUVRE

DU

DIVIN ARÉTIN

LES RAGIONAMENTI (Seconde partie)

'Éducation de la Pippa. - Les Roueries des Hommes. - La Ruffianerie

Essai de Bibliographie arétinesque par Guillaume APOLLINAIRE

vol. in-8 de 300 pages sur papier alfa (tirage limité)..... 7 50
5 exempl. sur papier d'Arches..... 15 »
0 exempl. sur japon impérial..... 25 »

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT

CATALOGUES ET PROSPECTUS SUR DEMANDE

LA REVUE DE PHILOSOPHIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

ar fascicule in-8 raisin de 128 pages formant chaque année deux forts volumes de 800 pages chacun

Xe ANNÉE — 1910

Dirigée par E. PEILAUBE

Professeur de Psychologie à l'Institut Catholique de Paris

CHEVALIER et RIVIÈRE, Éditeurs, 30, rue Jacob, PARIS

La **Revue de Philosophie** embrasse la philosophie proprement dite, l'histoire de la hilosophie et certaines questions d'ordre philosophique tirées des mathématiques, des ciences physiques, de la biologie et des sciences morales.

Chaque livraison contient : 1° Des articles originaux; 2° Des revues générales; 3° Des nalyses et comptes rendus; 4° Une revue des périodiques français et étrangers; les som-naires des principales revues de l'Europe et de l'Amérique; des comptes rendus des ociétés philosophiques et scientifiques; 5° Une revue de l'enseignement philosophique qui pour but de mettre les professeurs en relations les uns avec les autres et de les tenir au ourant de tout ce qui intéresse l'enseignement philosophique secondaire ou supérieur, en rticulier des orientations les plus récentes; 6° Des fiches bibliographiques sur les sujets onnés.

PRIX DE L'ABONNEMENT.. { France..... 20 fr. » ; Union postale..... 25 fr. »

RIX DU NUMÉRO : des années 1900-1903..... 3 fr. ; à partir de 1904..... 2 fr. 50

RIX DE LA COLLECTION { 1re année 1900-01, 1 vol. in-8° raisin de 800 pages.. 16 fr. ; 2e — 1902 1 — — — 16 fr. ; 3e — 1903 1 — — — 16 fr. ; 4e — 1904 2 — — — 25 fr.

Pendant les trois premières années la *REVUE DE PHILOSOPHIE* ne paraissait que us les deux mois.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI[e])

ŒUVRES DE H.-G. WELLS

La Machine à explorer le Temps (*The Time Machine*), roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18.... 3.5
La Guerre des Mondes, roman, trad. par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18.... 3.5
Une Histoire des Temps à venir, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Volume in-18.... 3.5
L'Ile du Docteur Moreau, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18. 3.5
Les Premiers Hommes dans la Lune, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18.... 3.5
Les Pirates de la Mer, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18.... 3.5
L'Amour et M. Lewisham, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. in-18.... 3.5
La Merveilleuse Visite, roman, traduit par LOUIS BARRON. Vol. in-18.... 3.5
Anticipations, *ou de l'influence du progrès mécanique et scientifique sur la vie et la pensée humaines*, trad. par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. in-18.. 3.5
La Découverte de l'Avenir, traduit par HENRY-D. DAVRAY. Vol. in-18.... 3.5
Place aux Géants, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Volume in-18.... 3.5
Quand le dormeur s'éveillera, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. in-18.... 3.5
Miss Watters, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Volume in-18.... 3.5
Une Utopie Moderne, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Volume in-18.... 3.5
La Burlesque équipée du Cycliste, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Volume in-18.... 3.5
Douze Histoires et un Rêve, traduits par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. in-18.... 3.5
Au temps de la Comète, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Volume in-18.... 3.5

ŒUVRES DE RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Volume in-18.... 3.5
Le Second Livre de la Jungle, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18.... 3.5
La plus belle histoire du monde, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18.... 3.5
L'Homme qui voulut être Roi, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18.... 3.5
Kim, roman, traduit par LOUIS FABULET et CH. FOUNTAINE WALKER. Vol. in-18.. 3.5
Les Bâtisseurs de Ponts, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Volume in-18.... 3.5
Stalky et Cie, roman, trad. par PAUL BETTELHEIM et RODOLPHE THOMAS. Vol. in-18. 3.5
Sur le Mur de la Ville, traduit par LOUIS FABULET, précédé d'une étude sur Rudyard Kipling par ANDRÉ CHEVRILLON. Vol. in-18.... 3.5
Lettres du Japon, traduites par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Volume in-18.... 3.5
L'Histoire des Gadsby, roman, trad. par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Vol. in-18.... 3.5
Le Retour d'Imray, traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Volume in-18.... 3.5
Le Chat Maltais, traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Volume in-18.... 3.5

Le Courrier Européen

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

COMITÉ DE DIRECTION

GABRIEL SÉAILLES, Professeur à la Sorbonne — **CHARLES SEIGNOBOS**, Professeur à la Sorbonne — **G. SERGI**, Professeur à l'Université de Rome

BJ. BJÖRNSON — **J. NOVICOW**

Collaborateurs de premier rang de tous les pays, informations originales, actualités, échos, documents inédits. — Indispensable à toute personne désirant suivre le mouvement politique international.

Un numéro : France, 60 centimes ; Union, 75 centimes.
Abonnement : France, un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. ; trois mois, 3 fr. 50.
Union, un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. ; trois mois, 4 fr.

Le Courrier Européen rembourse INTÉGRALEMENT le montant de son abonnement d'un an par des primes ENTIÈREMENT GRATUITES consistant en un volume à choisir parmi les œuvres les plus intéressantes de la LITTÉRATURE INTERNATIONALE et en ouvrages d'HISTOIRE et de SOCIOLOGIE.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : **280, Boulev. Raspail, PARIS**

Demandez un numéro spécimen gratuit

LA BALANCE

(Viessy)

Revue Russe de Littérature et d'Art

1909. — SEPTIÈME ANNÉE

Poèmes. Nouvelles, Romans. Essais inédits sur la littérature, les arts et les sciences. Comptes rendus sur les livres nouveaux paraissant soit en langue russe, soit en toute autre langue. " **La Balance** " annotera tous les livres nouveaux qui lui seront transmis en quelque langue qu'ils soient. " **La Balance** " paraît chaque mois en livraisons d'un grand format avec dessins (noirs et en couleurs) et culs-de-lampe des meilleurs artistes russes et étrangers. Prix d'abonnement pour l'Union postale — 18 fr. par an.

Directeur : SERGE POLIAKOFF.

Bureaux : Moscou, Place du Théâtre, Métropole, 23

IL MARZOCCO

ANNO XIV

FIRENZE — Via S. Egidio, 16 — FIRENZE

Fondatore : ANGIOLO ORVIETO — Direttore : ADOLFO ORVIETO

Col 1° di Gennaio 1907 è entrato nel suo 12° anno di vita.
Conta fra i suoi collaboratori i più reputati poeti e prosatori d'Italia.
È il più autorevole periodico settimanale di letteratura e d'arte.

PREZZI D'ABBONAMENTO

	Anno	Semestre	Trimestre
Per l'Italia	**L. 5 —**	**L. 3 —**	**L. 2 —**
Per l'Estero	**» 10 —**	**» 6 —**	**» 4 —**

Abbonamenti dal 1° di ogni mese

Un numéro separato Centesimi DIECI

CHEMIN DE FER DU NORD

UN JOUR A LA MER

A partir du dimanche 19 juin 1910 et TOUS LES DIMANCHES SUIVANTS, ainsi que les 14 juillet et 15 août jusqu'au dimanche 18 septembre inclus, trains de plaisir à marche rapide et à prix *très réduit* en 2e et 3e classes, aller et retour dans la même journée :

1° de PARIS à BOULOGNE-SUR-MER et CALAIS-VILLE et aux stations balnéaires de : Noyelles, Cayeux, Saint-Valéry-sur-Somme, le Crotoy, Quend-Fort-Mahon (plages de Quend et de Fort-Mahon), Rang-du-Fliers-Verton, Berck (plage de Merlimont), Etaples (Paris-Plage), Dannos-Camiers (plage Sainte-Cécile et Saint-Gabriel), Wimille-Wimereux (plages de Wimereux, d'Ambleteuse et d'Audresselles), Marquise-Rinxent (plage de Wissant).

Aller : Départ de PARIS, nuits des samedis aux dimanches, du 13 au 14 juillet, et du 14 au 15 août à minuit 08 et 5 h. 45 matin.

Retour : Arrivée à PARIS, les dimanches, le 14 juillet et le 15 août à 10 h. 15 soir et minuit 52.

2° de PARIS au TREPORT-MERS et EU plages d'Ault et Onival),

Aller : Nuits des samedis aux dimanches, du 13 au 14 juillet et du 14 au 15 août, départ de PARIS à minuit 15 et 5 heures 55 matin.

Retour : Les dimanches, le 14 juillet et le 15 août, arrivée à PARIS à 9 h. 44 et 11 h. 53 soir.

(Pour le prix des places et le détail des horaires, consulter les affiches)

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

EXPOSITION
ANGLO-JAPONAISE A LONDRES

BILLETS D'EXCURSION
à prix très réduits de Paris à Londres par la gare Saint-Lazare, Viâ Rouen Dieppe et Newhaven.

L'Administration des chemins de fer de l'État a l'honneur de porter à la connaissance du public que, dans le but de faciliter la visite de l'*Exposition Anglo-Japonaise*, elle fait délivrer jusqu'au 30 octobre 1910 des billets d'aller et retour pour Londres, valables du vendredi au mardi, aux prix exceptionnels de :

49 fr. 05 en 1re classe ; 37 fr. 80 en 2e classe et 32 fr. 50 en 3e classe.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à Rouen, Dieppe, Newhaven, Lewes ou Brighton.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL **400** MILLIONS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence.

Succursale-Opéra : 1, Rue Halévy. — *Succursale :* 134, rue Réaumur (Place de la Bourse), à PARIS.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. Taux des dépôts : de 1 an à 2 ans 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans 3 0/0 ; net d'impôt et de timbre. — **Ordres de bourse** (France et étranger) ; **Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et bons à lots, etc.) ; — **Escompte et encaissement d'Effets de commerce et de Coupons** Français et Etrangers ; — **Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Virements et Chèques** sur la France et l'étranger ; — **Lettres et Billets de crédit circulaires — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis **5 fr.** par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension).

90 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 731 agences en province : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old. Broad Street. — Bureau à West-End, 65, 67, Régent Street) et St-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE

Société Française de Banque et de Dépôts : *Bruxelles*, 70, Rue Royale

Anvers, 74, Place de Meir. *Ostende*, 21 av. Léopold.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

STATIONS THERMALES
desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains. — Chatelguyon (Riom). — Evian-les-Bains. — Genève. — Menthon (Lac d'Annecy). — Uriage (Grenoble). — Royat. — Thonon-les-Bains. — Vichy, etc.

Billets d'aller et retour (dits d'arrière saison) pour familles, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er Septembre au 15 Octobre, aux familles composées d'au moins deux personnes voyageant ensemble.

PRIX : La première personne paie le tarif général ; la deuxième personne bénéficie d'une réduction de **50** o/o ; la troisième personne et chacune des suivantes d'une réduction de **75** o/o.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère.

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. Alexis ROSTAND, O. ✻
Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. ✻
Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, ✻

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

37 Bureaux de Quartier dans Paris — 14 Bureaux de Banlieue — 145 Agences en Province — 11 Agences dans les colonies et pays de Protectorat — 11 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public: *14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Elysées,* et dans les principales Agences.

GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

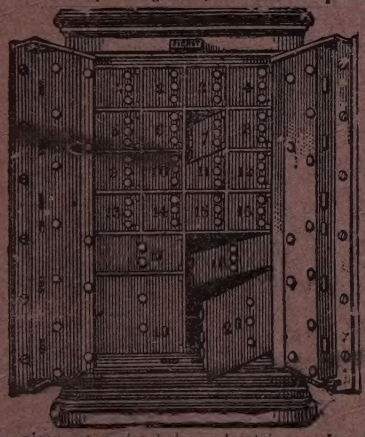

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FRANCS PAR MOIS

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 à 11 mois..... 1 1/2 0/0 | De 1 an à 3 ans..... 3 0/0

Les Bons, délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX (Stations estivales et hivernales)

Le Comptoir National a des agences dans les principales *Villes d'Eaux* Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, le Mont-Dore, Nice, Pau, St-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, St-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CREDIT POUR VOYAGES

Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Succursale, 2, place de l'Opéra

Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris
Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Soulpture
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Pierre Quillard.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Littérature dramatique : G. Polti.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Jules de Gaultier.
Psychologie : Gaston Danville.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Psychiâtrie et Sciences médicales : Docteur Albert Prieur.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. Van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Questions morales et religieuses : Louis Le Cardonnel.
Ésotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : André Fontainas.
Musique : Jean Marnold.
Art moderne : Charles Morice.
Art ancien : Tristan Leclère.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique du Midi : Paul Souchon.
Chronique de Bruxelles : G. Eekhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres hispano-américaines : Eugenio Diaz Romero.
Lettres brésiliennes : Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises : Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais, Fritiof Palmér.
Lettres hongroises : Félix de Gerando.
Lettres tchèques : William Ritter.
La France jugée à l'Étranger. Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50**

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril juillet et octobre

France		**Étranger**	
Un an.....	25 fr.	Un an.....	30 fr.
Six mois.....	14 »	Six mois.....	17 »
Trois mois.....	8 »	Trois mois.....	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France. BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.